

SOCIÉTÉ  
D'HABITATION  
DU QUÉBEC

LES FEMMES ET LE LOGEMENT :  
UN PAS DE PLUS  
VERS L'ÉGALITÉ



Coopérative d'habitation L'Escalier à Québec  
Photo : Ville de Québec

# **LES FEMMES ET LE LOGEMENT : UN PAS DE PLUS VERS L'ÉGALITÉ**

Une analyse graphique et différenciée selon le sexe  
du soutien de ménage

Rapport réalisé pour la Société d'habitation du Québec

par Paul Sénécal

## **CRÉDITS**

### **Coordination du contenu**

Odile Légaré

Direction de la planification, de la recherche et du développement

### **Rédaction**

Paul Sénécal

Consultant

### **Coordination de l'édition**

Direction des communications

Société d'habitation du Québec

Aile Saint-Amable, 3<sup>e</sup> étage

1054, rue Louis-Alexandre-Taschereau

Québec (Québec) G1R 5E7

Téléphone : 1 800 463-4315 (sans frais partout au Québec)

Télécopieur : 418 643-4560

Courriel : [infoshq@shq.gouv.qc.ca](mailto:infoshq@shq.gouv.qc.ca)

Ce document est disponible sur le site Web de la Société d'habitation du Québec au [www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca).

Sur demande, ce document peut être adapté, en tout ou en partie, à certains médias substituts.

ISBN 978-2-550-64240-4 (version PDF)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2012

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives Canada, 2012

© Gouvernement du Québec, 2012

## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>FAITS SAILLANTS.....</b>	<b>4</b>
<b>1. PORTRAIT RETROSPECTIF ET ACTUEL DES FEMMES .....</b>	<b>9</b>
1.1. Changements sociaux depuis les années 60.....	9
1.1.1. Mouvement d'affirmation et progression des droits des femmes .....	9
1.1.2. Fécondité et espérance de vie des femmes au Québec .....	12
1.1.3. Accès des femmes au marché du travail et à l'éducation .....	17
1.1.4. Meilleur accès des femmes au logement.....	23
1.2. Portrait des femmes soutiens de ménage en 2006 .....	25
1.2.1. Mise au point sur l'univers d'analyse .....	25
1.2.2. Répartition différenciée selon le genre de ménages .....	26
1.3. Évolution récente des femmes soutiens de ménage.....	29
1.4. Comparaison avec d'autres provinces et États .....	34
1.4.1. Plus grande proportion de femmes soutiens au Canada .....	35
1.4.2. Québec et principaux pays d'Europe et d'Amérique du Nord.....	36
<b>2. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES.....</b>	<b>38</b>
2.1 Âge des femmes soutiens de ménage.....	38
2.1.1 Répartition différenciée selon l'âge.....	38
2.1.2 Âge des femmes seules et familles monoparentales .....	41
2.2 Femmes immigrantes et origines ethniques.....	44
2.2.1 Différences importantes selon le statut de résidence.....	44
2.2.2 Répartition différenciée par région de naissance .....	45
2.2.3 Minorités visibles .....	47
2.3 Taille des ménages .....	48
2.3.1 Ménages plus petits chez les femmes? .....	48
2.3.2 Taille moyenne des ménages : comparaison Québec-Canada.....	50
2.4 Présence d'une incapacité.....	51

2.4.1	Prédominance des femmes chez les aînés .....	52
2.4.2	Femmes locataires, hommes propriétaires .....	53
2.4.3	Plus de femmes à faible revenu .....	54
<b>3.</b>	<b>CONDITIONS DE LOGEMENT .....</b>	<b>56</b>
3.1	Modes d'occupation : des femmes davantage propriétaires .....	56
3.1.1	Taux de propriété et genre de ménages .....	58
3.1.2	Taux de propriété et âge du soutien .....	59
3.2	Caractéristiques économiques.....	61
3.2.1	Coût médian du logement.....	61
3.2.1.1	Coûts différenciés selon le genre de ménages .....	62
3.2.1.2	Coûts différenciés selon la taille du logement.....	64
3.2.1.3	Coût médian et âge du soutien.....	66
3.2.2	Revenu médian des ménages .....	69
3.2.2.1	Revenus différenciés selon le genre de ménages .....	70
3.2.2.2	Revenus différenciés selon la taille du logement .....	72
3.2.2.3	Revenus différenciés selon l'âge du soutien.....	74
3.2.2.4	Ménages à faible revenu et sexe du soutien.....	77
3.2.3	Taux d'effort .....	83
3.2.3.1	Taux d'effort médian et mode d'occupation .....	83
3.2.3.2	Taux d'effort différenciés selon le genre de ménages.....	85
3.2.3.3	Taux d'effort différenciés selon la taille du logement .....	87
3.2.3.4	Taux d'effort différenciés selon l'âge du soutien de ménage .....	89
3.2.3.5	Femmes et abordabilité du logement.....	91
3.3	État du logement .....	96
3.3.1	État du logement des femmes propriétaires et locataires .....	96
3.3.2	Périodes de construction et besoins de travaux majeurs .....	98
3.3.3	Besoins de réparations majeures selon le genre de ménages.....	99
3.3.4	Besoins de réparations majeures et taux d'effort .....	100
3.4	Besoins impérieux en matière de logement .....	102
3.4.1	Concept de besoins impérieux de logement .....	102
3.4.2	Caractéristiques des ménages en situation de besoins impérieux.....	105

3.4.3 Femmes en situation de besoins impérieux de logement .....	106
<b>4. FEMMES, LOGEMENTS ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE.....</b>	<b>109</b>
4.1 Taux de propriété selon divers territoires.....	109
4.1.1 Provinces canadiennes .....	109
4.1.2 Québec rural et Québec urbain .....	111
4.1.3 Régions administratives du Québec .....	112
4.1.4 Régions métropolitaines de recensement du Québec.....	113
4.2 Abordabilité du logement dans divers territoires .....	114
4.2.1 Provinces canadiennes .....	115
4.2.2 Québec rural et Québec urbain .....	117
4.2.3 Régions administratives du Québec .....	118
4.2.4 Régions métropolitaines de recensement du Québec.....	121
4.3 Besoins impérieux dans divers territoires .....	123
4.3.1 Provinces canadiennes .....	123
4.3.2 Régions métropolitaines de recensement du Québec.....	124
<b>5. SOUTIEN DE L'ÉTAT EN MATIÈRE D'HABITATION POUR LES FEMMES.....</b>	<b>126</b>
5.1 Logement social et communautaire : représentation des femmes .....	126
5.1.1 HLM publics : volet régulier .....	127
5.1.2 HLM publics : volet Inuit .....	127
5.1.3 Coopératives d'habitation : tous programmes confondus .....	128
5.1.4 OBNL d'habitation : tous programmes confondus.....	128
5.1.5 Programme AccèsLogis Québec .....	129
5.1.6 Programme Logement abordable Québec.....	129
5.2 Logement privé et aide aux ménages : représentation des femmes .....	130
5.2.1 Programme de supplément au loyer.....	130
5.2.2 Programme Allocation-logement .....	131
5.3 Programmes d'amélioration de l'habitat.....	131
5.4 Représentation des femmes et adéquation des besoins.....	132
5.4.1 Parc de logements sociaux et communautaires : besoins et réalité .....	132
5.4.2 Représentation des femmes dans les autres programmes .....	135
<b>6. FEMMES ET LOGEMENT : PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES ET DU MARCHÉ .....</b>	<b>138</b>
6.1 Perspectives de croissance des ménages.....	138
6.1.1 Croissance soutenue jusqu'en 2056.....	139

6.1.2 Tendances pour les ménages soutenus par une femme .....	141
6.2 Perspectives de croissance du marché du logement .....	142
6.2.1 Hausse du taux de propriété des ménages .....	142
6.2.2 Transformation du marché locatif .....	144
6.2.3 Tendances du marché pour les ménages soutenus par une femme .....	145
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>146</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>152</b>

**ANNEXES**

Annexe I .....	II
Annexe II .....	XX
Annexe III .....	XXXVIII
Annexe IV .....	XLVII

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1	Indice synthétique de fécondité, au Québec, de 1981 à 2009.....	12
Graphique 2	Indice synthétique de fécondité, au Québec et dans des pays sélectionnés, en 2006 .....	13
Graphique 3	Indice synthétique de fécondité, au Québec, dans les provinces canadiennes et au Canada, en 2007 .....	14
Graphique 4	Espérance de vie à la naissance selon le sexe, au Québec, de 1981 à 2008 .....	15
Graphique 5	Espérance de vie à la naissance selon le sexe, au Québec et dans des pays sélectionnés, en 2006 .....	16
Graphique 6	Espérance de vie à la naissance selon le sexe, au Québec, dans les provinces canadiennes et au Canada, en 2006 .....	17
Graphique 7	Taux d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes, dans le groupe d'âge 15-64 ans, au Québec, en Ontario et au Canada, de 1976 à 2009 .....	18
Graphique 8	Taux d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes, dans le groupe d'âge 15-64 ans, au Québec et dans des pays sélectionnés de l'OCDE, en 2009.....	19
Graphique 9	Taux de diplomation postsecondaire des hommes et des femmes de 15 ans et plus, au Québec, selon les recensements de 1981 à 2006 .....	20
Graphique 10	Taux de diplomation postsecondaire des femmes âgées de 15 ans et plus, au Québec, en Ontario et dans le RDC, selon les recensements de 1981 à 2006 .....	21
Graphique 11	Population âgée de 25 à 34 ans ayant atteint au moins un niveau d'éducation tertiaire, au Québec et les principaux pays de l'Union européenne et de l'Amérique du Nord, en 2005.....	22
Graphique 12	Taux de ménages soutenus par une femme, au Québec, et dans le reste du Canada, de 1951 à 2006 .....	24
Graphique 13	Genres de ménages dont le soutien est une femme, au Québec, en 2006.....	27
Graphique 14	Genres de ménages dont le soutien est un homme, au Québec, en 2006.....	28
Graphique 15	Proportion des ménages selon le sexe du soutien par genre de ménages, au Québec, en 2006 .....	29
Graphique 16	Proportion des ménages privés dont le soutien est une femme, au Québec, en 1996-2001 et 2006 .....	30
Graphique 17	Proportion des ménages privés monoparentaux dont le soutien est une femme, au Québec, en 1996-2001 et 2006.....	31
Graphique 18	Proportion des ménages privés composés de femmes vivant seules, au Québec, en 1996-2001 et 2006 .....	32
Graphique 19	Proportion des couples avec ou sans enfants dont le soutien est une femme, au Québec, en 1996-2001 et 2006.....	33

Graphique 20	Proportion des femmes soutiens de ménage selon leur groupe d'âge, au Québec, en 1996 et 2006 .....	34
Graphique 21	Proportion des ménages soutenus par des femmes et des hommes, au Canada, au Québec et dans les provinces, en 2006.....	35
Graphique 22	Genres de ménages selon le sexe du soutien, au Québec et dans le reste du Canada, en 2006 (en pourcentage et en nombre) .....	36
Graphique 23	Distribution par groupe d'âge du principal soutien de ménage selon le sexe, au Québec, en 2006.....	39
Graphique 24	Fréquence relative de l'âge du soutien de ménage selon le sexe, au Québec, en 2006 (en pourcentage) .....	40
Graphique 25	Proportion de femmes et d'hommes soutiens de ménage par groupe d'âge, au Québec, en 2006 .....	41
Graphique 26	Âge des personnes vivant seules, au Québec, en 2006 .....	42
Graphique 27	Âge du soutien de ménage des familles monoparentales, au Québec, en 2006 .....	43
Graphique 28	Proportion de femmes et d'hommes soutiens de ménage selon le statut de résidence au Canada, au Québec, en 2006.....	45
Graphique 29	Proportion des ménages immigrés selon le sexe du soutien et la région de naissance, en 2006 .....	46
Graphique 30	Proportion de femmes et d'hommes soutiens de ménage selon l'appartenance ethnique, au Québec, en 2006 .....	47
Graphique 31	Nombre moyen de personnes par ménage selon le sexe du soutien et le genre de ménages, au Québec, en 2006.....	49
Graphique 32	Nombre moyen de personnes par ménage selon le sexe du soutien, dans les principales provinces du Canada, en 2006.....	50
Graphique 33	Répartition des ménages selon le sexe du soutien et la présence ou non d'une incapacité d'un des membres du ménage, au Québec, en 2006 .....	51
Graphique 34	Distribution de fréquences des femmes et des hommes qui soutiennent un ménage dans lequel un des membres a une incapacité, par groupe d'âge, au Québec, en 2006 .....	52
Graphique 35	Répartition des ménages selon le mode d'occupation, le sexe du soutien et la présence ou non d'une incapacité d'un des membres du ménage, au Québec, en 2006 .....	53
Graphique 36	Répartition des ménages selon le revenu, le sexe du soutien et la présence ou non d'une incapacité d'un des membres du ménage, au Québec, en 2006 .....	55
Graphique 37	Répartition des femmes et des hommes soutiens de ménage selon le mode d'occupation, au Québec, en 1996 et 2006.....	57
Graphique 38	Taux de propriété des femmes et des hommes soutiens de ménage selon le genre de ménages, au Québec, en 2006 .....	59
Graphique 39	Taux de propriété des ménages selon l'âge et le sexe du principal soutien, au Québec, en 2006 .....	60

Graphique 40	Coût médian du logement selon le sexe du soutien et le mode d'occupation du ménage, au Québec, en 2006.....	62
Graphique 41	Coût médian du logement pour les propriétaires selon le genre de ménages et le sexe du soutien, au Québec, en 2006 .....	63
Graphique 42	Coût médian du logement pour les locataires selon le genre de ménages et le sexe du soutien, au Québec, en 2006.....	63
Graphique 43	Coût médian du logement pour les propriétaires selon le sexe du soutien de ménage et la taille du logement, au Québec, en 2006 .....	64
Graphique 44	Coût médian du logement pour les locataires selon le sexe du soutien de ménage et la taille du logement, au Québec, en 2006 .....	65
Graphique 45	Coût médian du logement pour les propriétaires selon le sexe et l'âge du soutien de ménage, au Québec, en 2006 .....	67
Graphique 46	Coût médian du logement pour les locataires selon le sexe et l'âge du soutien de ménage, au Québec, selon le recensement de 2006.....	68
Graphique 47	Revenu médian des ménages selon le sexe du soutien et le mode d'occupation, au Québec, en 2006 .....	70
Graphique 48	Revenu médian des ménages propriétaires selon le genre et le sexe du soutien, au Québec, en 2006.....	71
Graphique 49	Revenu médian des ménages locataires selon le genre et le sexe du soutien, au Québec, en 2006.....	72
Graphique 50	Revenu médian des ménages propriétaires selon le sexe du soutien et la taille du logement, au Québec, en 2006 .....	73
Graphique 51	Revenu médian des ménages locataires selon le sexe du soutien et la taille du logement, au Québec, en 2006 .....	74
Graphique 52	Revenu médian des ménages propriétaires selon le sexe et l'âge du soutien, au Québec, en 2006.....	75
Graphique 53	Revenu médian des ménages locataires selon le sexe et l'âge du soutien, au Québec, en 2006.....	76
Graphique 54	Répartition des ménages à faible revenu selon le sexe du soutien, au Québec, en 2006 (en nombre et en pourcentage) .....	77
Graphique 55	Taux de ménages à faible revenu selon le sexe du soutien, au Québec, en 2006 .....	78
Graphique 56	Ménages à faible revenu soutenus par une femme ou par un homme selon leur mode d'occupation, au Québec, en 2006 (en nombre et en pourcentage) .....	79
Graphique 57	Ménages à faible revenu soutenus par une femme ou par un homme selon leur genre, au Québec, en 2006 (en nombre et en pourcentage).....	80
Graphique 58	Ménages à faible revenu soutenus par une femme ou par un homme selon l'âge du soutien, au Québec, en 2006 (en nombre et en pourcentage).....	81
Graphique 59	Ménages à faible revenu soutenus par une femme ou par un homme, au Québec, en 1996 et 2006 (en nombre et en pourcentage).....	82

Graphique 60	Nombre de ménages et taux d'effort médian selon le sexe du soutien et le mode d'occupation, au Québec, en 2006.....	84
Graphique 61	Distribution cumulative inversée de l'ensemble des ménages par taux d'effort selon le mode d'occupation et le sexe du soutien, au Québec, en 2006 .....	85
Graphique 62	Taux d'effort médian des ménages propriétaires soutenus par une femme ou par un homme selon le genre de ménages, au Québec, en 2006.....	86
Graphique 63	Taux d'effort médian des ménages locataires soutenus par une femme ou par un homme selon le genre de ménages, au Québec, en 2006.....	87
Graphique 64	Taux d'effort médian des ménages propriétaires soutenus par une femme ou par un homme selon la taille du logement, au Québec, en 2006.....	88
Graphique 65	Taux d'effort médian des ménages locataires soutenus par une femme ou par un homme selon la taille du logement, au Québec, en 2006.....	89
Graphique 66	Taux d'effort médian des ménages propriétaires soutenus par une femme ou par un homme selon l'âge du soutien, au Québec, en 2006 .....	90
Graphique 67	Taux d'effort médian des ménages locataires soutenus par une femme ou par un homme selon l'âge du soutien, au Québec, en 2006 .....	91
Graphique 68	Proportion de ménages soutenus par une femme ou par un homme selon leur niveau agrégé de taux d'effort, au Québec, en 2006.....	92
Graphique 69	Répartition des ménages soutenus par des femmes ou par des hommes selon le taux d'effort et le mode d'occupation, au Québec, en 2006.....	94
Graphique 70	Proportion des femmes et des hommes soutiens de ménage dont le taux d'effort est supérieur ou égal à 30 %, au Québec, en 1996, 2001 et 2006 .....	95
Graphique 71	Répartition des ménages soutenus par des femmes ou par des hommes, propriétaires ou locataires, selon l'état de leur logement, au Québec, en 2006 .....	97
Graphique 72	Logements nécessitant des réparations majeures, selon la période de construction et le sexe du soutien de ménage, au Québec, en 2006 (en milliers et en pourcentage) .....	98
Graphique 73	Logements nécessitant des réparations majeures, selon le genre de ménages et le sexe du soutien, au Québec, en 2006 (en milliers et en pourcentage) .....	100
Graphique 74	Logements nécessitant des réparations majeures selon le sexe du soutien de ménage, le mode d'occupation et le niveau agrégé de taux d'effort, au Québec, en 2006 (en milliers et en pourcentage) .....	101
Graphique 75	Répartition des ménages éprouvant des besoins impérieux de logement selon l'objet de non-conformité aux normes d'occupation, au Québec, en 2006 .....	104
Graphique 76	Ménages ayant des besoins impérieux de logement selon certaines de leurs caractéristiques, au Québec, en 2006 (en milliers et en pourcentage) .....	106
Graphique 77	Ménages locataires composés d'une personne seule (aînée ou non aînée) ou d'une famille monoparentale ayant des besoins impérieux de logement,	

	selon le sexe du soutien de ménage, au Québec, en 2006 (en milliers et en pourcentage) .....	107
Graphique 78	Ménages propriétaires composés d'une personne seule (aînée ou non aînée) et d'une famille monoparentale ayant des besoins impérieux de logement, selon le sexe du soutien de ménage, au Québec, en 2006 (en milliers et en pourcentage) .....	108
Graphique 79	Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme, au Québec, dans le RDC et les provinces, au Canada, en 2006.....	110
Graphique 80	Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme, dans les régions rurales et urbaines, au Québec, en 2006 (en pourcentage et en nombre) .....	111
Graphique 81	Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme pour chaque région administrative du Québec, en 2006 .....	113
Graphique 82	Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme pour chaque région métropolitaine de recensement du Québec, en 2006 .....	114
Graphique 83	Proportion de ménages ayant un problème d'abordabilité du logement, selon le sexe du soutien et le mode d'occupation, dans le RDC et les provinces canadiennes, en 2006 .....	116
Graphique 84	Ménages ayant un problème d'abordabilité du logement, selon le sexe du soutien, le mode d'occupation et le milieu de vie, au Québec, en 2006 (en nombre et en pourcentage).....	118
Graphique 85	Proportion de ménages propriétaires ayant un problème d'abordabilité du logement dans chaque région administrative du Québec, selon le sexe du soutien, en 2006 .....	119
Graphique 86	Proportion de ménages locataires ayant un problème d'abordabilité du logement dans chaque région administrative du Québec selon le sexe du soutien, en 2006 .....	120
Graphique 87	Proportion de ménages ayant un problème d'abordabilité du logement selon le sexe du soutien et le mode d'occupation, au Québec et dans les RMR, en 2006 .....	122
Graphique 88	Ménages éprouvant des besoins impérieux en matière de logement, dans le RDC et les provinces, en 2006 (en milliers et en pourcentage) .....	123
Graphique 89	Ménages ayant des besoins impérieux de logement, au Québec et dans les RMR, selon le sexe du soutien, en 2006 (en milliers et en pourcentage) ....	125
Graphique 90	Nombre de ménages résidant dans des logements sociaux ou communautaires selon le type d'habitation et le sexe du soutien de ménage, au Québec, en 2010 .....	133
Graphique 91	Nombre de ménages selon le type de problème éprouvé et le sexe du soutien, au Québec, en 2006.....	134
Graphique 92	Répartition, selon le sexe, des ménages éprouvant des problèmes en 2006 ou vivant en logement social en 2010, au Québec.....	135

Graphique 93	Répartition, selon le sexe, des ménages éprouvant des problèmes en 2006 ou bénéficiant de certains programmes d'aide au logement en 2010, au Québec.....	135
Graphique 94	Répartition des ménages soutenus ou non par un aîné, au Québec, en 2006, 2031 et 2056 (en milliers et en pourcentage) .....	140
Graphique 95	Répartition des ménages selon le mode d'occupation, au Québec, en 2006, 2016 et 2031 (en milliers et en pourcentage) .....	143

### LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Population et ménages dans les logements, au Québec, en 2006.....	26
Tableau 2	Proportion de femmes seules ou de familles monoparentales soutenues par une femme, au Québec et dans les principaux pays d'Europe et d'Amérique du Nord, en 2006 .....	37
Tableau 3	Taille des ménages et sexe du principal soutien, au Québec, en 2006.....	48

## INTRODUCTION

Les femmes québécoises sont plus que jamais indépendantes, libres de leurs choix et financièrement autonomes. Tout comme les hommes, elles ont accès à l'éducation, aux services publics et de santé, à l'emploi et au logement. Bien sûr, l'égalité n'est pas atteinte dans tous les secteurs de la société : le revenu des femmes est encore inférieur à celui des hommes dans plusieurs domaines et la représentation de celles-ci reste faible dans les lieux de pouvoir et de décisions. Toutefois, le chemin parcouru depuis une cinquantaine d'années est indéniable. Rappelons l'adoption, en 1964, du projet de loi 16 permettant pour la première fois à l'épouse d'exercer des actes juridiques sans le consentement de son mari (Conseil du statut de la femme [CSF], 2004). On aurait peine à penser qu'une telle situation puisse exister dans le Québec d'aujourd'hui.

Les Québécoises ont fait des progrès remarquables au chapitre de leurs droits (Loi sur le divorce, Loi favorisant l'égalité économique des époux, partage du patrimoine lors de la dissolution du mariage, Loi sur l'équité salariale, différentes mesures de conciliation travail-famille, etc.) qui facilitent leur accès à l'égalité dans de multiples domaines (CSF, 2008). Depuis 1960, leur fécondité a diminué de plus de moitié, faisant évoluer leur rôle et leur contribution à la société québécoise. Leur espérance de vie ne cesse de s'accroître et fait l'envie de plusieurs pays. Les femmes du Québec sont aujourd'hui parmi les plus scolarisées au monde et leur taux d'emploi a presque rejoint celui des hommes au Québec. Leur participation à l'économie est aujourd'hui indispensable. Que serait le Québec contemporain sans la contribution des femmes à sa force de travail et à son produit intérieur brut (PIB)? On n'ose pas l'imaginer! De plus, la présence de celles-ci sur le marché du logement se fait de plus en plus sentir et augmente constamment. Aujourd'hui, plus de deux ménages sur cinq ont une femme pour principal soutien et tout indique que cette progression va se poursuivre.

La présente étude décrit la situation des femmes soutiens de ménage<sup>1</sup> au Québec pour ce qui est du logement, compare cette situation à celle des hommes et analyse l'évolution des conditions de vie de ces femmes qui peuvent influencer sur leur manière de se loger. Elle vise aussi à situer, à cet égard, le Québec par rapport aux autres provinces canadiennes ou à d'autres pays industrialisés. Dans un premier temps, la réalisation de cette étude a nécessité une recension des écrits publiés sur le sujet et, dans un deuxième temps, une analyse des données de recensement, faite surtout à partir de tableaux croisés spéciaux commandés par la Société d'habitation du Québec (SHQ) à Statistique Canada. Les renseignements fournis dans ces tableaux portent principalement sur l'échantillon de 20 % des répondants établi par Statistique Canada lors du recensement de l'année 2006 (Dutil et coll., 2008) et, aussi, à des fins de comparaisons, lors des recensements des années 1996 et 2001 (Forest, 1998;

---

1. Tout au long du présent document, nous utiliserons l'expression populaire « femmes soutiens de ménage » pour désigner les ménages dont le soutien financier principal est une femme.

Deschênes et coll., 2004). Sauf exception, les données concernent l'ensemble des ménages privés qui vivent en dehors des logements de bande. Signalons par ailleurs que cette étude constitue une mise à jour de celle que la SHQ a réalisée sur le même sujet à partir des données du recensement de 1996 (Viannay, 2000). Chaque fois que cela était possible, l'étude a été guidée par l'approche de l'analyse différenciée selon les sexes, telle qu'elle est proposée par le Secrétariat à la condition féminine (SCF, 2007). L'analyse statistique et graphique a été privilégiée, mais le lecteur trouvera en annexe les principales données utilisées pour la production des figures contenues dans le rapport.

Le document comprend six chapitres. Le premier, de portée plus générale, dresse un portrait rétrospectif et actuel de la situation des femmes au Québec. Il s'intéresse aux différents facteurs sociaux ayant permis leur constante progression vers l'égalité depuis les années 60. À la lumière du mouvement d'affirmation des femmes et de l'évolution de leurs droits, nous y traitons des multiples changements ayant trait à leur fécondité, à leur espérance de vie, à leur participation au marché du travail, à leur instruction et à leur présence sur le marché du logement. L'augmentation récente des ménages soutenus par des femmes est également abordée, de même que le genre auquel ceux-ci appartiennent. Le chapitre se termine par une comparaison de l'importance relative des femmes soutiens de ménage avec d'autres provinces canadiennes et d'autres États.

Le second chapitre aborde, quant à lui, différentes caractéristiques démographiques et sociales concernant ces femmes. Il permet de mesurer les différences entre les femmes et les hommes soutiens de ménage selon leur groupe d'âge. Les cas des ménages d'une seule personne et des familles monoparentales sont également analysés sous cet angle. Nous y faisons également une analyse des femmes immigrantes et soutiens de ménage en fonction de leur statut de résidence, de leur région de naissance et de leur appartenance à une minorité visible. La question de la taille des ménages soutenus par des femmes est aussi abordée dans ce chapitre, où l'on compare la taille moyenne au Québec par rapport au Canada et à certaines provinces. Enfin, ce deuxième chapitre aborde la question de la présence d'une incapacité (handicap physique ou autre) chez un membre du ménage parmi les ménages soutenus par une femme comparativement à ceux qui sont soutenus par des hommes. Un examen est fait selon le mode d'occupation du logement, selon le fait d'être un aîné ou non et selon le revenu.

Le troisième chapitre expose les conditions de logement des ménages soutenus par des femmes, à savoir les modes d'occupation (propriétaires ou locataires), les différentes caractéristiques économiques (coût du logement, revenu des ménages, taux d'effort, faible revenu), la qualité des logements occupés et les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement. Le taux de propriété des femmes soutiens de ménage y est mesuré selon le groupe d'âge et le genre de ménages auxquels celles-ci appartiennent. Les coûts de logement, les revenus et les taux d'effort à consacrer au

logement sont également abordés sous l'angle de l'âge, du genre et de la taille du ménage. La fin du chapitre porte sur le concept de besoins impérieux de logement et décrit les caractéristiques des ménages touchés de même que la façon dont les femmes soutiens de ménage sont affectées.

Dans le quatrième chapitre, on examine certaines caractéristiques relatives à la situation des femmes soutiens de ménage en matière de logement dans divers territoires : les provinces canadiennes, le Québec rural et le Québec urbain, les régions administratives (RA) et les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Québec. Le chapitre porte particulièrement sur le taux de propriété des femmes par rapport à celui des hommes, sur les ménages confrontés à des problèmes d'abordabilité du logement et sur ceux ayant des besoins impérieux de logement. Cette section du chapitre permet notamment d'estimer, pour le Québec et chacune de ses RMR, le nombre de ménages féminins et masculins qui sont dans une situation de besoins impérieux de logement.

Le cinquième chapitre parle du soutien de l'État en matière d'habitation dont bénéficient les ménages soutenus par une femme. Il aborde, dans un premier temps, la représentation des femmes soutiens de ménage dans le logement social et communautaire. Dans un deuxième temps, nous examinons leur représentation dans les programmes d'aide aux ménages occupant un logement du secteur privé. Dans un troisième temps, nous traitons des programmes d'amélioration de l'habitat, surtout du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement, destiné aux femmes ou aux enfants victimes de violence. Enfin, le chapitre se termine par une analyse de la représentation des femmes bénéficiaires des programmes de l'État par rapport à leurs besoins actuels non comblés.

Le sixième et dernier chapitre aborde toute la question des perspectives démographiques et du marché du logement pour les ménages soutenus par des femmes. En nous appuyant sur différentes études, nous nous penchons sur la perspective de croissance des ménages d'ici le milieu du 21<sup>e</sup> siècle et nous tentons d'isoler les tendances pour les femmes soutiens de ménage. En ce qui concerne les perspectives du marché du logement, ce chapitre analyse la hausse du taux de propriété des ménages, notamment dans le secteur de la copropriété. Dans le contexte du vieillissement de la population, il examine les pressions pouvant s'exercer sur un marché locatif en transformation. Pour terminer, des énoncés prospectifs sont formulés.

Enfin, la conclusion générale expose les principales constatations de l'étude et examine quelques pistes pouvant alimenter la réflexion sur différents enjeux et défis à relever concernant le logement des femmes soutiens de ménage.

## FAITS SAILLANTS

### **Remarquable progression de la situation des femmes et importants changements sociaux depuis les années 1960**

- Important mouvement d'affirmation des femmes avec l'apparition de la Fédération des femmes du Québec et de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale, et, concernant particulièrement le logement, création de nombreux comités de défense du droit au logement des femmes et des hommes.
- Progression constante des droits consolidés des femmes en matière de logement par la création de trois importants organismes d'État : la Société d'habitation du Québec (accessibilité à divers programmes d'habitation); la Commission des droits et libertés de la personne (interdiction de toute discrimination fondée sur le sexe, notamment dans le secteur du logement) et la Régie du logement (protection contre les évictions arbitraires, les hausses abusives de loyer, etc.).
- Une des plus importantes baisses de fécondité en Occident : diminution de l'indice synthétique de 3,86 enfants par femme en âge de procréer en 1960 à 1,37 (son plus bas) en 1987 et remontée à plus de 1,70 depuis quelques années.
- Hausse continue de l'espérance de vie des femmes à la naissance : celle-ci atteint aujourd'hui près de 84 ans et est une des plus élevées au monde.
- Impressionnante progression du taux d'emploi des femmes : celui-ci a presque atteint celui des hommes (0,95 femme pour 1 homme en emploi en 2009) et est un des plus élevés parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les provinces canadiennes.
- Importante augmentation du taux de diplomation postsecondaire des femmes, qui s'élève maintenant à deux femmes sur cinq et qui a dépassé celui des hommes au début des années 1990; les femmes québécoises sont aujourd'hui parmi les plus scolarisées au monde.
- Hausse constante de la proportion de ménages soutenus par des femmes : celle-ci se situe aujourd'hui à plus de deux ménages sur cinq, un sommet inégalé dans le RDC (reste du Canada).
- Importante augmentation du nombre de femmes soutiens de ménage de 1996 à 2006 (plus de 24 % versus 6 % chez les hommes) : celui-ci atteint maintenant plus de 1,3 million comparativement à près de 1,9 million chez les hommes.

### **Prédominance des ménages soutenus par des femmes chez les familles monoparentales et les personnes seules**

- Les femmes continuent à prédominer chez les personnes seules (la proportion s'est stabilisée à près de 55 % de 1996 à 2006) et chez les familles monoparentales (dont la part a diminué de 80 % à 76 %). Toutefois, chez les couples, leur proportion est passée de 19 % à 26 % au cours de cette période.
- Chez les moins de 30 ans et les 75 ans et plus, on dénombre plus de ménages soutenus par des femmes que par des hommes.
- Pour ce qui est des ménages « solos<sup>2</sup> », les femmes dominent en nombre dans tous les groupes d'âge de 50 ans et plus et les hommes, dans tous ceux de moins de 50 ans.
- La proportion de ménages soutenus par des femmes est plus faible chez les immigrants (35 % versus 42 % pour les ménages soutenus par une femme née au Canada), sauf pour ceux nés aux États-Unis (46 %) ou dans les Caraïbes (55 %).
- Dans la minorité noire, on compte proportionnellement plus de ménages soutenus par une femme (50 %) que dans les autres minorités visibles (32 %).
- La taille des ménages soutenus par des femmes est généralement plus petite que celle des ménages soutenus par des hommes (moyenne de 2,1 enfants par ménage versus 2,5 chez les hommes) et reste une des plus faibles parmi les provinces canadiennes.

### **Des femmes de plus en plus propriétaires qui doivent fournir un effort financier plus grand pour se loger à cause de revenus plus faibles que les hommes**

- De 1996 à 2006, il y a eu une hausse considérable de 215 000 propriétaires (augmentation de 50 %) chez les ménages soutenus par des femmes, soit le double de la hausse de 109 000 (augmentation de 9 %) enregistrée chez les hommes propriétaires.
- Le taux de propriété des femmes soutiens de ménage atteint maintenant le niveau symbolique de 50 % et continue de se rapprocher progressivement de celui des hommes, qui plafonne à 67 % depuis 1996.
- On observe le taux de propriété le plus élevé chez les couples avec des enfants (78 % chez les femmes soutiens de ménage et 82 % chez les hommes) et le taux le plus faible est enregistré chez les personnes seules, soit 33 % chez les femmes et 30 % chez les hommes.

---

2. Il s'agit d'un diminutif désignant les ménages composés d'une seule personne.

- Plus les femmes soutiens de ménage sont jeunes, plus leur taux de propriété se compare à celui des hommes; plus elles sont âgées, plus leur taux reste inférieur à celui des hommes et tend à s'en éloigner.
- Chez les propriétaires, le revenu annuel médian des ménages soutenus par un homme est supérieur de 20 % à celui des ménages soutenus par une femme (55 000 \$). Chez les locataires, le revenu médian des hommes soutiens de ménage est 29 % plus élevé que celui des femmes (26 000 \$).
- Dans l'ensemble des ménages soutenus par des femmes, 28 % sont à faible revenu, ce qui correspond à presque le double du taux de faible revenu observé chez les hommes soutiens de ménage (15 %).
- Plus de deux ménages sur cinq sont à faible revenu chez les femmes locataires comparativement à un sur trois chez les hommes.
- Qu'elles soient locataires ou propriétaires, qu'elles occupent de grands ou de petits logements, qu'elles vivent seules ou en famille, les femmes soutiens de ménage ont un taux d'effort médian qui dépasse presque toujours celui des hommes. L'écart s'élargit au fur et à mesure qu'elles avancent en âge.
- Parmi les ménages soutenus par des femmes, 375 000 doivent consentir un taux d'effort supérieur ou égal à 30 % de leur revenu pour se loger. Cela est aussi le cas de 337 000 ménages chez les hommes.
- Plus de 12 % des ménages soutenus par des femmes doivent consacrer 50 % et plus de leur revenu au logement, comparativement à 8 % des ménages qui ont un soutien masculin.
- Sur les quelque 325 000 ménages (sans égard au sexe du soutien) ayant des besoins impérieux de logement, près de 115 000 (35 %) sont constitués de femmes vivant seules et près de 49 000 (15 %), de femmes soutiens d'une famille monoparentale.

### **Des différences territoriales considérables**

- Les taux de propriété des femmes (50 %) et des hommes (67 %) québécois restent parmi les plus faibles au Canada, le RDC affichant des taux de 62 % chez les femmes et de 77 % chez les hommes.
- Contrairement au milieu rural (77 % versus 83 %), le taux de propriété des femmes en milieu urbain reste beaucoup plus faible que celui des hommes (45 % versus 62 %).
- Il n'y a que deux régions administratives où le taux de propriété des femmes est très inférieur à celui de l'ensemble du Québec (50 %), soit Montréal avec 32 %, la plus grosse RA du Québec, qui compte 832 000 ménages (plus de 1 ménage

québécois sur 4 demeure sur le territoire de l'île de Montréal), et le Nord-du-Québec avec 34 %, la plus petite RA du Québec, qui regroupe un peu plus de 10 000 ménages.

- C'est au Québec que les femmes locataires affichent la plus faible proportion de ménages devant consacrer 30 % et plus de leur revenu (taux d'effort) au logement (40 % par rapport à 49 % dans le RDC).
- Les femmes locataires en milieu urbain sont beaucoup plus exposées au problème d'abordabilité du logement (taux d'effort de 30 % et plus) que celles qui vivent dans un milieu rural (41 % versus 31 %), alors que le taux d'effort est comparable et de moindre envergure chez les femmes propriétaires (18 % versus 12 %).
- Plus de 1 femme propriétaire sur 4 a un problème d'abordabilité du logement dans la RA de Montréal, soit plus de 30 000 ménages.
- Avec une proportion de 10,6 % des ménages ayant des besoins impérieux de logement (325 000 en tout), le Québec s'en tire mieux que la plupart des provinces canadiennes (RDC : 13,4 %).
- Au Québec, on estime à 188 400 le nombre de ménages qui ont des besoins impérieux de logement et qui sont soutenus par des femmes. Cela représente 15 % des ménages féminins.

### **Soutien notable de l'État pour répondre aux problèmes de logement des femmes**

- Selon diverses études relativement récentes au Québec, les ménages soutenus par une femme sont majoritaires dans la clientèle des programmes d'aide au logement : 72 % des logements HLM publics (volet régulier), 67 % des logements dans les coopératives d'habitation, 64 % des logements dans les organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation, 72 % des logements privés bénéficiant d'un supplément au loyer, 74 % des logements du programme AccèsLogis Québec et 75 % des logements profitant du programme Allocation-logement.
- Ces ménages semblent assez bien servis par les programmes de l'État, si l'on considère leurs besoins actuels au Québec, alors que 53 % des ménages ayant un problème d'abordabilité du logement, 56 % des ménages à faible revenu et 58 % des ménages ayant des besoins impérieux de logement sont soutenus par des femmes.

### **Perspectives démographiques et du marché du logement pour les femmes**

- On prévoit une hausse soutenue du nombre de ménages d'ici le milieu du siècle (3,20 millions en 2006; 4,04 millions en 2031 et 4,24 millions en 2056). Celle-ci est causée presque exclusivement par l'augmentation fulgurante du nombre d'aînés.
- Tous les indicateurs vont dans le sens d'un accroissement important de la proportion de ménages soutenus par des femmes. Celui-ci pourrait atteindre 50 % des ménages au cours des prochaines décennies.
- Une hausse du taux de propriété (femmes et hommes) de l'ensemble des ménages est à prévoir (60,2 % en 2006; 62,9 % en 2016 et 64,2 % en 2031). Elle serait essentiellement due à un attrait plus grand pour la copropriété.

## **1. PORTRAIT RÉTROSPECTIF ET ACTUEL DES FEMMES**

Ce premier chapitre permettra de dresser un portrait rétrospectif et actuel de la situation des femmes au Québec. Nous verrons d'abord les différents facteurs et changements sociaux ayant permis une constante progression des femmes vers l'accès à l'égalité depuis une cinquantaine d'années. Nous nous intéresserons ensuite à la situation actuelle des ménages dont le principal soutien est une femme comparativement à celle des ménages soutenus par des hommes. Nous examinerons aussi l'évolution récente du genre de ménages selon le sexe du principal soutien. Enfin, nous étendrons cette analyse en comparant la situation du Québec avec celle du reste du Canada et de certains pays industrialisés, notamment les États-Unis, la France et le Royaume-Uni.

### **1.1. Changements sociaux depuis les années 60**

Nous mettrons en relief l'évolution des droits des femmes depuis les années 60 (CSF, 2008) ainsi que les différents changements sociaux qui ont influencé la présence de plus en plus affirmée des femmes dans l'habitat (CSF, 2004). Nous verrons par la suite que cette situation n'est pas étrangère à l'accès de plus en plus aisé des femmes au marché de l'emploi et à l'éducation de même qu'à une plus grande maîtrise de facteurs liés à la maternité et à leur santé, notamment par une meilleure planification des naissances (Desaulniers et Labelle [CSF], 2010).

#### **1.1.1. Mouvement d'affirmation et progression des droits des femmes**

Il est bon ici de rappeler qu'avant les années 60, les droits des femmes ont progressé très lentement au Québec. Par exemple, le droit de vote n'a été accordé aux femmes qu'en 1940 (par rapport à 1918 au Canada). Le Québec a été une des dernières législatures à le faire en Occident. De même, ce n'est qu'en 1964 qu'on a mis fin à l'incapacité juridique des femmes mariées (loi pilotée par Marie-Claire Kirkland, première députée élue et première femme nommée ministre à la législation québécoise en 1961) (CSF, 2004). Pas étonnant qu'à la faveur des réformes de la Révolution tranquille des années 60, un important rattrapage des droits des femmes se soit effectué vers l'accès à l'égalité avec les hommes.

Au chapitre du logement, ces droits ont été confirmés à l'occasion de la création de trois organismes qui se sont avérés très importants pour les femmes : la Société d'habitation du Québec (1967), qui permettait aux femmes soutiens de ménage d'accéder à l'ensemble des programmes d'habitation qu'elle avait mis sur pied au fil des ans; la Commission des droits et libertés de la personne (1975), qui empêchait toute forme de discrimination et de harcèlement fondés sur le sexe, notamment dans le domaine du logement, et la Régie du logement (1980), qui venait régulariser les relations entre les propriétaires et les locataires afin de mieux contrôler les situations abusives (éviction,

hausse de loyer, etc.), notamment pour les femmes, qui faisaient parfois l'objet de discrimination.

Pour voir le chemin parcouru depuis la Révolution tranquille, voici les principaux droits qui ont conféré aux femmes québécoises un plus grand accès à l'égalité et qui ont contribué à leur plus grande autonomie financière, particulièrement en matière de logement :

- 1967 : la Loi créant la Société d'habitation du Québec, qui permet aux femmes et aux hommes d'accéder à l'ensemble des programmes d'habitation, notamment aux programmes relatifs au logement social public et communautaire;
- 1968 : la Loi sur le divorce et l'institution du mariage civil, qui confère de nouveaux droits aux femmes (DAGENAIS, Hélène [2006]. *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec*);
- 1970 : le remplacement du régime légal de la communauté de biens par celui de la société d'acquêts, qui offre plus d'avantages économiques aux femmes, notamment en ce qui a trait au logement acquis pendant le mariage;
- 1973 : la création du Conseil du statut de la femme (organisme conseiller) par le gouvernement du Québec et du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme;
- 1975 : l'adoption de la Charte des droits et libertés de la personne, qui interdit officiellement toute discrimination fondée sur le sexe, notamment au moment de la location d'un logement;
- 1978 : l'institution du Secrétariat à la condition féminine, qui est chargé d'élaborer une politique sur la condition féminine et d'en assurer le suivi;
- 1980 : la Loi créant la Régie du logement du Québec, qui assure un meilleur équilibre des droits et obligations des propriétaires et locataires, et qui permet par conséquent, une meilleure protection de l'univers résidentiel des femmes;
- 1980 : la mise en place d'un système de perception des pensions alimentaires devant faciliter le paiement des dépenses, dont celles liées à l'occupation d'un logement;
- 1982 : l'ajout, à la Charte des droits et libertés de la personne, du motif de discrimination portant sur la grossesse et, en même temps, l'interdiction de harcèlement lié à tout motif de discrimination, notamment lors de l'occupation d'un logement;
- 1986 : la réforme de la Loi sur le divorce, qui fait en sorte que l'échec du mariage devient la seule cause de divorce, ce qui élimine la notion de faute; la loi introduit

également de nouvelles règles en matière de soutien alimentaire et de garde d'enfants facilitant ainsi l'accessibilité financière au logement pour les femmes;

- 1989 : l'adoption de la Loi favorisant l'égalité économique des époux qui prévoit, à la dissolution du mariage, un partage égal entre les époux des biens qui composent le patrimoine familial, indépendamment du titre de propriété;
- 1995 : l'adoption de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, qui institue un régime de perception universel et automatique;
- 1996 : l'adoption de la Loi sur l'équité salariale, qui oblige les entreprises de dix employés et plus à corriger les iniquités de rémunération que subissent les femmes en raison de leur sexe;
- 1997 : la réforme de la politique familiale du Québec, dont l'instauration de la maternelle à plein temps et d'une contribution réduite à 5 \$ par jour pour les frais de garde des enfants de 4 ans et moins;
- 2006 : l'entrée en vigueur du Régime québécois d'assurance parentale, qui prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles, salariés et autonomes, qui prennent un congé de maternité, de paternité, parental ou d'adoption;
- 2006 : un amendement au Code civil du Québec pour permettre la résiliation du bail résidentiel pour des raisons de violence conjugale ou d'agression sexuelle.

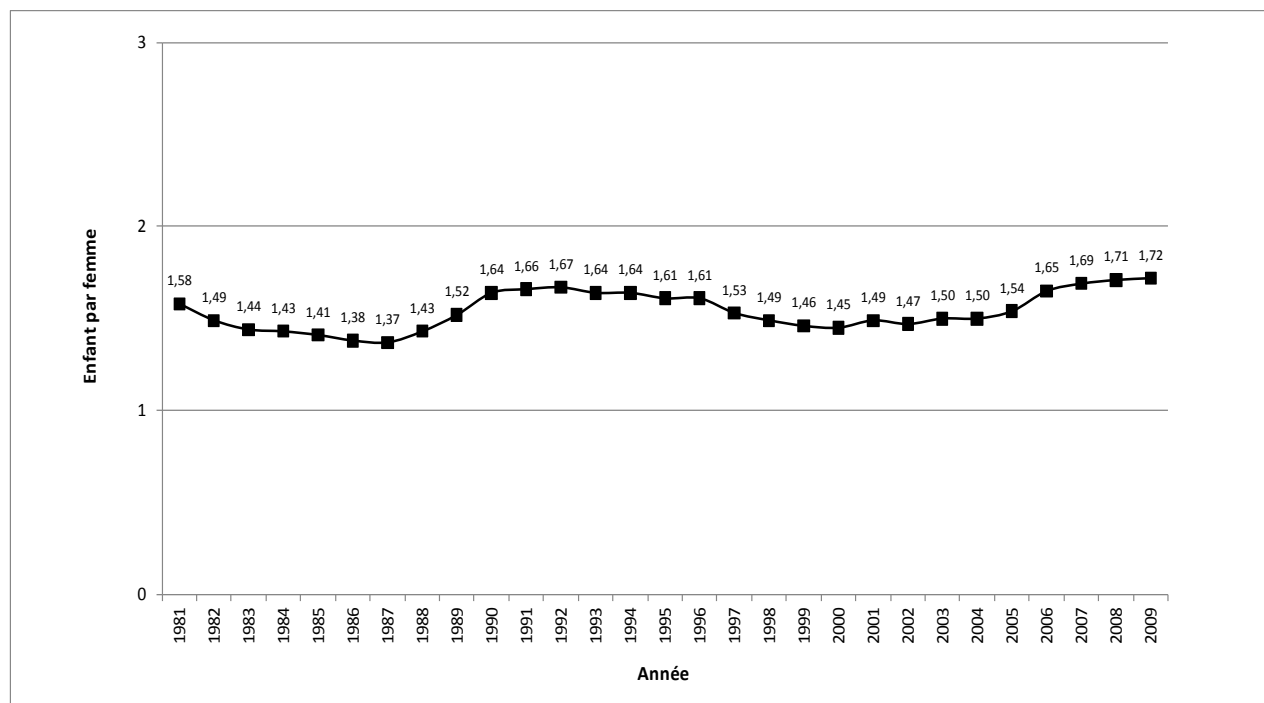
La confirmation de ces droits accordés aux femmes a été appuyée et documentée au fil du temps par les nombreux avis du Conseil du statut de la femme et par les multiples revendications de groupes de pression, principalement la Fédération des femmes du Québec (Marche du pain et des roses en 1995 et Marche mondiale des femmes en 2000), l'Association féminine d'éducation et d'action sociale créée en 1966 et le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) mis sur pied en 1979 (*Femmes et logement au Québec*, 2004, et *Femmes, logement et pauvreté*, 2010). L'ensemble de ce mouvement d'affirmation des femmes a amené l'État québécois à se préoccuper davantage du sort de celles-ci dans ses politiques et programmes gouvernementaux.

Rappelons à cet effet que dès 1978, le gouvernement a adopté la première politique de la condition féminine intitulée *Pour les Québécoises : égalité et indépendance* (CSF, 1978). Tous les aspects de la vie des femmes allant de la famille au marché du travail, en passant par la santé et le logement sont couverts par cette politique. Pour en assurer la mise en œuvre et la coordination, une première ministre d'État à la condition féminine a été nommée en 1979. Le Secrétariat à la condition féminine a également été mis sur pied. Dans chacun des ministères et organismes, un réseau de répondants et répondantes a été créé afin d'assurer la mise en œuvre du plan d'action qui sous-tend cette politique de la condition féminine. Ce plan, actualisé périodiquement depuis, comporte plusieurs volets, dont celui de l'habitation.

### 1.1.2. Fécondité et espérance de vie des femmes au Québec

Parmi les facteurs de changements sociaux ayant le plus influencé les femmes dans leur quête d'autonomie au Québec, il y a d'abord les facteurs liés à une plus grande maîtrise de leur maternité. Rappelons que, dans la foulée de la guerre 1939-1945, il y a eu ce fameux *baby-boom*, où les femmes avaient quatre ou cinq enfants en moyenne. Ce n'est que dans les années 60 et au début des années 70, avec l'arrivée de moyens de contraception plus sûrs et de cliniques de régulation des naissances, que les femmes ont pu acquérir plus de pouvoir sur les naissances d'enfants. Au Québec, le changement a été considérable. Au cours de cette période, l'indice synthétique de fécondité<sup>3</sup> a diminué de plus de moitié, passant de 3,86 en 1960 à 1,77 en 1972 (ISQ, indice synthétique de fécondité 1951-2009, avril 2010). Depuis, la fécondité a atteint un plancher en 1987 avec un indice de 1,37, un des plus faibles enregistrés dans les principaux pays occidentaux. Elle est ensuite remontée 1,72 en 2009, son niveau du début des années 70, selon les projections de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ, 2009).

**Graphique 1** Indice synthétique de fécondité, au Québec, de 1981 à 2009\*



**Sources :** © 2010. Institut national de santé publique du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, estimations (janvier 2010) et projections (avril 2010) démographiques, dernière mise à jour le 27 septembre 2010.

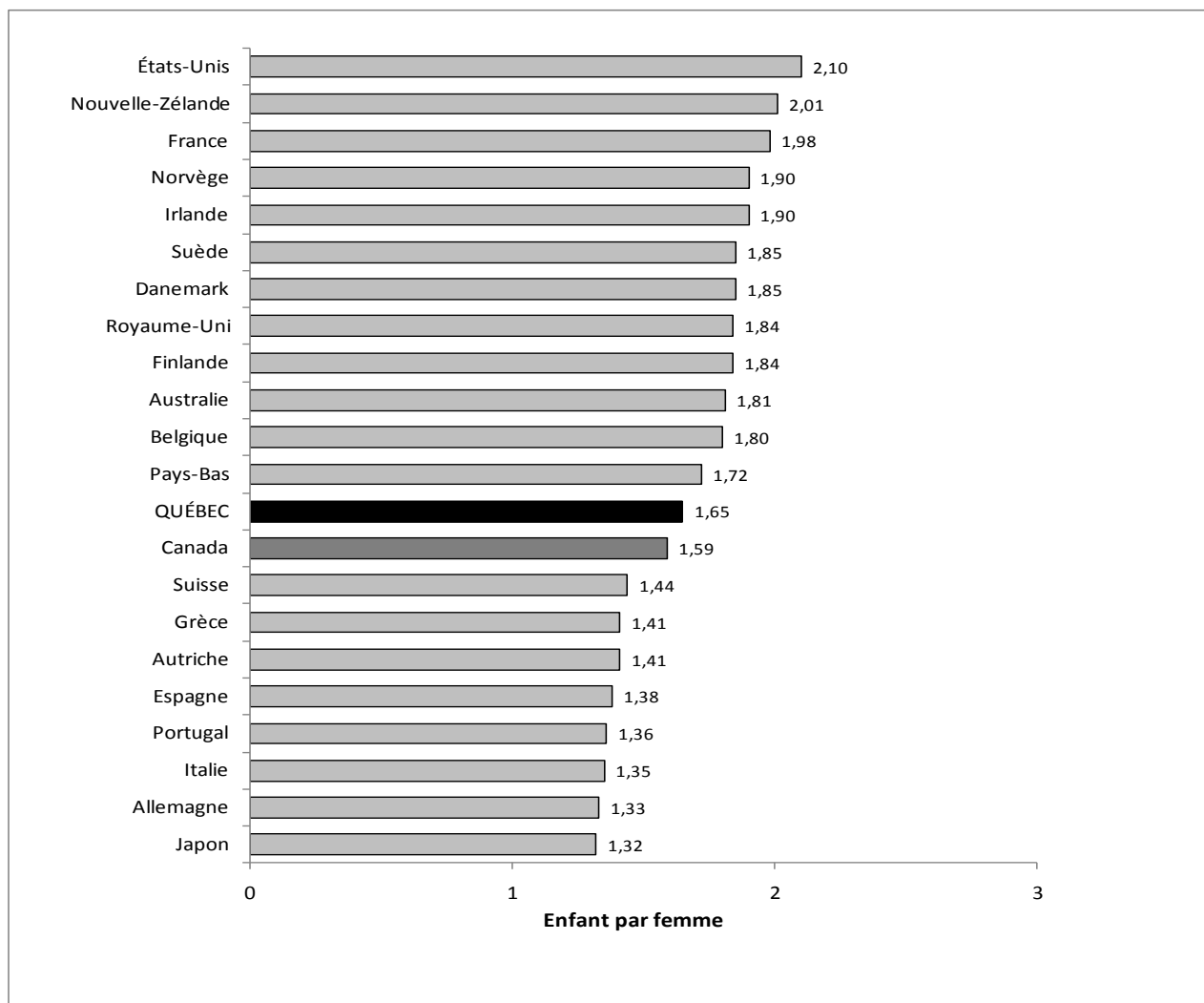
\* Données provisoires pour 2007, 2008 et 2009.

3. L'indice synthétique de fécondité correspond au nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où ces femmes seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité par âge observés au cours d'une année donnée.

Rappelons que c'est avec un indice supérieur à 2,1 qu'une société peut assurer le renouvellement de sa population. En 2006, seuls les États-Unis atteignaient ce seuil. Toutefois, lorsqu'on compare la situation du Québec aux principaux pays industrialisés, on constate que celui-ci se situe au milieu du peloton et qu'il dépasse même la moyenne canadienne. Il devance notamment les provinces de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, comme le montrent les graphiques qui suivent.

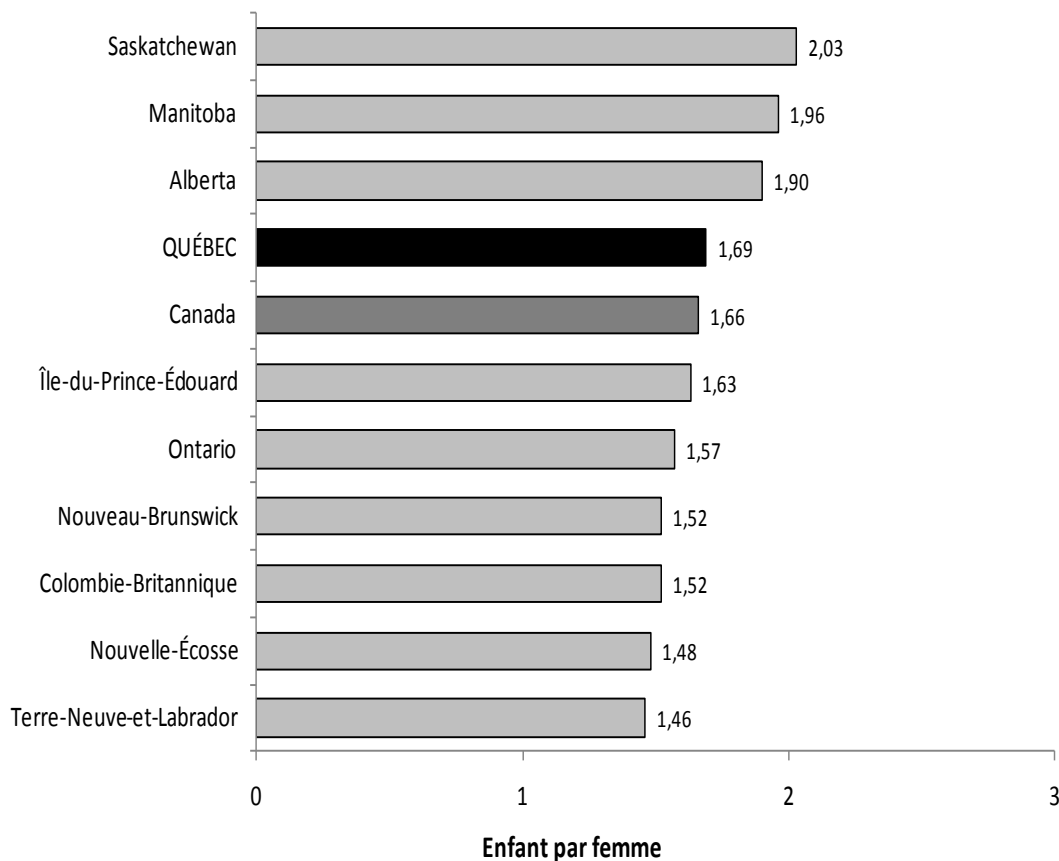
Cependant, même s'il y a eu une hausse importante au cours des dernières années et que l'indice de fécondité atteint des sommets inégalés depuis plus de 30 ans (1,72 enfant par femme en 2009), cela est loin de suffire pour assurer le renouvellement de la population québécoise. Cette dernière devra miser également sur ses politiques d'immigration pour se maintenir et croître.

**Graphique 2 Indice synthétique de fécondité, au Québec et dans des pays sélectionnés, en 2006**



**Sources :** © 2009. Institut national de santé publique du Québec, Éco-Santé OCDE 2008, juin 2008 et Statistique Canada, Statistique de l'état civil – Base de données sur les naissances.

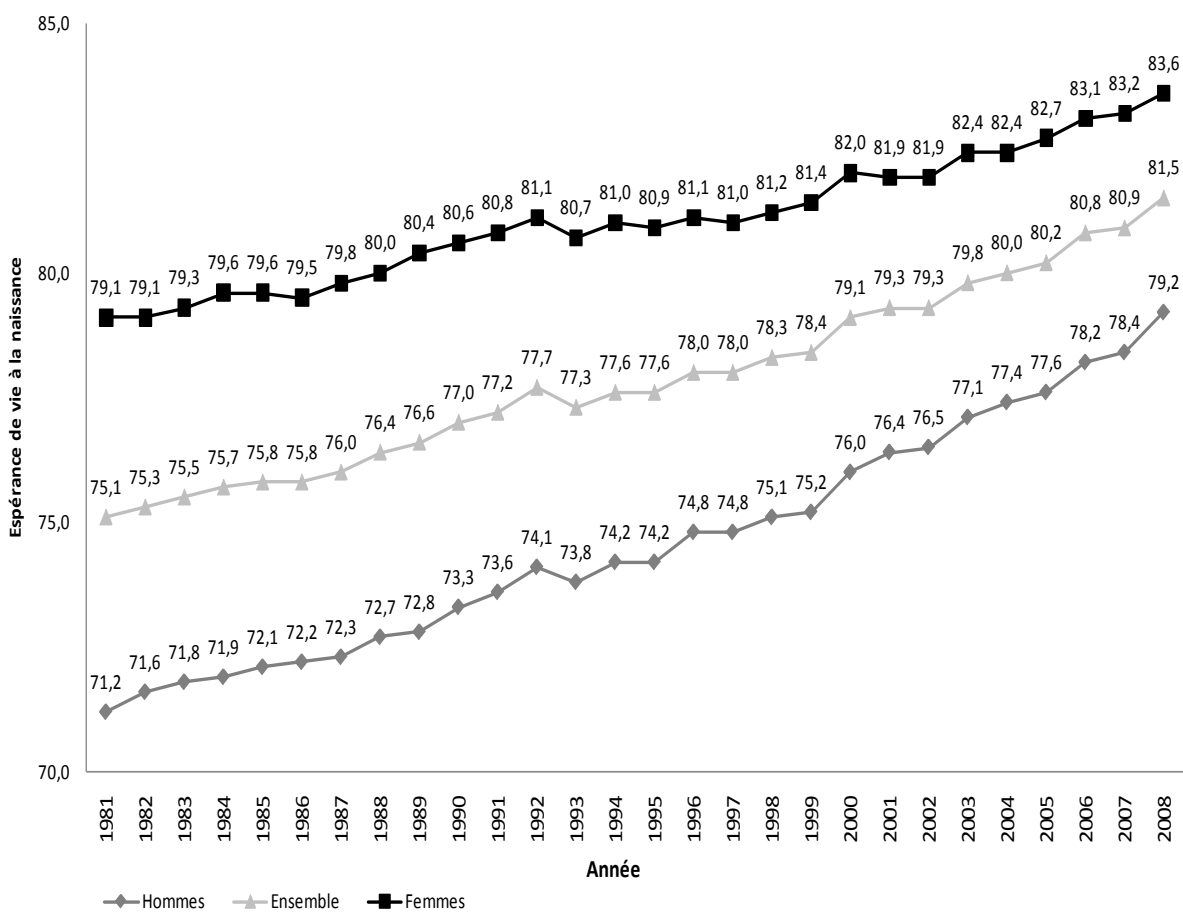
**Graphique 3 Indice synthétique de fécondité, au Québec, dans les provinces canadiennes et au Canada, en 2007**



**Sources :** © 2010. Institut national de santé publique du Québec et Statistique Canada, Statistique de l'état civil – Base de données sur les naissances.

Au-delà de la baisse de fécondité, d'autres changements sociaux majeurs sont apparus, dont l'amélioration de l'état de santé des femmes. L'entrée en vigueur d'un système public et universel d'assurance maladie en 1970 et l'amélioration des conditions alimentaires ne sont pas étrangères à la nette amélioration de l'état de santé général de la population, notamment des femmes, dont l'espérance de vie à la naissance n'a pas cessé de s'améliorer depuis 1981. Celle-ci est passée de 79,1 ans à 83,6 ans en 2008, soit une hausse de plus de 4,5 ans. Les hommes, quant à eux, ont vu leur espérance de vie à la naissance passer de 71,2 à 79,2 ans pour la même période – une progression de plus de 8 ans. L'écart avec les femmes diminue donc à 4,4 ans. Si la tendance observée dans le graphique se maintient, on peut penser que l'espérance de vie des hommes se rapprochera beaucoup de celle des femmes d'ici le milieu du siècle (ISQ, 2009, *Perspectives démographiques du Québec et des régions*).

**Graphique 4** Espérance de vie à la naissance selon le sexe, au Québec, de 1981 à 2008\*

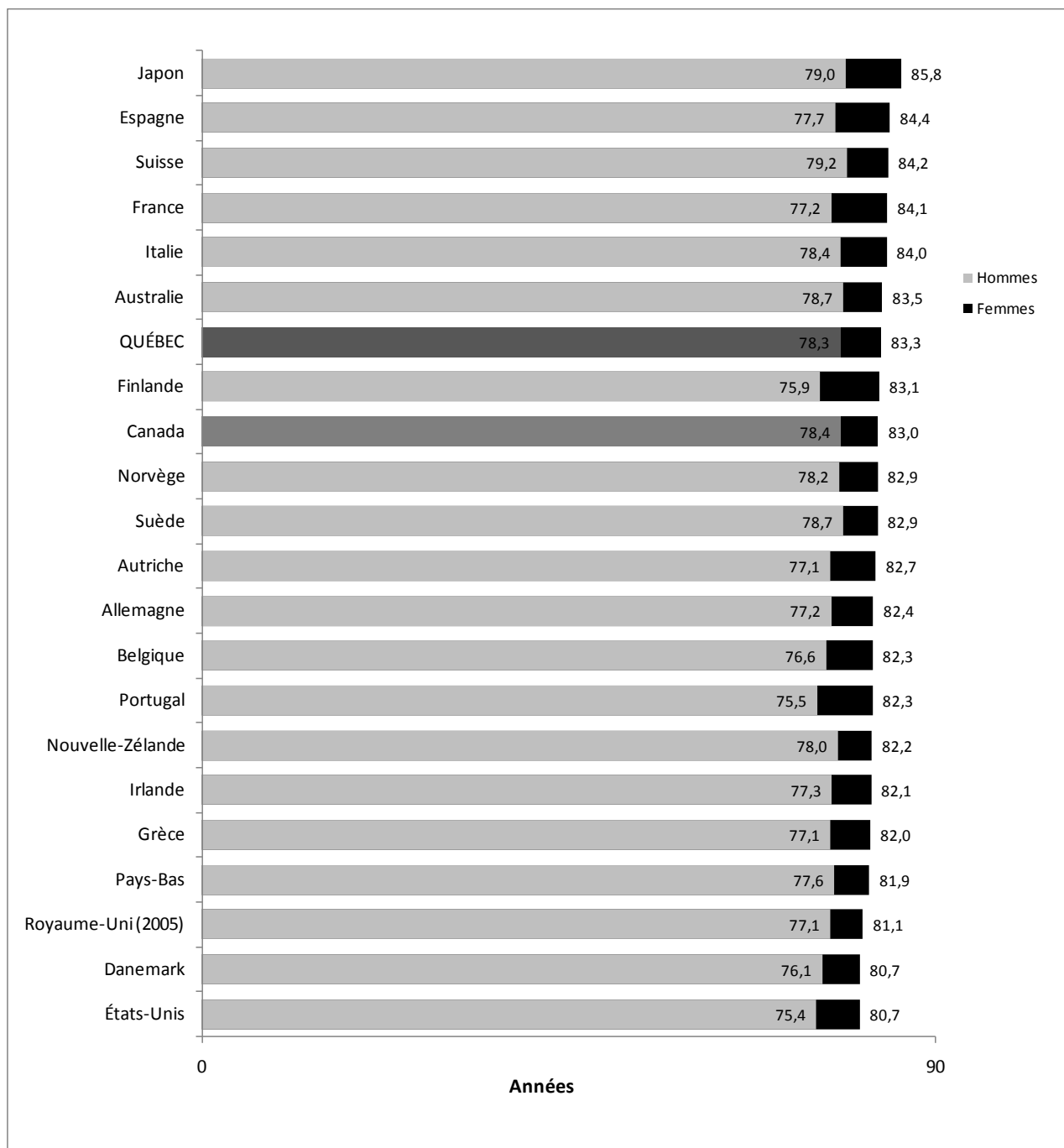


**Sources :** © 2010. Institut national de santé publique du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, estimations (janvier 2010) et projections (avril 2010) démographiques, mise à jour du 27 septembre 2010.

\* Données provisoires pour 2007-2008.

Par ailleurs, lorsqu'il est comparé aux principaux pays industrialisés, le Québec fait très bonne figure. Il se classe dans le peloton de tête autant pour les femmes que pour les hommes. Il devance notamment le Royaume-Uni, les États-Unis et la plupart des pays scandinaves. L'espérance de vie à la naissance des femmes québécoises atteint un niveau enviable par rapport à celle des femmes dans l'ensemble du Canada. Non seulement dépasse-t-elle la moyenne canadienne, mais elle se situe au deuxième rang parmi les provinces, n'étant devancée que par la Colombie-Britannique. En ce qui concerne l'espérance de vie des hommes, le Québec se situe au troisième rang, derrière l'Ontario et la Colombie-Britannique.

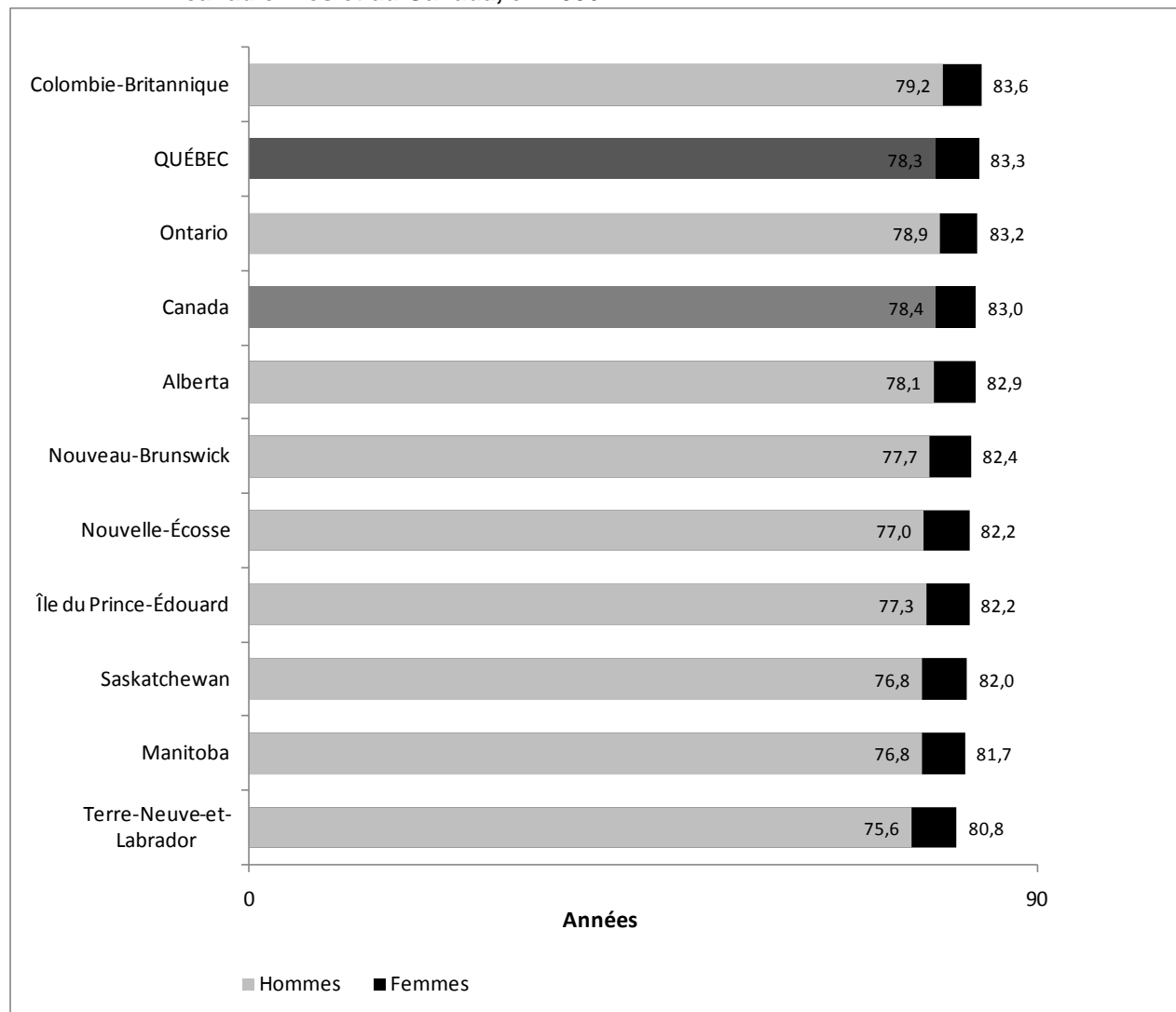
**Graphique 5** Espérance de vie à la naissance selon le sexe, au Québec et dans des pays sélectionnés, en 2006



Source : © 2009. Institut national de santé publique du Québec (présentation de l'auteur).

Note : la partie en noir de cette présentation graphique permet de voir la différence entre l'espérance de vie à la naissance des hommes et des femmes.

**Graphique 6** Espérance de vie à la naissance selon le sexe, au Québec, dans les provinces canadiennes et au Canada, en 2006



Source : © 2009. Institut national de santé publique du Québec (présentation de l'auteur).

### 1.1.3. Accès des femmes au marché du travail et à l'éducation

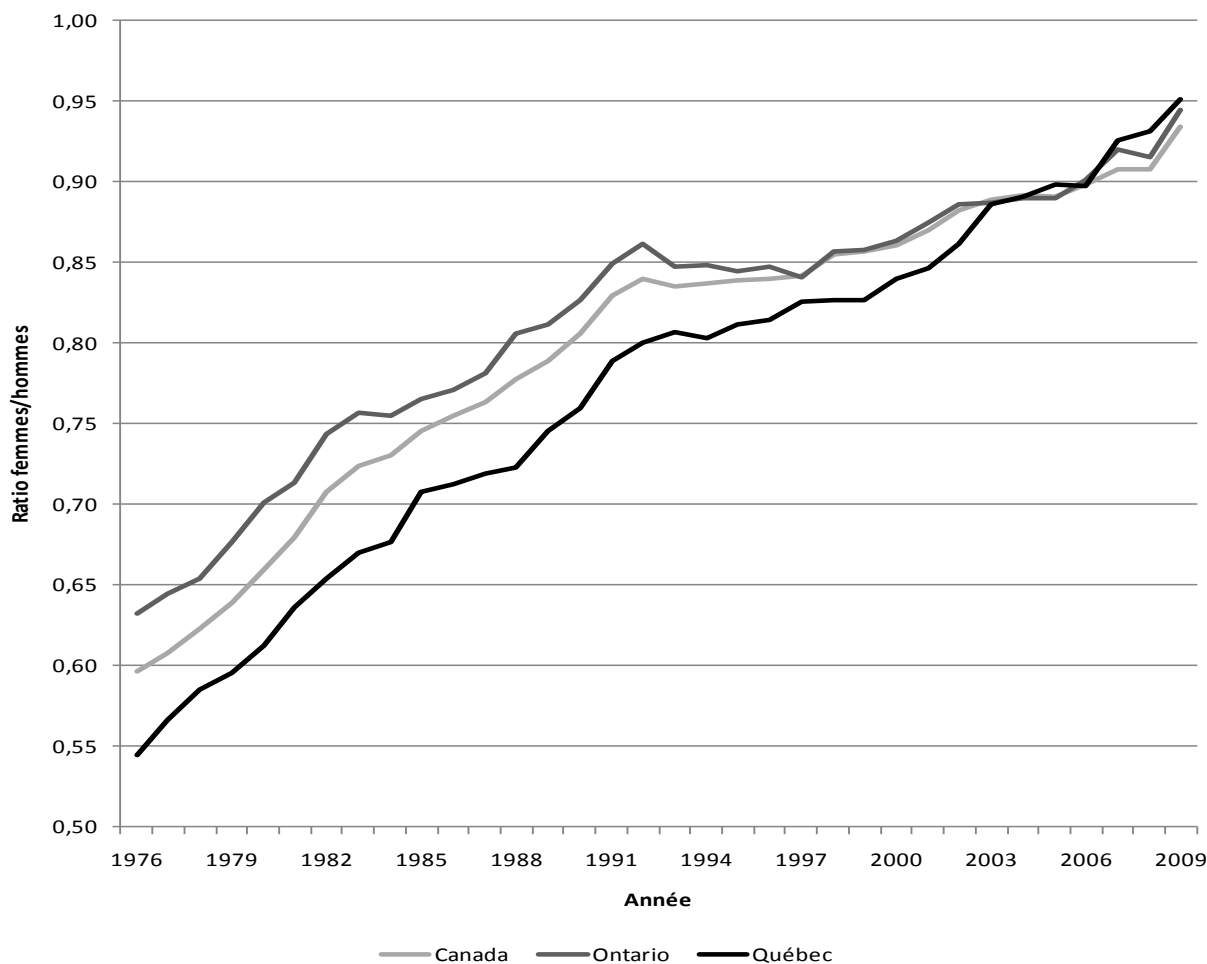
Rien ne peut davantage caractériser l'importante progression des femmes vers l'accès à l'égalité que leur scolarisation et leur arrivée massive sur le marché du travail. Lorsqu'on regarde le taux d'emploi<sup>4</sup> des femmes par rapport à celui des hommes depuis une trentaine d'années, force est de constater que celles-ci sont maintenant presque aussi présentes que les hommes sur le marché du travail. Le graphique qui suit permet de constater que le ratio du taux d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes<sup>5</sup> est passé, au Québec, de 0,54 en 1976 à 0,95 en 2009. Même si le taux d'emploi des

4. Le taux d'emploi est la proportion de personnes qui ont un emploi parmi celles qui sont en âge de travailler (de 15 à 64 ans). Il reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre.

5. Un ratio de 1,00 indique qu'il y a autant de femmes que d'hommes en emploi sur le marché du travail, alors qu'un ratio de 0,50 signifie qu'il y a 2 fois plus d'hommes que de femmes dans cette situation.

femmes tend à plafonner depuis 2007, on peut penser que, d'ici quelques années, il pourrait atteindre celui des hommes et peut-être même le dépasser, compte tenu des récentes mesures de conciliation travail-famille ne pouvant que favoriser l'accessibilité des femmes au marché de l'emploi. Cette progression est d'autant plus considérable que la moyenne du Québec dépasse maintenant celle du Canada et même légèrement celle de l'Ontario, affichant un important rattrapage par rapport à cette province, dont le ratio se situait bien au-dessus de celui du Québec en 1976 (0,63).

**Graphique 7 Taux d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes, dans le groupe d'âge 15-64 ans, au Québec, en Ontario et au Canada, de 1976 à 2009**



**Sources :** Banque de données de l'OCDE sur l'emploi et Institut de la statistique du Québec (calculs et présentation de l'auteur).

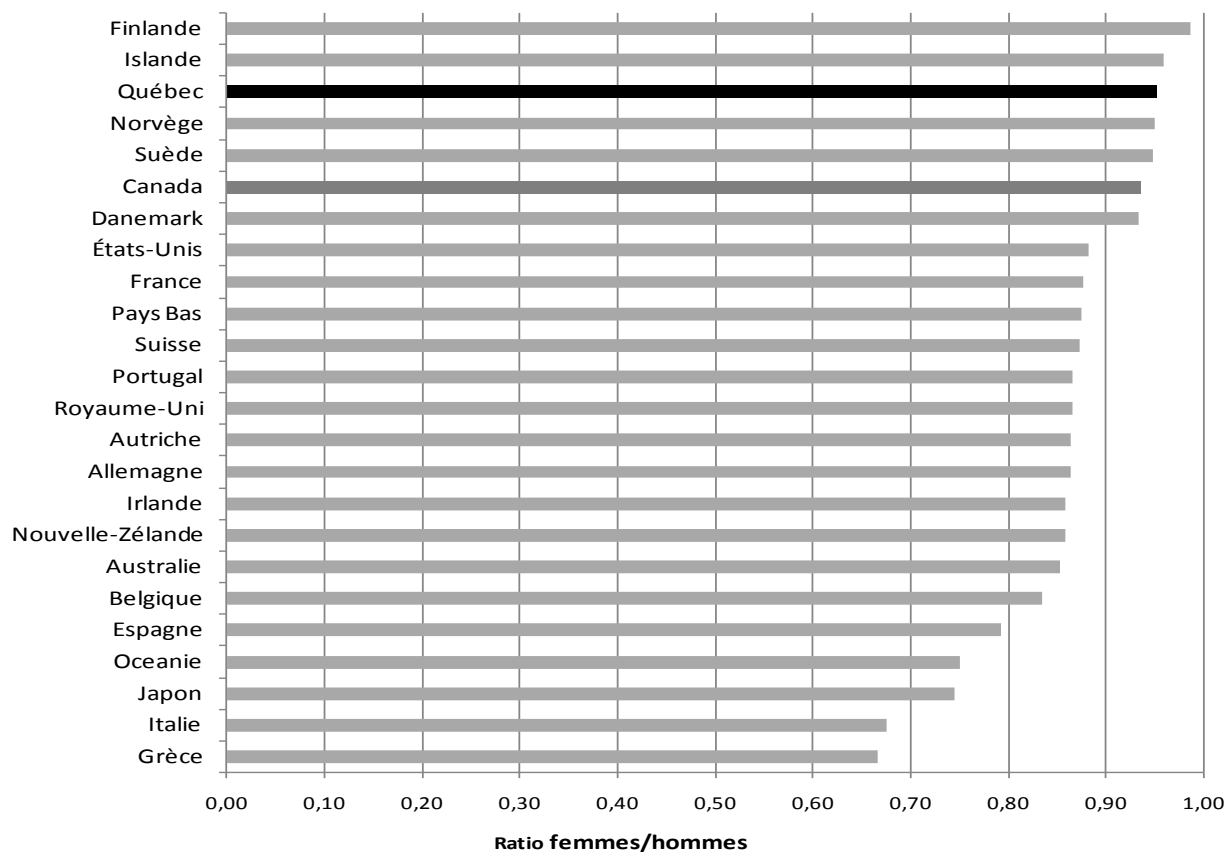
Bien sûr, le rattrapage des femmes par rapport aux hommes en matière d'accès à l'emploi au Québec ne dit pas tout. On sait, par exemple, que ce sont majoritairement des femmes qui occupent les emplois à temps partiel<sup>6</sup>. De même, plusieurs analyses ont démontré que globalement, à travail égal et compétences égales, malgré certains

6. Selon les données d'Emploi-Québec, 26,3 % des emplois occupés par des femmes en 2010 étaient à temps partiel comparativement à 13,1 % chez les hommes (Information sur le marché du travail au Québec, 2011).

progrès réalisés depuis quelques années, la rémunération des femmes continue à être inférieure à celle des hommes (GOTTELY-FAYET et GAUTHIER, ISQ, 2009, *Vers l'égalité entre les hommes et les femmes? Comparaison Europe – Amérique du Nord*). Nous serons à même de constater l'incidence de cette réalité lorsque nous aborderons, plus loin dans le document, toute la question de l'accessibilité financière au logement pour les ménages soutenus par des femmes.

Il demeure néanmoins que l'accessibilité des femmes au marché de l'emploi constitue un catalyseur important vers l'accès à l'égalité et à des conditions de travail comparables à celles des hommes, incluant la rémunération à plus ou moins long terme. Aujourd'hui, les femmes sont essentielles à la bonne marche économique du Québec contemporain. D'ailleurs, comme en témoigne le graphique qui suit, la position du Québec sur la scène internationale est enviable, puisque son ratio d'emploi femmes/hommes en 2009 se situait au troisième rang derrière la Finlande et l'Islande, et qu'il devance la plupart des pays scandinaves, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni.

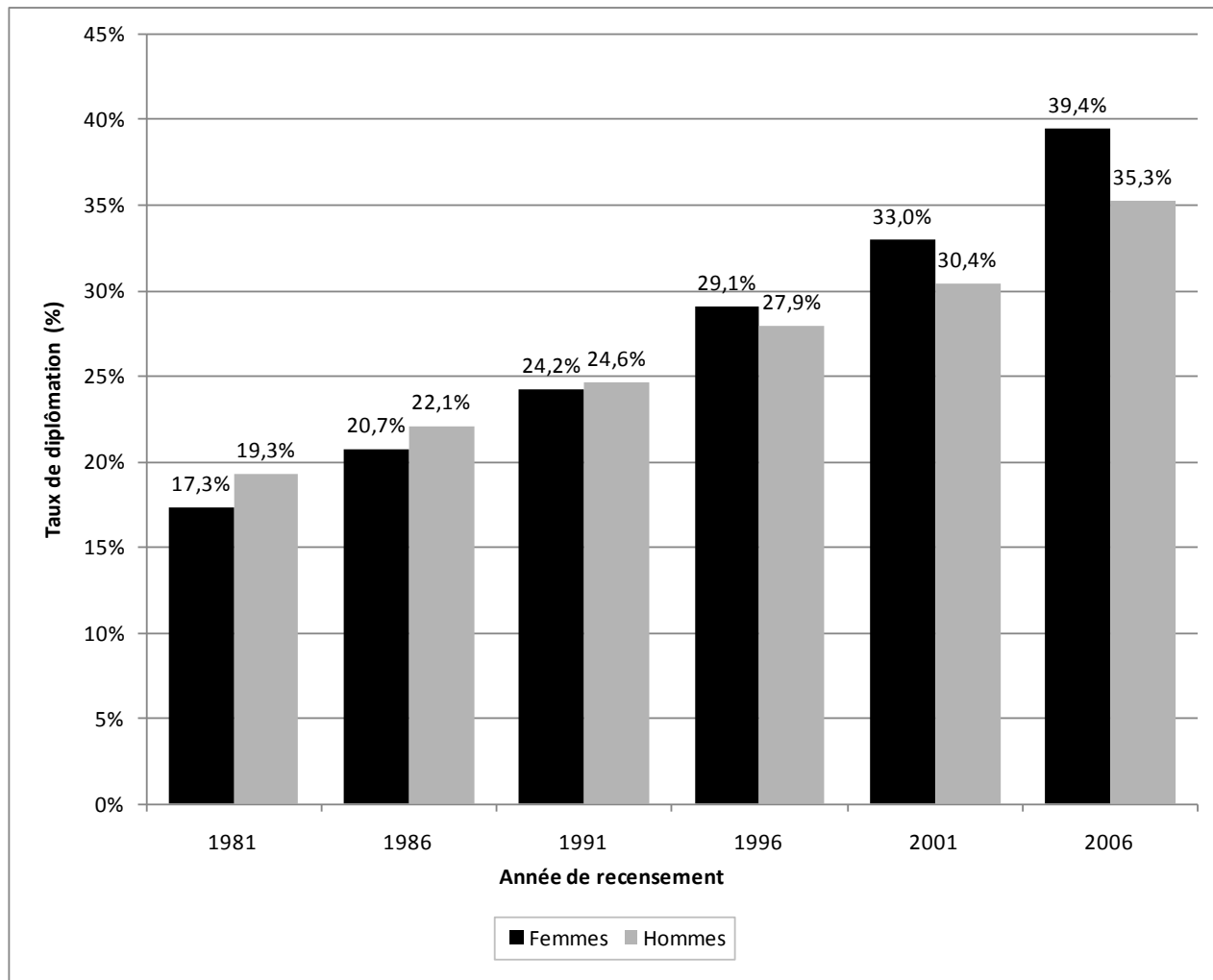
**Graphique 8 Taux d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes, dans le groupe d'âge 15-64 ans, au Québec et dans des pays sélectionnés de l'OCDE, en 2009**



Sources : Banque de données de l'OCDE sur l'emploi et Institut de la statistique du Québec (calculs et présentation de l'auteur).

Comme on peut le constater, les femmes québécoises sont de plus en plus présentes et dynamiques sur le marché de l'emploi. Cette situation résulte surtout du fait qu'elles sont de plus en plus scolarisées et qu'elles se sont progressivement taillé une place dans des domaines techniques, professionnels ou même traditionnellement réservés aux hommes. Leur persévérance et leur réussite scolaire supplantent celles des garçons dans plusieurs domaines et secteurs économiques, de sorte que les employeurs sont plus portés à les embaucher pour occuper des postes qualifiés.

**Graphique 9 Taux de diplomation postsecondaire\* des hommes et des femmes de 15 ans et plus, au Québec, selon les recensements de 1981 à 2006**



**Sources :** Statistique Canada et compilation par l'Institut de la statistique du Québec (calculs et présentation graphique de l'auteur).

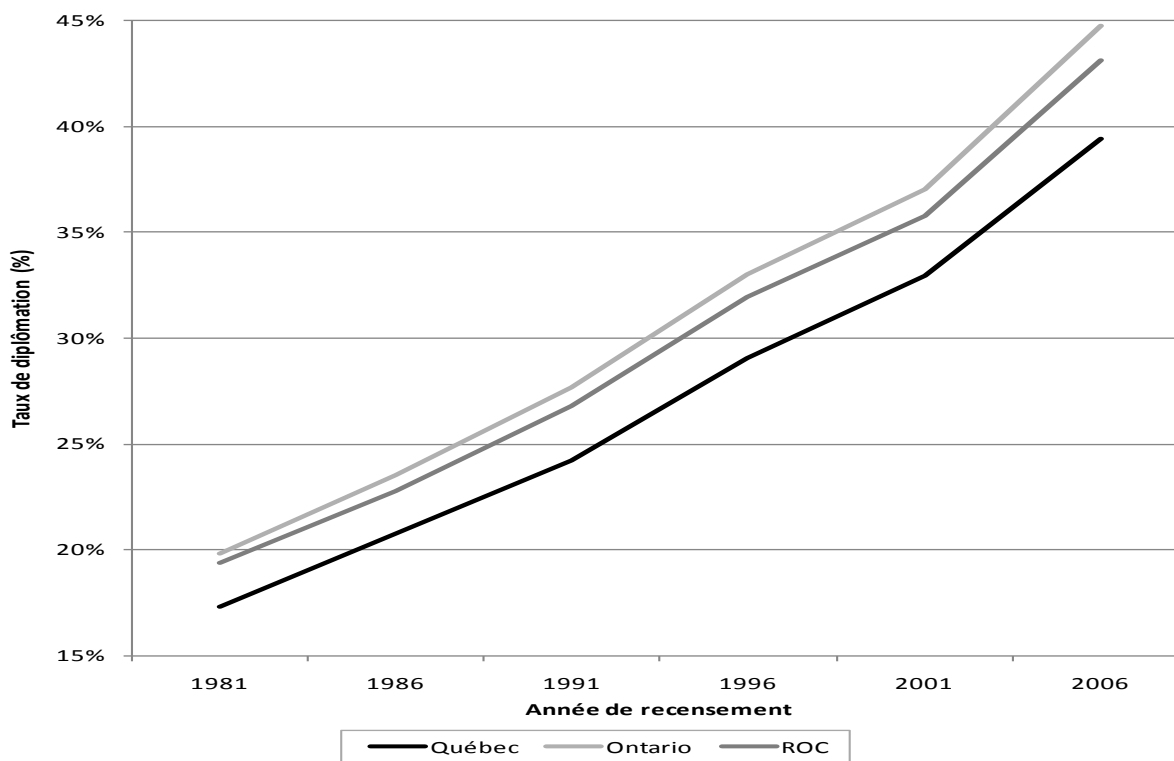
\* Certificat ou diplôme collégial, plus certificat, diplôme ou grade universitaire.

Ainsi, lorsqu'on examine l'évolution du taux de diplomation postsecondaire des femmes et des hommes au Québec depuis 1981, on constate que celui des femmes a commencé à dépasser celui des hommes dans les années 90. En 2006, le taux pour les femmes atteignait 39,4 % – 2 femmes sur 5 – comparativement à 35,3 % pour les hommes. En éducation, les femmes ont fait un rattrapage exceptionnel depuis plus de

trente ans et leurs succès scolaires ne sont pas étrangers à l'amélioration de leur situation dans plusieurs domaines d'emploi. Certes, il y a eu une hausse importante de la diplomation postsecondaire autant chez les femmes que chez les hommes, mais force est de reconnaître que celle-ci a été beaucoup plus marquée chez les Québécoises. De 1981 à 2006, le taux de diplomation des femmes du Québec a augmenté de 128 % comparativement à 83 % pour les hommes.

Même si ces progrès apparaissent remarquables au Québec, ceux du reste du Canada le sont encore plus. Lorsqu'on compare le Québec au reste du Canada (RDC<sup>7</sup>), on constate que l'écart ne cesse de s'agrandir à l'avantage du RDC depuis 1981, notamment avec l'Ontario, dont le taux de diplomation postsecondaire des femmes est passé de 19,8 % (un écart de + 2,5 points par rapport au Québec) à 44,8 % (un écart de + 5,4 points) en 2006. Donc, oui, la diplomation postsecondaire des femmes s'est largement améliorée au Québec au cours de la période 1981-2006, et ce, beaucoup plus que celle des hommes. Toutefois, au Canada, la situation relative des Québécoises diplômées s'est détériorée et semble afficher un retard de plus en plus important.

**Graphique 10 Taux de diplomation postsecondaire\* des femmes âgées de 15 ans et plus au Québec, en Ontario et dans le RDC, selon les recensements de 1981 à 2006**

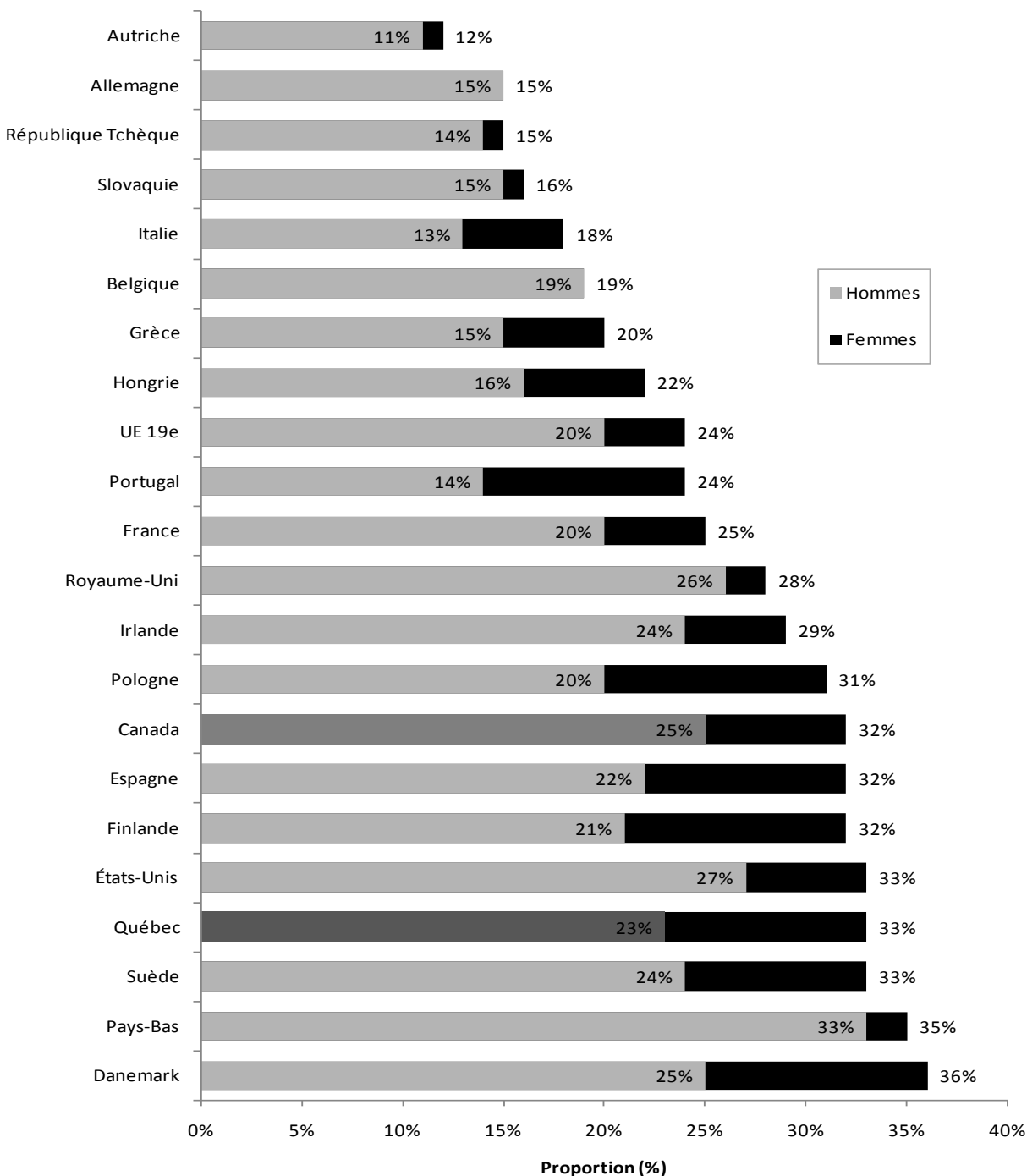


**Sources :** Statistique Canada et compilation par l'Institut de la statistique du Québec (calculs et présentation graphique de l'auteur).

\* Certificat ou diplôme collégial, plus certificat, diplôme ou grade universitaire.

7. L'acronyme RDC (*reste du Canada*) est utilisé au Québec pour désigner le Canada en dehors du Québec. Il fait ainsi référence au Canada majoritairement anglais par opposition au Québec majoritairement français.

**Graphique 11 Population âgée de 25 à 34 ans ayant atteint au moins un niveau d'éducation tertiaire\*, au Québec et dans les principaux pays de l'Union européenne et de l'Amérique du Nord, en 2005**



**Source :** données tirées du tableau 17, p. 54, du document *Vers l'égalité entre les femmes et les hommes? Comparaison Europe – Amérique du Nord*. Institut de la statistique du Québec. Mai 2009 (présentation graphique de l'auteur).

\* Le niveau d'éducation tertiaire correspond à l'enseignement supérieur de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycles (certificat, baccalauréat ou maîtrise universitaire) ainsi que de 3<sup>e</sup> cycle (doctorat).

Note : la partie en noir de cette présentation graphique permet de voir la différence entre le niveau d'éducation tertiaire des hommes et des femmes âgés de 25 à 34 ans.

Par contre, lorsqu'on y regarde de plus près, on observe qu'un certain rattrapage semble se dessiner grâce à la contribution des plus jeunes Québécoises. En effet, lorsqu'on examine la situation des femmes âgées de 25 à 34 ans ayant atteint un niveau d'éducation tertiaire en 2005 (ISQ, 2009), on constate que le Québec se situait au quatrième rang des principaux pays de l'Union européenne et de l'Amérique du Nord combinés avec 33 % de diplômées dans ce groupe d'âge. Cette proportion est égale à celle des États-Unis et légèrement supérieure à celle du Canada (32 %), du Royaume-Uni (28 %) et de la France (25 %). On remarque ici un écart important, parfois de plus de dix points, avec les garçons de ce groupe d'âge dans plusieurs de ces pays.

#### **1.1.4. Meilleur accès des femmes au logement**

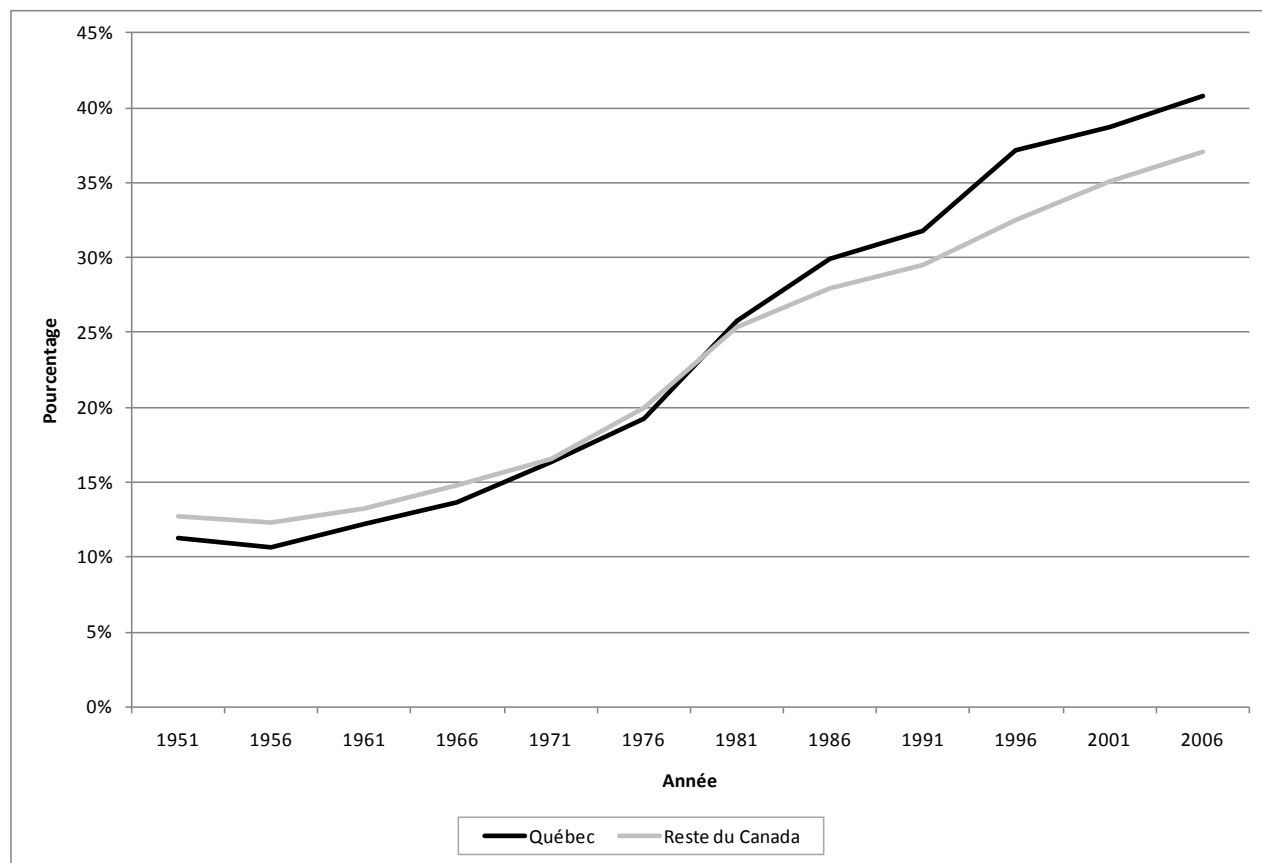
Plusieurs facteurs ont amené les Québécoises à être de plus en plus indépendantes et à acquérir plus d'autonomie en matière de logement : l'amélioration progressive des droits des femmes depuis la Révolution tranquille, une meilleure maîtrise de leur maternité, des conditions de santé qui ne cessent de s'améliorer au point d'afficher une espérance de vie enviable partout dans le monde et une hausse remarquable de leur niveau d'éducation, permettant un accès croissant et soutenu à l'emploi.

Comme le révèle le graphique qui suit, la proportion des femmes soutiens de ménage<sup>8</sup> augmente constamment depuis le milieu du siècle dernier, plus particulièrement depuis les années 70 au Québec et dans le reste du Canada. Dans l'après-guerre en 1951, il y avait à peine 11 % de femmes soutiens de ménage au Québec et un peu plus de 13 % dans le RDC. Ce faible écart s'est complètement dissipé au cours des années 70, mais la proportion n'a pas cessé de croître, atteignant une femme sur quatre en 1981, autant au Québec que dans le reste du Canada.

---

8. Depuis le recensement de 1981, l'expression « soutien de ménage » désigne la première ou la principale personne dans le ménage qui est désignée comme celle qui effectue le paiement du loyer ou de l'hypothèque, ou des taxes, ou de l'électricité, ou des services publics ou des autres services pour le logement. Il s'agit normalement de la personne qui verse le plus gros montant pour les paiements relatifs au logement. Pour le recensement de 1976, la notion utilisée était celle de « chef de ménage » et la personne désignée pouvait être soit l'homme, soit la femme invariablement. Pour les recensements antérieurs à 1976, c'est la notion de « chef de famille » que l'on employait et la personne désignée était toujours l'homme dans le cas des couples.

**Graphique 12 Taux de ménages soutenus par une femme, au Québec et dans le reste du Canada, entre 1951 et 2006**



**Sources :** Statistique Canada. Recensement de la population pour les années 1951 à 2006 et Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour le compte de la Société d'habitation du Québec (SHQ) (SPE96T pour les données de 1996, CO-0612 pour les données de 2001 et CO-1049 pour les données de 2006).

Note : pour les années 1996 et 2001, les données de la SHQ ne sont disponibles que pour le Québec. L'auteur a donc établi une valeur estimée pour le reste du Canada en tenant compte de la tendance passée et des données de 2006.

Une mise en garde dans l'interprétation de ces données est cependant nécessaire. La notion de « soutien de ménage » a évolué au fil des recensements, de sorte que les données ne sont pas toujours comparables d'une année à l'autre. Avant 1981, la proportion de femmes soutiens de ménage était probablement légèrement sous-estimée, au sens de la définition d'aujourd'hui, qui parle plutôt de « principal soutien économique du ménage ». Pour cette période, il faut davantage s'attarder à la tendance plutôt qu'aux données pouvant permettre une analyse comparée.

Toutefois, depuis le recensement de 1981, la notion a évolué et il est davantage possible de faire une comparaison avec les années ultérieures. Or, comme on peut le constater, l'importance des femmes soutiens de ménage au Québec depuis ce recensement s'est accrue considérablement. La proportion de celles-ci atteignait 41 % de tous les ménages québécois en 2006, comparativement à 37 % dans le reste du Canada. Il s'agit d'un écart de quatre points à l'avantage du Québec. Si la tendance se maintient, la proportion de femmes soutiens de ménage au Québec devrait rattraper, et

peut-être dépasser, celle des hommes d'ici une vingtaine d'années. Aussi, l'écart avec le RDC devrait continuer de s'accroître légèrement à la faveur du Québec.

## **1.2. Portrait des femmes soutiens de ménage en 2006**

Voyons maintenant qui sont ces femmes qui accèdent au logement. De quel genre de ménages sont-elles le soutien? Vivent-elles seules ou en couple? Combien sont le soutien d'une famille monoparentale? Quelle est la taille de leur ménage, par rapport à celle des ménages soutenus par des hommes? Voyons comment cela se traduit pour elles selon les données du recensement de 2006 que Statistique Canada a spécialement compilées pour le compte de la Société d'habitation du Québec (SHQ, 2008) et dont l'analyse constitue le cœur même de la présente monographie.

### **1.2.1. Mise au point sur l'univers d'analyse**

Il est important ici de faire une mise au point sur l'univers d'analyse visé par la présente étude. On trouve, dans le recensement de 2006, essentiellement trois catégories de population et de ménages : la population des ménages vivant dans les logements privés, qui est prédominante, la population des ménages vivant dans les logements de bande (sur les réserves « indiennes ») et la population vivant dans des logements collectifs (foyers, centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), refuges, prisons, etc.). Le tableau qui suit précise l'importance relative de chacun de ces univers.

L'univers des logements collectifs ne fait pas partie de la présente étude. Quant à celui des logements de bande, il ne sera abordé que superficiellement, car un seul des 45 tableaux croisés spéciaux du recensement de 2006 fournis par la SHQ en tient compte. Sauf exception, nous traiterons donc essentiellement de l'univers de la population et des ménages qui vivent dans les logements privés en dehors des logements de bande. Cet univers regroupe près de 98 % de la population du Québec.

**Tableau 1 Population et ménages dans les logements, au Québec, en 2006**

Univers des logements	Logements privés en dehors des bandes		Logements de bande		Logements collectifs*	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Population						
• Ensemble	7 380 185	100,0	35 155	100,0	149 380	100,0
• Femmes	3 759 870	50,9	17 530	49,9	90 645	60,7
• Hommes	3 620 315	49,1	17 625	50,1	58 735	39,3
Ménages						
• Ensemble	3 185 680	100,0	3 665	100,0	7 965	100,0
• Femmes soutiens	1 300 315	40,8	1 955	53,3	s. o.	s. o.
• Hommes soutiens	1 885 365	59,2	1 710	46,7	s. o.	s. o.

**Sources** : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ (CO-1049), tableaux 3, 26 et 41 (calculs et présentation de l'auteur).

\* Les logements collectifs sont sous la responsabilité d'établissements publics ou privés (ex. : CHSLD, prisons, refuges, etc.).

Cela dit, il est quand même utile de noter qu'on trouve beaucoup plus de femmes que d'hommes parmi la population (près de 150 000 personnes) vivant dans les logements collectifs (61 % versus 39 %). Cette situation s'explique sans doute par l'espérance de vie plus longue des femmes qui sont susceptibles de fréquenter ces établissements collectifs à la fin de leur vie (ex. : CHSLD<sup>9</sup>).

Il est également intéressant de constater que dans l'univers des logements privés en dehors des bandes, il y a plus de 1,3 million de femmes soutiens de ménage, ce qui correspond à près de 41 % des ménages québécois, comparativement à près de 1,9 million (59 %) chez les hommes. Ce n'est toutefois pas le cas dans le petit univers des logements de bande (3 665 au total), les ménages soutenus par une femme y étant majoritaires, avec plus de 53 % de l'ensemble des ménages.

Cette mise au point faite, voyons maintenant comment se répartissent les ménages privés selon le genre (couples avec ou sans enfants, familles monoparentales, ménages non familiaux, etc.).

### 1.2.2. Répartition différenciée selon le genre de ménages

Selon qu'on est une femme ou un homme au Québec, la répartition relative des genres de ménages dont on est le soutien s'avère fort différente. On constate d'abord que les couples avec ou sans enfants représentent un peu plus des deux tiers des ménages chez les hommes par rapport à un tiers chez les femmes. L'univers des couples est donc dominant chez les hommes, qui en sont le principal soutien. Chez les femmes, ce

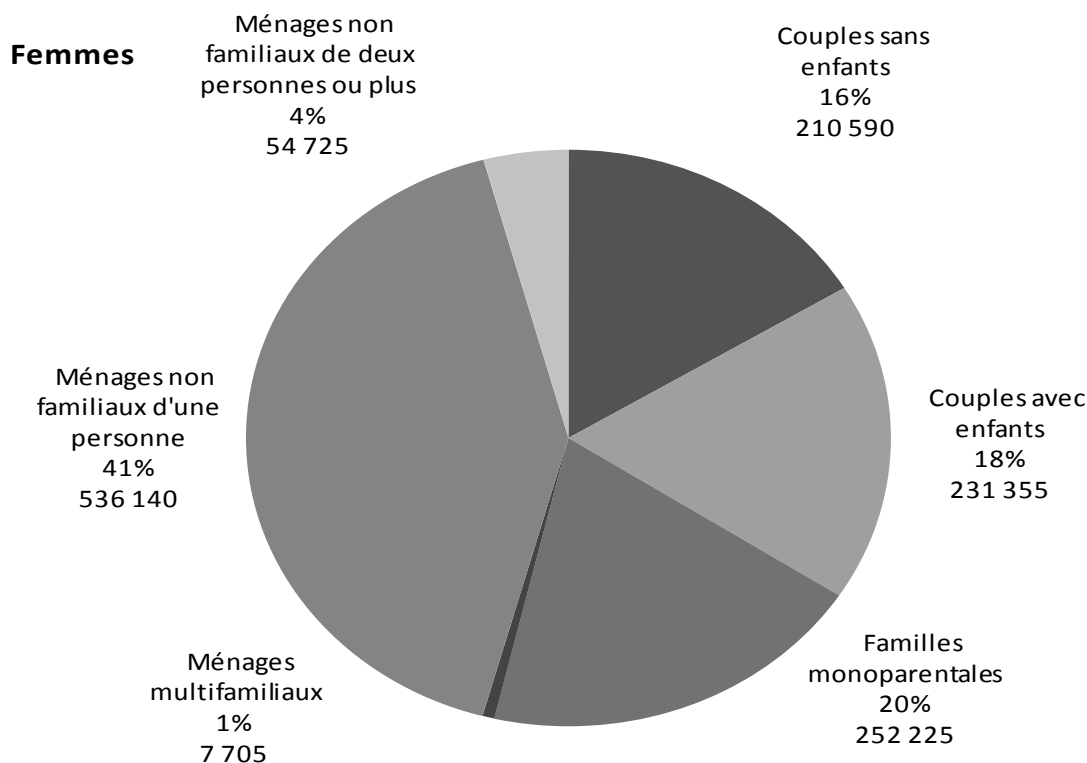
9. Ce sigle signifie « centre d'hébergement et de soins de longue durée ».

sont les ménages non familiaux d'une personne qui prédominent avec 41 % (2 ménages sur 5) versus 24 % (1 ménage sur 4) chez les hommes.

Le deuxième groupe en importance chez les Québécoises soutiens de ménage est celui des familles monoparentales, dont l'occurrence est de 1 ménage sur 5 comparativement à 1 sur 25 chez les hommes. C'est chez ce type de ménages que la différence entre les hommes et les femmes est la plus importante. Le lot de la monoparentalité reste encore l'apanage des femmes en 2006.

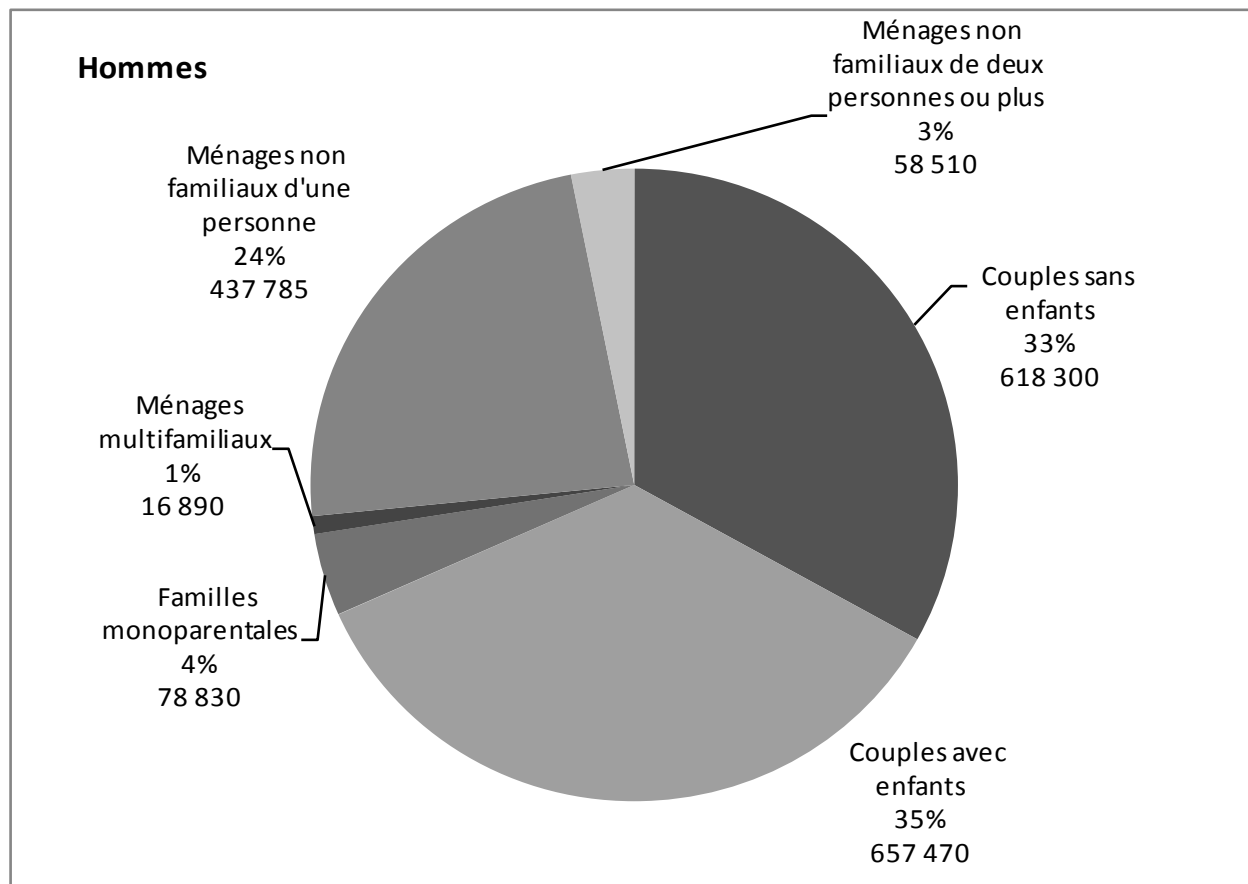
Il n'y a pas de différence importante entre les ménages multifamiliaux et les ménages non familiaux de deux personnes ou plus, qui représentent une très faible portion autant chez les hommes que chez les femmes (moins de 4 % des ménages). Ainsi, nous les combinerons dans la catégorie « autres ménages » pour la suite de l'analyse graphique de cette section afin de faciliter la compréhension. Nous ferons de même avec les couples, que nous combinerons dans une seule catégorie appelée « couples avec et sans enfants » puisqu'ils se partagent à peu près également (avec enfants versus sans enfants).

**Graphique 13 Genres de ménages dont le soutien est une femme, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

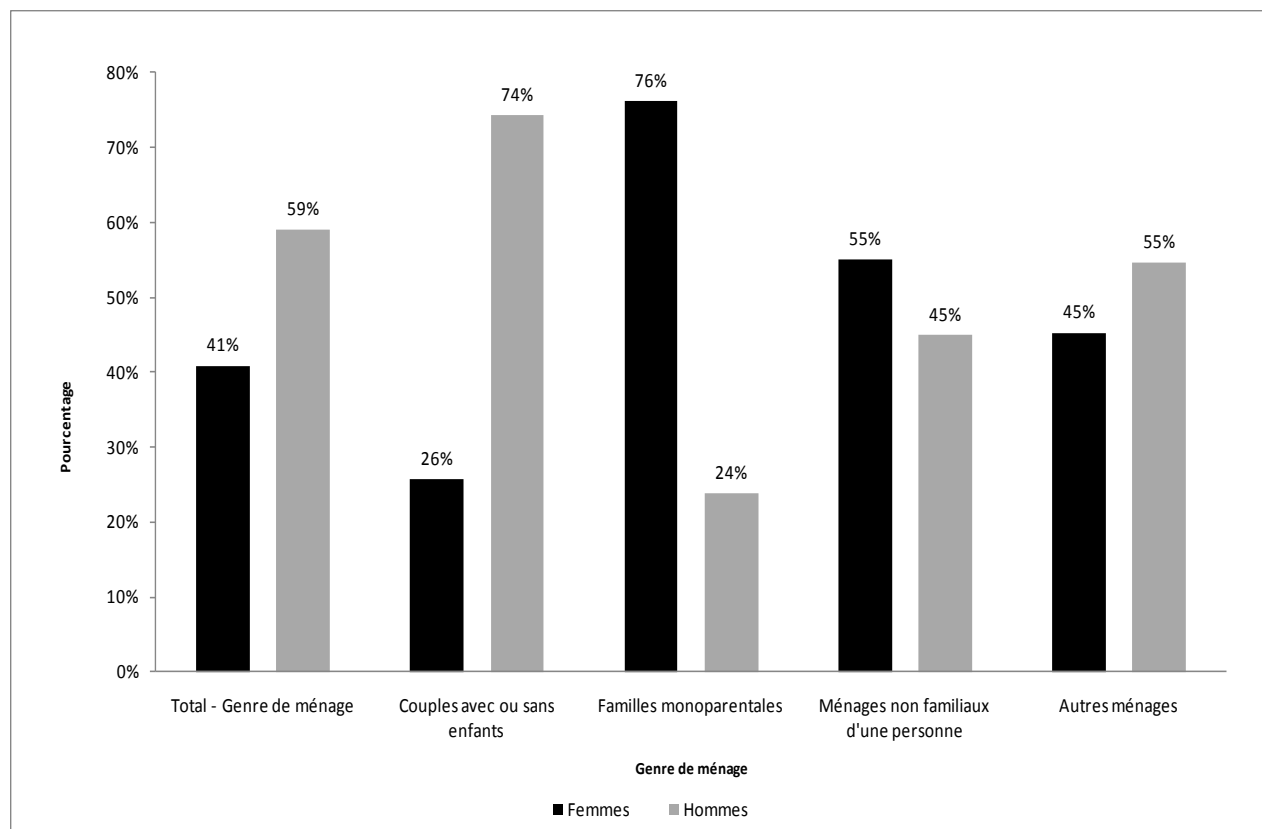
**Graphique 14 Genres de ménages dont le soutien est un homme, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

Pour raffiner l'analyse et mieux voir ces différences, examinons maintenant la répartition de chacun des groupes selon le sexe du soutien de ménage. En 2006, il y avait au Québec plus de 1,7 million de couples (avec ou sans enfants), ce qui représente 54 % de la totalité des ménages québécois. Comme le démontre le graphique qui suit, seulement le quart de ces couples avaient une femme comme soutien. La proportion était trois fois plus élevée chez les hommes. C'est exactement l'inverse pour les familles monoparentales. Elles représentaient alors plus de 10 % des ménages québécois, soit plus de 330 000 ménages, puisque seulement le quart de ces familles avaient un homme comme soutien principal, tandis que les trois quarts étaient soutenues par une femme.

**Graphique 15 Proportion des ménages selon le sexe du soutien par genre de ménages, au Québec, en 2006**

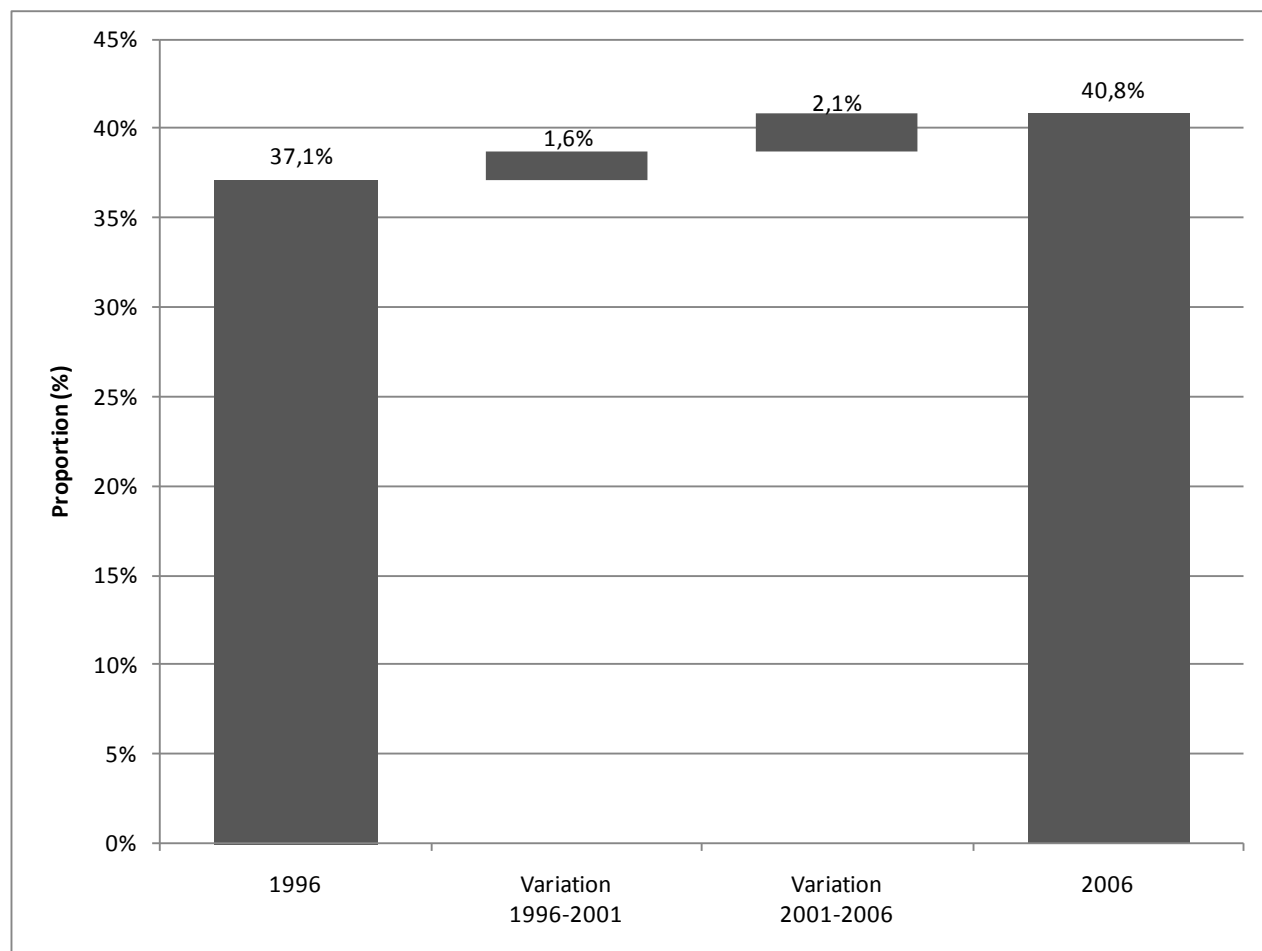


Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

Dans le groupe des personnes habitant seules, la proportion de femmes atteint 55 % (plus de 536 000 ménages) comparativement à 45 % pour les hommes (plus de 437 000 ménages). Il s'agit du second groupe où les femmes dominent. L'écart est beaucoup moins important, toute proportion gardée, que celui que l'on trouve chez les familles monoparentales ou chez les couples.

### 1.3. Évolution récente des femmes soutiens de ménage

Examinons maintenant l'évolution récente des femmes soutiens de ménage au Québec de 1996 à 2006. Le graphique qui suit montre que leur importance relative ne cesse de s'accroître dans les ménages privés. En 1996, on dénombrait près de 1,1 million (plus de 37 %) de ménages soutenus par une femme comparativement à plus de 1,8 million (près de 63 %) de ménages avec un soutien masculin. Un accroissement de 1,6 point de 1996 à 2001 et un autre plus important de 2,1 % de 2001 à 2006 font qu'il y avait plus de 1,3 million (près de 41 %) de ménages avec un soutien féminin en 2006 par rapport à près de 1,9 million (environ 59 %) de ménages soutenus par un homme.

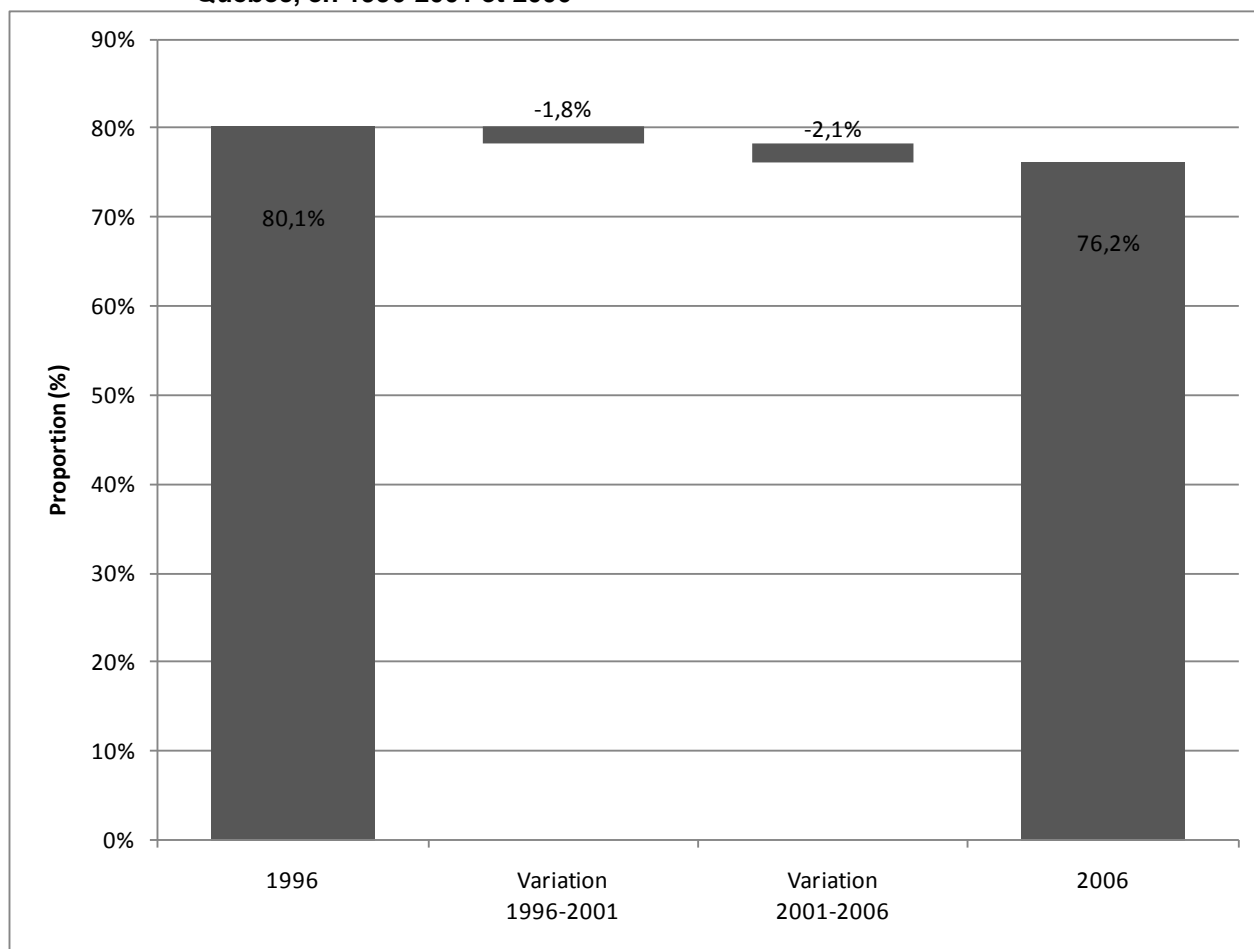
**Graphique 16 Proportion des ménages privés dont le soutien est une femme, au Québec, en 1996-2001 et 2006**

**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 26, (CO-0612) tableau 25, (SPE96) tableau 4 (calculs et présentation de l'auteur).

D'où provient cette hausse des ménages féminins? Les femmes viennent-elles encore accroître leurs proportions de personnes seules et de familles monoparentales, qui sont déjà très dominantes par rapport à celles des hommes? Ou est-ce, au contraire, leur présence relative chez les couples avec ou sans enfants qui augmente?

Le graphique qui suit montre une légère inversion de la tendance chez les familles monoparentales. La proportion de ces ménages qui ont une femme pour soutien a faiblement diminué entre 1996 et 2006, passant d'un peu plus de 80 % à 76 %. Bien sûr, les femmes demeurent les responsables dominantes de ces familles plus de trois fois sur quatre, mais les hommes ont vu augmenter leur proportion de plus de quatre points en dix ans. Est-ce le début d'une tendance qui pourrait aboutir à un partage moitié-moitié dans les prochaines décennies? Cela reste à voir. Mais, comme on le verra plus loin, on pourrait penser que les plus jeunes générations, autant les garçons que les filles, seront plus enclines à ce partage que la génération du *baby-boom*.

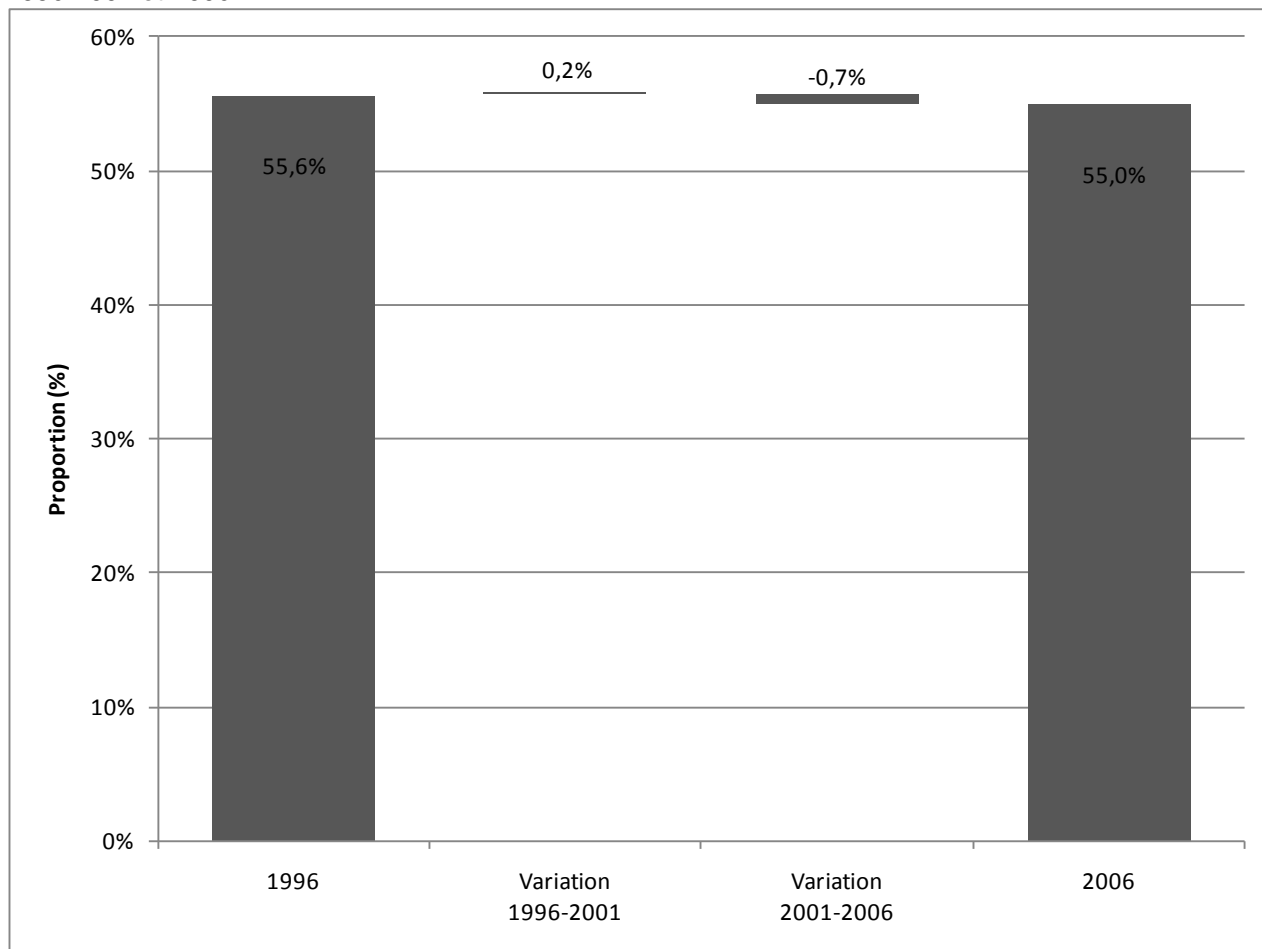
**Graphique 17** Proportion des ménages privés monoparentaux dont le soutien est une femme, au Québec, en 1996-2001 et 2006



**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 22, (CO-0612) tableau 18, (SPE96) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

Qu'en est-il maintenant des ménages non familiaux d'une personne qui, comme on l'a vu précédemment, constituaient, en 2006, le groupe dominant des femmes soutiens de ménage? Toute proportion gardée, le pourcentage de ce genre de ménages tend à se stabiliser depuis 1996, comme l'illustre la figure suivante.

**Graphique 18 Proportion des ménages privés composés de femmes vivant seules, au Québec, en 1996-2001 et 2006**

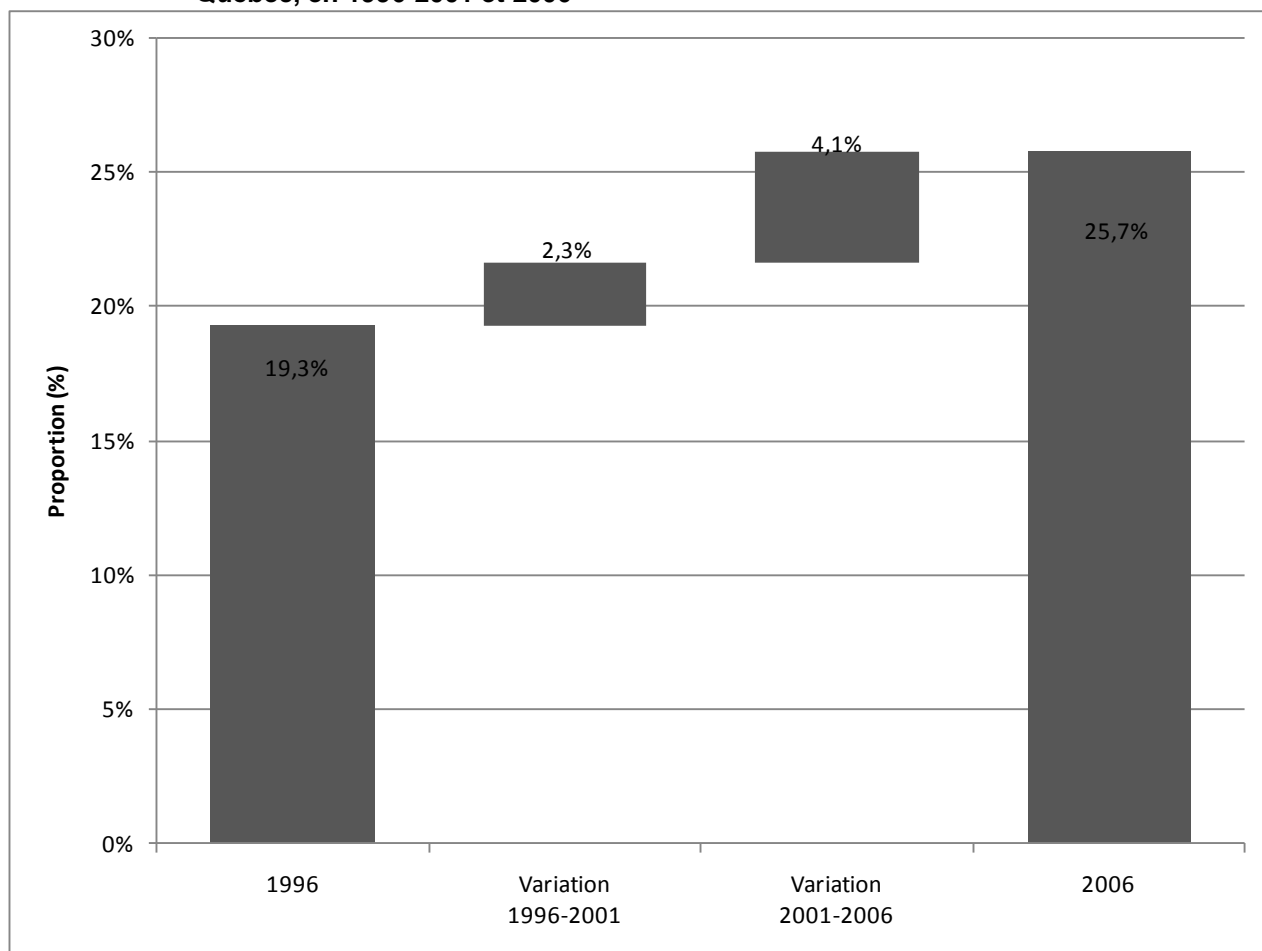


**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 22, (CO-0612) tableau 18, (SPE96) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

En effet, les femmes représentaient près de 56 % de ces ménages en 1996 et, à la suite de légères fluctuations positives (1996-2001) et négatives (2001-2006), elles continuaient de maintenir cette proportion en 2006. On ne peut donc parler de tendance ici, mais il y a presque une égalité (à 5 % près) hommes-femmes pour ce type de ménages.

C'est donc chez les couples (avec ou sans enfants) que la progression des femmes soutiens de ménage s'est vraiment fait le plus sentir depuis une décennie. En effet, la proportion des ménages soutenus par une femme est passée de 1 ménage sur 5 (19,3 %) en 1996 à 1 sur 4 (25,7 %) en 2006. Bien sûr, nous sommes encore loin de la parité entre les hommes et les femmes, mais si ce rythme se maintient, toutes choses étant égales par ailleurs, on peut penser que les femmes pourraient rattraper les hommes comme principal soutien chez les couples (avec ou sans enfants) d'ici le milieu du 21<sup>e</sup> siècle.

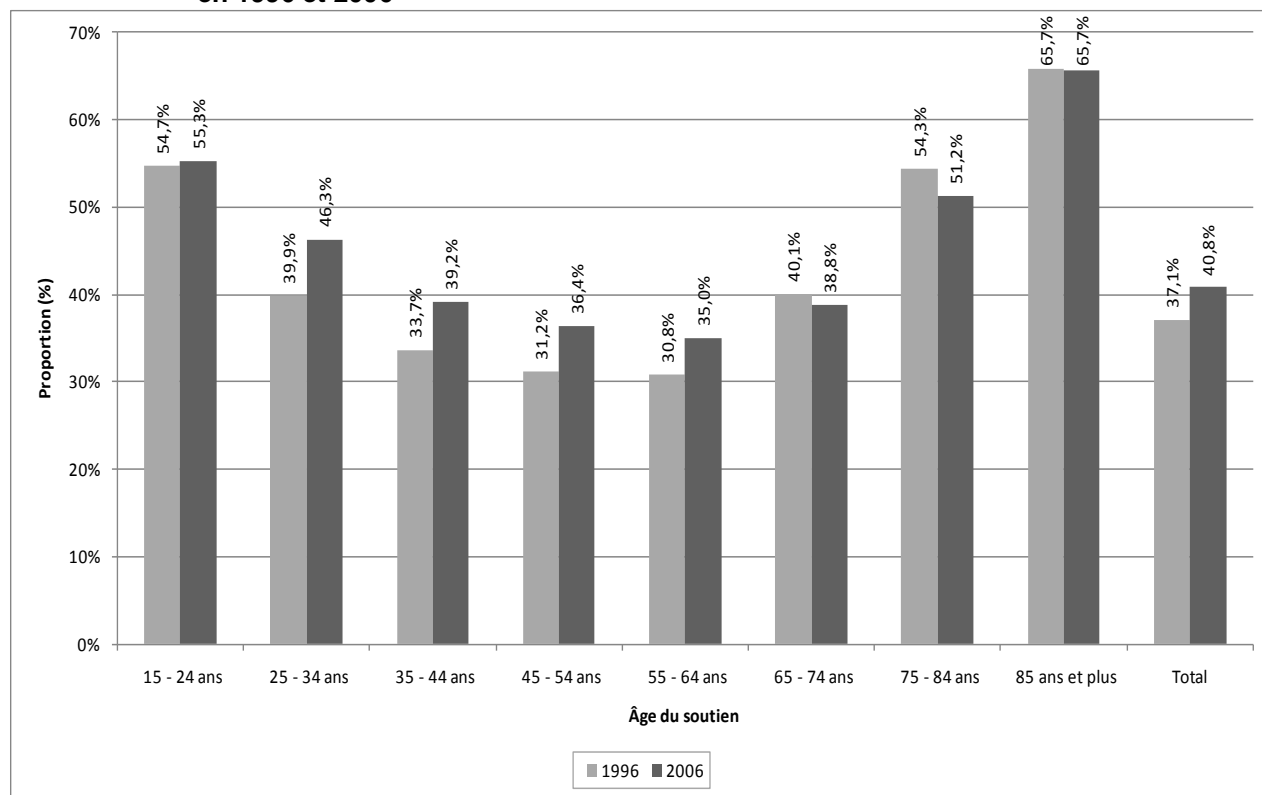
**Graphique 19** Proportion des couples avec ou sans enfants dont le soutien est une femme, au Québec, en 1996-2001 et 2006



**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 22, (CO-0612) tableau 18, (SPE96) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

Enfin, il se pourrait que cela se produise plus vite encore. En effet, lorsqu'on regarde la progression de l'importance relative des femmes soutiens de ménage par groupe d'âge, on constate que tous les groupes de moins de 65 ans sont en hausse relativement importante depuis 1996, surtout les plus jeunes, comme en témoigne le graphique suivant.

**Graphique 20 Proportion des femmes soutiens de ménage selon leur groupe d'âge, au Québec, en 1996 et 2006**



**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 26, (SPE96) tableau 26 (calculs et présentation de l'auteur).

On remarque une plus forte présence de jeunes ménages soutenus par une femme chez les 15-24 ans. Leur proportion est relativement stable depuis 10 ans (autour de 55 %). Dans tous les autres groupes d'âge, excluant les personnes âgées, la proportion de ménages soutenus par une femme s'est accrue de 5 à 7 points depuis 1996, atteignant même 46,3 % en 2006 chez les 25-34 ans. Or, cette plus grande présence des plus jeunes va se faire ressentir de plus en plus au cours des années et décennies à venir sur l'ensemble des ménages.

#### 1.4. Comparaison avec d'autres provinces et États

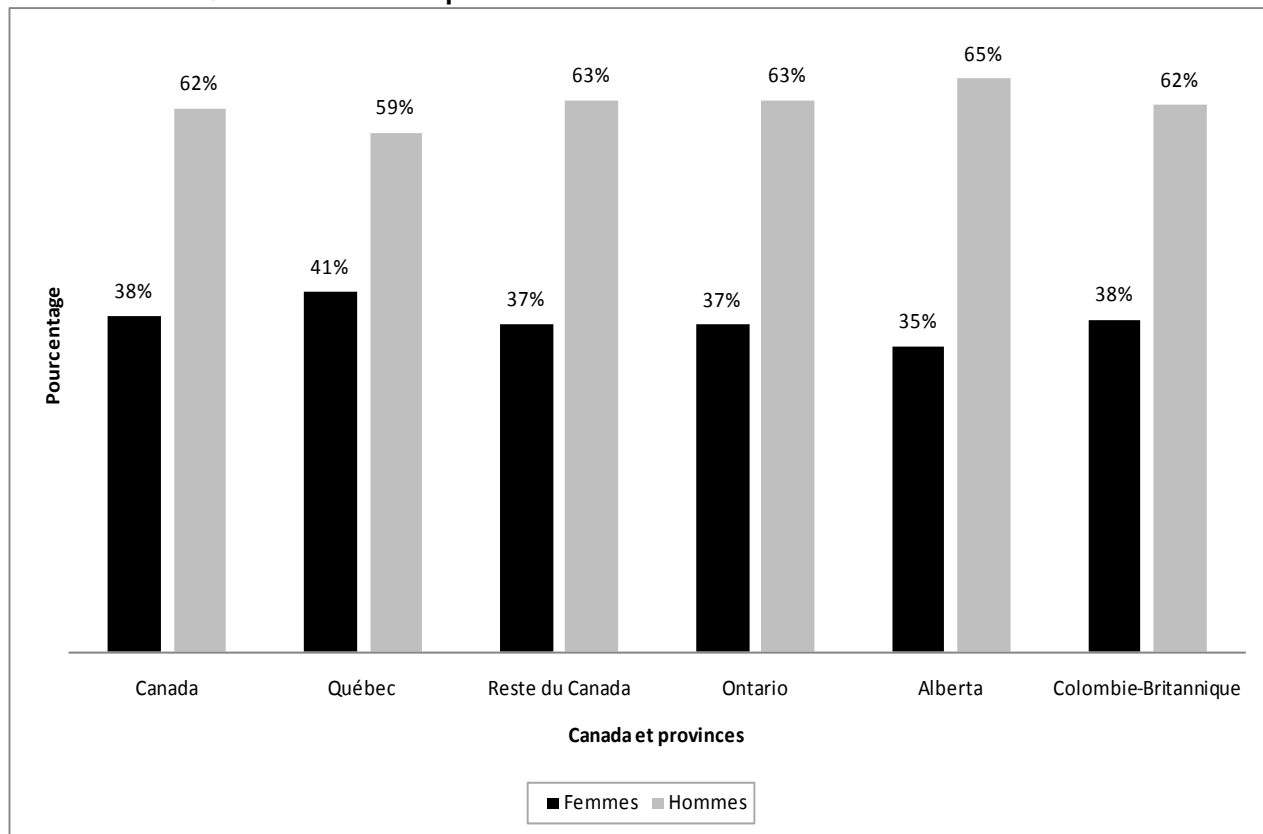
Examinons maintenant comment le Québec se distingue au Canada et ailleurs dans le monde. Y a-t-il, ailleurs au Canada, les mêmes comportements des femmes et des hommes? Y a-t-il, en termes relatifs, autant ou moins de femmes soutiens de ménage? Les groupes des ménages solos et des familles monos<sup>10</sup> comptent-ils autant de femmes dans le reste du Canada? Quelle est la situation dans d'autres pays du monde? Les paragraphes qui suivent permettront de jeter un peu de lumière sur ces questions.

10. Ce diminutif désigne les familles monoparentales.

### 1.4.1. Plus grande proportion de femmes soutiens au Canada

Lorsque l'on compare le Québec au reste du Canada et ses principales provinces, on constate que celui-ci compte la plus forte proportion de ménages soutenus par une femme avec 41 %. Dans le reste du Canada, cette proportion est de 4 points inférieure et se situe à 37 %. L'Alberta est même à 6 points du Québec avec 35 %. Seule la Colombie-Britannique s'en rapproche avec 38 %. Bien sûr, on ne peut pas vraiment parler de différences significatives pour l'instant, mais on peut penser que cet écart pourrait s'élargir, comme en fait foi la section 1.1.4 du présent document (voir le graphique sur l'importance relative des femmes soutiens de ménage de 1951 à 2006). Il reste qu'avec une proportion de 41 %, le Québec n'est plus qu'à 9 points de la parité entre les hommes et les femmes quant aux soutiens de ménage.

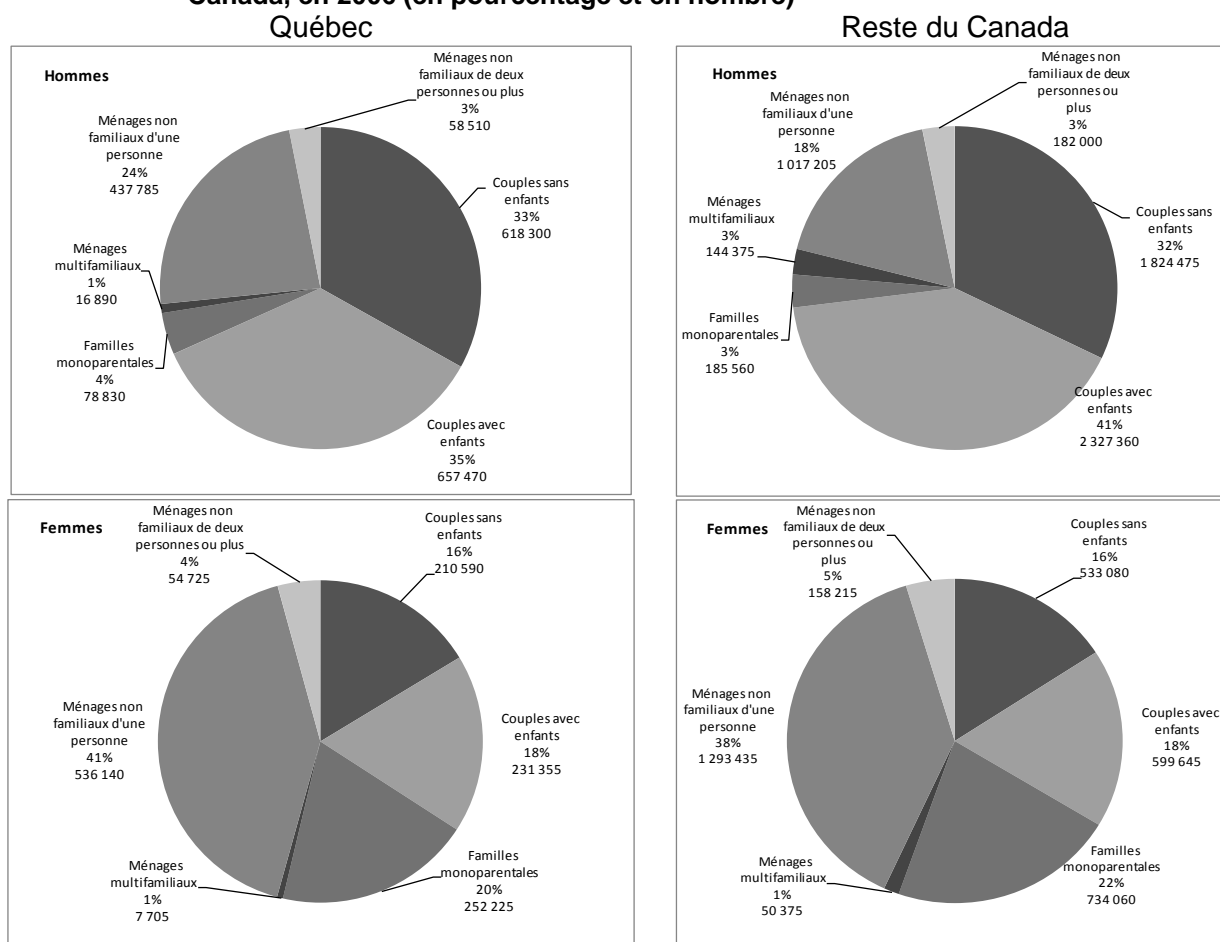
**Graphique 21 Proportion des ménages soutenus par des femmes et des hommes au Canada, au Québec et dans les provinces en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

Quels ménages les femmes et les hommes du Canada soutiennent-ils par rapport aux Québécoises et aux Québécois? Le graphique qui suit permet de répondre en partie à cette question.

**Graphique 22 Genres de ménages selon le sexe du soutien, au Québec et dans le reste du Canada, en 2006 (en pourcentage et en nombre)**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

Lorsque l'on compare la répartition des genres de ménages au Québec et dans le RDC, on ne voit que très peu de différences de comportements chez les femmes soutiens de ménage. Comme au Québec, les personnes seules (38 % versus 41 %) représentent le groupe dominant dans le RDC, suivi des familles monoparentales (22 % versus 20 %). Et pour les autres groupes, c'est la même chose.

La situation est cependant différente chez les hommes soutiens de ménage, parmi lesquels on trouve beaucoup moins d'hommes vivant seuls dans le reste du Canada (18 % versus 24 %) et beaucoup plus de couples avec enfants (41 % versus 35 %). Ce genre de ménages est dominant chez les hommes au Canada anglais alors qu'au Québec, il est presque à égalité avec les couples sans enfants.

#### 1.4.2. Québec et principaux pays d'Europe et d'Amérique du Nord

Comme on l'a vu précédemment, les Québécoises (et dans une moindre mesure les Canadiennes) sont les plus présentes dans les ménages d'une personne et dans les familles monoparentales. Il apparaît utile d'examiner cet état de situation propre au

Québec et au Canada en le comparant à celui d'autres pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord, selon les données de l'ONU qui suivent.

**Tableau 2 Proportion de femmes seules ou de familles monoparentales soutenues par une femme, au Québec et dans les principaux pays d'Europe et d'Amérique du Nord, en 2006**

Pays	Femmes seules	Femmes monoparentales
	2006	2006
Allemagne	53,9 %	86,7 %
Autriche	57,3 %	85,0 %
Belgique	53,5 %	71,3 %
Canada	55,5 %	80,1 %
Danemark	53,8 %	83,8 %
Espagne	60,2 %	83,4 %
États-Unis	57,1 %	80,0 %
Finlande	55,7 %	83,9 %
France	60,0 %	84,9 %
Irlande	55,4 %	87,4 %
Italie	61,9 %	85,2 %
Norvège	51,0 %	82,6 %
Pays-Bas	54,0 %	85,2 %
Québec	55,0 %	76,2 %
Royaume-Uni	55,9 %	87,1 %
Suède	51,8 %	74,2 %

**Sources :** ONU, base de données, base statistique CEE, données sur les familles et ménages.

Note : les données datent de 2005 pour la France. Pour les Pays-Bas, elles datent de 2005 pour les familles monoparentales seulement.

Comme on peut le constater dans le tableau, le Québec (proportion de 55 % de femmes chez les personnes seules) affiche grosso modo les mêmes résultats que les autres pays, à plus ou moins cinq points de pourcentage près. Chez les ménages solos, la proportion de femmes va de 51 % en Norvège (presque la parité hommes-femmes) à 61,9 % en Italie (3 ménages sur 5).

Chez les familles monoparentales, même si la présence des femmes responsables de ces familles reste élevée à 76,2 % (3 femmes pour 1 homme), le Québec affiche une des plus faibles proportions de femmes soutiens de ménage parmi ces pays. Seules la Belgique (71,3 %) et la Suède (74,2 %) ont un meilleur partage de la monoparentalité entre les hommes et les femmes. Toutefois, plusieurs de ces pays, notamment le Royaume-Uni et l'Allemagne, présentent des pourcentages supérieurs à 85 %. Cela démontre qu'il reste beaucoup de chemin à parcourir pour un partage plus équilibré entre les femmes et les hommes dans ces divers pays.

## **2. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIALES**

Dans ce second chapitre, nous nous attarderons aux caractéristiques démographiques et sociales des Québécoises soutiens de ménage. Nous examinerons, dans un premier temps, leur âge par rapport à celui des hommes. Nous nous intéresserons, dans un deuxième temps, à leur origine ethnique et à leur statut de résidence au Canada (immigrante ou non). Dans un troisième temps, nous regarderons la taille de leur ménage. Enfin, on examinera les ménages comptant un membre atteint d'une incapacité.

### **2.1 Âge des femmes soutiens de ménage**

Quel est l'âge des femmes soutiens de ménage? Sont-elles jeunes ou âgées? Comment se différencient-elles des hommes à ce chapitre? Dans les ménages solos, où elles sont majoritaires par rapport aux hommes, à quel groupe d'âge appartiennent-elles? Quel âge ont-elles lorsqu'elles soutiennent une famille monoparentale?

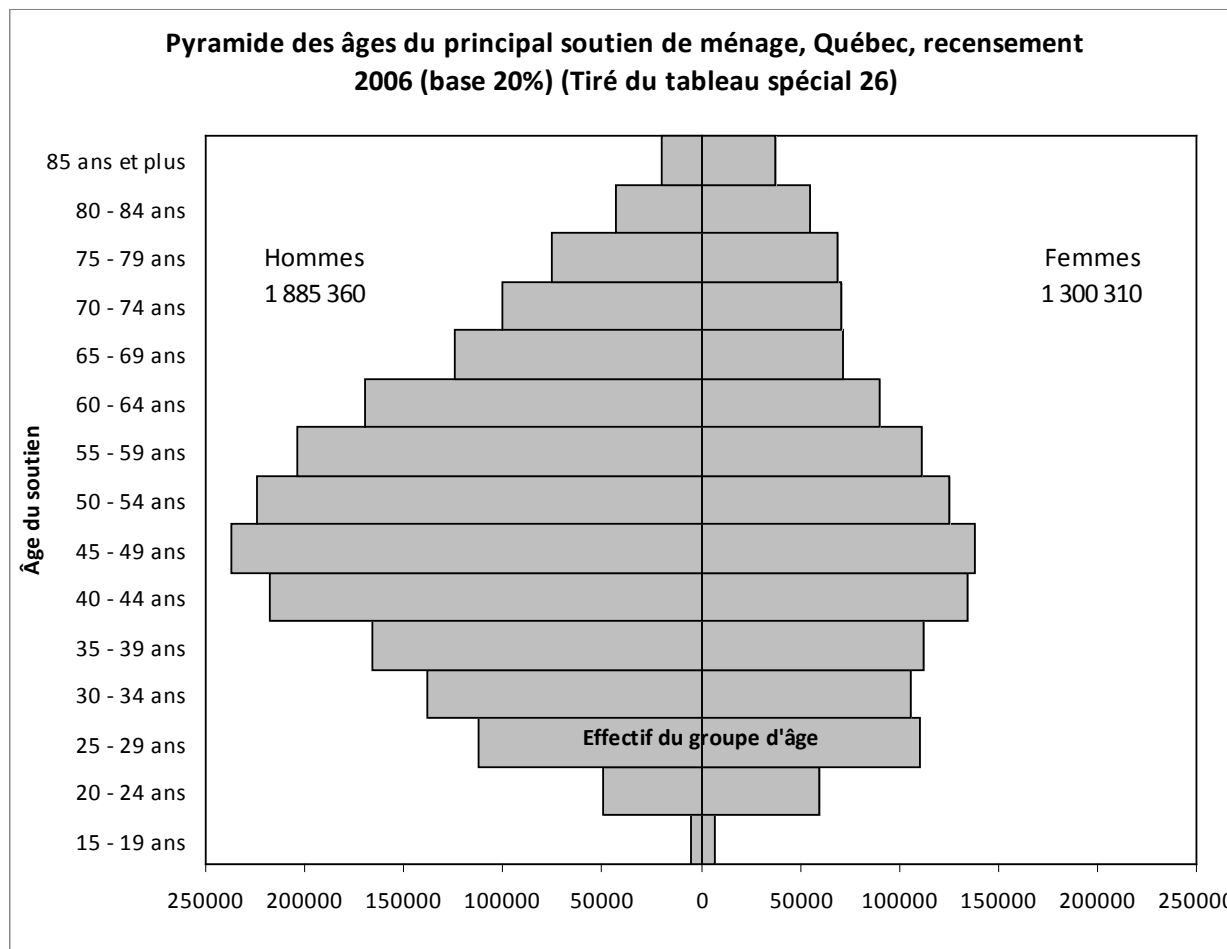
#### **2.1.1 Répartition différenciée selon l'âge**

Afin de répondre en partie à ces questions, examinons la répartition des femmes et des hommes soutiens de ménage selon l'âge. L'analyse de la pyramide des âges<sup>11</sup> qui suit nous permet d'abord de constater qu'en nombre absolu, sur les 15 groupes d'âge présents, les femmes surpassent les hommes dans seulement 4 groupes situés aux extrémités : les plus jeunes (15-19 ans et 20-24 ans) et les plus âgés (80-84 ans et 85 ans et plus). Chez les 25-29 ans et les 75-79 ans, la représentation des femmes et des hommes est à peu près équivalente en nombre. Dans tous les autres groupes d'âge (9 groupes au total âgés de 30 à 74 ans), les hommes soutiens de ménage dominent les femmes en nombre. Bien sûr, le poids imposant des ménages masculins, qui dépassent de près de 600 000 les ménages féminins, contribue à ce déséquilibre entre les hommes et les femmes.

---

11. Mise en garde : les pyramides des âges des graphiques suivants concernent l'âge des femmes et des hommes soutiens de ménage. Elles sont inspirées des pyramides des âges de la population que les démographes utilisent généralement.

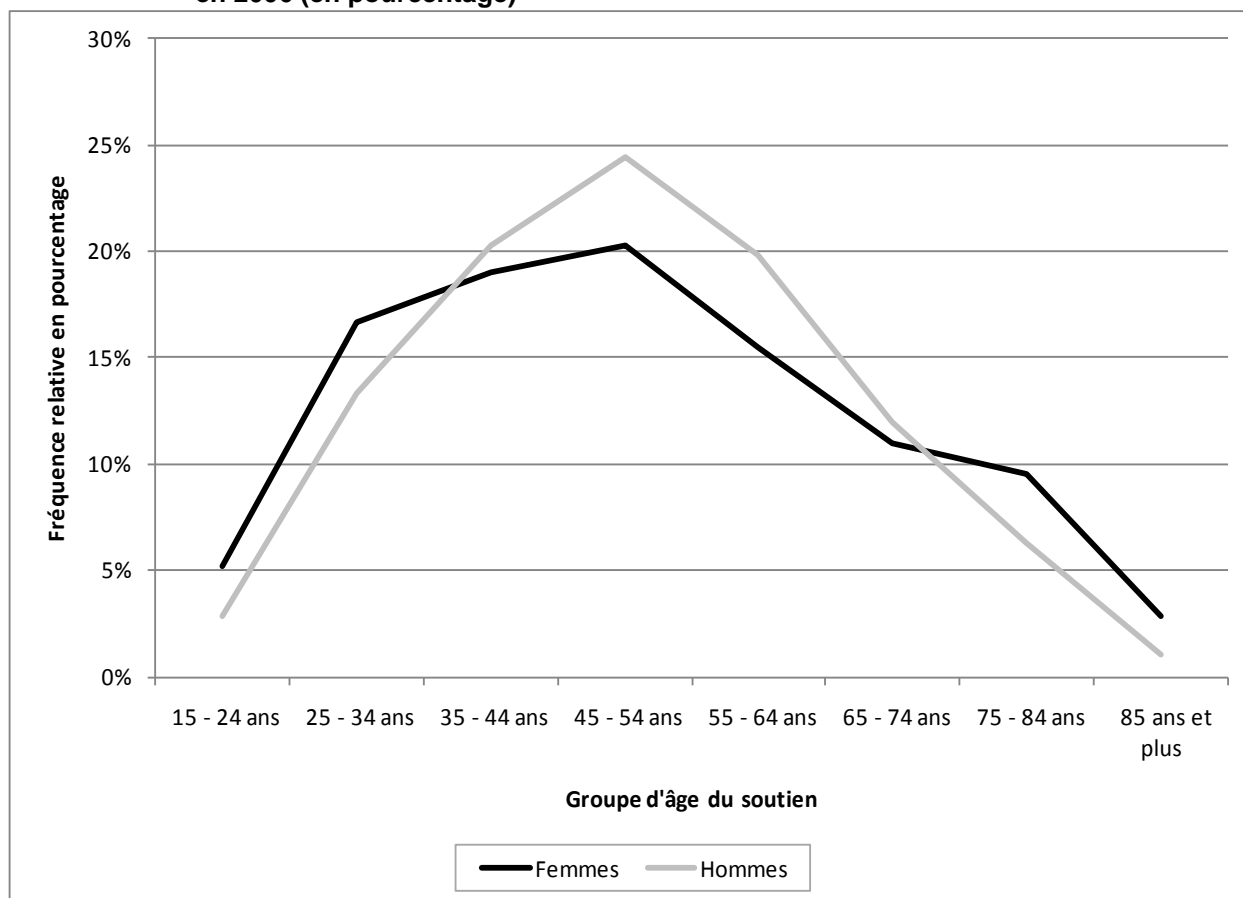
**Graphique 23** Distribution par groupe d'âge du principal soutien de ménage, selon le sexe, au Québec, en 2006



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 26 (calculs et présentation de l'auteur).

On comprend mieux lorsqu'on examine la fréquence relative de l'âge selon le sexe du principal soutien de ménage (voir le graphique<sup>12</sup> qui suit). En effet, on remarque d'abord que le groupe des 45-54 ans domine, autant chez les hommes (1 ménage sur 4) que chez les femmes (1 ménage sur 5). En termes relatifs cependant, les femmes restent plus présentes que les hommes chez les moins de 35 ans et les 75 ans et plus.

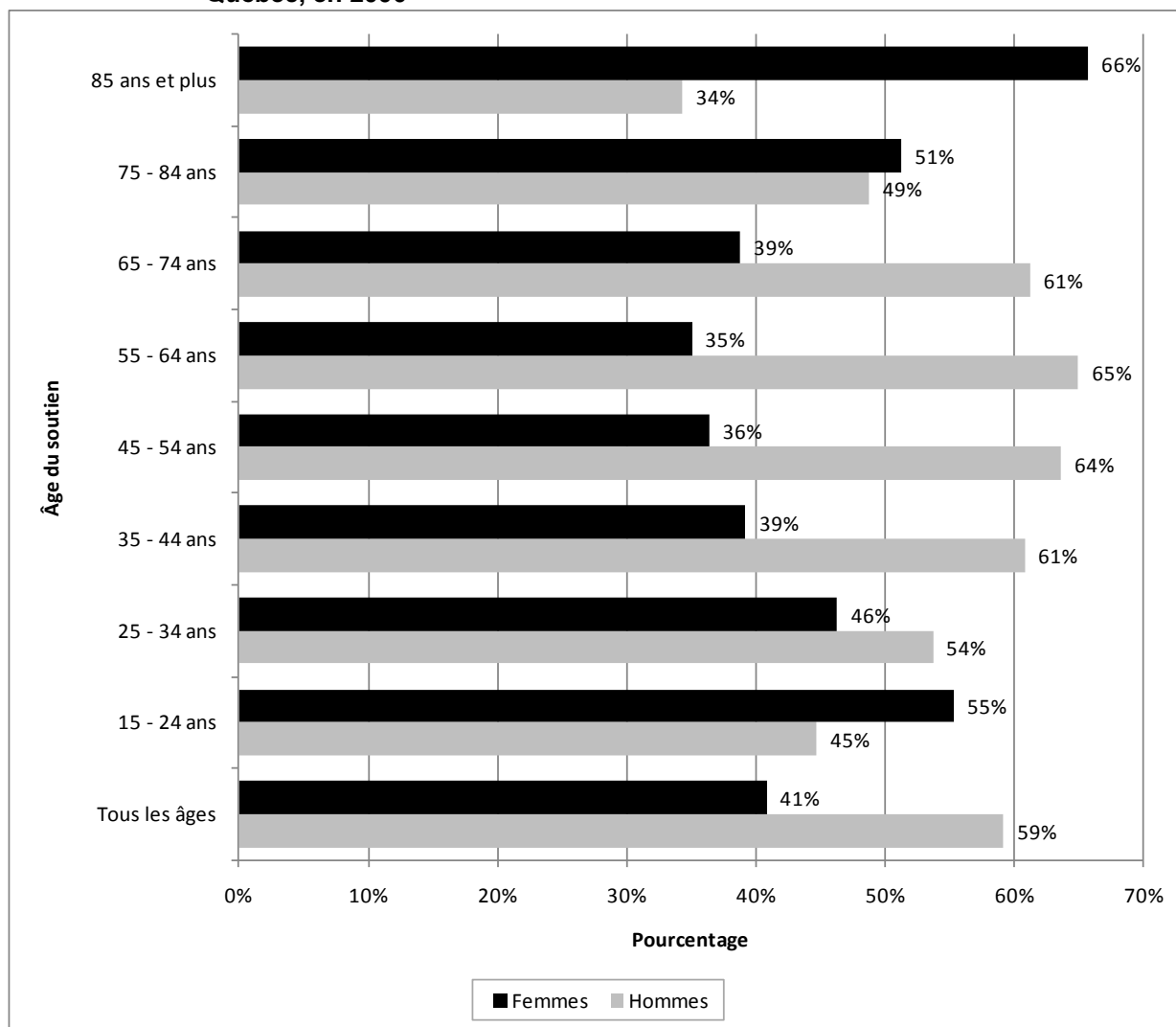
12. Les groupes d'âge ont été agrégés, de sorte qu'on en trouve plus que huit au total.

**Graphique 24** Fréquence relative de l'âge du soutien de ménage selon le sexe, au Québec, en 2006 (en pourcentage)

Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 30 (calculs et présentation de l'auteur).

L'examen plus minutieux par groupe d'âge nous permet de mieux comprendre la trajectoire de chacun. En regardant la proportion de femmes par rapport aux hommes dans chacun des groupes, on observe bien sûr la prédominance de celles-ci chez les plus jeunes et les plus âgées. On peut voir également une tendance qui semble se dessiner, à savoir que d'ici 10 ou 20 ans, les plus jeunes ayant vieilli d'autant, les ménages soutenus par des femmes pourraient dominer dans les groupes d'âge de moins de 55 ans. Sans compter que, comme nous l'avons vu au premier chapitre, ces femmes seront plus instruites que les hommes et auront de plus en plus accès aux emplois qualifiés. À contrario, on pourrait s'attendre à ce que les hommes occupent une plus grande place dans les groupes plus âgés, puisque leur espérance de vie ne cesse de se rapprocher de celle des femmes.

**Graphique 25** Proportion de femmes et d'hommes soutiens de ménage par groupe d'âge, au Québec, en 2006



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 30 (calculs et présentation de l'auteur).

Cela viendrait confirmer notre analyse de la fin de la section 1.3, à savoir que la proportion de femmes soutiens de ménage s'est accrue dans tous les groupes d'âge de 25 à 64 ans de 1996 à 2006 et qu'elle a diminué ou s'est stabilisée chez les 65 ans et plus.

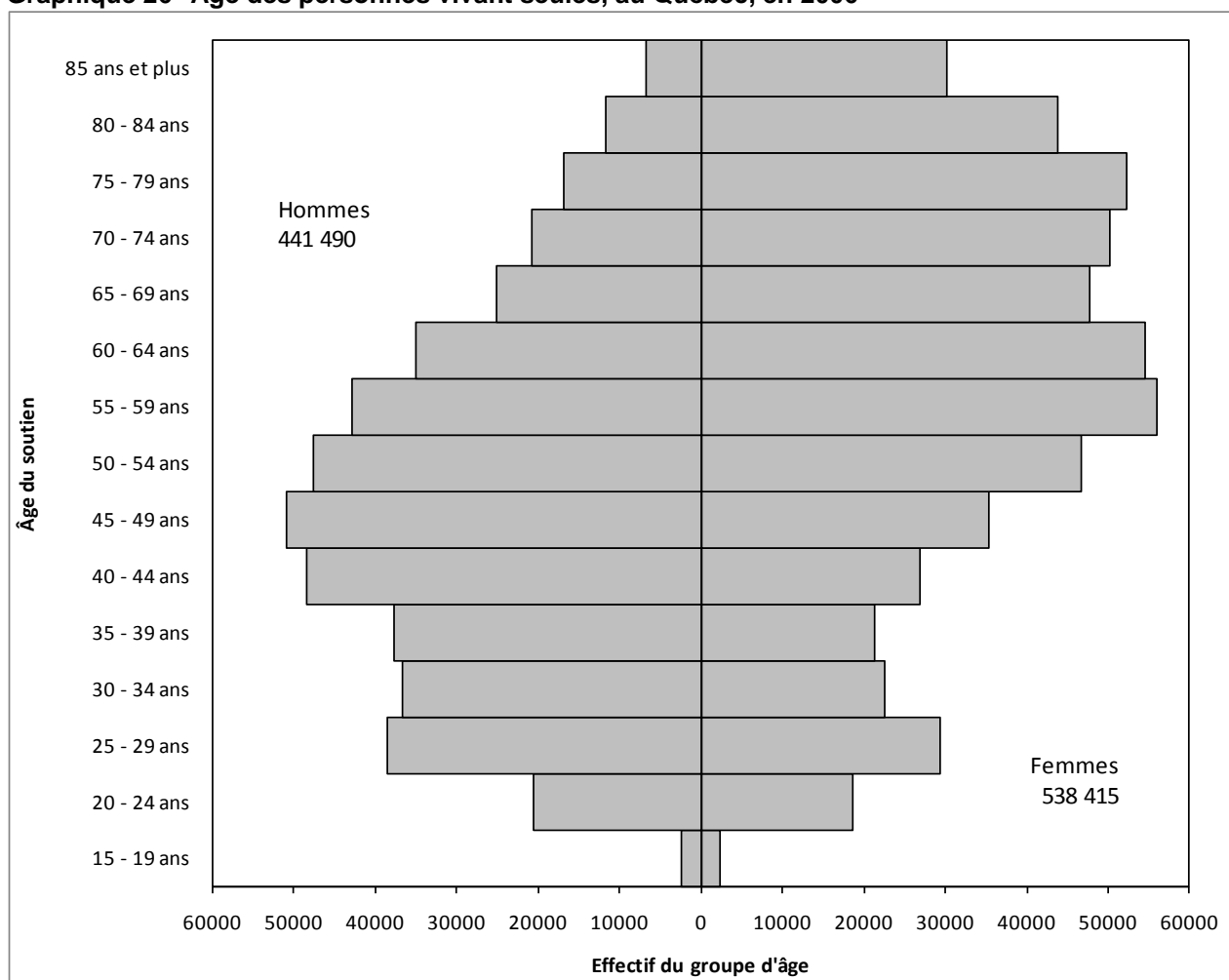
### 2.1.2 Âge des femmes seules et familles monoparentales

Portons maintenant notre analyse sur les ménages non familiaux d'une personne et les familles monoparentales selon l'âge et le sexe du principal soutien. On se rappellera que ce sont les seuls types de ménage où les femmes dépassent les hommes en tant que soutien : elles forment 55 % des ménages composés d'une personne seule et se retrouvent à la tête de 76 % des familles monos.

Regardons tout d'abord les personnes vivant seules. La pyramide d'âge qui suit montre un important déséquilibre entre les hommes et les femmes chez ces ménages. On dénombre plus de 61 % de femmes seules chez les 50 ans et plus. À partir de cet âge, plus elles vieillissent, plus elles dépassent le nombre d'hommes qui vivent seuls. Dans le groupe des 50-54 ans, les hommes et les femmes sont presque à égalité. On trouve 2 fois plus de femmes dans le groupe 65-69 ans, 3 fois plus chez les 75-79 ans et près de 5 fois plus chez les 85 ans et plus.

Du côté des hommes vivant seuls, c'est chez les moins de 55 ans que la proportion de ceux-ci est la plus élevée, avec plus de 64 % d'entre eux. Toutefois, jamais ils ne présentent d'écarts très importants avec les femmes seules lorsqu'on fait une comparaison groupe à groupe. Presque à égalité avec les femmes chez les plus jeunes (15-19 ans et 20-24 ans), les hommes se démarquent un peu plus dans les strates 35-39 ans et 40-44 ans, où on trouve près de 2 fois plus d'hommes que de femmes vivant seuls.

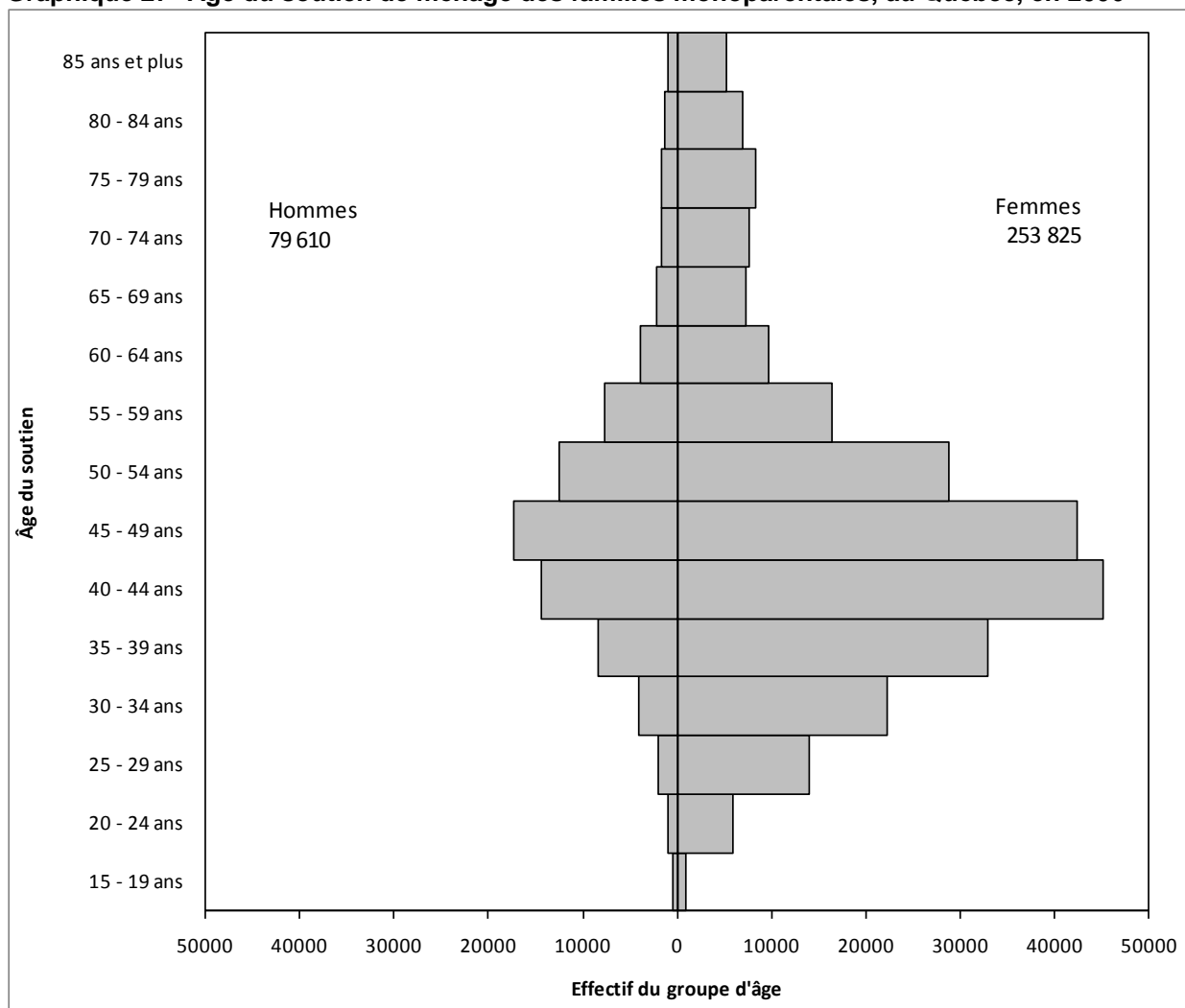
**Graphique 26 Âge des personnes vivant seules, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 28 (calculs et présentation de l'auteur).

Voyons maintenant ce qui en est pour les familles monoparentales. Comme nous l'avons vu auparavant, on trouve trois fois plus de femmes que d'hommes qui soutiennent ce type de ménages. À première vue, toute proportion gardée, il semble y avoir une certaine symétrie de la répartition par groupe d'âge des femmes par rapport aux hommes. Mais en y regardant de plus près, nous constatons que, dans les trois strates faisant partie du groupe 20-34 ans, il y a de 5 à 7 fois plus de femmes monoparentales que d'hommes. Nous observons la même chose chez les 70 ans et plus, où la proportion de femmes est 5 fois plus élevée que la proportion d'hommes. Cela dit, c'est vraiment dans les strates d'âge comprises entre 35 et 54 ans que l'on trouve la majorité des femmes monoparentales (près de 3 femmes sur 5).

**Graphique 27 Âge du soutien de ménage des familles monoparentales, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 28 (calculs et présentation de l'auteur).

Comment expliquer la monoparentalité chez les femmes âgées, et même très âgées? Il y a plus de 35 000 femmes âgées de 65 ans et plus (près de 8 000 chez les hommes

monoparentaux). Parmi les 75 ans et plus, on dénombre plus de 20 000 femmes soutiens de ménage (par rapport à environ 4 000 hommes). On peut penser ici, sans vraiment pouvoir l'affirmer, que ce sont majoritairement des enfants et, dans certains cas, des petits-enfants, qui restent avec leurs vieux parents ou grands-parents. Le sujet mériterait sans doute d'être analysé plus à fond dans une étude particulière.

## **2.2 Femmes immigrantes et origines ethniques**

Qu'en est-il maintenant de la population immigrée? Y a-t-il, toute proportion gardée, autant de femmes soutiens de ménage que dans la population native? Ont-elles immigré récemment ou il y a longtemps? Dans quelle région du monde sont-elles nées? Y a-t-il une part importante de femmes soutiens de ménage issues des minorités visibles? Comment se différencient-elles des hommes soutiens de ménage?

### **2.2.1 Différences importantes selon le statut de résidence**

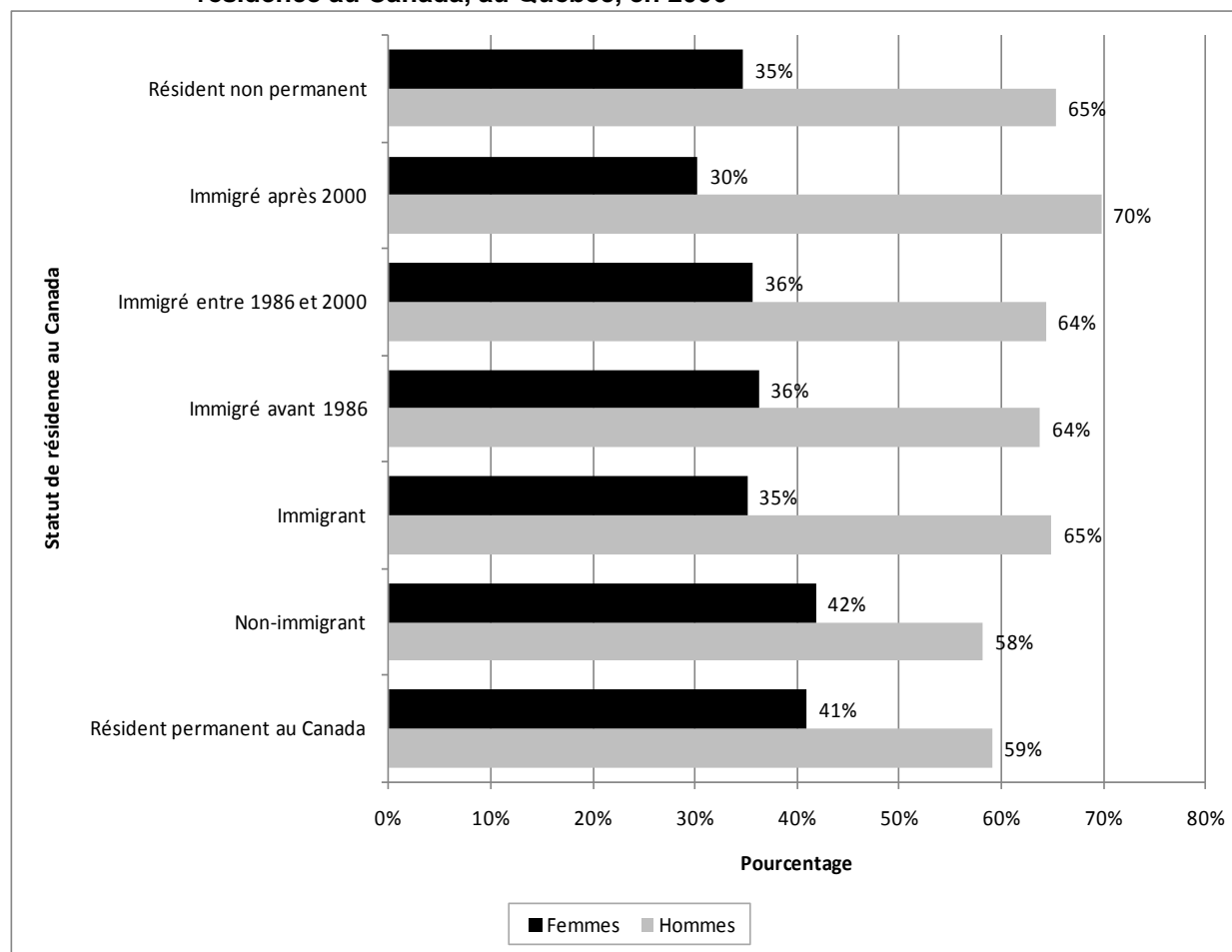
En 2006, le Québec comptait plus de 420 000 ménages ayant pour principal soutien une personne née à l'extérieur du Canada. Ce nombre équivaut à plus de 13 % des ménages québécois. Parmi ces derniers, plus de 400 000 avaient le statut d'immigrant reçu et un peu moins de 20 000, le statut de résident non permanent (ex. : demandeurs d'asile dont le dossier est à l'étude, étudiants étrangers ayant un statut de résident temporaire, etc.)<sup>13</sup>. Chez les natifs ou les non-immigrants, soit les personnes soutiens de ménage nées au Canada, on trouve près de 2,74 millions de ménages (87 % du total).

Le graphique qui suit nous permet d'apprécier les différences importantes qui existent entre les immigrants et les non-immigrants quant à la proportion des ménages dont le soutien est une femme. Chez les natifs, cette proportion se situe à 42 % par rapport à 35 % chez les immigrants. Il s'agit d'une différence appréciable et cette proportion est à peu près la même pour l'immigration d'avant l'an 2000. L'écart est encore plus notable chez les immigrants qui sont arrivés récemment, parmi lesquels la proportion de femmes se situe à 30 %. Chez les immigrants, ce sont donc très majoritairement les hommes qui sont le principal soutien des ménages.

---

13. En contre-partie, un résident permanent est une personne qui est citoyenne canadienne de naissance ou qui a obtenu le statut d'immigrant reçu au Canada. Les immigrants reçus sont les personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.

**Graphique 28 Proportion de femmes et d'hommes soutiens de ménage selon le statut de résidence au Canada, au Québec, en 2006**



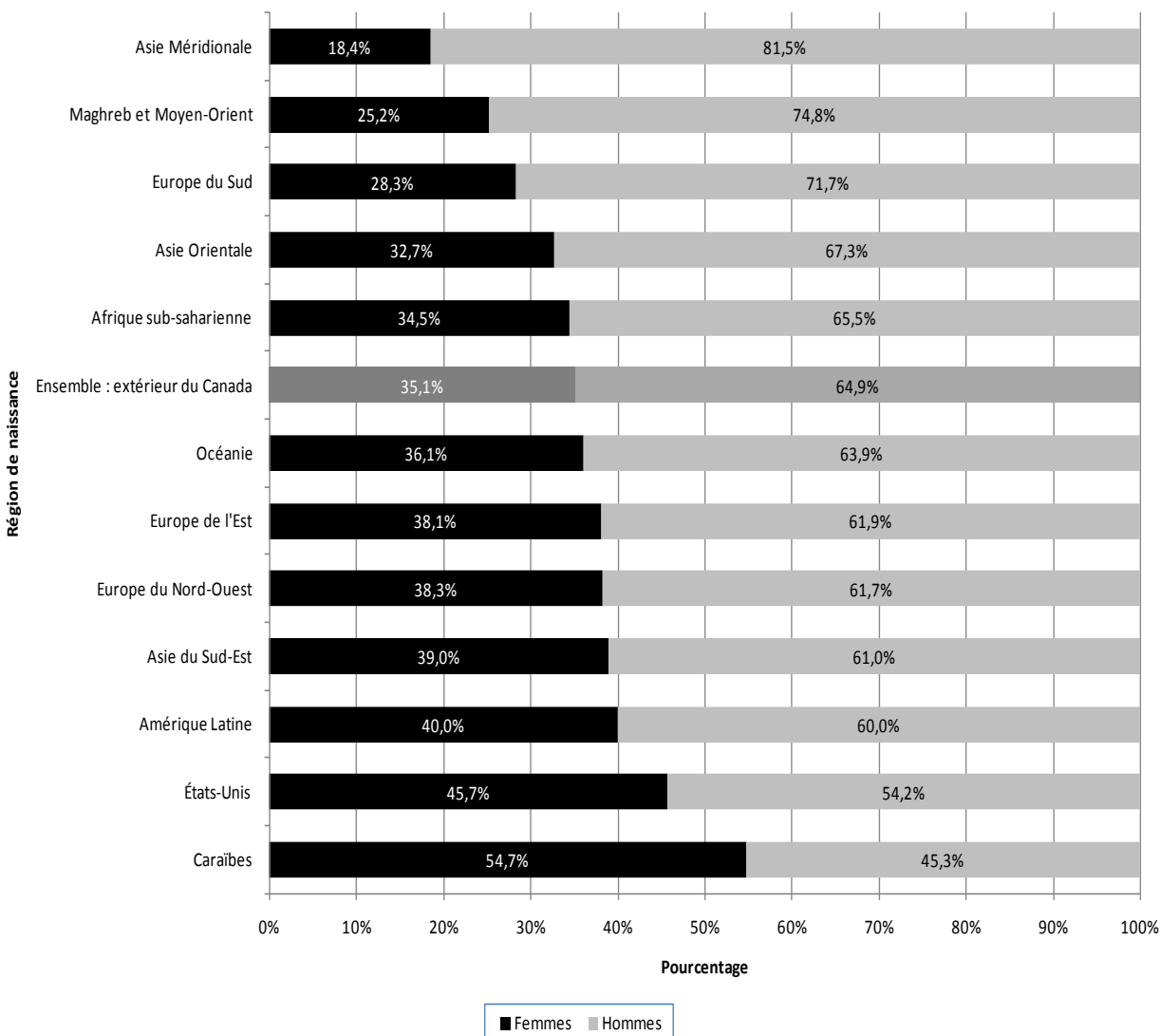
Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 25 (calculs et présentation de l'auteur).

Y a-t-il des différences selon la région de naissance de ces immigrants? Ceux venant d'Europe ont-ils des comportements différents de ceux venant d'Asie ou d'Amérique latine?

### 2.2.2 Répartition différenciée par région de naissance

Le graphique qui suit permet de voir que l'importance des femmes soutiens de ménage diffère énormément d'une région de naissance à l'autre. Dans les ménages immigrés issus d'Asie méridionale (ex. : Inde, Pakistan, etc.), moins d'une femme sur cinq est le principal soutien. Dans les ménages venant du Maghreb et du Moyen-Orient (ex. : Algérie, Maroc, Tunisie, Liban, etc.), cette proportion atteint à peine une femme sur quatre. Même dans les pays d'Europe du Sud (Italie, Portugal, Grèce, etc.), la proportion de femmes se situe à moins de 30 %.

**Graphique 29 Proportion des ménages immigrés selon le sexe du soutien et la région de naissance, en 2006**



**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 29 (calculs et présentation de l'auteur).

On est donc loin des 42 % des ménages soutenus par des Québécoises natives. Seules les régions d'Europe de l'Est et du Nord-Ouest, de l'Asie du Sud-Est, de l'Amérique latine et des États-Unis ont une proportion semblable. Et que dire des ménages venus des Caraïbes (ex. : Haïti, Jamaïque, etc.), où une majorité de femmes (55 %) représente le principal soutien? La proportion de ces femmes dépasse largement celle de l'ensemble du Québec (41 %). Cette différence marquée s'explique d'une part par le fait qu'on dénombre beaucoup plus de femmes que d'hommes dans la population immigrée issue des Caraïbes (pour Haïti, la Jamaïque et la République dominicaine, il y a environ 57 % de femmes et 43 % d'hommes)<sup>14</sup>. Il est bon de rappeler que ce sont

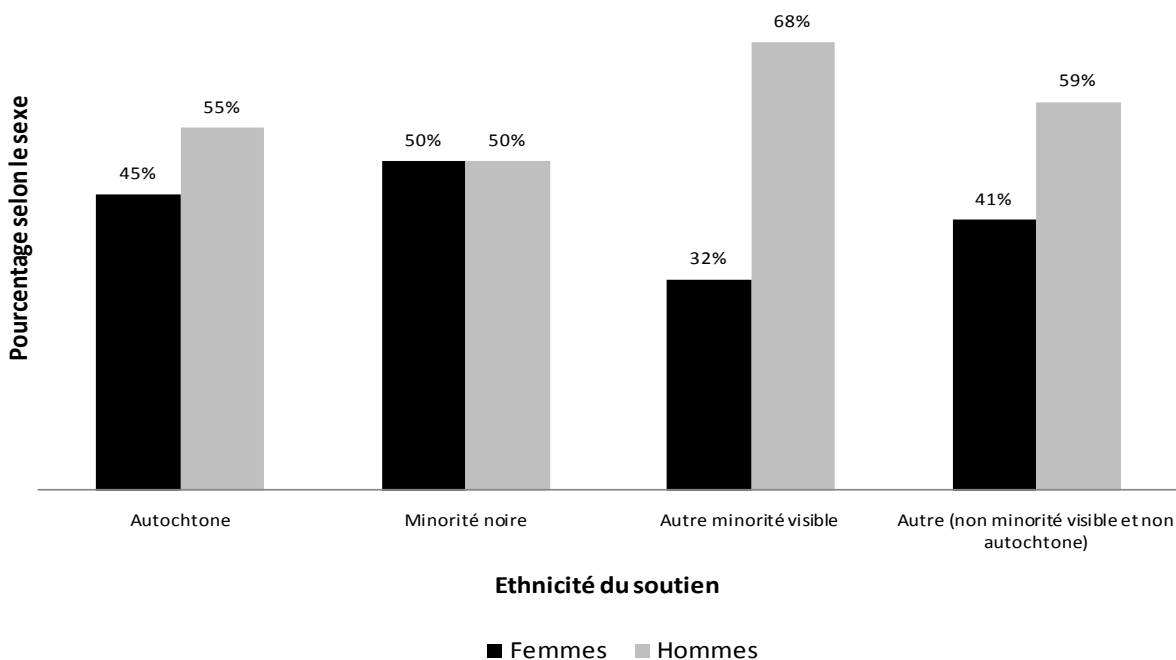
14. Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, 2010. *Portrait statistique de la population des différents groupes ethnoculturels recensés au Québec en 2006*, 9 pages pour chaque groupe.

majoritairement des femmes qui sont arrivées lors de la vague d'immigration haïtienne de 1976 à 1985 (Gaudet, 2011), ce qui expliquerait le déséquilibre hommes-femmes dans la population. D'autre part, les données de la compilation spéciale de la SHQ indiquent que les familles monoparentales soutenues par des femmes représentent 27 % de l'ensemble des ménages dont le principal soutien est d'origine caraïbénne. En comparaison, on parle d'une part de 7,6 % dans l'ensemble des ménages d'origine canadienne.

### 2.2.3 Minorités visibles

Voyons maintenant s'il y a des différences selon l'ethnicité<sup>15</sup> du soutien de ménage. Le Québec compte environ 30 000 ménages autochtones en dehors des réserves. Parmi eux, comme l'illustre le graphique suivant, 45 % ont une femme comme principal soutien. Ce pourcentage est légèrement supérieur à ce que l'on obtient pour l'ensemble des ménages privés du Québec (41 %) <sup>16</sup>.

**Graphique 30 Proportion de femmes et d'hommes soutiens de ménage selon l'appartenance ethnique, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 25 (calculs et présentation de l'auteur).

15. Il est à noter que cette variable inclut à la fois des immigrants et des non-immigrants. Par exemple, les autochtones sont des non-immigrants. Chez la minorité noire, plusieurs des membres sont natifs du Québec, tout comme d'autres non-immigrants peuvent appartenir à une minorité visible.

16. Rappelons que, parmi les 3 665 ménages autochtones vivant sur des réserves, 53 % ont une femme comme soutien principal.

Si on s'arrête maintenant à la minorité noire, qui représente près de 65 000 ménages au Québec, on constate qu'il y a autant de femmes que d'hommes qui sont soutiens de ménage. Donc, la présence des femmes est beaucoup plus marquée, lorsqu'on fait la comparaison avec la classe « non minorité visible et non autochtone ».

Quant aux minorités visibles autres que noires (près de 150 000 ménages), les femmes y sont nettement sous représentées (32 %) comparativement à celles qui font partie de la catégorie « non minorité visible et non autochtone » (41 %).

## 2.3 Taille des ménages

Comparons maintenant la taille des ménages selon le sexe du soutien et le genre de ménages. Voyons également comment la situation du Québec se compare aux principales provinces du reste du Canada.

### 2.3.1 Ménages plus petits chez les femmes?

Le tableau qui suit montre que la majorité des ménages au Québec, qu'ils soient soutenus par une femme ou par un homme, ont une taille inférieure ou égale à deux personnes par ménage (71 % chez les femmes versus 60 % chez les hommes). En effet, prise globalement, la taille moyenne des ménages est plus faible chez les Québécoises soutiens de ménage, où le nombre moyen de personnes par ménage est de 2,1 comparativement à 2,5 chez les hommes. Cette différence est due principalement à la très forte présence de ménages d'une seule personne chez les femmes (plus de quatre ménages sur dix). Ceux-ci tirent inévitablement la moyenne vers le bas. C'est le contraire chez les hommes : près de quatre ménages sur dix sont formés de trois personnes ou plus, ce qui tire la moyenne vers le haut. L'âge joue ici un rôle important puisqu'on dénombre, chez les personnes seules aînées (65 ans et plus), près de 3 femmes pour 1 homme (voir la section 2.1.2).

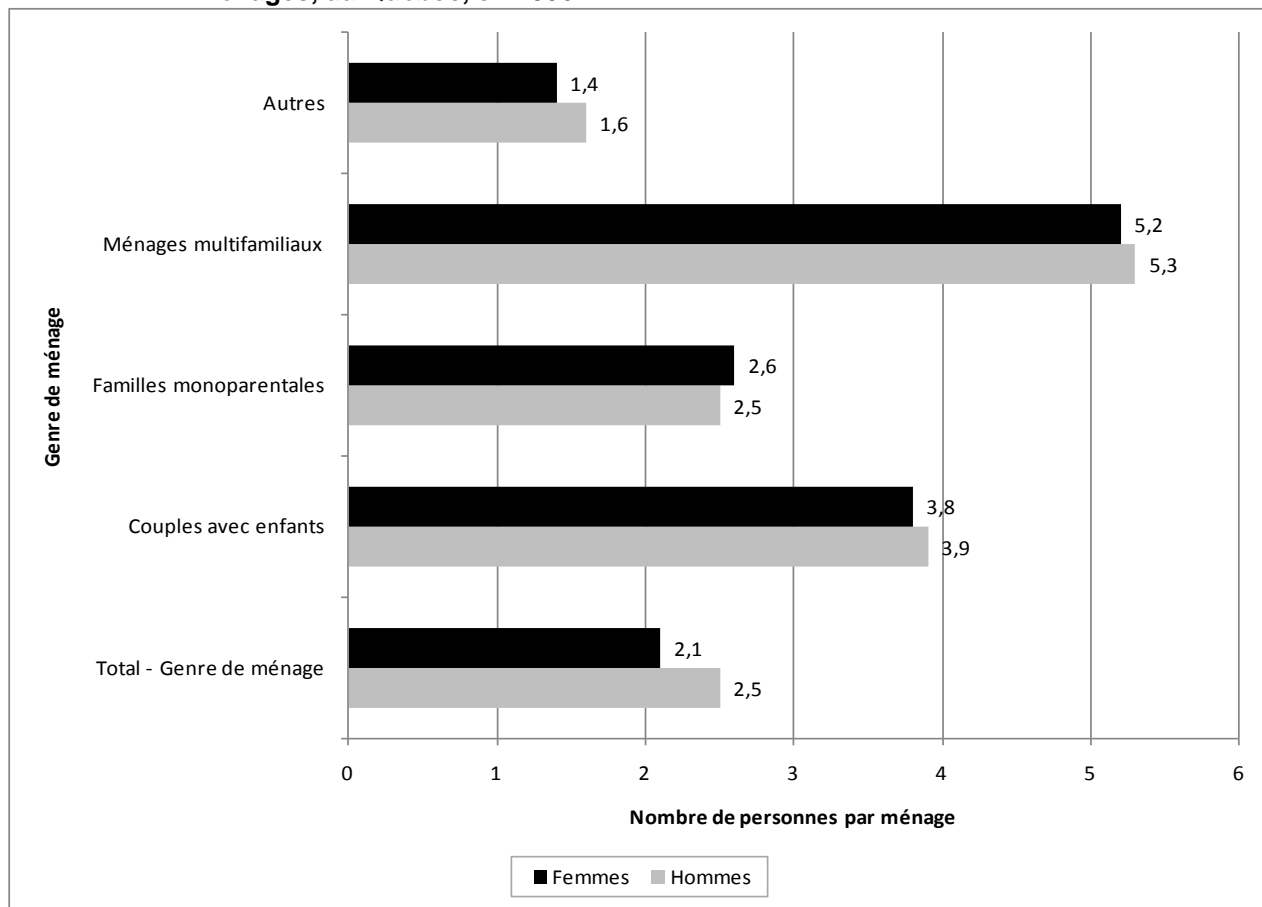
**Tableau 3** Taille des ménages et sexe du principal soutien, au Québec, en 2006

Taille du ménage	Tous	Femmes soutiens	Hommes soutiens	Tous	Femmes soutiens	Hommes soutiens
1 personne	979 910	538 415	441 490	31 %	41 %	23 %
2 personnes	1 098 005	393 930	704 075	34 %	30 %	37 %
3 personnes	494 440	186 295	308 140	16 %	14 %	16 %
4 personnes	418 590	126 885	291 700	13 %	10 %	15 %
5 personnes	144 500	40 820	103 680	5 %	3 %	5 %
6 personnes	36 235	9980	26 255	1 %	1 %	1 %
7 personnes et plus	14 000	3975	10 025	0 %	0 %	1 %
Ensemble des ménages	3 185 680	1 300 310	1 885 365	100 %	100 %	100 %
Taille moyenne	2,3	2,1	2,5			

**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableaux 3 et (calculs et présentation de l'auteur).

On remarque toutefois que le nombre moyen de personnes par ménage chez les Québécoises et les Québécois en fonction du genre de ménages est tout à fait comparable d'un groupe à l'autre. Chez les couples avec enfants, il se situe à 3,8 personnes par ménage chez les femmes par rapport à 3,9 chez les hommes. Idem chez les familles monoparentales : 1,6 personne par ménage pour les femmes comparativement à 1,5 pour les hommes. Même constatation chez les ménages multifamiliaux : 5,2 versus 5,3.

**Graphique 31 Nombre moyen de personnes par ménage selon le sexe du soutien et le genre de ménages, au Québec, en 2006**



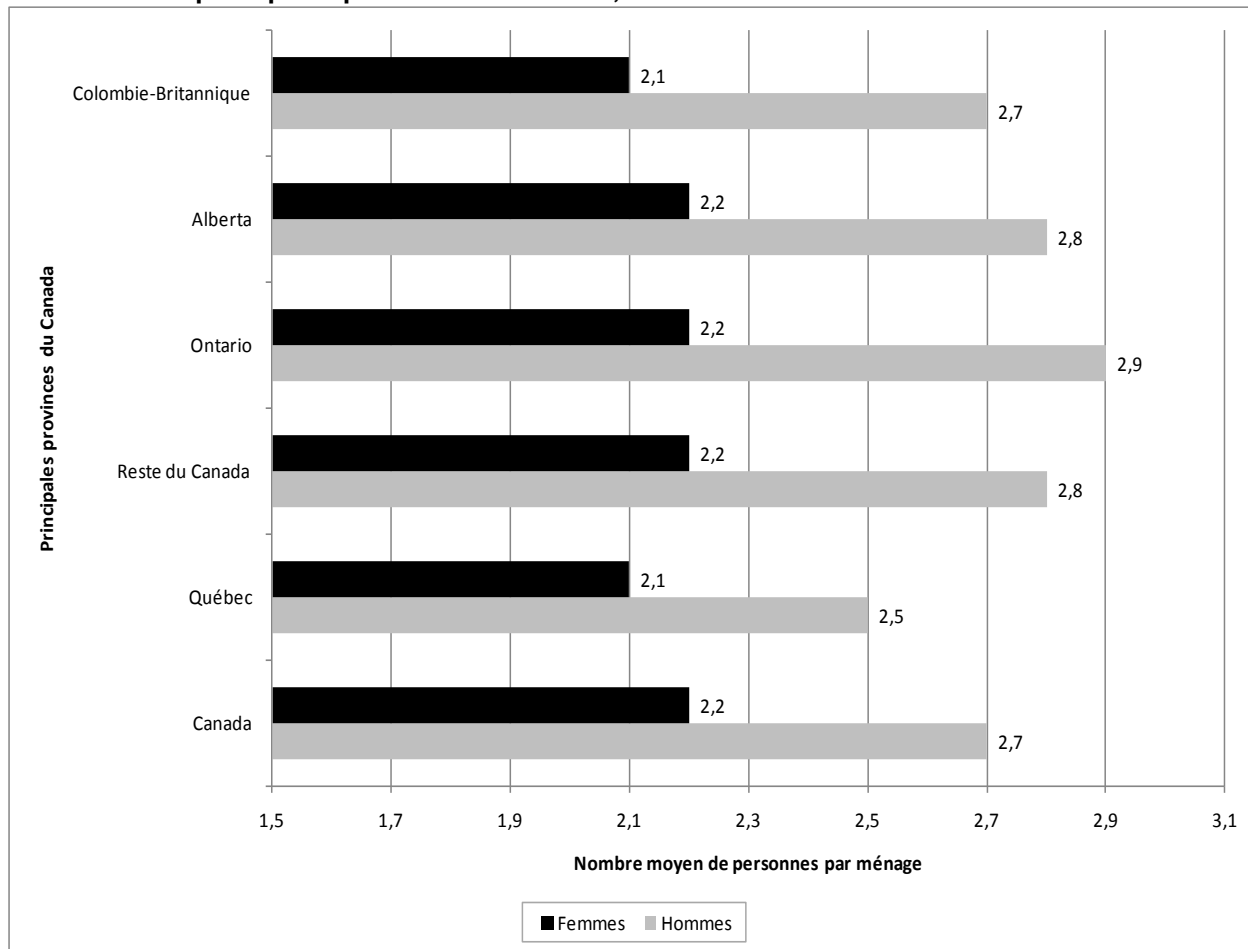
**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableaux 3 et 29 (calculs et présentation de l'auteur).

Donc, globalement en moyenne, la taille des ménages ayant une femme pour soutien est plus faible que celle des ménages soutenus par un homme. Par contre, lorsqu'on regarde le tout par genre de ménages, on note des situations comparables autant chez les femmes que chez les hommes.

### 2.3.2 Taille moyenne des ménages : comparaison Québec-Canada

Comment le Québec se compare-t-il avec le reste du Canada et ses principales provinces? Le graphique suivant nous montre qu'il y a très peu de différences entre le Québec et le RDC chez les femmes soutiens de ménage (moyenne de 2,1 versus 2,2 personnes par ménage). Seule la Colombie-Britannique affiche le même résultat que le Québec.

**Graphique 32** Nombre moyen de personnes par ménage selon le sexe du soutien, dans les principales provinces du Canada, en 2006



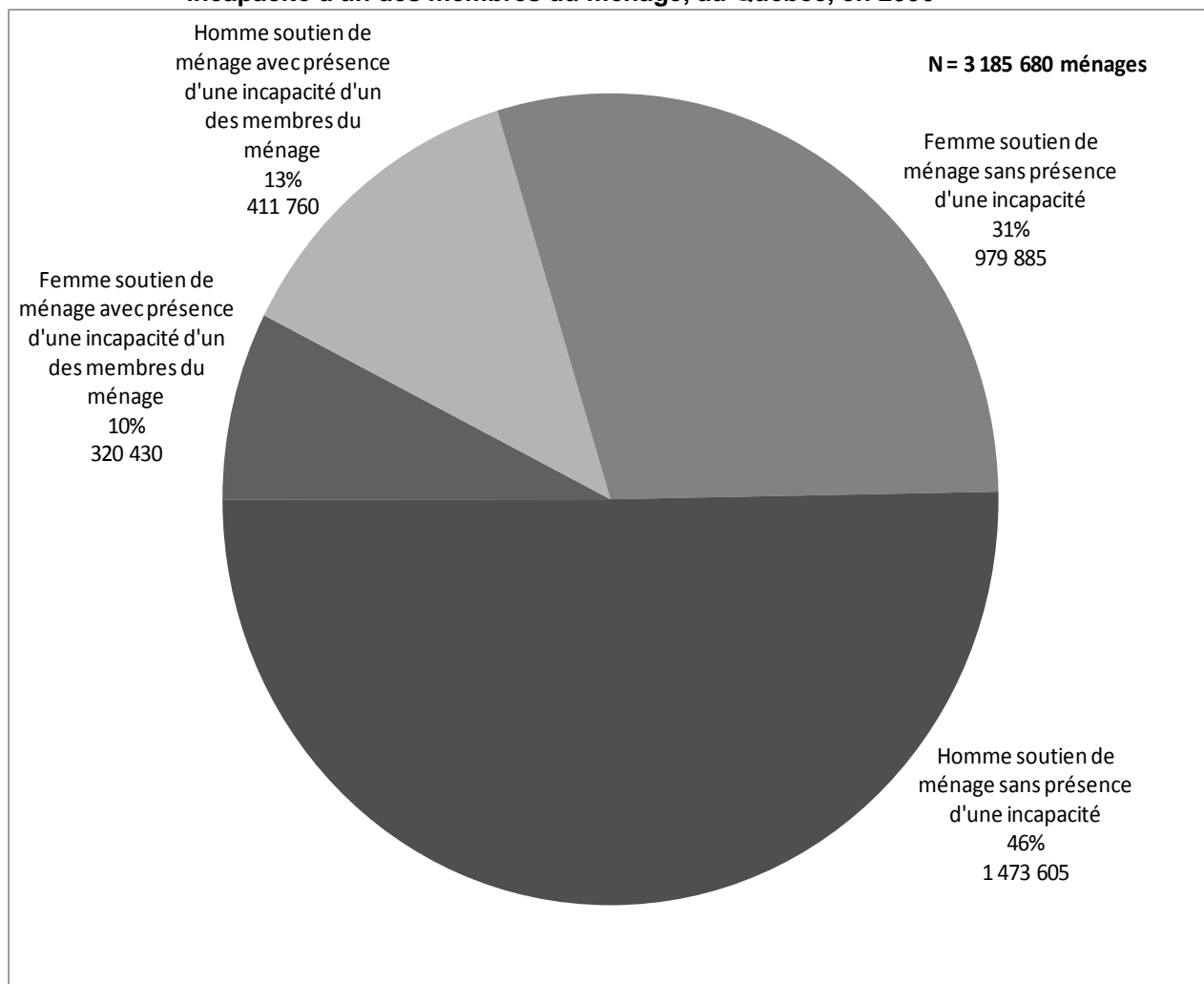
**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableaux 3 et 35 (calculs et présentation de l'auteur).

Par contre, dans le cas des hommes, la comparaison entre le Québec et le RDC affiche un écart un peu plus grand, à savoir 2,5 personnes par ménage au Québec par rapport à 2,8 dans le reste du Canada. Le poids de l'Ontario est important ici avec une taille moyenne de 2,9.

## 2.4 Présence d'une incapacité

Maintenant que nous avons regardé l'âge, la taille et le statut des ménages féminins, examinons ceux dont au moins un des membres présente une incapacité physique ou autre (personne handicapée ayant des limites fonctionnelles). Le Québec compte au total 732 190 ménages présentant cette caractéristique, ce qui correspond à 23 % des ménages (incluant les logements de bande). C'est près d'un ménage québécois sur quatre. Parmi eux, plus de 320 000 sont soutenus par une femme (10 % de tous ces ménages), alors que pour plus de 410 000 autres ménages (13 %), le soutien principal est un homme.

**Graphique 33 Répartition des ménages selon le sexe du soutien et la présence ou non d'une incapacité d'un des membres du ménage, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 41 (calculs et présentation de l'auteur).

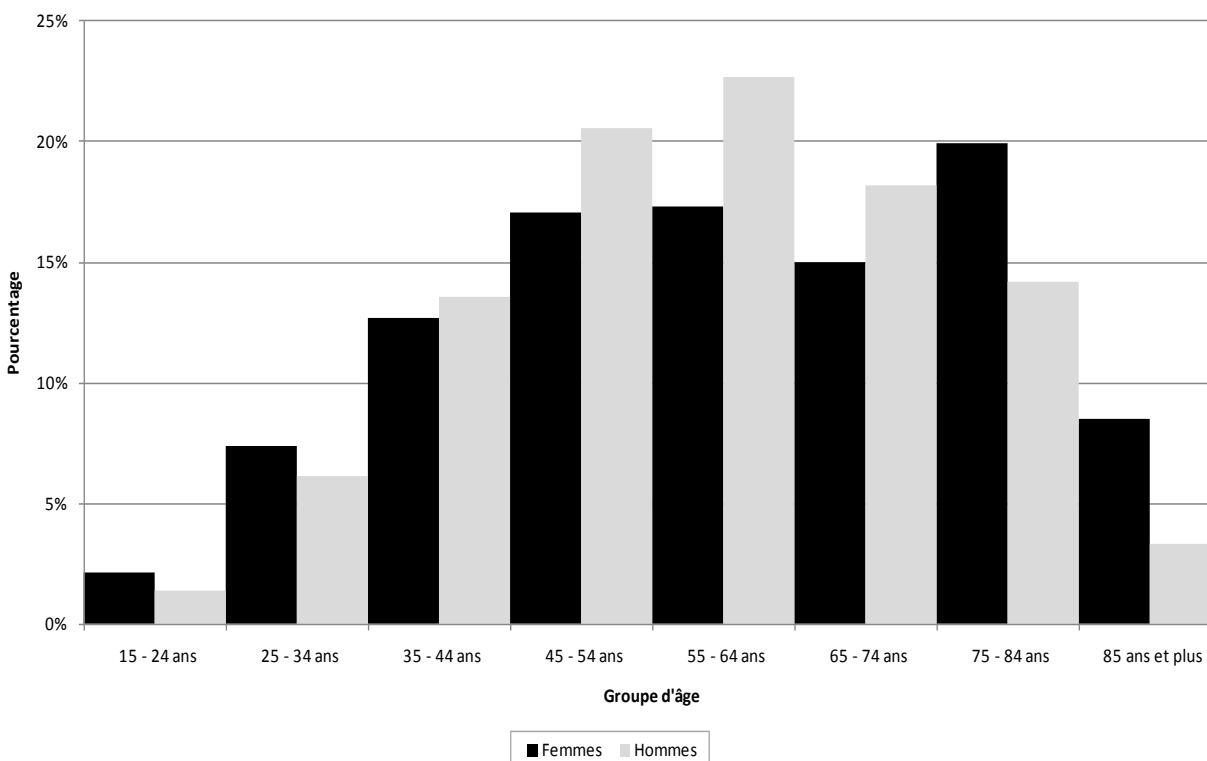
Mais qui sont les femmes responsables de ce type de ménages? Quel âge ont-elles? Sont-elles propriétaires? Et leurs revenus? Sont-elles vulnérables à ce chapitre? Et comment se comparent-elles aux hommes qui vivent le même genre de situation?

Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre dans les paragraphes qui suivent.

### 2.4.1 Prédominance des femmes chez les aînés

Chez les soutiens de ménage âgés de 65 ans et plus, la proportion de femmes dont le ménage compte une personne ayant une incapacité est de 43 %, par rapport à 37 % chez les hommes. Celles-ci occupent une place beaucoup plus importante que les hommes dans les strates d'âge plus élevé (75-84 ans et 85 ans et plus). Cela s'explique par le fait que ces femmes vivent plus longtemps que les hommes et qu'un certain nombre d'entre elles voit leur autonomie réduite par des problèmes de santé liés au vieillissement.

**Graphique 34** Distribution de fréquences des femmes et des hommes qui soutiennent un ménage dans lequel un des membres présente une incapacité, par groupe d'âge, au Québec, en 2006



**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 41 (calculs et présentation de l'auteur).

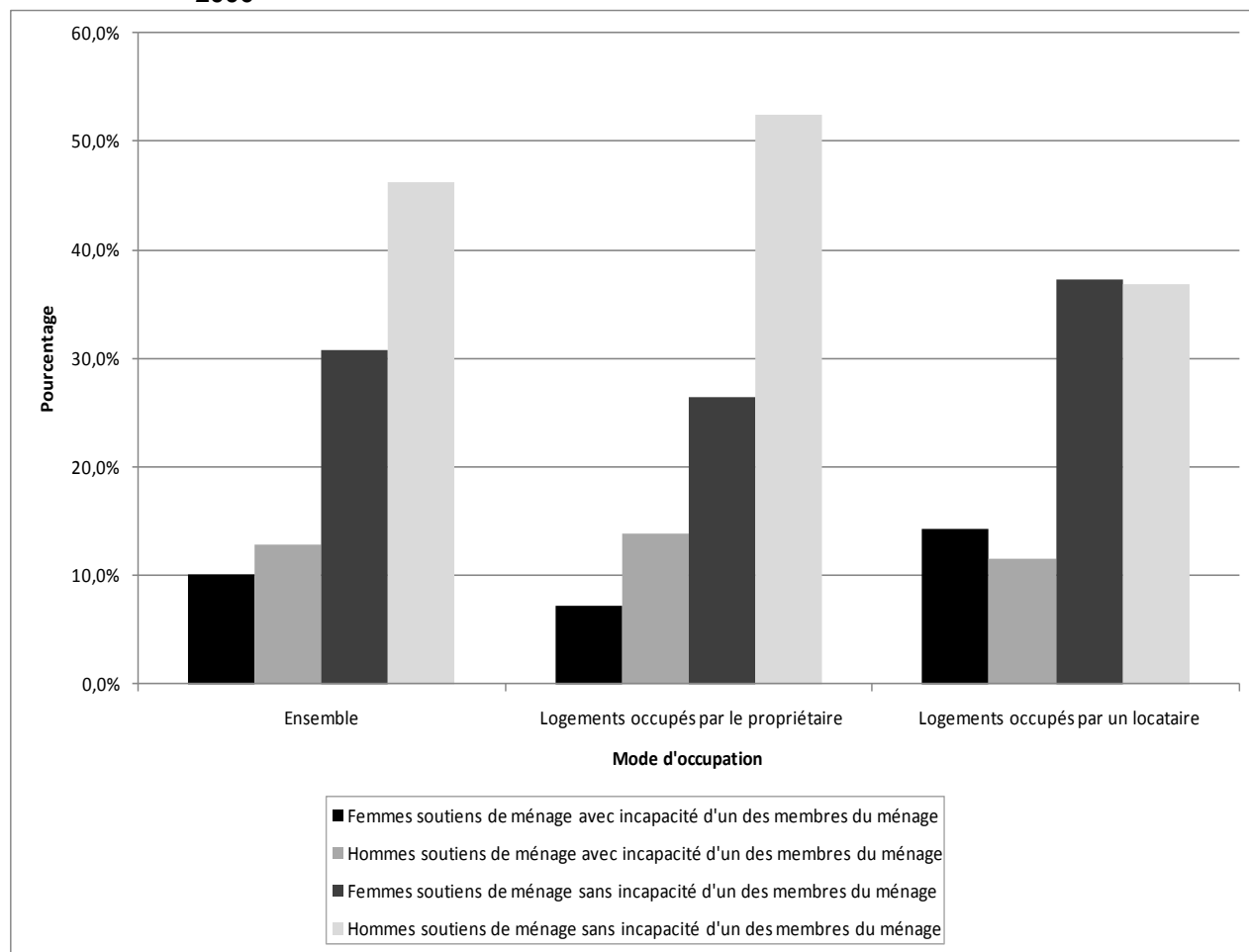
Dans les groupes d'âge intermédiaire (de 35 à 64 ans), les hommes dominent, puisqu'ils sont le principal soutien de 57 % des ménages, comparativement à 47 % chez les femmes. Un peu moins de 10 % des ménages appartiennent aux groupes les plus jeunes (moins de 35 ans), femmes et hommes confondus.

## 2.4.2 Femmes locataires, hommes propriétaires

Chez les ménages privés dont un membre présente une incapacité, ceux qui sont soutenus par une femme sont majoritairement locataires. On dénombre plus de 180 000 ménages féminins (14,3 % des ménages locataires), comparativement à près de 145 000 ménages masculins (11,5 % des ménages locataires). Parmi les ménages locataires où aucun membre n'a une incapacité, presque autant de ménages sont soutenus par une femme (37,2 %) que par un homme (36,9 %).

Au contraire, chez les ménages privés propriétaires qui comptent une personne présentant une incapacité, les hommes prédominent largement. Parmi ces ménages, plus de 265 000 (13,8 %) sont soutenus par un homme et près de 140 000, par une femme (à peine 7,3 %). En ce qui concerne les ménages propriétaires sans incapacité, 52,4 % d'entre eux ont un homme comme principal soutien, comparativement à 26,5 % pour les femmes.

**Graphique 35 Répartition des ménages selon le mode d'occupation, le sexe du soutien et la présence ou non d'une incapacité d'un des membres du ménage, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 41 (calculs et présentation de l'auteur).

### 2.4.3 Plus de femmes à faible revenu

De tous les ménages qui sont soutenus par une femme et qui ont un membre avec une incapacité, 132 000 ménages sont à faible revenu. Ce nombre représente 19,8 % de tous les ménages à faible revenu. Chez les hommes, il atteint près de 90 000 (13,4 % des ménages à faible revenu). Même chez les ménages sans incapacité, plusieurs ménages à faible revenu sont soutenus par une femme (35,8 % versus 30,9 % chez les hommes).

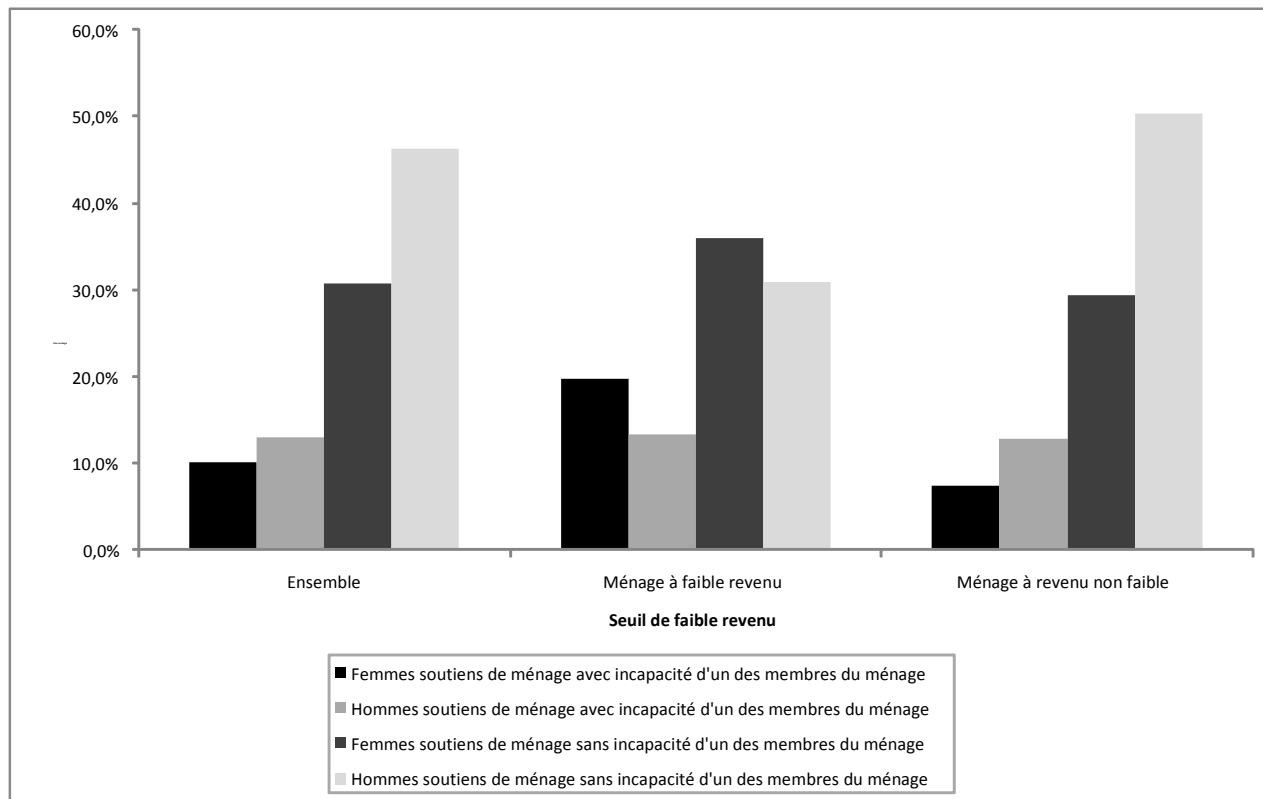
Qu'en est-il des ménages qui ne sont pas à faible revenu, mais où il y a une personne atteinte d'une incapacité? Les hommes soutiennent 320 000 de ces ménages (12,8 %) et les femmes, plus de 190 000 (7,4 %).

Plus âgées, plus souvent locataires et des revenus plus faibles : voilà ce qui semble être le lot des femmes qui soutiennent un ménage dont un des membres est atteint d'une incapacité<sup>17</sup>. Ces résultats viennent confirmer ceux d'une récente étude du Conseil du statut de la femme sur les femmes handicapées du Québec (CSF, 2011). L'étude indiquait que celles-ci comptent parmi les plus touchées par la pauvreté et l'exclusion sociale, qu'elles sont davantage confinées à leur logement que les hommes et qu'elles figurent plus souvent dans les catégories défavorisées en matière de logement.

---

17. Une question se pose. Les régimes d'indemnisation des incapacités mises en place par la société québécoise (ex. : la Société de l'assurance automobile du Québec, la Commission de la santé et de la sécurité du travail, etc.) ont-ils tendance à favoriser une surreprésentation des hommes? Si c'est le cas, cela pourrait expliquer en partie la meilleure situation des hommes en matière de revenu.

**Graphique 36 Répartition des ménages selon le revenu, le sexe du soutien et la présence ou non d'une incapacité d'un des membres du ménage, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 41 (calculs et présentation de l'auteur).

### 3. CONDITIONS DE LOGEMENT

Voyons maintenant quelles sont les conditions de logement des femmes par rapport aux hommes. Nous verrons dans ce chapitre comment le taux de propriété des femmes s'est nettement amélioré au cours de la dernière décennie. Nous examinerons le mode d'occupation de leur logement de même que les caractéristiques économiques qui le sous-tendent, notamment les coûts du logement par rapport aux revenus. Nous comparerons le taux d'effort des femmes, soit la part du revenu consacrée aux coûts de logement, à celui des hommes et constaterons que, pour encore plusieurs Québécoises, l'accessibilité financière au logement constitue le plus grand écueil. Nous étudierons enfin la qualité des logements que les femmes occupent et terminerons ce chapitre en tentant d'analyser la situation de celles qui, en 2006, auraient été considérées comme ayant des besoins impérieux de logement au Québec.

#### 3.1 Modes d'occupation : des femmes davantage propriétaires

La figure qui suit permet de voir la répartition des femmes et des hommes soutiens de ménage en 1996 et en 2006 selon le mode d'occupation de leur logement (locataires ou propriétaires).

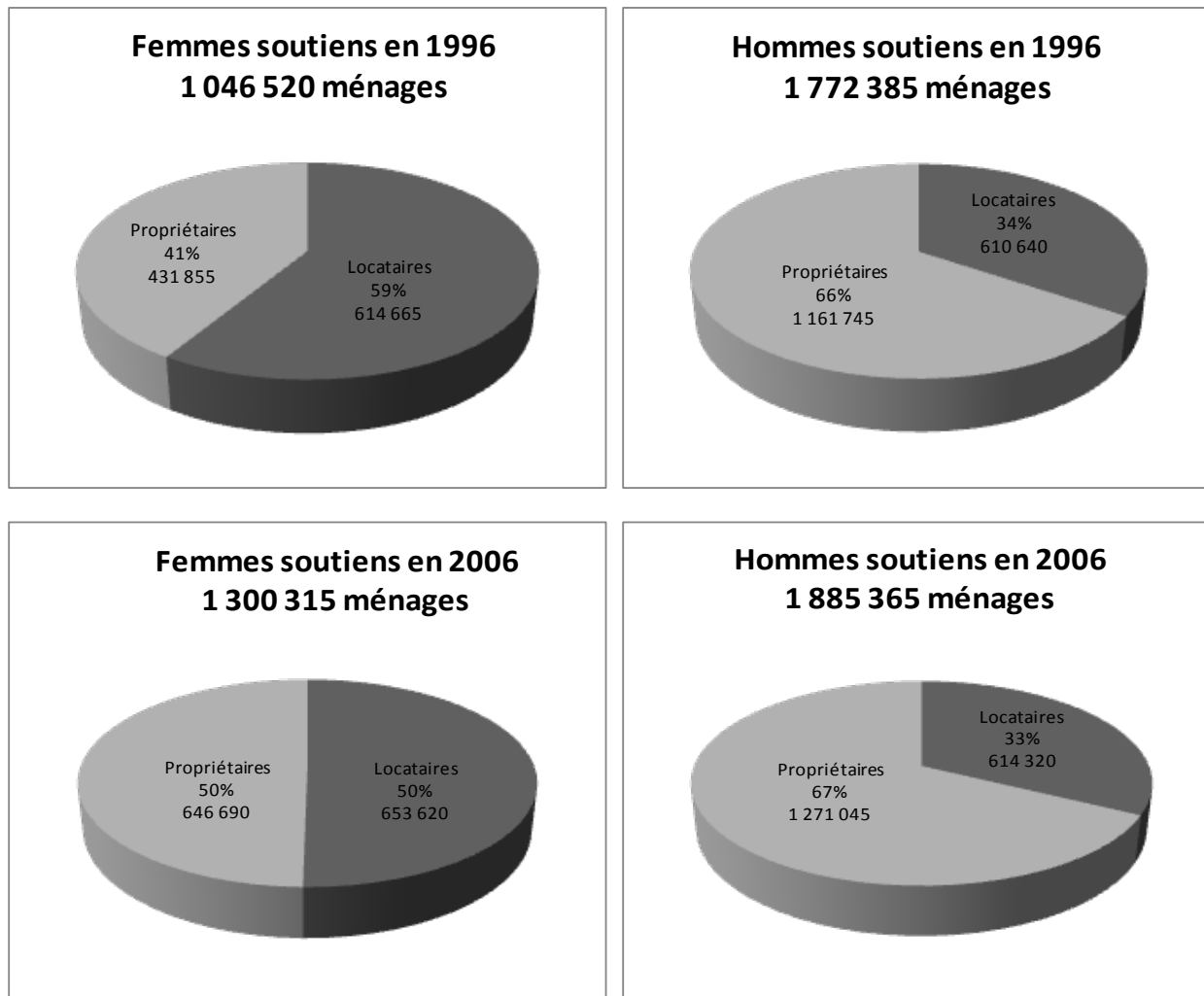
Voyons d'abord la situation en 2006. On constate que lorsqu'ils sont comparés aux femmes, les hommes ont un taux de propriété nettement supérieur (2 hommes sur 3 sont propriétaires [67 %], comparativement à 1 femme sur 2 [50 %]). De plus, en nombre absolu, les propriétaires sont 2 fois plus nombreux chez les hommes (autour de 1,3 million, comparativement à environ 650 000 chez les femmes). Notons ici qu'il y a, au Québec, presque autant de locataires féminins que masculins (entre 600 000 et 650 000). Donc, la location est loin d'être un mode d'occupation davantage réservé aux femmes.

Examinons maintenant la progression des modes d'occupation des femmes et des hommes entre 1996 et 2006. Analysons d'abord la situation pour les ménages propriétaires. Premier constat : en termes relatifs, la situation des hommes n'a guère changé. Il y avait deux propriétaires pour un locataire en 1996 et c'était toujours le cas en 2006. Par contre, la situation des femmes soutiens de ménage a beaucoup évolué. En 1996, ces dernières étaient plutôt locataires (près de 3 fois sur 5 [59 %]) que propriétaires (environ 2 fois sur 5 [41 %]). En 2006, on trouvait, chez les Québécoises soutiens de ménage, autant de locataires que de propriétaires (50/50). C'est un changement considérable pour une aussi courte période.

En nombre absolu, on parle maintenant de près de 650 000 femmes propriétaires, ce qui représente une hausse de 50 % de 1996 à 2006. C'est assurément le fait le plus marquant. Pendant cette même période, malgré une hausse générale du nombre de ménages de 13 % (tous sexes confondus), l'augmentation du nombre de propriétaires

chez les hommes n'a été que de 9 %. Les femmes sont donc les principales responsables de la hausse du nombre de propriétaires au cours de cette décennie, puisqu'elles y ont contribué pour plus des deux tiers.

**Graphique 37 Répartition des femmes et des hommes soutiens de ménage selon le mode d'occupation, au Québec, en 1996 et 2006**



**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 26, (SPE96) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

La copropriété, qui a pris de l'expansion au Québec depuis vingt ou trente ans, a facilité l'accès des femmes à la propriété et peut sûrement expliquer la situation en bonne partie (voir SHQ [Dutil, Dany], 2009, *Les entretiens sur l'habitat sur le développement de la copropriété au Québec*)<sup>18</sup>. Et si (*ceteris paribus*) la tendance se maintient, c'est-à-dire s'il y a une stabilisation du nombre de locataires, autant chez les femmes que chez les hommes, accompagnée d'une hausse importante du nombre de propriétaires féminins par rapport aux propriétaires masculins, on pourrait s'attendre à ce que le taux de

18. Malheureusement, nous ne pouvons mesurer le phénomène, car la variable « type de propriétaire », qui inclut la « copropriété divisée », n'a pas été croisée avec la variable « sexe du principal soutien du ménage » dans la compilation spéciale de la SHQ pour les recensements de 1996 et de 2006.

propriété des femmes soutiens de ménage rejoigne et même dépasse celui des hommes d'ici une décennie ou deux.

Un mot concernant les ménages locataires : leur nombre a très peu changé depuis 1996. Ils étaient un peu plus de 610 000 chez les femmes et les hommes à ce moment-là. En 2006, leur nombre est resté relativement stable chez les hommes avec une augmentation inférieure à 1 % et il a enregistré une légère hausse chez les femmes. En effet, celui-ci a augmenté d'un peu plus de 6 %, ce qui est loin de la hausse de 50 % mesurée chez les femmes propriétaires.

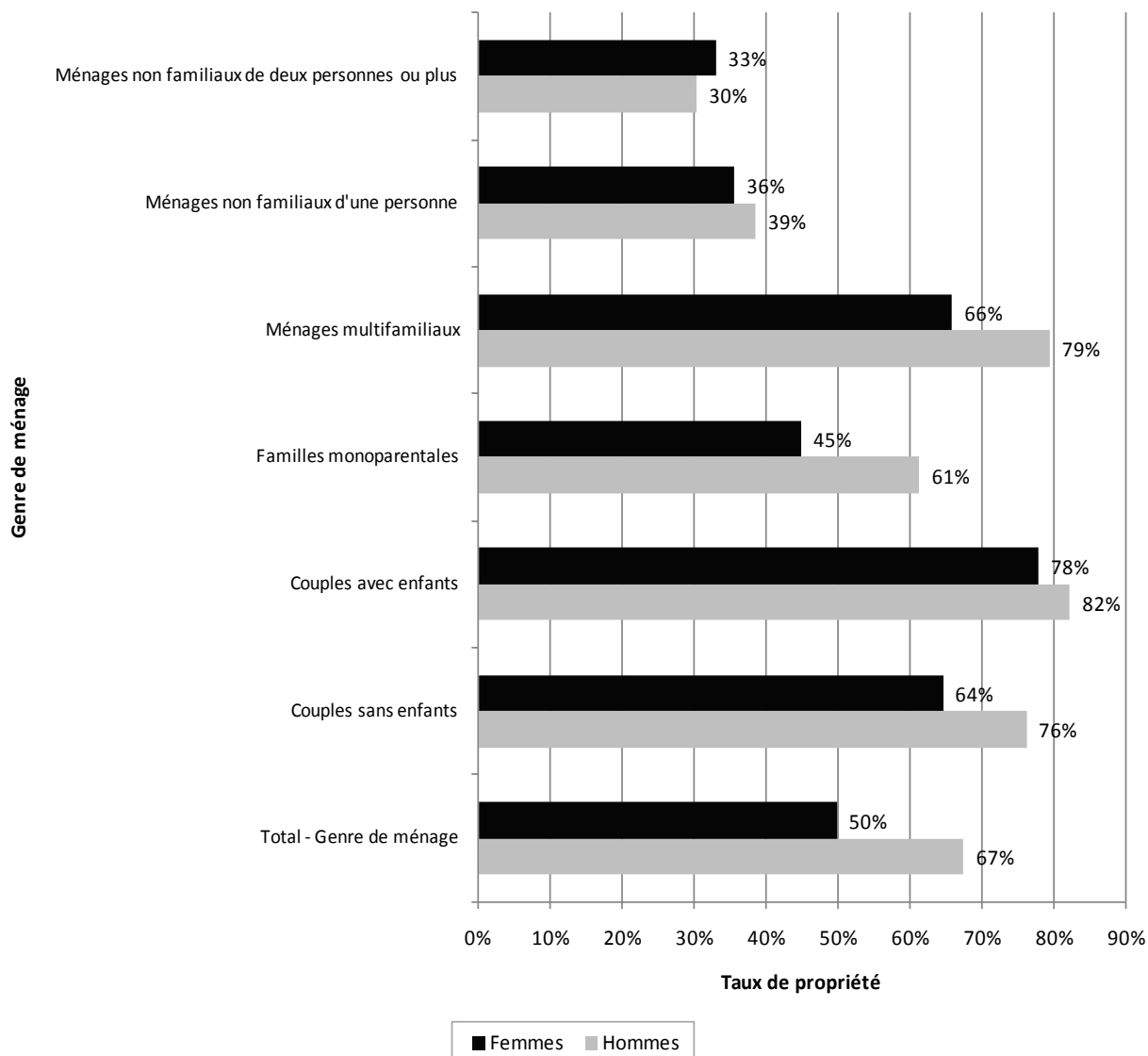
### **3.1.1 Taux de propriété et genre de ménages**

Compte tenu des taux de propriété relativement élevés en 2006 chez les femmes (50 %) et surtout chez les hommes (67 %), dans quels genres ou types de ménages ces taux sont-ils les plus élevés? Rappelons (voir le chapitre 1 du présent document) que chez les femmes soutiens de ménage, c'est dans la catégorie des « ménages non familiaux d'une personne » que les ménages féminins prédominent avec 41 % (24 % chez les hommes). Au second rang figurent les « familles monoparentales » avec 20 % (à peine 4 % des ménages masculins), suivies des « couples avec enfants » avec 18 % (le groupe dominant chez les hommes, avec 35 %). Viennent ensuite les couples sans enfants avec 16 % (la proportion est deux fois plus élevée chez les hommes [33 %]). Examinons maintenant le taux de propriété de chacun de ces types de ménages, qui est indiqué dans le graphique qui suit.

Chez les femmes vivant seules, le taux de propriété de 36 % est comparable à celui des hommes, qui se situe à 39 %. Pour ce qui est des familles monoparentales, le taux de propriété des femmes (45 %) est relativement proche de leur taux global de 50 %. Ce taux atteint 61 % chez les hommes vivant seuls. Dans les couples avec enfants toutefois, une portion très élevée de femmes sont propriétaires (78 %) Ce pourcentage est très comparable au taux de propriété de 82 % calculé pour les hommes. Il en est de même pour les couples sans enfants, où le taux de propriété des Québécoises, bien qu'il soit inférieur à la catégorie précédente, affiche quand même un niveau supérieur à leur taux global, soit 64 % versus 76 % chez les hommes.

En résumé, on peut affirmer que le taux de propriété des femmes soutiens de ménage est relativement élevé chez les couples avec ou sans enfants et qu'il se situe à un niveau nettement au-dessus de leur taux global de propriété. On peut également faire le même constat pour les hommes. Pour ce qui est des personnes seules, autant les femmes que les hommes affichent des taux de propriété relativement faibles (légèrement inférieurs à 40 %). Enfin, les familles monoparentales s'en tirent un peu mieux à ce chapitre, les femmes et les hommes présentant des taux qui s'approchent de leur niveau global respectif.

**Graphique 38 Taux de propriété des femmes et des hommes soutiens de ménage selon le genre de ménages, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

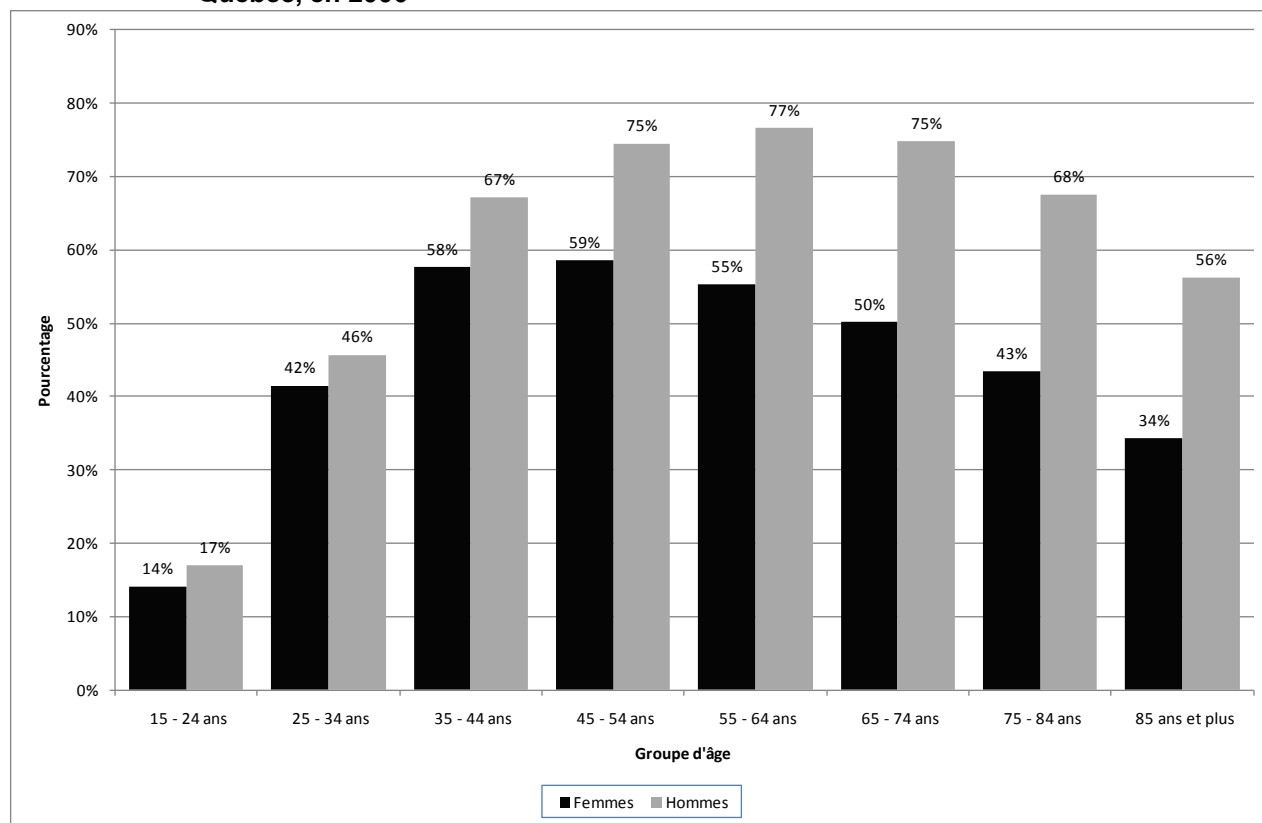
Nous avons volontairement choisi de ne pas parler des « ménages multifamiliaux », qui regroupent moins de 1 % des ménages, autant chez les femmes que chez les hommes, de même que des « ménages non familiaux de deux personnes ou plus », qui ne représentent que de 3 % à 4 % des ménages masculins ou féminins. Le faible nombre de ces ménages a motivé ce choix. Ceux-ci mériteraient sans doute de faire l'objet d'une analyse plus pointue et plus ciblée, mais cela n'est pas le but de la présente étude, qui est de portée générale.

### 3.1.2 Taux de propriété et âge du soutien

Regardons maintenant le taux de propriété des femmes et des hommes soutiens de ménage selon le groupe d'âge auquel elles ou ils appartiennent. Le graphique qui suit

permet d'abord de voir que, quel que soit le groupe d'âge, le taux de propriété des hommes était toujours supérieur à celui des femmes en 2006.

**Graphique 39 Taux de propriété des ménages selon l'âge et le sexe du principal soutien, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

Plus les femmes sont jeunes, plus leur taux de propriété se rapproche de celui des hommes du même groupe d'âge. Ainsi, chez les 15-24 ans et les 25-34 ans, les femmes et les hommes sont presque à égalité, à quelques points près. Même le groupe 35-44 ans affiche moins de 10 points d'écart entre les deux sexes. Par contre, chez les Québécoises âgées de 55 ans et plus, le taux de propriété est de 22 % à 25 % moins élevé que chez les hommes, selon le groupe d'âge. Il s'agit d'une différence considérable. Il reste que les femmes âgées de 35 à 64 ans sont davantage propriétaires que locataires de leur logement et cela, dans des proportions avoisinant le taux de propriété de l'ensemble des ménages québécois tous sexes confondus. Celui-ci est passé de 56 % à 60 % de 1996 à 2006. D'ailleurs, comme nous le faisons remarquer à la section 3.1, ce sont les femmes qui, deux fois plus que les hommes, ont contribué à cette hausse importante, les propriétaires féminines ayant augmenté de 214 835 au cours de cette période, comparativement à 109 300 chez les hommes.

## **3.2 Caractéristiques économiques**

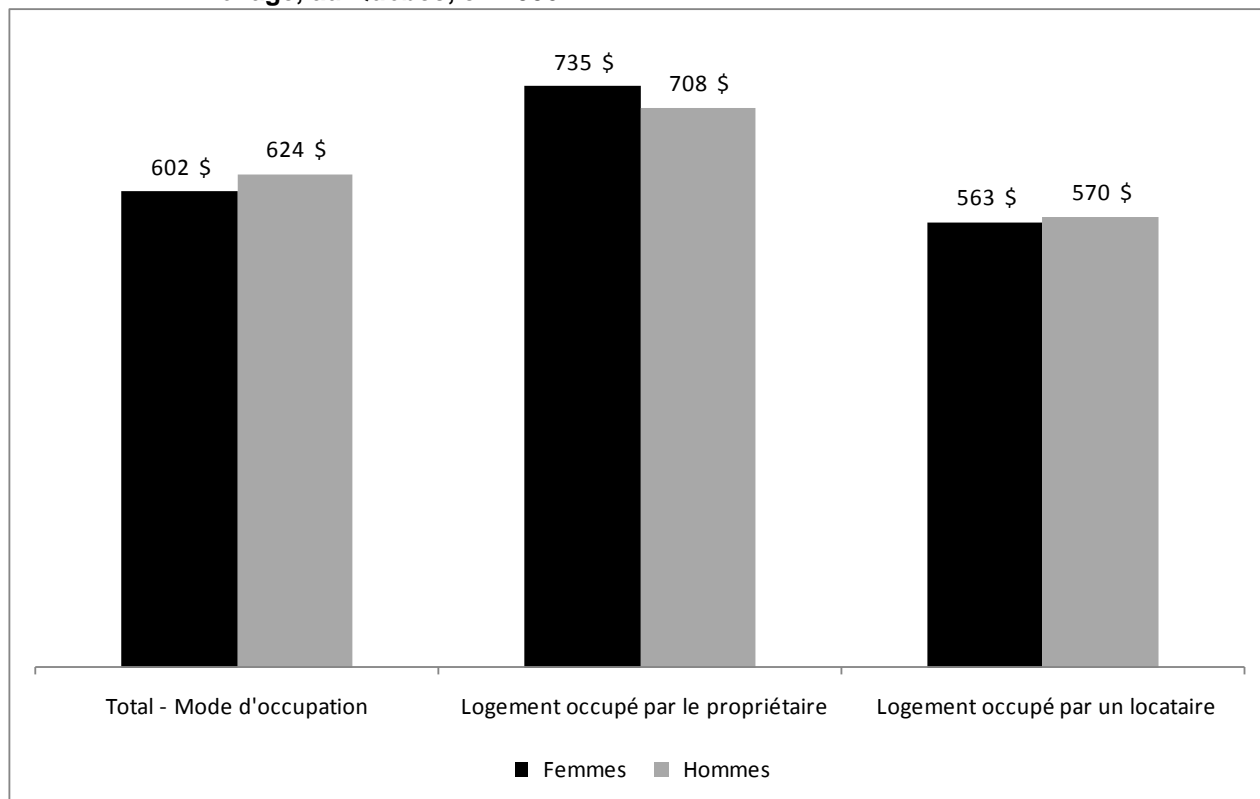
Quel est le coût du logement pour les femmes locataires ou propriétaires? Ont-elles des revenus suffisants pour payer ces coûts? Quel taux d'effort cela représente-t-il pour elles? Dans la section qui suit, nous tenterons de cerner les conditions économiques des Québécoises en matière de logement. Sachant que le logement est un bien de consommation essentiel dont personne ne peut se priver, nous examinerons plus longuement les cas plus vulnérables qui sont sous les seuils de « faible revenu ». Nous comparerons leurs caractéristiques économiques à celles des hommes pour mieux mesurer l'écart qu'il reste à combler pour que ces ménages obtiennent un meilleur accès au logement.

### **3.2.1 Coût médian du logement**

Voyons d'abord quel est le coût du logement<sup>19</sup> pour une femme et un homme, propriétaire ou locataire. Le graphique suivant montre le coût médian du logement. On peut voir qu'il y a très peu d'écart entre les femmes et les hommes soutiens de ménage. Les femmes propriétaires ont un coût médian légèrement plus élevé que celui des hommes (735 \$ versus 708 \$). Chez les locataires, ce coût est presque égal pour les femmes et les hommes (563 \$ versus 570 \$). Par contre, le saut vers la propriété pourrait s'avérer plus onéreux pour les femmes, car leur coût médian est de 31 % plus élevé lorsqu'elles sont propriétaires plutôt que locataires (570 \$ versus 735 \$), comparativement à 24 % pour les hommes (563 \$ versus 708 \$).

---

19. Pour un locataire, le coût du logement englobe le loyer mensuel en espèce; les coûts mensuels d'éclairage, de chauffage et d'eau chaude et, s'il y a lieu, les coûts de certains services municipaux tels que l'eau. Pour le propriétaire, le coût du logement comprend les paiements hypothécaires mensuels; l'impôt foncier municipal et scolaire; les coûts mensuels d'éclairage, de chauffage et d'eau chaude; les coûts de certains services municipaux tels que l'eau, s'il y a lieu, et les frais mensuels de copropriété, s'il y a lieu également.

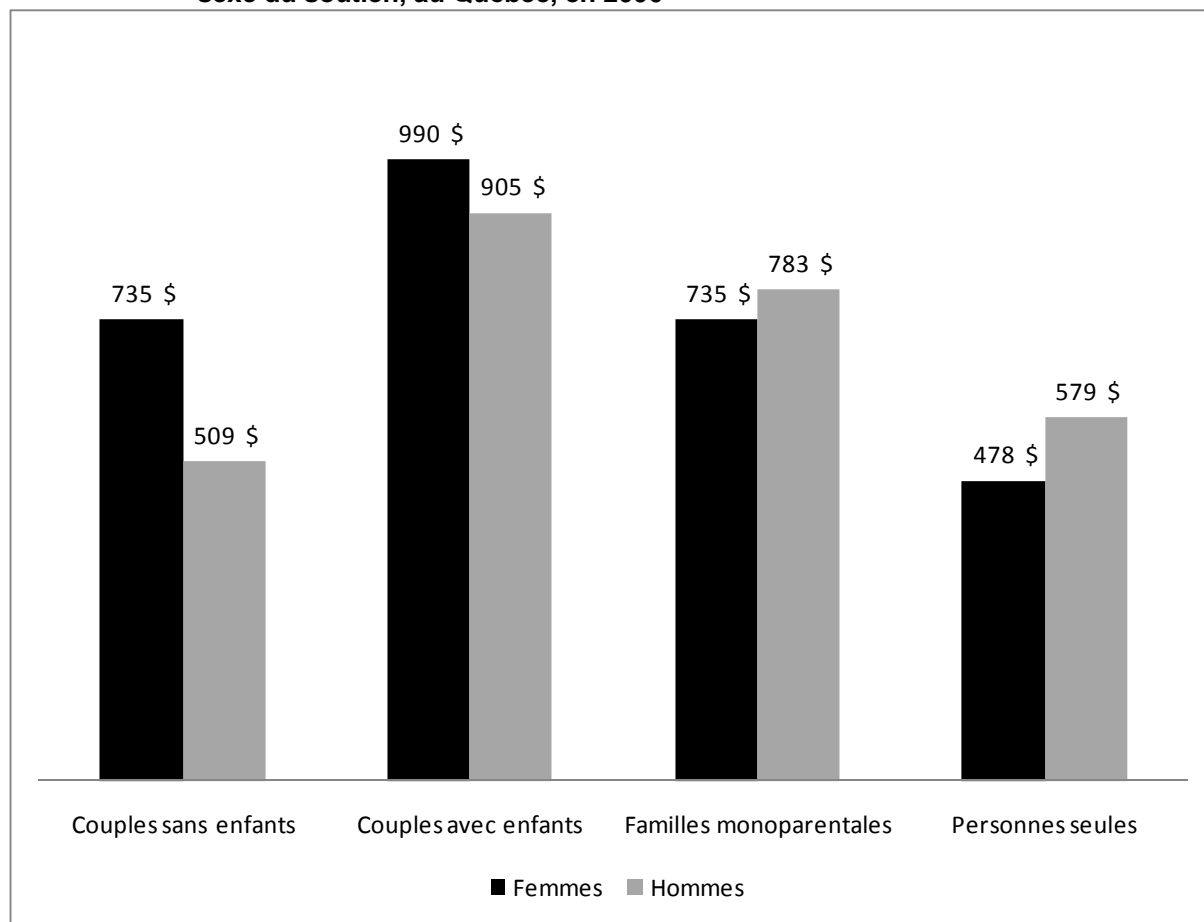
**Graphique 40 Coût médian du logement selon le sexe du soutien et le mode d'occupation du ménage, au Québec, en 2006**

Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 15 (calculs et présentation de l'auteur).

### 3.2.1.1 Coûts différenciés selon le genre de ménages

Ces coûts médians varient-ils beaucoup pour les femmes et les hommes selon le genre de ménages auquel ils appartiennent? Les deux graphiques qui suivent révèlent ce qu'il en est selon qu'on est propriétaire ou locataire. Regardons d'abord la situation des ménages propriétaires. On constate que quand le principal soutien est une femme, les coûts du logement sont plus élevés que pour les hommes chez les couples avec ou sans enfants. Les coûts sont par ailleurs moins élevés pour les femmes monoparentales et pour celles qui vivent seules.

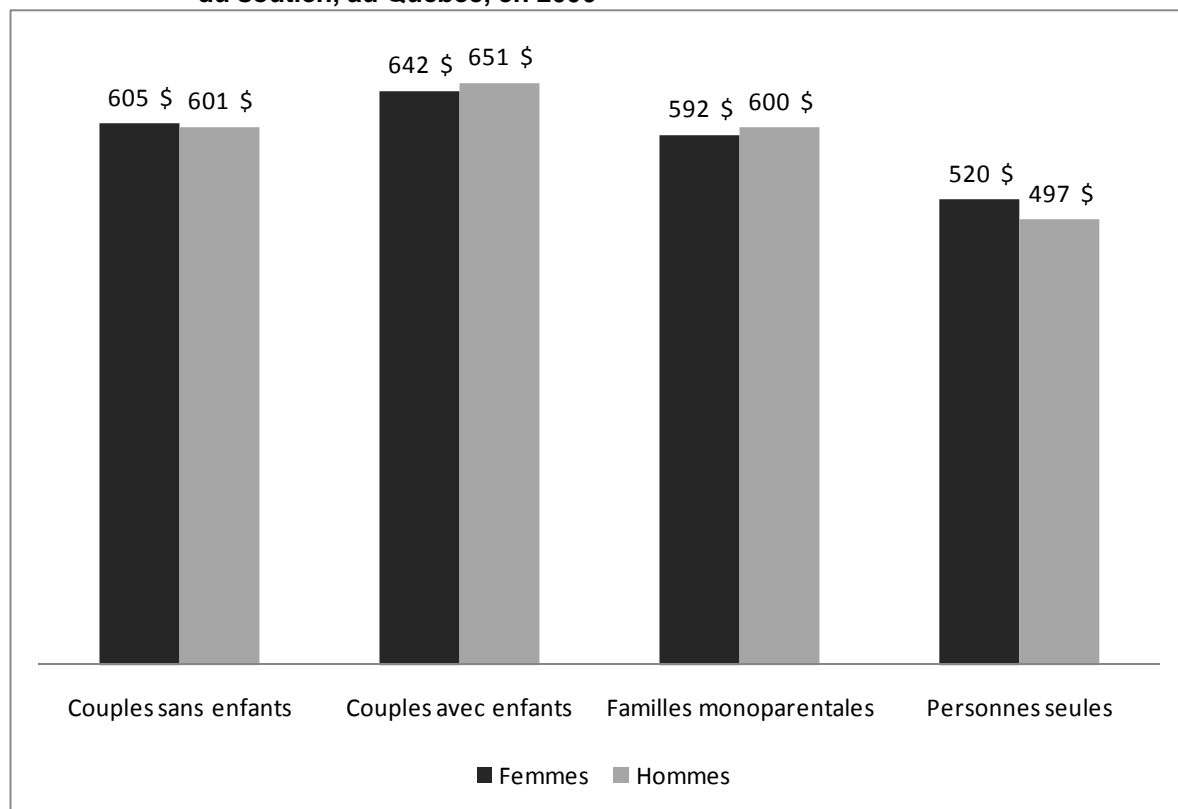
L'écart est vraiment très marqué chez les couples sans enfants, pour qui le coût mensuel médian est de 735 \$ pour les femmes par rapport à seulement 509 \$ pour les hommes. Le coût est donc près de 45 % plus élevé pour les femmes. Il est impossible d'expliquer un écart si grand avec les seules données de la compilation spéciale pour la SHQ du recensement 2006. La seule hypothèse serait que les femmes sont arrivées plus tardivement sur le marché de la propriété et qu'elles ont acheté des logements plus récents de type copropriété, qui sont parfois idéaux pour un couple sans enfants. Elles doivent alors assumer les charges de copropriété en plus des autres coûts. Les hommes, eux, étant dans des logements plus anciens, n'auraient pas à ajouter ces frais.

**Graphique 41 Coût médian du logement pour les propriétaires selon le genre de ménages et le sexe du soutien, au Québec, en 2006**

Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 15 (calculs et présentation de l'auteur).

Un autre écart important est celui des personnes seules. Il en coûte 101 \$ de moins (21 %) par mois aux femmes qu'aux hommes propriétaires (478 \$ versus 579 \$). Il s'agit d'une bonne nouvelle pour elles sachant que les femmes seules représentent plus de 41 % des ménages féminins, comme nous l'avons indiqué précédemment. Enfin, il est bon de noter que l'écart est relativement faible entre les femmes et les hommes chez les familles monoparentales propriétaires.

Voyons maintenant si les écarts hommes-femmes sont les mêmes chez les locataires. Ici, contrairement aux ménages propriétaires, il n'y a presque pas de différence entre les femmes et les hommes. Leurs coûts médians sont à peu près les mêmes dans chaque type de ménages : un peu plus de 600 \$ chez les couples sans enfants, environ 650 \$ chez ceux avec enfants et un peu moins de 600 \$ chez les familles monoparentales. Il n'y a que chez les personnes seules que les hommes seraient légèrement plus avantagés que les femmes avec des coûts 5 % moins élevés : 497 \$ comparativement à 520 \$.

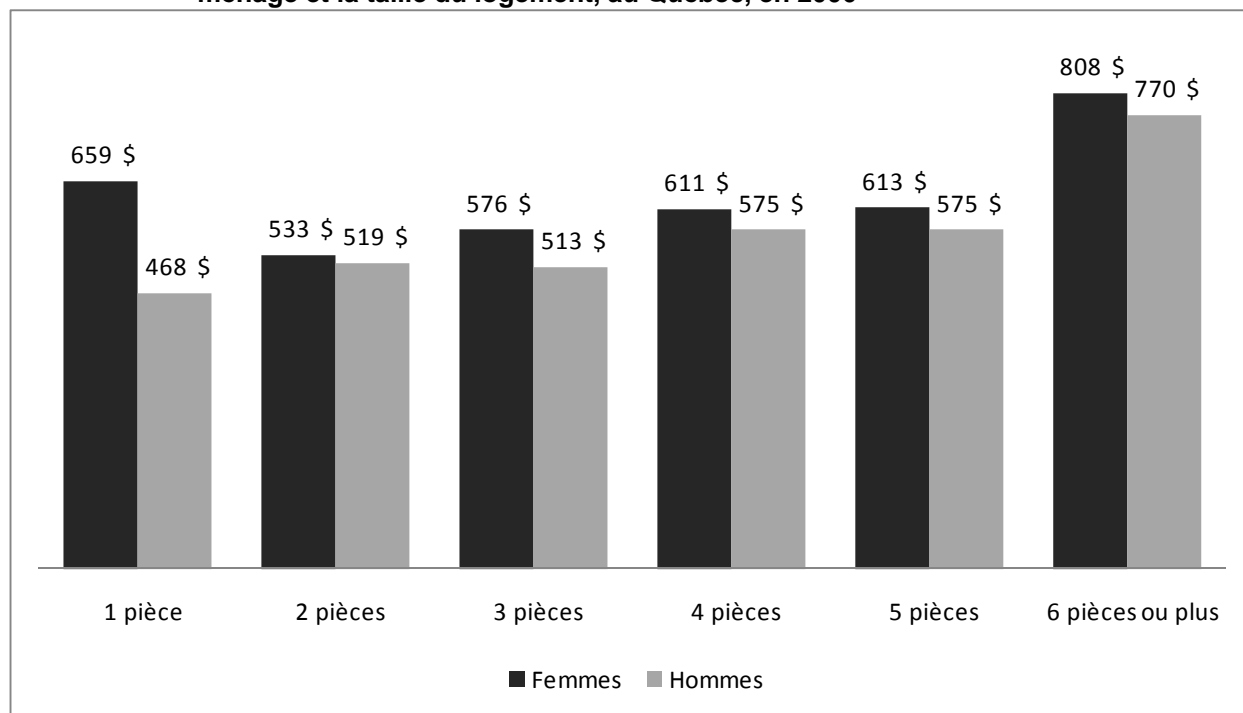
**Graphique 42 Coût médian du logement pour les locataires selon le genre de ménages et le sexe du soutien, au Québec, en 2006**

Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 15 (calculs et présentation de l'auteur).

Autre constatation : les coûts médians changent très peu d'une catégorie à l'autre et se situent dans un intervalle relativement serré qui varie entre 500 \$ et 650 \$. C'est loin d'être le cas des ménages propriétaires, où l'intervalle est beaucoup plus large (entre 500 \$ et 1 000 \$). Il peut donc être plus difficile de devenir propriétaire pour les femmes puisque leurs revenus sont souvent inférieurs à ceux des hommes.

### 3.2.1.2 Coûts différenciés selon la taille du logement

Voyons maintenant ce qu'il en est des coûts médians selon qu'on occupe un petit ou un grand logement. Examinons d'abord les ménages propriétaires de leur logement. Nous constatons que, quelle que soit la taille du logement, le coût médian des logements occupés par les femmes est toujours supérieur à celui des logements appartenant à des hommes. C'est pour les logements d'une pièce que l'écart semble le plus prononcé. La différence est de 191 \$, c'est-à-dire que le coût médian est 41 % plus élevé chez les Québécoises. Il faut toutefois nuancer ces résultats puisqu'on trouve à peine 2 600 logements dans cette catégorie au Québec et un peu plus dans la catégorie « 2 pièces », soit environ 4 000 logements. Il pourrait s'agir de logements appartenant à des personnes âgées qui vivent dans des copropriétés-résidences avec services.

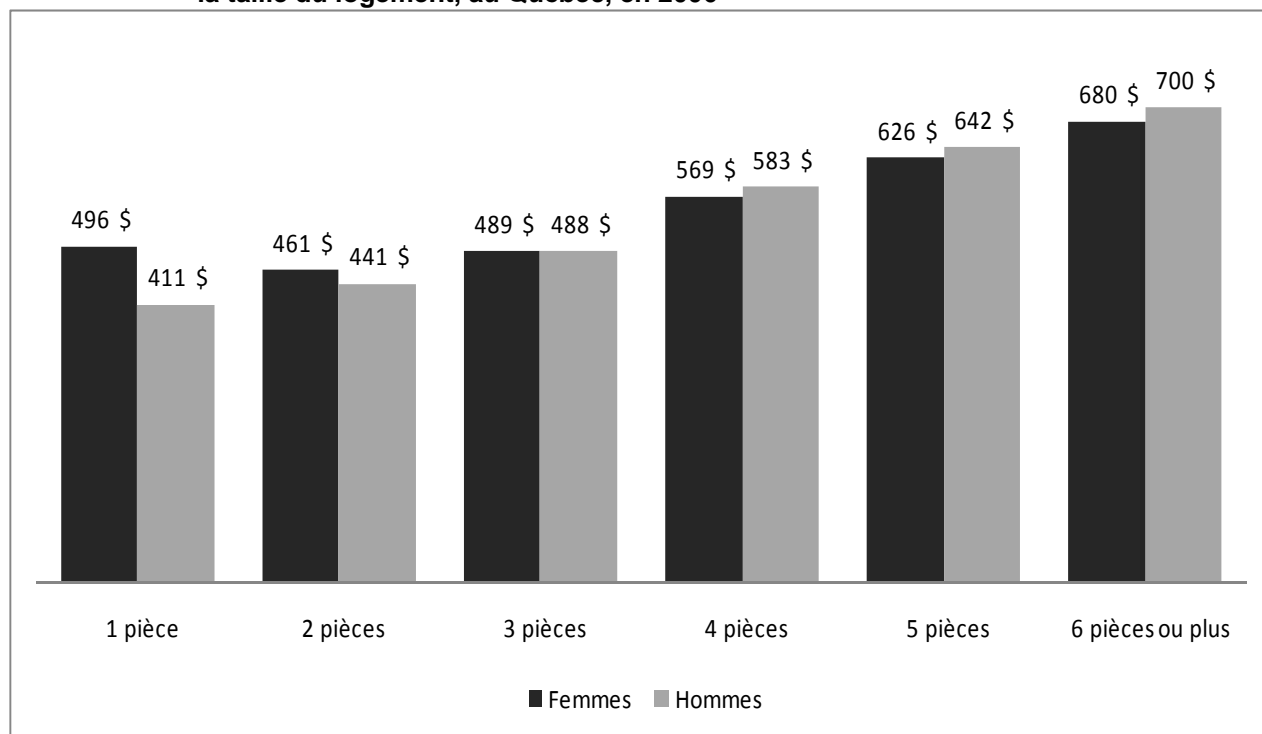
**Graphique 43 Coût médian du logement pour les propriétaires selon le sexe du soutien de ménage et la taille du logement, au Québec, en 2006**

Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 15 (calculs et présentation de l'auteur).

Cette exception mise à part, l'écart demeure relativement faible dans tous les autres cas, le plus important étant dans la catégorie des « 3 pièces », où les femmes paient 12 % plus cher que les hommes (576 \$ versus 513 \$). Autre fait à noter, les coûts médians sont à peu près les mêmes pour les « 4 pièces » et les « 5 pièces », que l'on soit une femme ou un homme. Enfin, lorsqu'on examine l'écart des coûts pour les femmes d'une catégorie à l'autre, l'effort financier pour passer d'un « 3 pièces » à un « 4 ou 5 pièces » n'apparaît pas si élevé, soit autour de 35 \$/mois. Par contre, le passage à un logement de « 6 pièces et plus » apparaît, lui, beaucoup plus difficile, l'effort financier supplémentaire étant de plus de 200 \$/mois.

Regardons maintenant du côté des locataires. Tout comme chez les propriétaires, il existe un important écart pour les logements d'une pièce : 496 \$ pour les femmes par rapport à 411 \$ pour les hommes. Le coût médian dans cette catégorie est 21 % plus élevé pour les femmes. On trouve plus de 25 000 logements locatifs dans cette catégorie.

**Graphique 44 Coût médian du logement pour les locataires selon le sexe du soutien de ménage et la taille du logement, au Québec, en 2006**



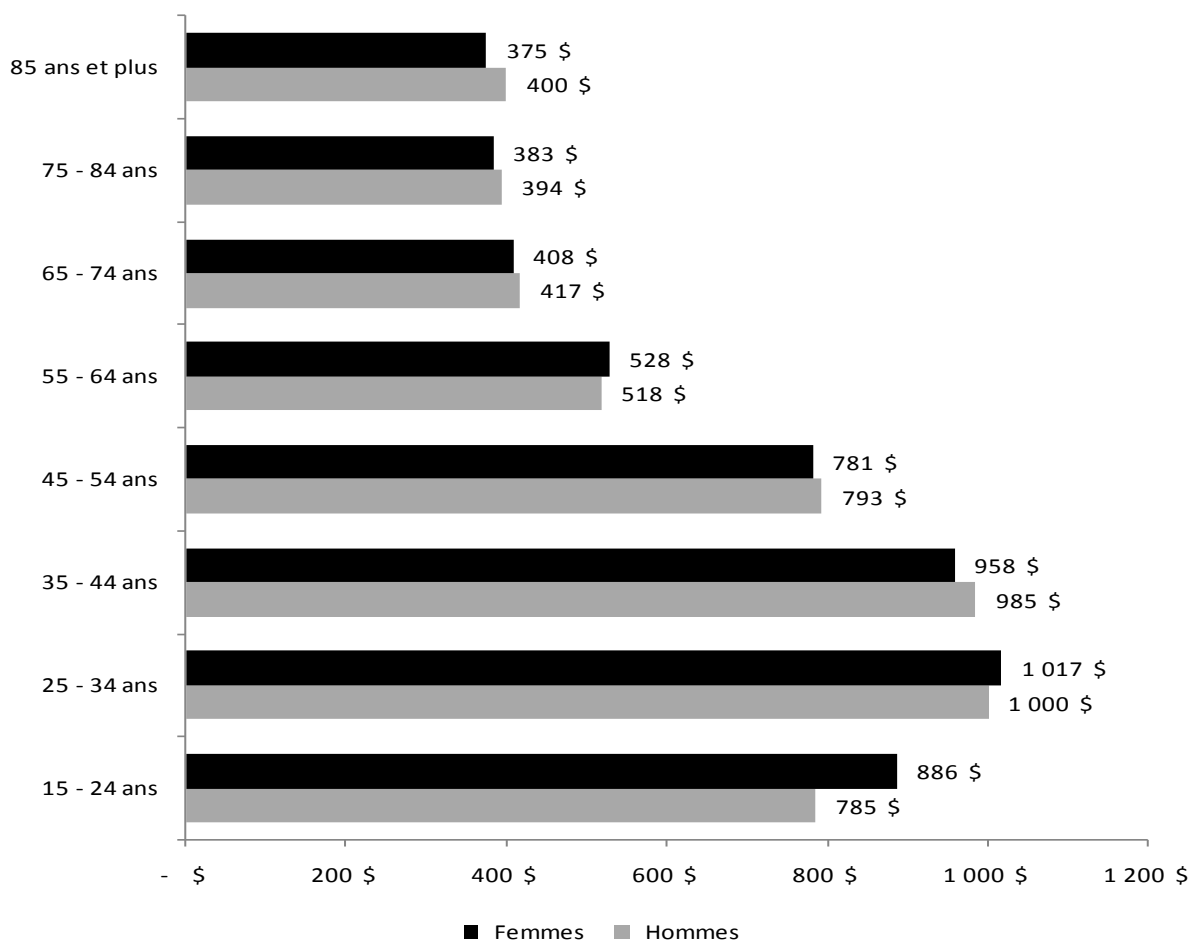
Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 15 (calculs et présentation de l'auteur).

Dans les autres catégories, les femmes et les hommes ont les mêmes coûts médians à 20 \$ près. Les femmes paient plus cher pour les plus petits logements de trois pièces et moins, mais moins cher pour les plus grands de quatre pièces et plus. Et contrairement au cas des propriétés, la progression du coût médian du logement est relativement constante d'une taille de logement à l'autre à partir de la catégorie « 2 pièces » et les suivantes.

### 3.2.1.3 Coût médian et âge du soutien

Examinons maintenant les coûts médians du logement selon l'âge des ménages propriétaires ou locataires. Du côté des propriétaires, le seul écart hommes-femmes considérable est chez les « 15-24 ans ». Dans ce groupe d'âge, le coût du logement est supérieur de plus de 100 \$ pour les femmes (886 \$ versus 785 \$), ce qui équivaut à 13 % de plus que les hommes. Pour les autres groupes d'âge, les coûts médians sont à peu près les mêmes pour les femmes et les hommes, à quelques dollars près.

**Graphique 45 Coût médian du logement pour les propriétaires selon le sexe et l'âge du soutien de ménage, au Québec, en 2006**

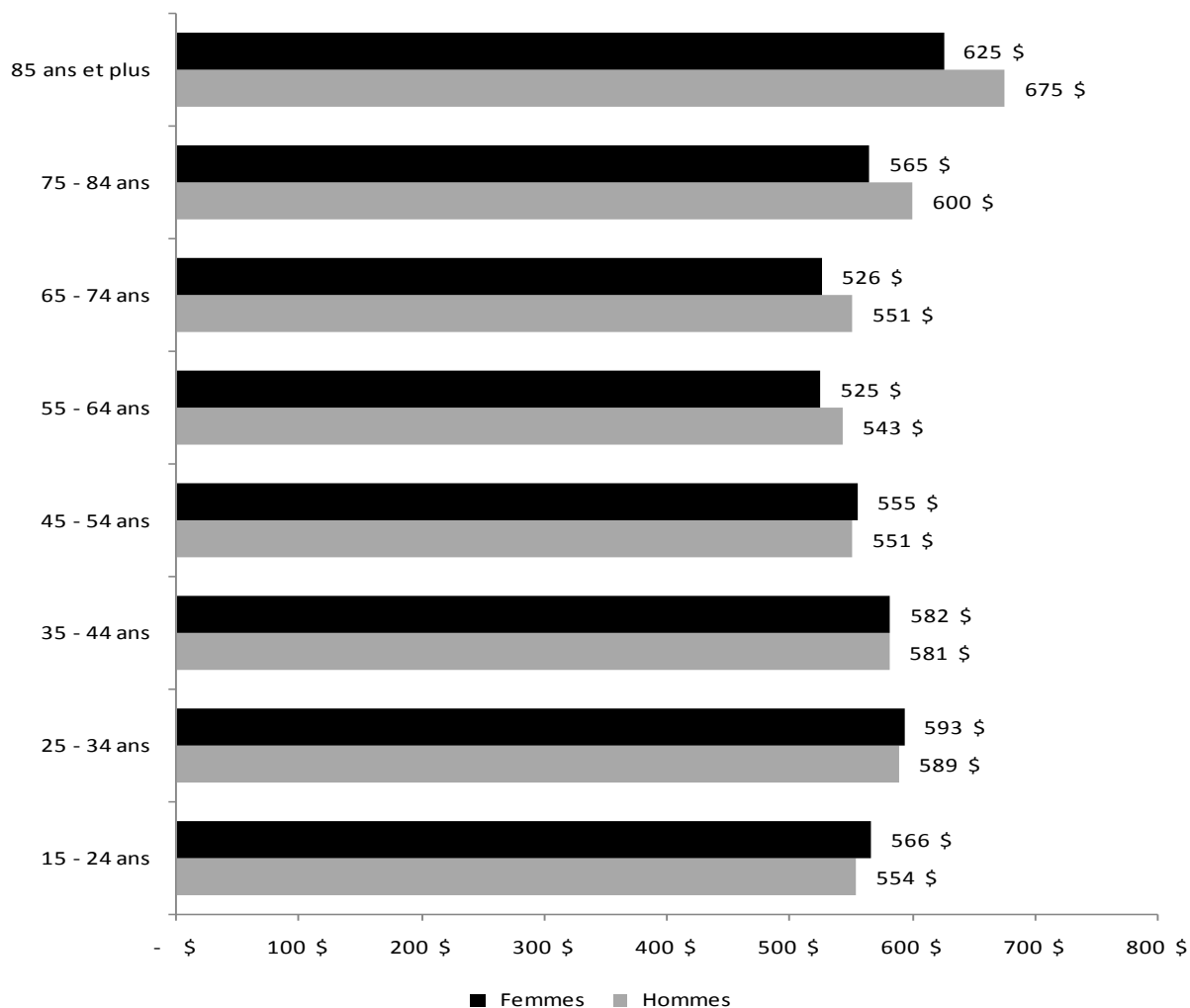


**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 15 (calculs et présentation de l'auteur).

Pour les femmes et les hommes, ces coûts sont très élevés chez les groupes d'âge de 54 ans et moins. Ils se situent autour de 800 \$ à 1 000 \$ par mois, démontrant le grand effort financier nécessaire pour devenir propriétaire. Ils s'atténuent ensuite beaucoup chez les plus âgés, pour lesquels les coûts mensuels se situent plus entre 400 \$ et 500 \$. Cette baisse importante des coûts est attribuable au fait que ces ménages ont très probablement terminé de payer leur hypothèque, dont le paiement s'échelonne généralement sur environ 25 ans.

Chez les locataires, les coûts médians sont beaucoup plus stables selon le cycle de vie des ménages féminins ou masculins. Pour les femmes, ils sont un peu plus élevés au début de ce cycle et légèrement supérieurs à celui des hommes. C'est la période d'arrivée et d'éducation des enfants. Lorsque ceux-ci quittent le nid familial, ces coûts s'atténuent légèrement pour remonter par la suite lorsque les femmes vieillissent. Il reste qu'à partir de 55 ans, il en coûte de 25 \$ à 50 \$ de moins aux femmes qu'aux hommes pour se loger.

**Graphique 46 Coût médian du logement pour les locataires selon le sexe et l'âge du soutien de ménage, au Québec, selon le recensement de 2006**



**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 15 (calculs et présentation de l'auteur).

Il demeure que lorsqu'on compare les modes d'occupation des logements, on voit que les femmes et les hommes âgés de moins de 45 ans doivent payer un montant substantiel de 300 \$ à 400 \$ de plus par mois pour être propriétaire de leur logement. Certes, cette situation les avantage à la fin de leur vie. Une fois l'hypothèque payée, leur logement coûte moins cher que s'ils étaient locataires. Mais les femmes et les hommes ont-ils les mêmes revenus pour devenir propriétaires? C'est ce que nous allons maintenant voir dans la prochaine section.

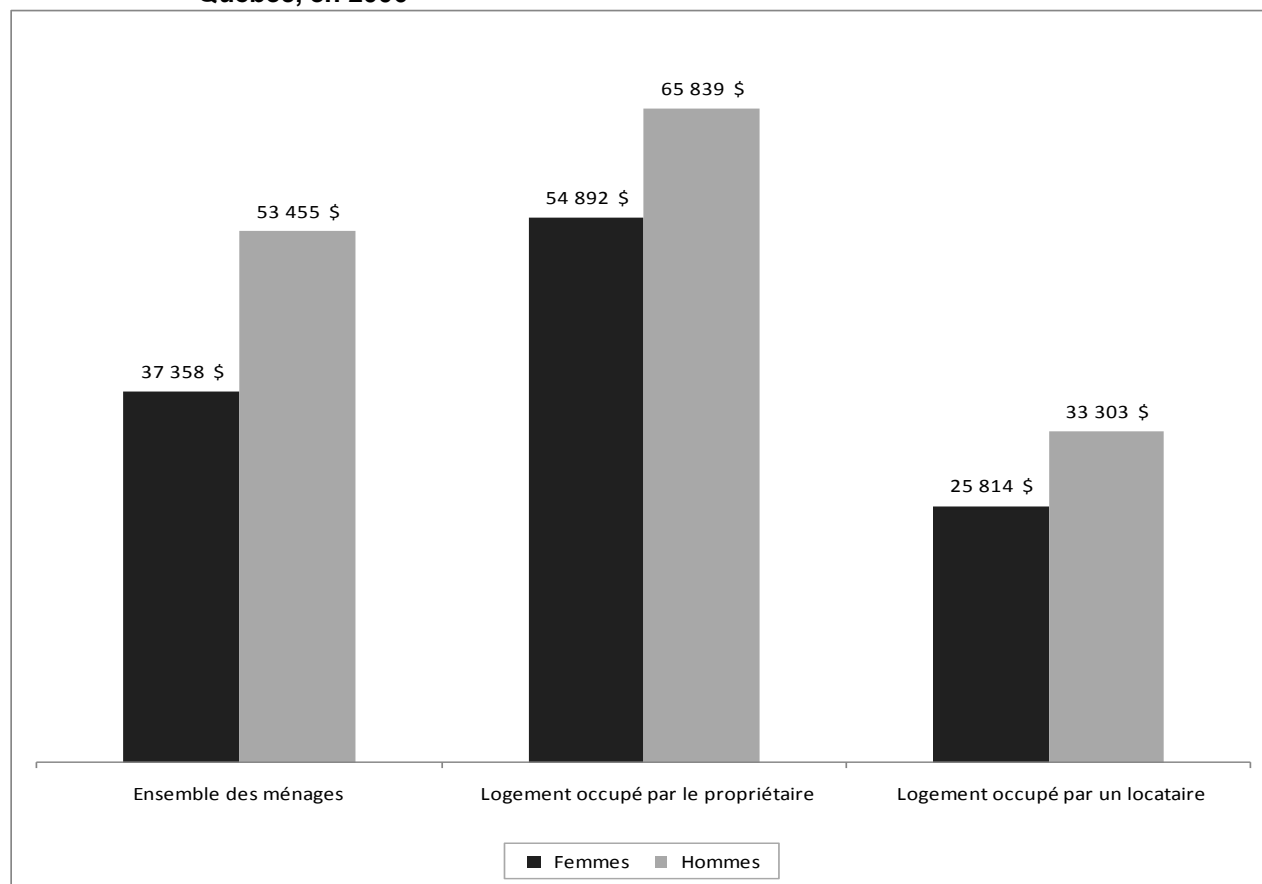
### 3.2.2 Revenu médian des ménages

Maintenant que nous avons examiné les coûts de logement des femmes soutiens de ménage par rapport à ceux des hommes, voyons maintenant quels sont les revenus<sup>20</sup> permettant d'assumer ces coûts. Si, comme nous venons de le constater, ces coûts varient très peu selon les différentes caractéristiques observées (mode d'occupation, genre de ménages, âge, etc.), il en va tout autrement des revenus des femmes. Ceux-ci sont très nettement inférieurs aux revenus des hommes, comme l'illustre le graphique qui suit.

Il y a un écart de plus de 16 000 \$ entre les revenus médians des femmes et des hommes soutiens de ménage au Québec (37 358 \$ versus 53 455 \$). Et cet écart désavantageux pour les femmes persiste, qu'elles soient locataires (revenu 29 % plus élevé chez les hommes) ou propriétaires (revenu 20 % plus élevé chez les hommes). Rappelons que les coûts médians de logement pour l'ensemble des ménages québécois sont de 602 \$ chez les femmes versus 624 \$ pour les hommes. Donc, sur la base de la médiane, pour à peu près les mêmes coûts, les hommes disposent de beaucoup plus d'argent que les femmes pour subvenir à leurs besoins de logement.

---

20. Le revenu brut représente la mise en commun des revenus courants de chacun des membres du ménage, que ces revenus soient de sources privées ou publiques. Les revenus de sources privées comprennent généralement les salaires et traitements provenant de l'emploi, les rentes retirées d'un régime privé de retraite de même que les revenus de placement. Les revenus de sources publiques sont constitués des transferts gouvernementaux provenant principalement de l'assurance-emploi, des prestations d'aide sociale et des régimes publics de rentes.

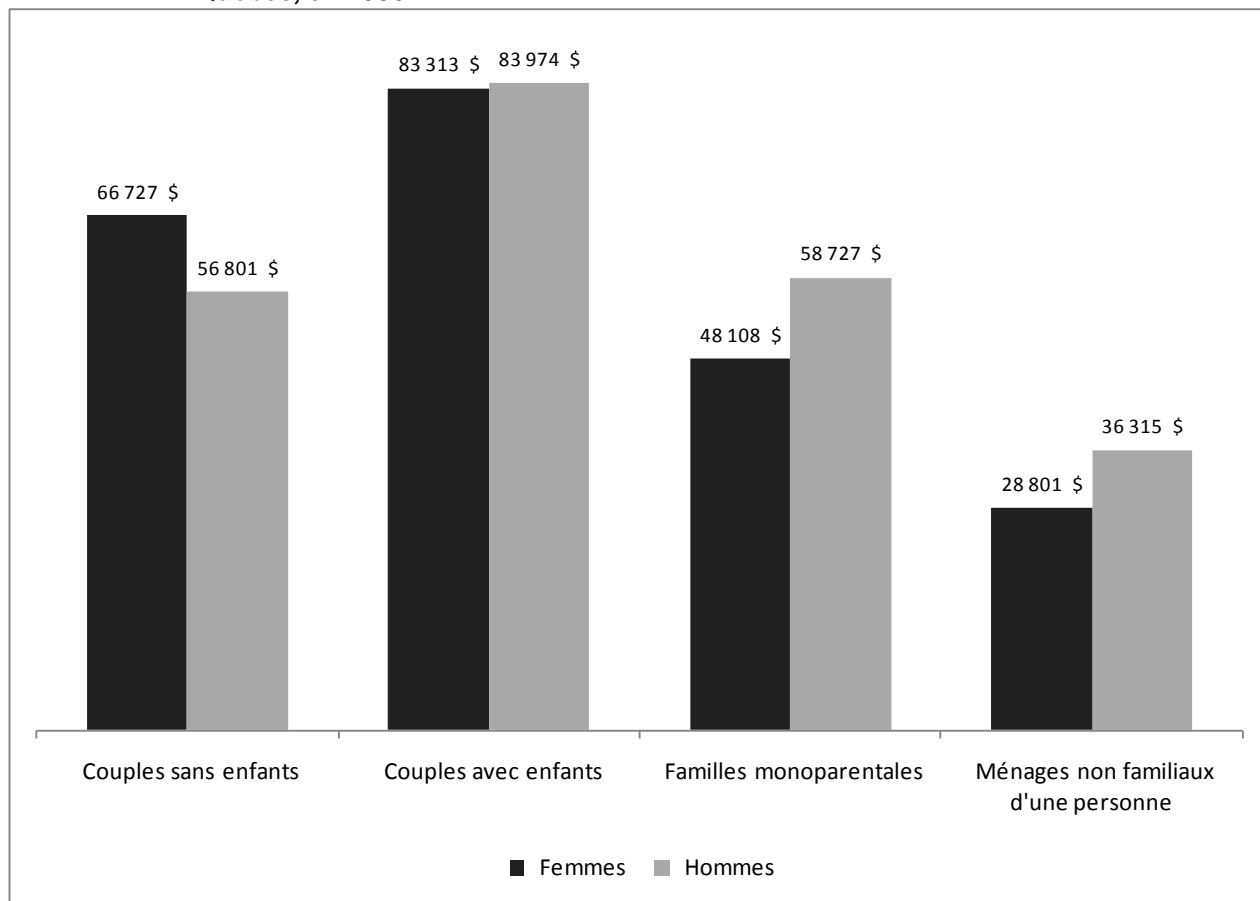
**Graphique 47 Revenu médian des ménages selon le sexe du soutien et le mode d'occupation, au Québec, en 2006**

Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 14 (calculs et présentation de l'auteur).

### 3.2.2.1 Revenus différenciés selon le genre de ménages

Voyons maintenant la différence entre les revenus des hommes et des femmes par genre de ménages et selon le mode d'occupation. Chez les ménages propriétaires, les femmes soutiens de ménage vivant en couple ont des revenus relativement élevés et ne sont pas vraiment désavantagées par rapport aux hommes. Bien au contraire, celles qui sont en couple, mais qui n'ont pas d'enfants, ont même des revenus médians supérieurs de près de 10 000 \$ à ceux des hommes soutiens de ménage. C'est chez les couples avec enfants que l'on observe les revenus médians les plus élevés, autant chez les femmes que chez les hommes (plus de 83 000 \$). Ce n'est cependant pas le cas des familles monoparentales et des personnes seules, où les femmes gagnent des revenus plutôt moyens ou faibles et inférieurs de 8 000 \$ à 10 000 \$ à ceux des hommes.

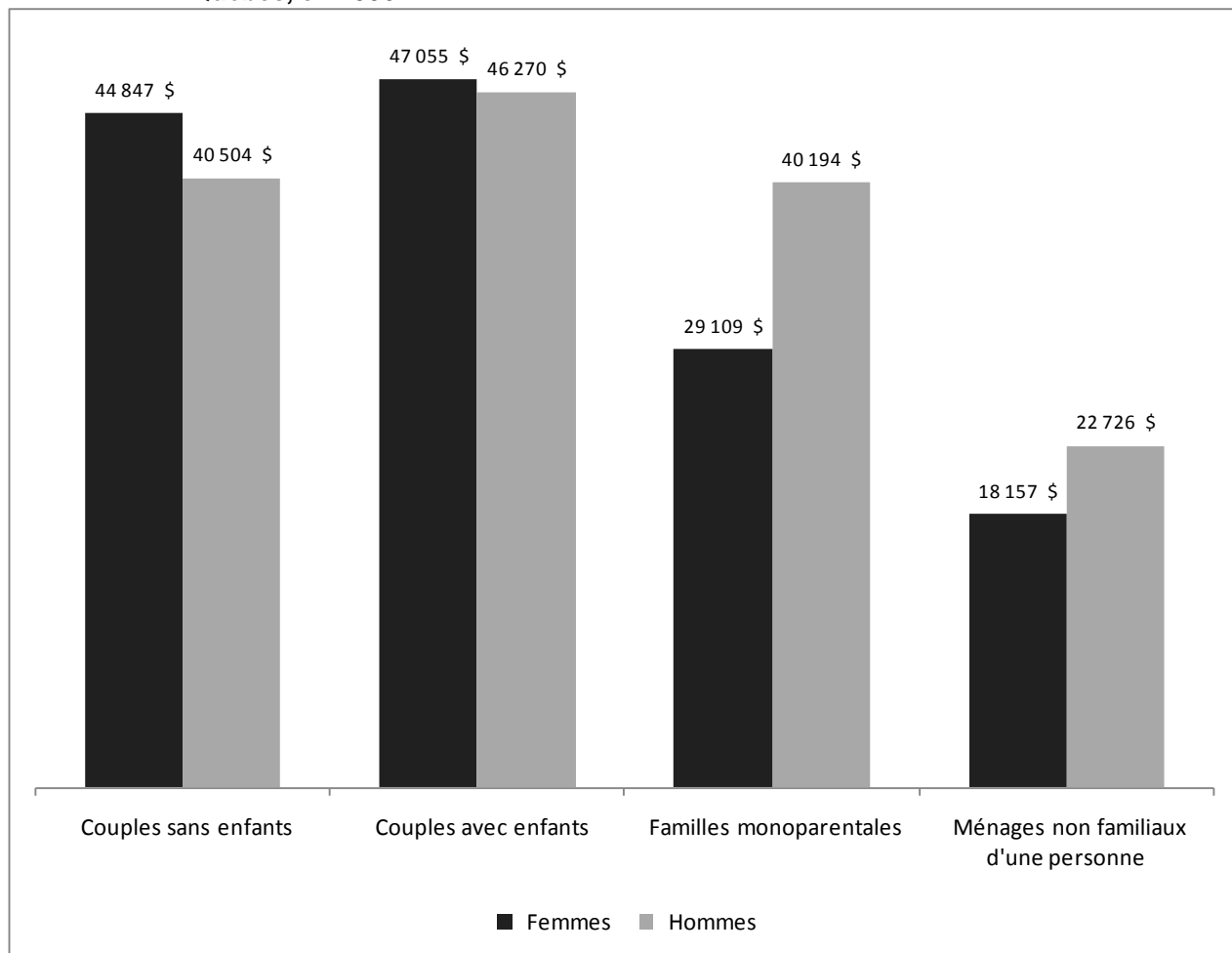
**Graphique 48 Revenu médian des ménages propriétaires selon le genre et le sexe du soutien, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 14 (calculs et présentation de l'auteur).

Le même phénomène se répète chez les ménages locataires. En effet, les revenus médians des femmes restent plus élevés que ceux des hommes chez les couples sans enfants (une différence de 4 000 \$ à 5 000 \$) et à peu près égaux chez les couples avec enfants (moins de 1 000 \$ de plus pour les femmes). À la lecture des deux graphiques, on constate que l'écart de revenus, tous sexes et genres de ménages confondus, est très élevé entre les locataires et les propriétaires. Les revenus médians de ces derniers sont de 50 % à 80 % plus élevés selon le cas.

**Graphique 49 Revenu médian des ménages locataires selon le genre et le sexe du soutien, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 14 (calculs et présentation de l'auteur).

Tout comme pour les propriétaires, les femmes locataires ont des revenus médians plus faibles dans les familles monoparentales (moins de 30 000 \$) et très faibles lorsqu'elles vivent seules (autour de 18 000 \$). De plus, ces revenus sont nettement inférieurs à ceux des hommes soutiens de ménage (de 5 000 \$ à 10 000 \$ d'écart selon la catégorie).

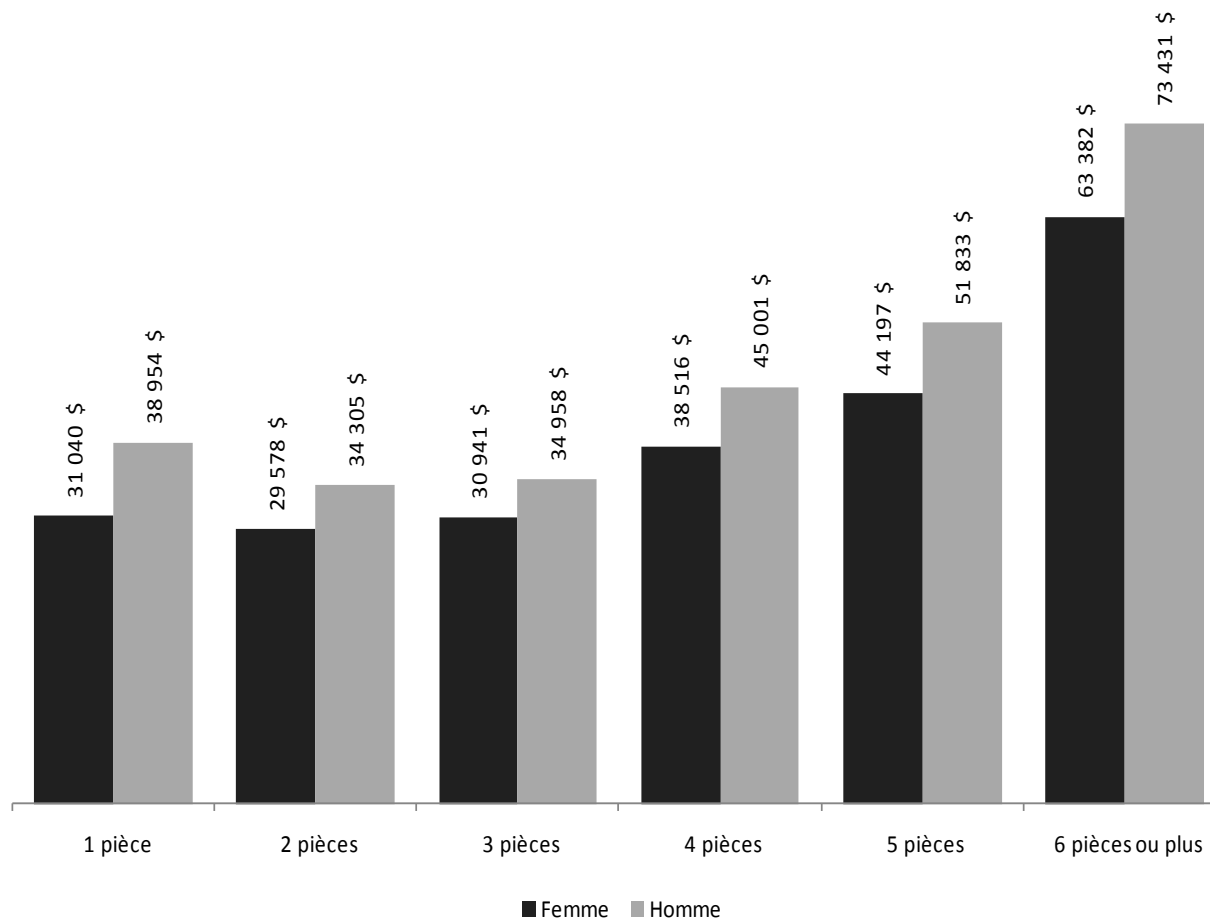
### 3.2.2.2 Revenus différenciés selon la taille du logement

Mais qu'en est-il des revenus des ménages soutenus par des femmes selon que celles-ci habitent un petit ou un grand logement en propriété ou en location? Les deux graphiques qui suivent permettent d'illustrer cette situation. *Grosso modo*, on remarque, comme il fallait s'y attendre, que plus le logement est grand, plus le revenu médian est élevé, autant chez les femmes que chez les hommes.

Examinons d'abord la situation des propriétaires. On constate que, quelle que soit la taille du logement, le revenu médian des femmes est toujours inférieur d'environ 5 000 \$

à 10 000 \$ à celui des hommes selon la grandeur du logement. Cela veut dire que les hommes propriétaires disposent d'un revenu médian de 15 % à 25 % plus élevé que celui des femmes propriétaires pour couvrir les dépenses liées au logement, dont les coûts médians augmentent avec la taille, comme nous l'avons vu précédemment.

**Graphique 50 Revenu médian des ménages propriétaires selon le sexe du soutien et la taille du logement, au Québec, en 2006**

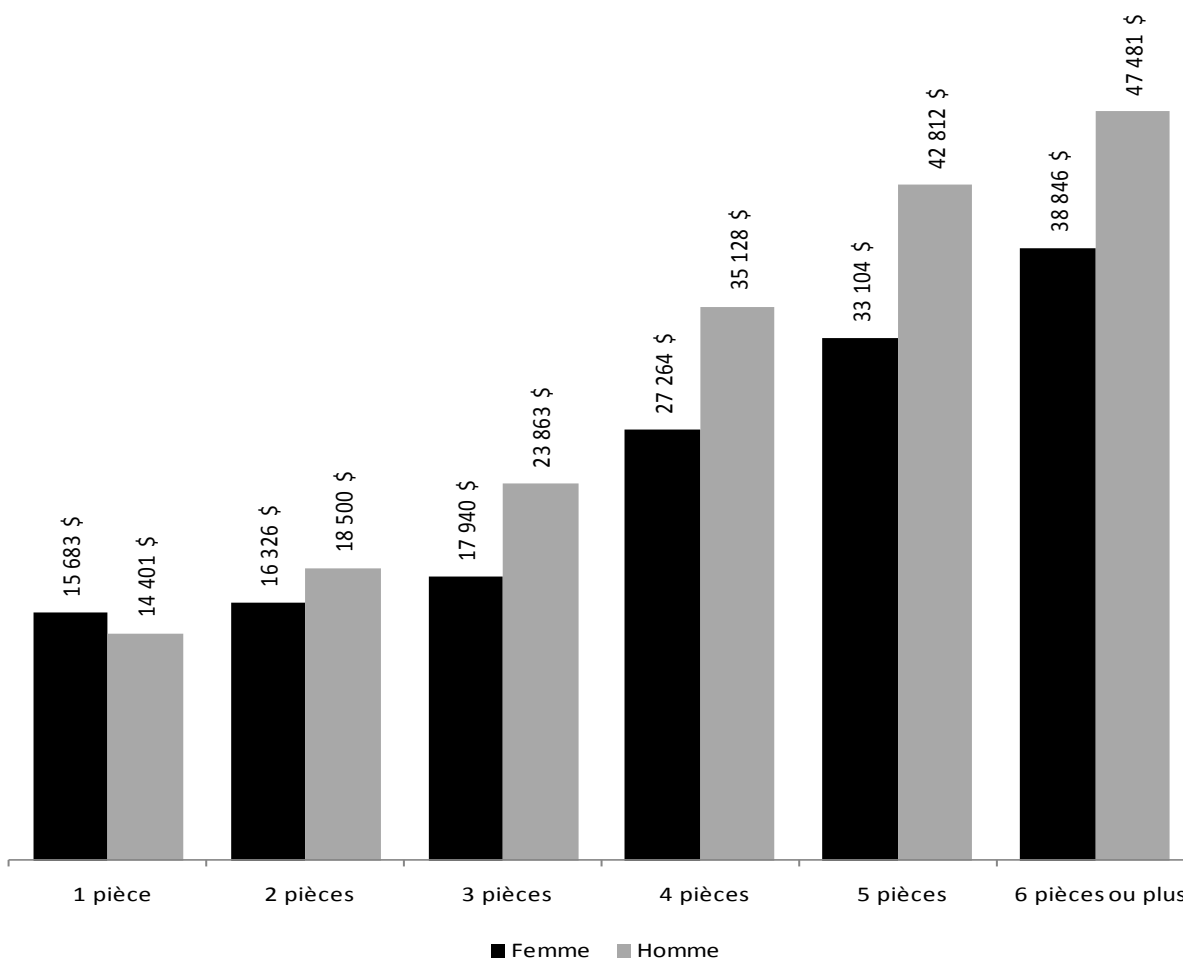


**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 14 (calculs et présentation de l'auteur).

Rappelons que si les revenus des femmes propriétaires sont inférieurs à ceux des hommes, les coûts médians de logement, eux, sont plus importants pour les femmes, quelle que soit la taille du logement. Pour être propriétaires, les femmes auraient donc non seulement moins de revenus que les hommes, mais aussi des coûts de logement supérieurs à eux pour une taille de logement égale.

Du côté des locataires, la même chose se produit, mais à une échelle de revenu un peu moindre. Sauf pour celles qui habitent dans un logement d'une pièce (elles ont un revenu médian d'environ 1 000 \$ supérieur à celui des hommes), les femmes gagnent, dans tous les autres cas, des revenus inférieurs à ceux des hommes de 2 000 \$ à 10 000 \$ selon le cas.

**Graphique 51 Revenu médian des ménages locataires selon le sexe du soutien et la taille du logement, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 14 (calculs et présentation de l'auteur).

Donc, compte tenu de la taille du logement, les revenus médians des hommes sont d'environ 15 % à 35 % plus élevés que ceux des Québécoises locataires. Quant aux coûts de logement, il est à peu près similaire, comme on l'a vu dans la section traitant des coûts médians.

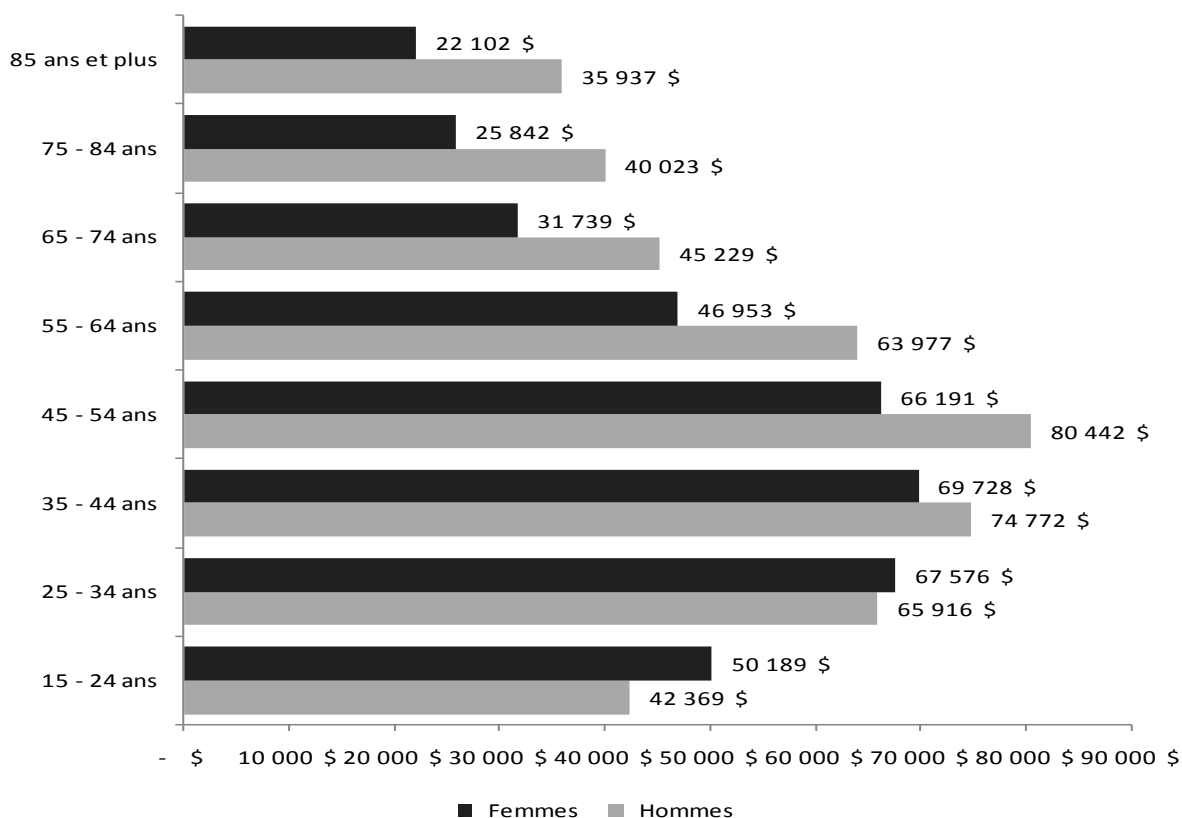
### 3.2.2.3 Revenus différenciés selon l'âge du soutien

Examinons maintenant les revenus médians des femmes propriétaires et locataires en fonction de leur âge. Comme les graphiques le montrent, ces revenus suivent les courbes de cycle de vie, ce qui indique que les revenus d'emploi sont plus faibles au début de la vie adulte, qu'ils augmentent ensuite progressivement avec l'expérience de travail et qu'ils diminuent durant la retraite (voir Franco Modigliani, 1954, *Life-cycle theory*).

Chez les propriétaires, les femmes ont des revenus inférieurs à ceux des hommes dans tous les groupes de 35 ans et plus. L'écart le plus important est constaté chez les personnes de 55 à 64 ans, où le revenu médian des hommes dépasse de plus de 17 000 \$ celui des femmes. Dans les groupes d'âge plus jeunes (moins de 35 ans), le revenu médian des Québécoises est supérieur à celui des hommes. Par ailleurs, chez les femmes, le revenu médian le plus élevé (69 728 \$) a été observé dans le groupe « 35-44 ans ». Parmi les hommes, ce sont ceux de 45 à 54 ans qui ont le plus haut revenu médian (80 442 \$).

Enfin, un dernier constat : dans les groupes de 65 ans et plus, les femmes propriétaires sont nettement moins favorisées, avec des revenus médians de 22 000 \$ (85 ans et plus) à 32 000 \$ (65-74 ans). Chez les hommes, cet intervalle se situe entre 36 000 \$ (85 ans et plus) et 45 000 \$ (65-74 ans). Cela s'explique sans doute par le fait que ces femmes, ayant été moins présentes sur le marché de l'emploi, ont moins cotisé à des régimes de retraite que les hommes.

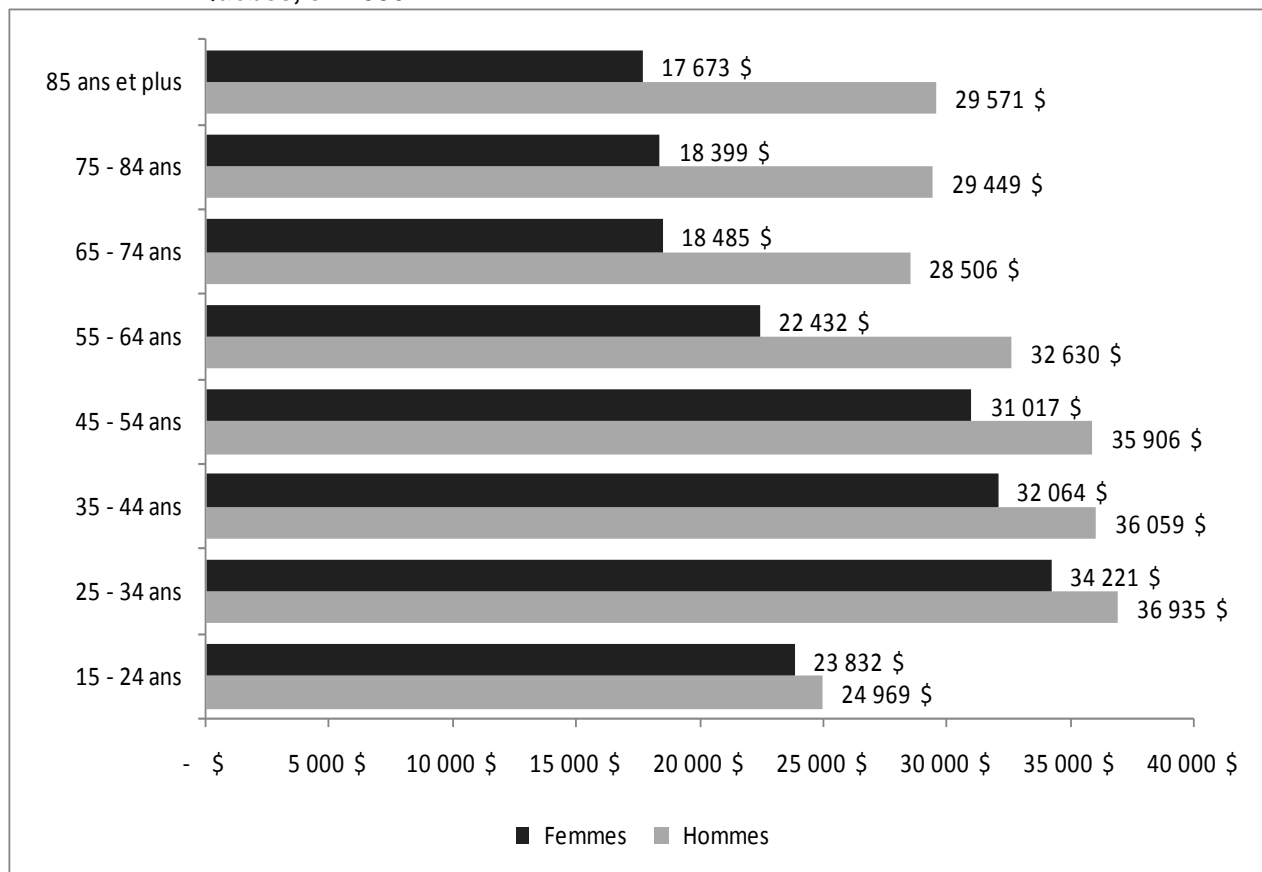
**Graphique 52 Revenu médian des ménages propriétaires selon le sexe et l'âge du soutien, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 14 (calculs et présentation de l'auteur).

Chez les locataires, les revenus médians des femmes soutiens de ménage sont toujours inférieurs à ceux des hommes quel que soit le groupe d'âge, même chez les plus jeunes, contrairement à la situation des propriétaires. Les femmes et les hommes perçoivent les revenus médians les plus élevés dans la strate « 25-34 ans », soit 34 221 \$ pour les femmes versus 36 935 \$ pour leurs pendants masculins. Le niveau le plus faible observé chez les femmes est de 17 673 \$ dans le groupe « 85 ans et plus », comparativement à 24 969 \$ chez les hommes de 15 à 24 ans.

**Graphique 53 Revenu médian des ménages locataires selon le sexe et l'âge du soutien, au Québec, en 2006**



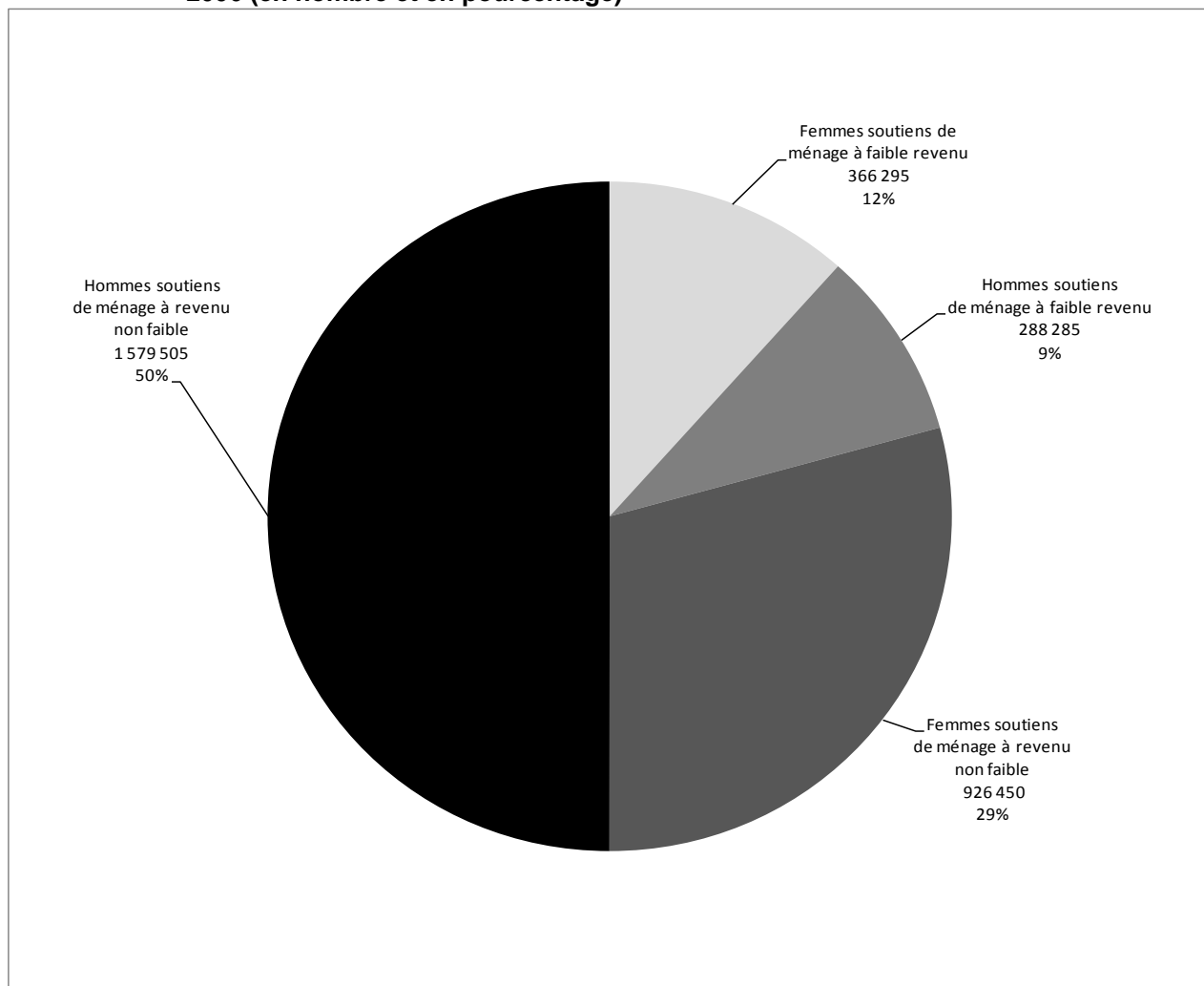
Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 14 (calculs et présentation de l'auteur).

Les différences de revenus entre les femmes et les hommes s'accroissent avec l'âge. Ainsi, après 55 ans, les revenus médians des femmes sont de 10 000 \$ à 12 000 \$ inférieurs à ceux des hommes dans les différents groupes d'âge. Les femmes locataires arrivent donc à l'âge de la retraite avec des revenus plutôt faibles et nettement inférieurs à ceux des hommes alors qu'elles doivent assumer à peu près les mêmes coûts de logement.

### 3.2.2.4 Ménages à faible revenu et sexe du soutien

L'analyse de toutes ces données sur les revenus et les coûts médians de logement des ménages soutenus par une femme ou un homme nous amène à examiner de plus près les ménages considérés comme étant à faible revenu<sup>21</sup>. Comme on le sait, l'intervention gouvernementale en matière d'aide au logement priorise les ménages dans le besoin dont les revenus sont faibles ou modestes. Il apparaît donc important de faire le compte de ces ménages selon le sexe de leur principal soutien et de regarder certaines de leurs caractéristiques. Dans quels groupes d'âge les trouve-t-on? Sont-ils locataires ou propriétaires? À quels genres de ménages s'apparentent-ils?

**Graphique 54 Répartition des ménages à faible revenu selon le sexe du soutien, au Québec, en 2006 (en nombre et en pourcentage)**



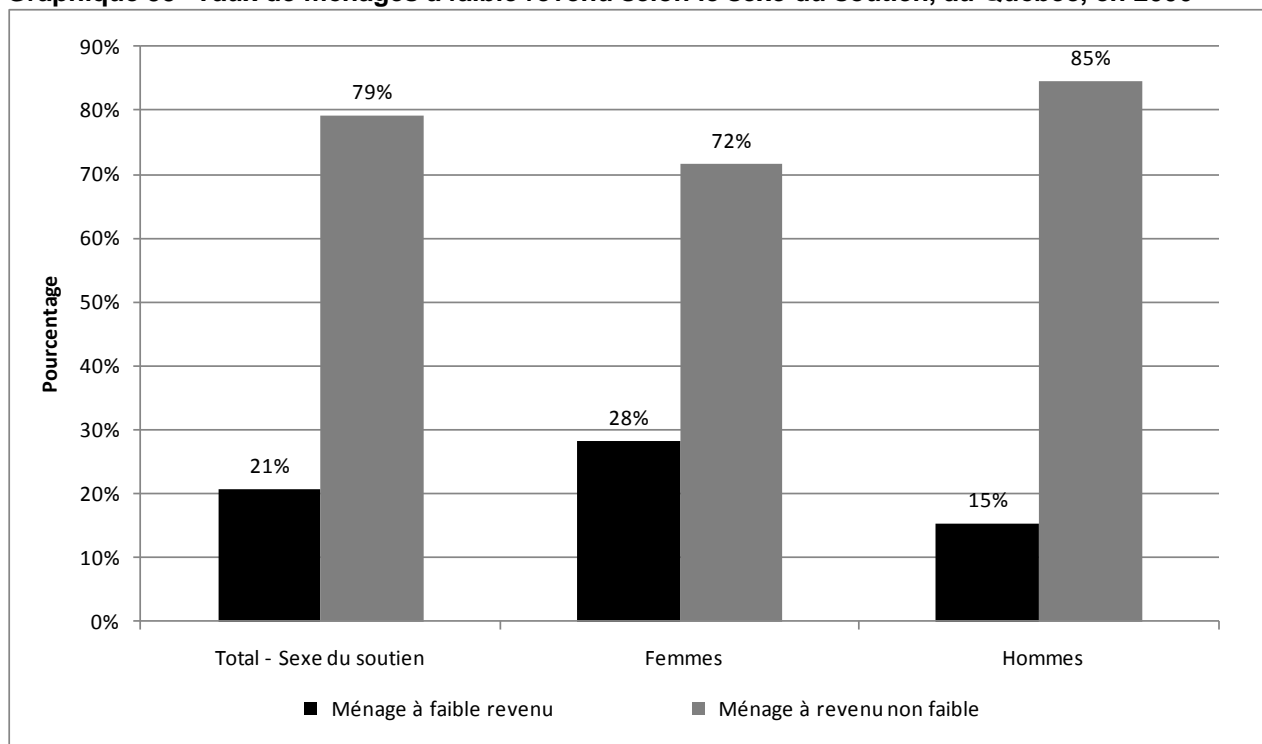
Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

21. Nous utilisons ici l'indicateur de « seuil de faible revenu » pour dénombrer les ménages à faible revenu selon le sexe du principal soutien. Cet indicateur est établi à partir du revenu et de la taille du ménage, de la taille de la municipalité dans laquelle il vit et de sa région géographique. Il s'agit d'une adaptation du concept de « faible revenu » défini par Statistique Canada. Voir SHQ, Dutil *et al.*, 2008 pour connaître ces seuils en 2006.

Le graphique circulaire qui précède permet de voir le nombre absolu et relatif (en pourcentage) de ménages à faible revenu qui étaient soutenus par une femme ou un homme en 2006. Il démontre qu'il y a près de 655 000 ménages à faible revenu au Québec, soit plus de 1 ménage sur 5. Une majorité d'entre eux, soit autour de 365 000 ménages (12 %), ont une femme comme soutien principal, comparativement à environ 290 000 (9 %) chez les hommes. Chez les ménages à revenu non faible, ce sont les hommes qui dominent largement avec 1,58 million de ménages (50 % des ménages) par rapport à 0,93 million pour les femmes (29 % des ménages).

Chez les ménages soutenus par une femme, le taux de ménages à faible revenu est de 28 % ou plus de 1 ménage sur 4, comme l'illustre le graphique qui suit. Chez les hommes, ce taux chute à 15 % (un peu moins de 1 ménage sur 7). C'est presque deux fois moins que pour les femmes. La pauvreté atteint plus lourdement les femmes soutiens de ménage que leurs homologues masculins au Québec.

**Graphique 55 Taux de ménages à faible revenu selon le sexe du soutien, au Québec, en 2006**

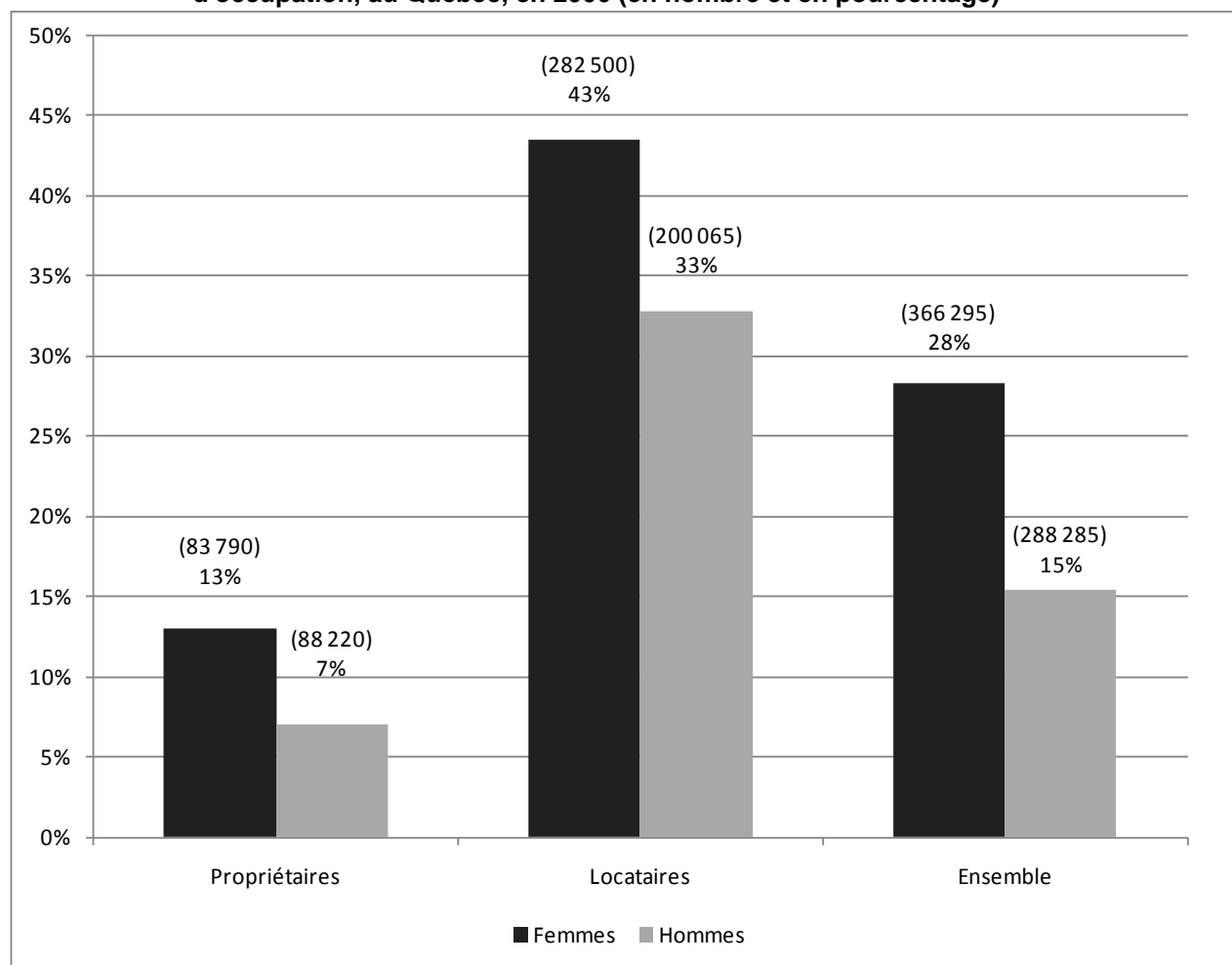


Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

Ce fardeau est encore plus lourd chez les femmes locataires. Comme l'illustre le graphique qui suit, le taux de ménages à faible revenu, parmi les ménages locataires soutenus par une femme, est de 43 % (plus de 280 000 ménages). C'est plus de deux ménages sur cinq. Chez les hommes locataires, ce taux est également élevé (33 % ou environ 200 000 ménages), bien qu'il soit inférieur de 10 points à celui des femmes.

Comme il fallait s'y attendre, le taux de ménages à faible revenu est nettement plus faible chez les propriétaires. Pour les ménages ayant une femme comme principal soutien, il est de 13 % (près de 85 000 ménages) comparativement à 7 % (près de 90 000 ménages) pour les ménages soutenus par un homme. Il reste que le taux des femmes propriétaires à faible revenu est presque le double de celui des hommes dans la même situation.

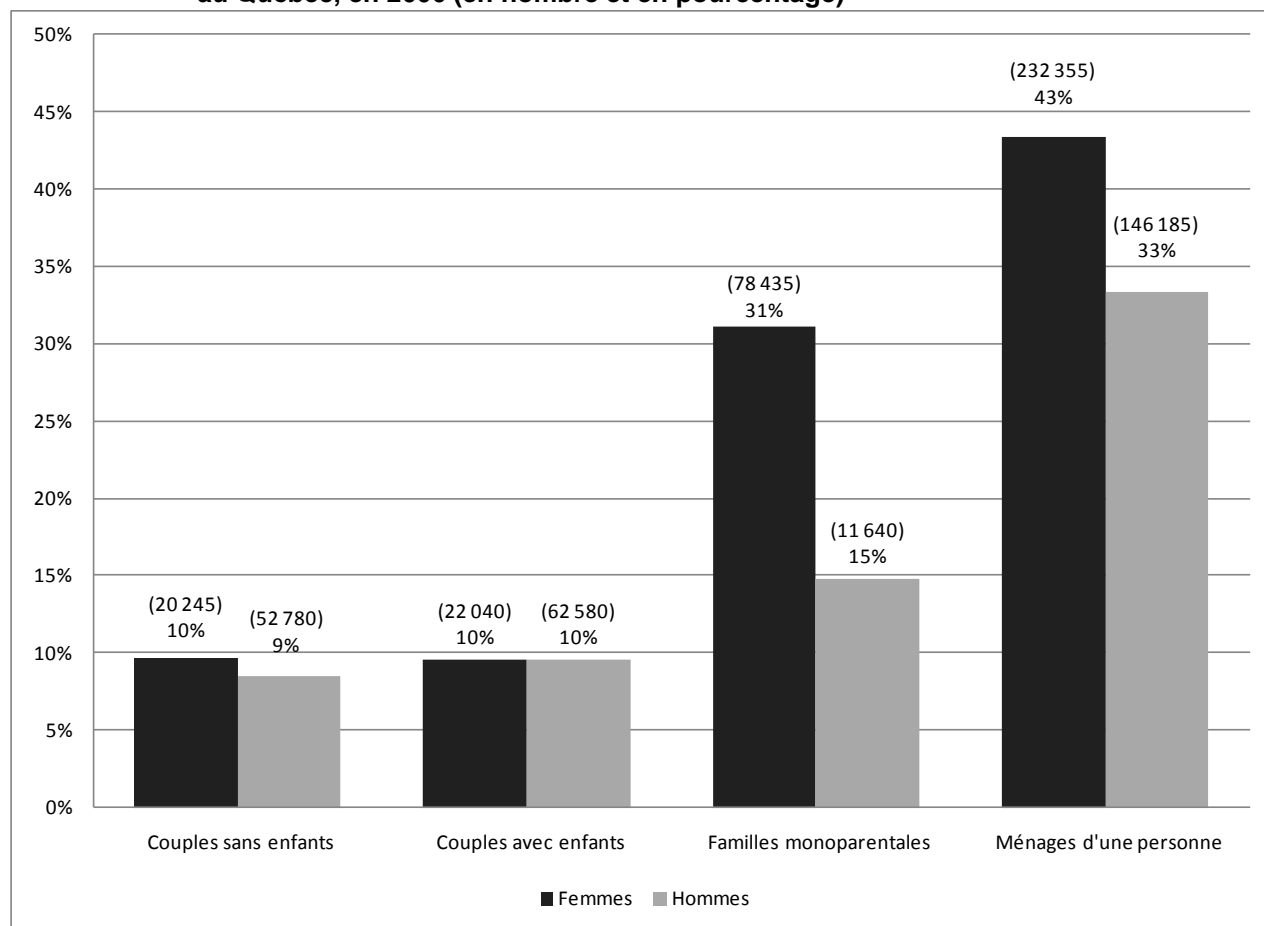
**Graphique 56 Ménages à faible revenu soutenus par une femme ou par un homme selon le mode d'occupation, au Québec, en 2006 (en nombre et en pourcentage)**



**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).  
**Note :** seuls les pourcentages sont à l'échelle : les nombres entre parenthèses ne sont mis qu'à titre indicatif.

Lorsqu'on examine ensuite les ménages à faible revenu selon les genres de ménages, on constate encore une fois que les femmes soutiens sont plus vulnérables que les hommes dans les catégories « familles monoparentales » et « ménages d'une personne ». Celles-ci affichent des taux respectifs de 31 % versus 15 % chez les hommes soutiens (plus de 16 points d'écart) et de 43 % versus 33 % chez les hommes soutiens (10 points d'écart). Chez les couples avec ou sans enfants, les taux de faible revenu observés sont relativement faibles, à savoir 10 %, autant chez les femmes que chez les hommes.

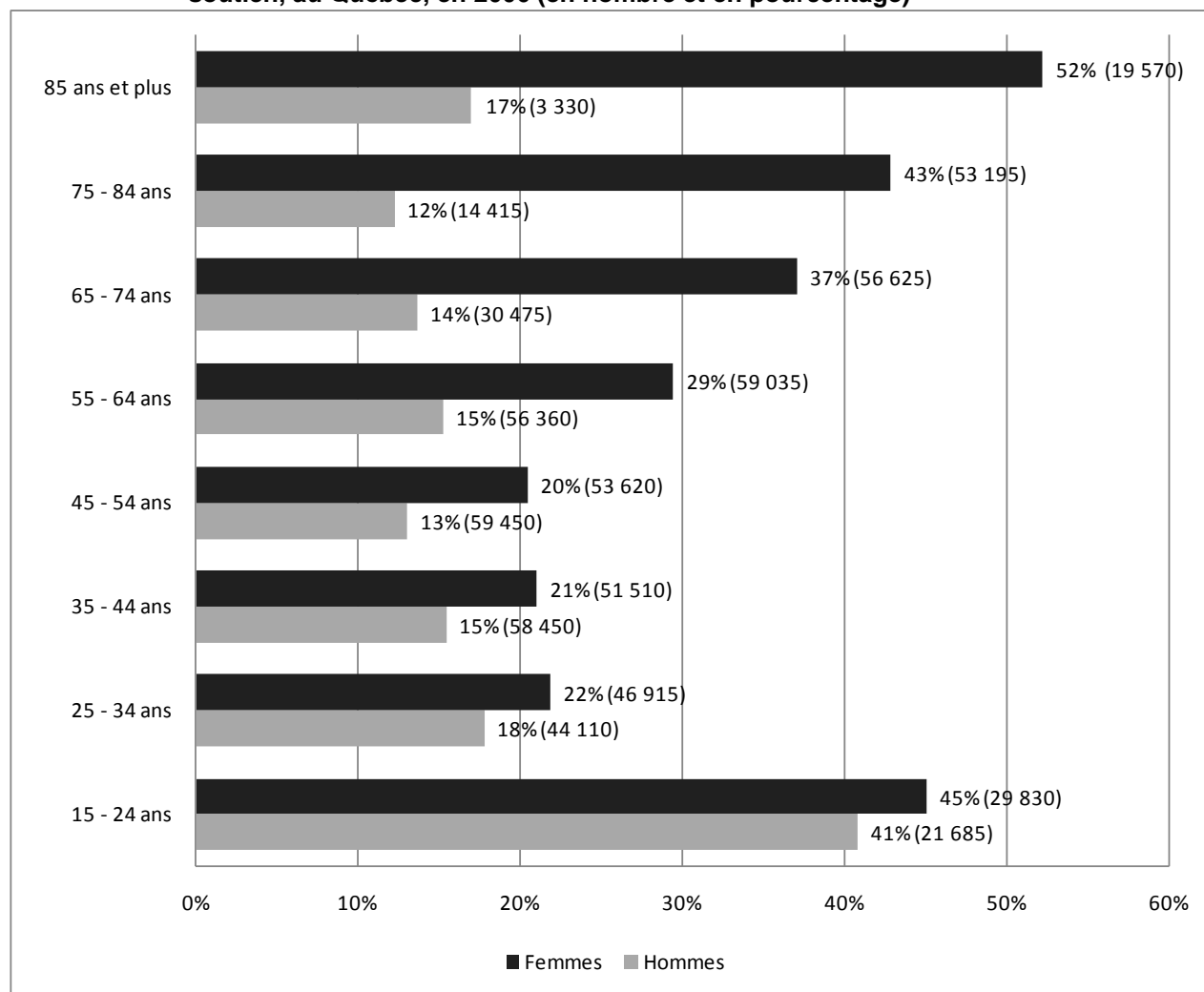
**Graphique 57 Ménages à faible revenu soutenus par une femme ou par un homme selon le genre, au Québec, en 2006 (en nombre et en pourcentage)**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 13 (calculs et présentation de l'auteur).

Regardons maintenant les taux de ménages à faible revenu en fonction de l'âge du soutien. On constate qu'ils sont toujours plus élevés chez les femmes que chez les hommes, quel que soit le groupe d'âge du soutien. L'écart s'élargit au fur et à mesure que l'âge augmente. Cet écart est tenu dans les groupes les plus jeunes qui sont âgés de 15 à 54 ans (entre 4 et 7 points de différence selon le groupe). À partir de 55 ans, l'écart se creuse constamment, passant de 14 points (55-64 ans) à 23 points (65-74 ans), puis à 31 points (75-84 ans) pour culminer à 35 points chez les 85 ans et plus. Force est de constater qu'une fois arrivés à l'âge de la retraite, les ménages soutenus par une femme sont très désavantagés financièrement par rapport aux ménages soutenus par un homme.

**Graphique 58 Ménages à faible revenu soutenus par une femme ou par un homme selon l'âge du soutien, au Québec, en 2006 (en nombre et en pourcentage)**

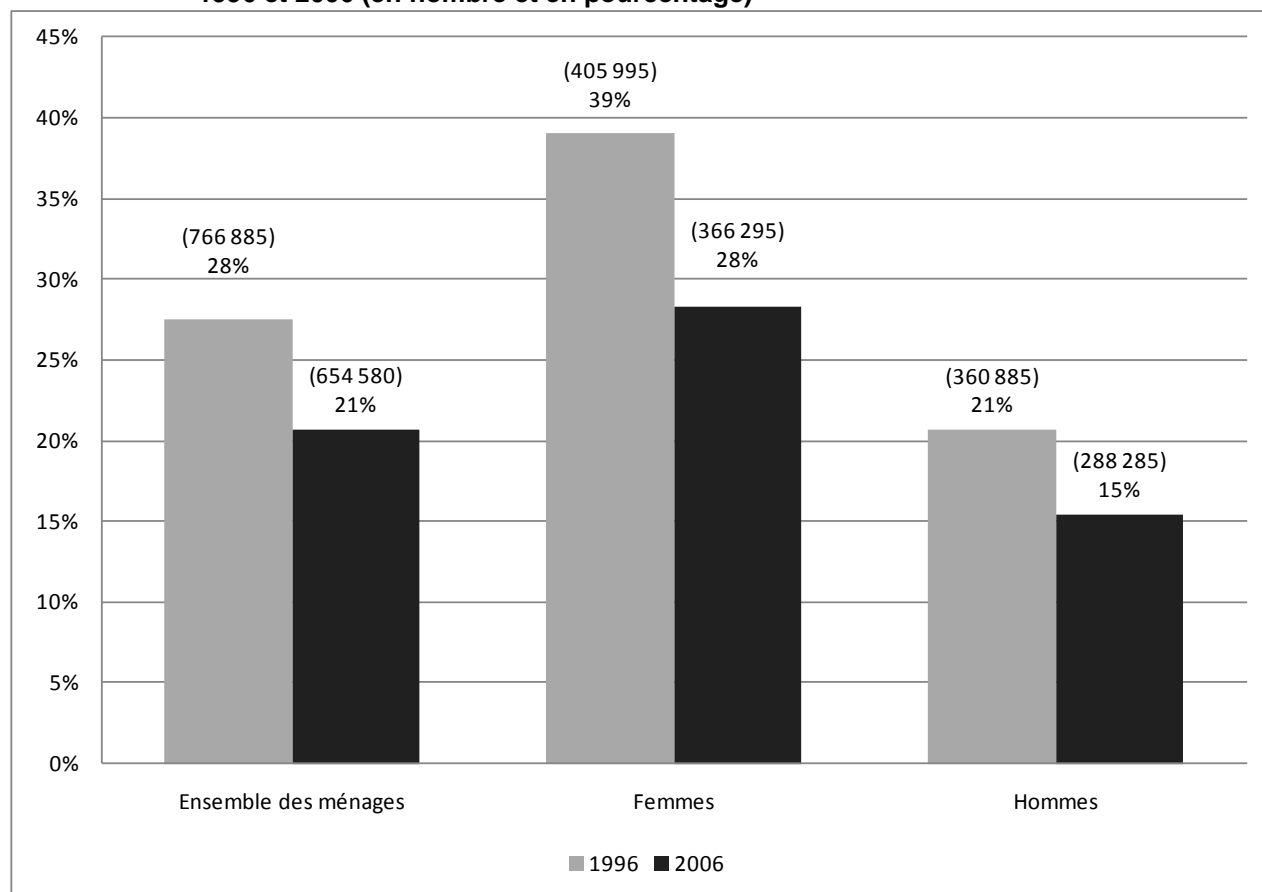


Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

Chez les 15-24 ans, c'est-à-dire au début du cycle de vie, les taux sont relativement élevés autant chez les femmes que chez les hommes (45 % versus 41 %). Par la suite, le taux de ménages à faible revenu dont un homme est le principal soutien se stabilise entre 12 % et 18 % selon le groupe d'âge. Cela n'est pas du tout le cas pour les ménages soutenus par une femme, dont les taux varient entre 20 % et 52 % suivant le groupe d'âge.

Enfin, nous avons voulu comparer les taux de ménages à faible revenu selon le sexe du soutien en 1996 et 2006 afin de vérifier s'il y a eu une amélioration de la situation pour les femmes ou pour les hommes. Le graphique qui suit nous permet d'en juger.

**Graphique 59 Ménages à faible revenu soutenus par une femme ou par un homme, au Québec, en 1996 et 2006 (en nombre et en pourcentage)**



**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 et (SPE96) tableau 8 (calculs et présentation de l'auteur).

Précisons d'abord qu'il y a eu une diminution relative du taux de ménages à faible revenu dans l'ensemble des ménages. Celui-ci est passé de 28 % en 1996 à 21 % en 2006, ce qui représente une réduction de 7 points. Cette diminution relative s'est avérée plus importante chez les ménages soutenus par une femme. En effet, le taux, qui était de 39 % en 1996, a baissé de 11 points pour atteindre 28 % en 2006. Chez les hommes, la réduction a été de 6 points (21 % en 1996 versus 15 % en 2006).

Bien sûr, l'augmentation ou la diminution des ménages à faible revenu reste sensible à la conjoncture au moment des recensements. Comme on le voit, le nombre de ces ménages a diminué de plus de 110 000 entre 1996 et 2006, alors que le nombre total de ménages a crû d'environ 375 000 au cours de cette période. Il demeure toutefois que la différence entre la situation relative des femmes et des hommes a beaucoup changé. En 1996, les ménages soutenus par une femme affichaient un taux de 39 %, par comparaison avec 21 % pour ceux qui avaient un homme comme soutien principal. En 2006, l'écart était de 13 points (28 % chez les femmes versus 15 % chez les hommes). Cela nous amène à dire qu'en termes relatifs, la situation des femmes s'améliore même si elle reste plus précaire que celle de leurs pendants masculins.

### **3.2.3 Taux d'effort**

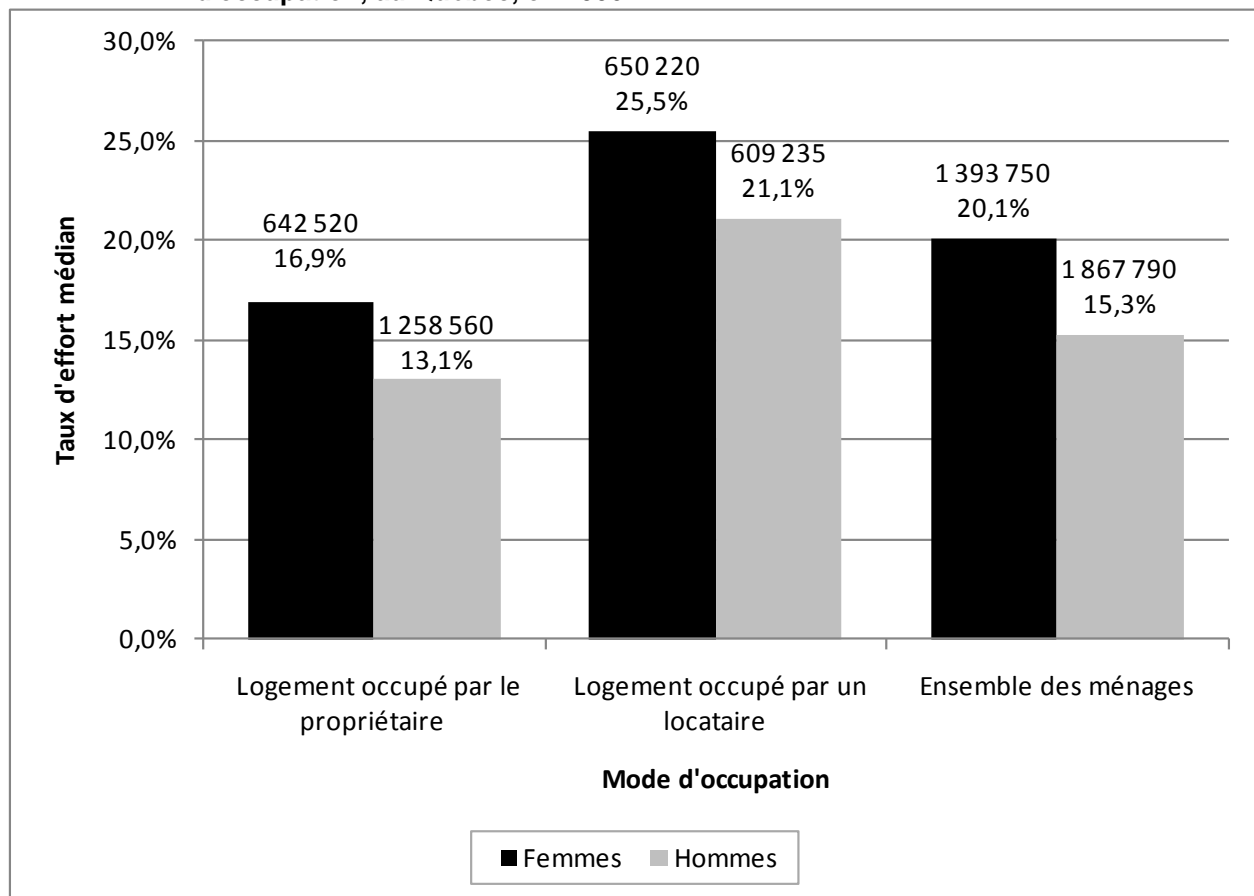
Dans cette section, nous examinerons le taux d'effort des ménages soutenus par des femmes ou par des hommes. Ce taux constitue la part du revenu que les ménages consacrent à leur logement. Selon la définition de Statistique Canada, il correspond à la proportion du revenu brut consentie par les ménages pour payer la totalité des coûts de logement qui ont été définis précédemment. De façon générale, on considère qu'un ménage a un problème d'accessibilité financière au logement si son taux d'effort est égal ou supérieur à 30 %. Au-delà de ce pourcentage, ce sont d'autres dépenses essentielles à la vie qui doivent être comprimées pour les ménages à faible revenu, comme se nourrir ou se vêtir.

Nous examinerons d'abord les taux d'effort médians des ménages propriétaires et locataires selon le sexe du principal soutien. Nous analyserons ces résultats selon le genre de ménages, la taille du logement et l'âge du soutien. Par la suite, nous nous attarderons à la répartition relative des ménages et à leur nombre selon le sexe du soutien, le mode d'occupation et le taux d'effort (supérieur ou égal à 30 %, et même à 50 %). Enfin, nous verrons comment ces taux d'effort ont évolué de 1996 à 2006.

#### **3.2.3.1 Taux d'effort médian et mode d'occupation**

Comme le démontre le graphique qui suit, le taux d'effort médian des ménages soutenus par des femmes dépasse de quatre à cinq points celui des hommes, peu importe que ces ménages soient locataires ou propriétaires. C'est chez les femmes locataires qu'il est le plus élevé (25,5 % versus 21,1 % chez les hommes locataires). On constate que l'effort est quand même moins grand chez les propriétaires, où le taux pour les femmes est bien moindre (16,9 %).

**Graphique 60** Nombre de ménages et taux d'effort médian selon le sexe du soutien et le mode d'occupation, au Québec, en 2006

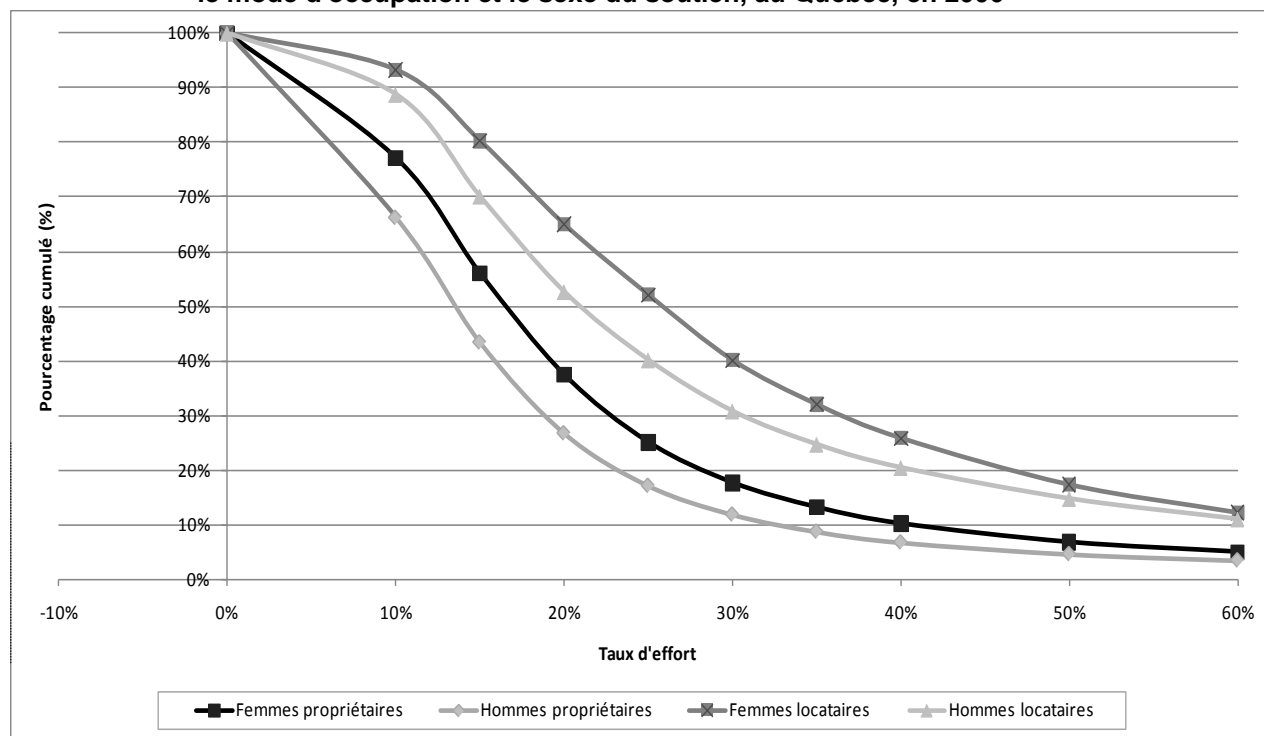


Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 21 (calculs et présentation de l'auteur).

Il demeure que la moitié des 650 220 ménages locataires soutenus par une femme (plus de 325 000) ont un taux d'effort plus élevé que le taux d'effort médian de 25,5 %. Plusieurs d'entre eux dépassent assurément le taux d'effort critique de 30 %, et même de 50 %.

La figure suivante présente une courbe de distribution cumulative pour chacun de ces types de ménages. Nous avons inversé le cumul afin de faire ressortir les ménages qui ont les taux d'effort les plus élevés. Les lignes pointillées indiquent les taux d'effort médians permettant, dans chaque cas, de confirmer les résultats du graphique précédent.

**Graphique 61 Distribution cumulative inversée de l'ensemble des ménages par taux d'effort selon le mode d'occupation et le sexe du soutien, au Québec, en 2006**



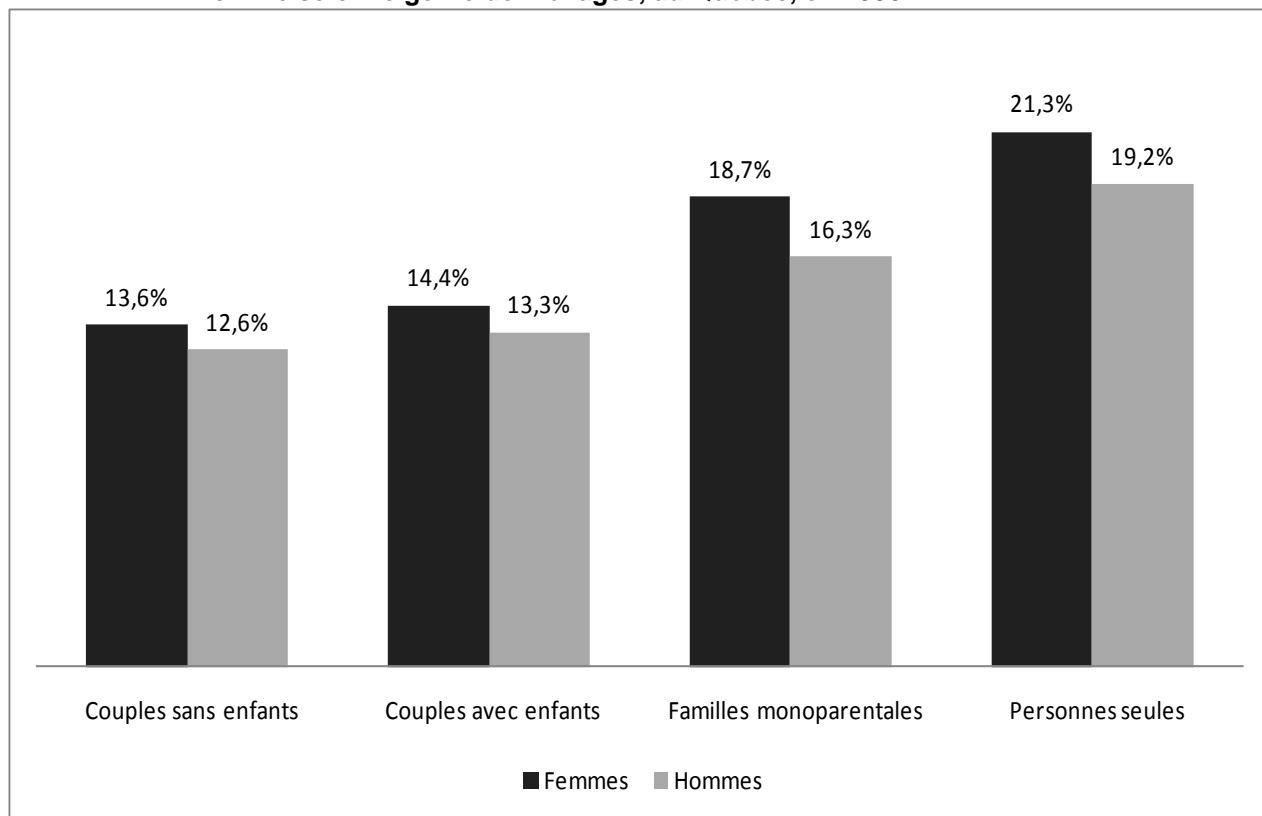
Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 9 (calculs et présentation de l'auteur).

Ces deux figures nous permettent de voir que le groupe le plus avantage est celui des hommes propriétaires (courbe la plus basse du graphique 61). Il est suivi des femmes propriétaires, des hommes locataires et des femmes locataires (courbe la plus élevée du même graphique). La figure ci-dessus permet notamment, pour chaque décile, de mesurer l'écart de taux d'effort entre chacun des groupes. On remarque, à l'examen des trois premiers déciles, des taux d'effort relativement élevés qui dépassent même 30 % chez les ménages locataires soutenus par une femme ou un homme.

### 3.2.3.2 Taux d'effort différenciés selon le genre de ménages

Voyons maintenant si ces différences demeurent au désavantage des femmes lorsqu'on analyse le genre de ménages que celles-ci soutiennent. Regardons d'abord du côté des propriétaires. Comme on peut le constater sur l'histogramme qui suit, les taux d'effort médian observés pour ces ménages sont toujours supérieurs à ceux des ménages soutenus par les hommes, quel que soit le genre de ménages. Cependant, les écarts hommes-femmes sont vraiment très faibles : un point d'écart chez les couples avec ou sans enfants et deux points d'écart chez les familles monoparentales et les personnes seules.

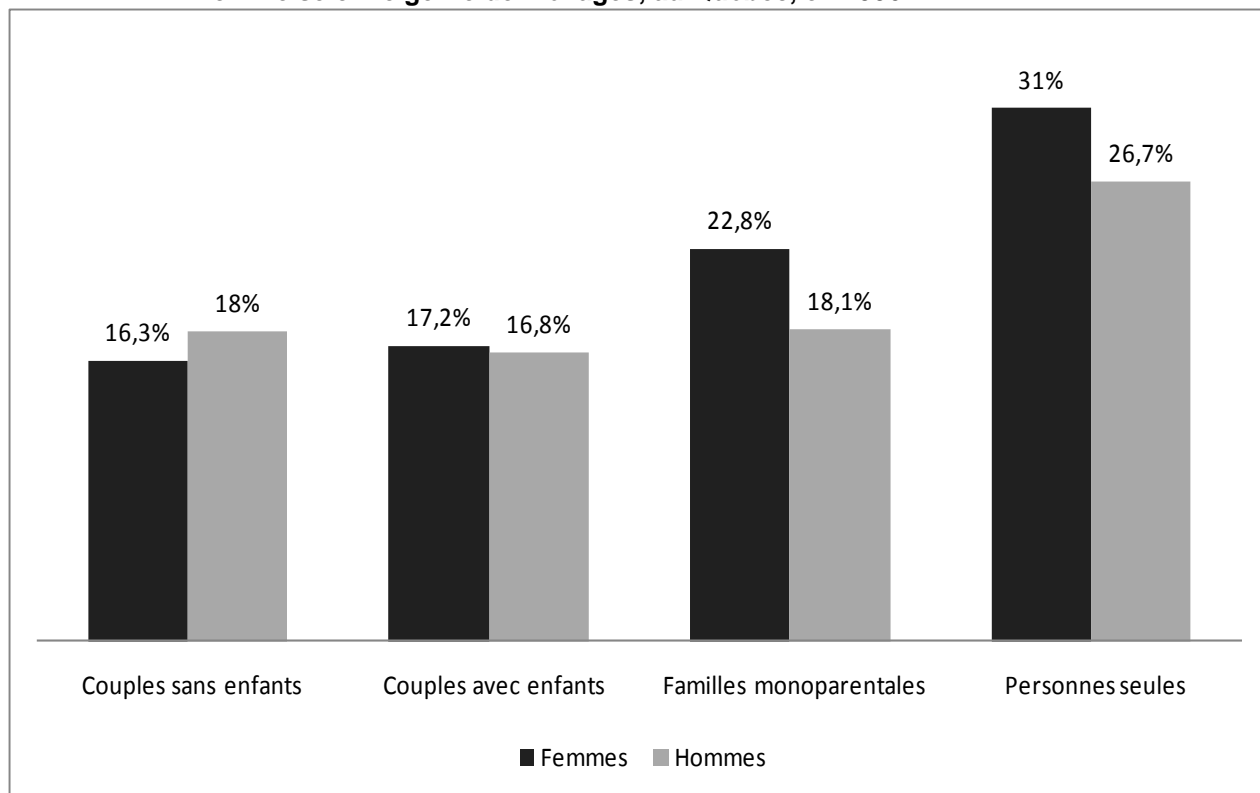
**Graphique 62 Taux d'effort médian des ménages propriétaires soutenus par une femme ou par un homme selon le genre de ménages, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 21 (calculs et présentation de l'auteur).

Il n'y a donc pas de différence importante selon le sexe du propriétaire. Par ailleurs, les médianes sont plus élevées chez les familles monoparentales où un seul parent gagne les revenus et paie les dépenses et chez les personnes seules. Il reste que plus de la moitié de ces ménages propriétaires doivent consacrer plus du cinquième de leur revenu au logement.

Examinons maintenant la situation du côté des locataires. Nous constatons d'abord que ces taux d'effort médians sont tous supérieurs à ceux des propriétaires tous sexes confondus. Cet écart est plutôt faible chez les couples avec ou sans enfants et chez les familles monoparentales (autour de trois à cinq points d'écart entre les propriétaires et les locataires). Toutefois, il est relativement élevé chez les personnes vivant seules (autour de sept à dix points d'écart entre les propriétaires et les locataires).

**Graphique 63 Taux d'effort médian des ménages locataires soutenus par une femme ou par un homme selon le genre de ménages, au Québec, en 2006**

Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 21 (calculs et présentation de l'auteur).

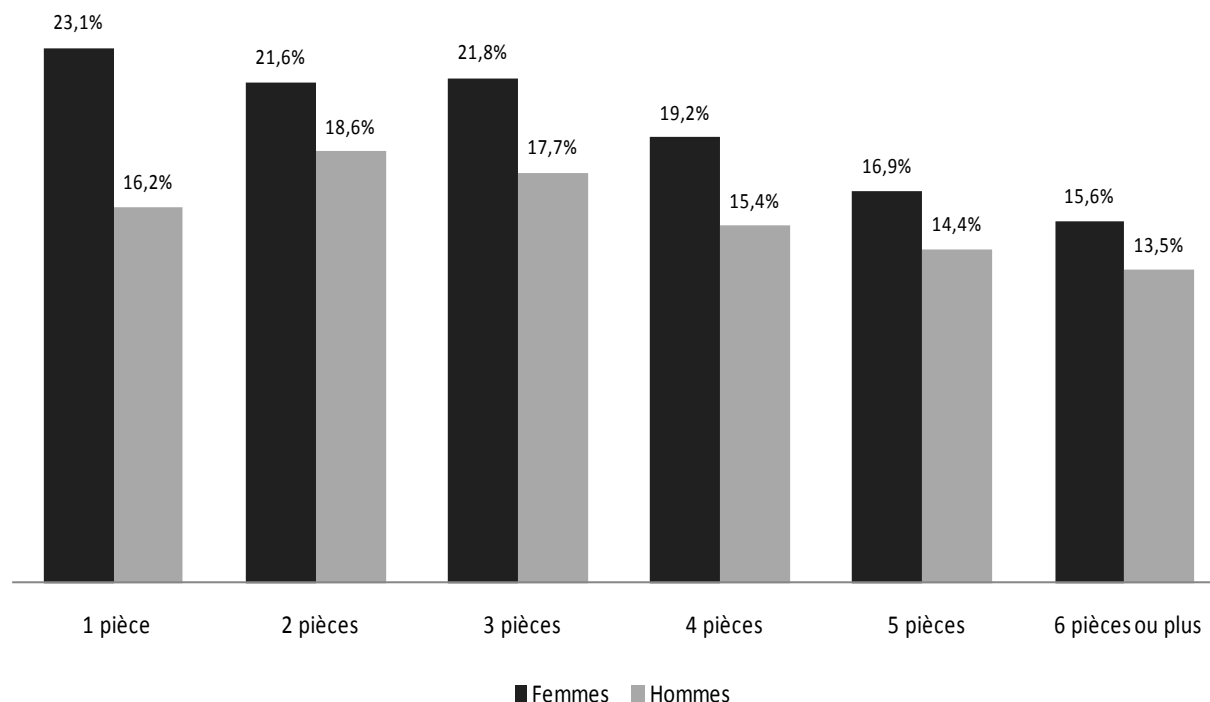
Chez les locataires, seuls les couples sans enfants soutenus par une femme présentent un taux d'effort médian légèrement inférieur à celui des autres ménages de ce type soutenus par un homme (16,3 % versus 18 %). Chez les couples avec enfants, ces taux sont quasiment égaux (17,2 % versus 16,8 %). À quelques points près, les ménages locataires adoptent à peu près les mêmes comportements que les propriétaires. Ce n'est pas tout à fait le cas des ménages monos et solos, qui présentent des taux d'effort médians de quatre à cinq points plus élevés lorsque c'est une femme qui en est le soutien. Chez les personnes seules, le taux d'effort médian des ménages soutenus par une femme est de 31 %. Cela veut dire que plus de la moitié des quelque 350 000 ménages analysés ont un taux d'effort supérieur au seuil critique reconnu de 30 %. Comme nous l'avons vu précédemment dans ce document, la situation s'explique en grande partie par l'importance relative des femmes âgées vivant seules, par la faiblesse de leur revenu et par des coûts liés au logement parfois élevés (ex. : logements pour personnes âgées avec services).

### 3.2.3.3 Taux d'effort différenciés selon la taille du logement

Comme nous l'avons fait pour les revenus et les coûts médians, examinons maintenant les taux d'effort médians des ménages propriétaires et locataires soutenus par une femme ou par un homme selon la taille de leur logement. Chez les femmes soutiens qui

sont propriétaires, les médianes sont décroissantes au fur et à mesure que la taille du logement augmente. Le taux médian passe de 23,1 % pour les logements de 1 pièce à 15,6 % pour ceux de 6 pièces et plus.

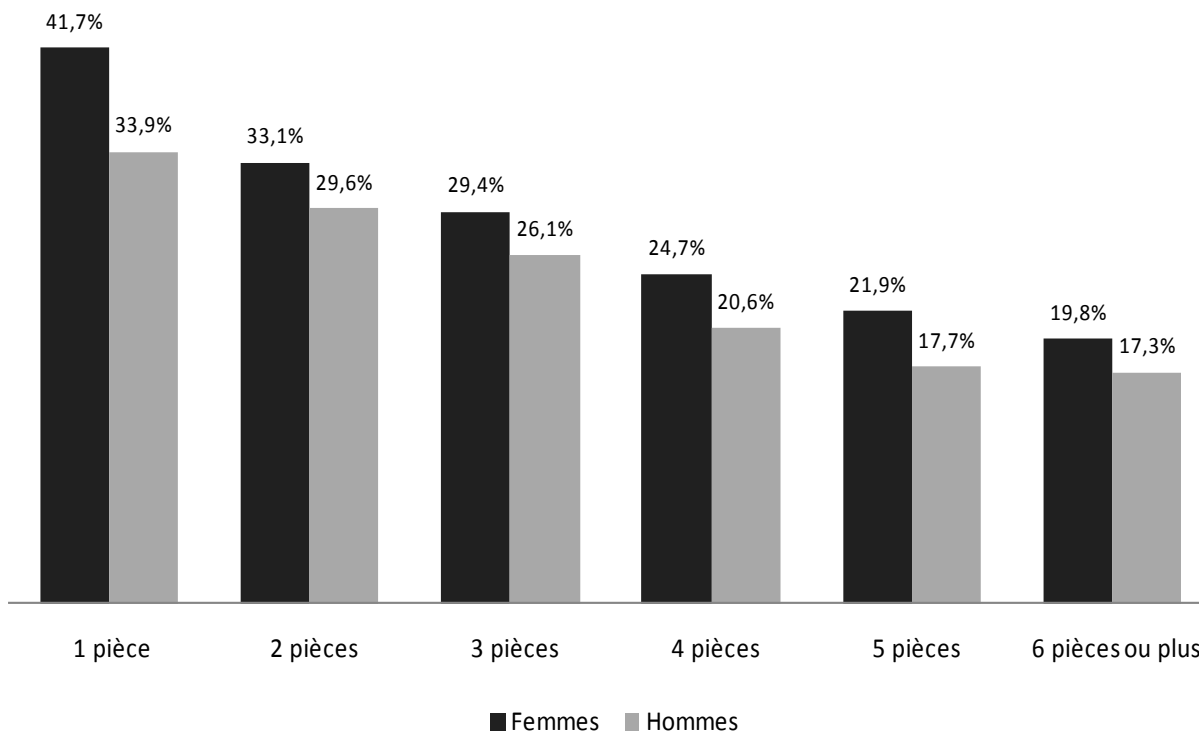
**Graphique 64 Taux d'effort médian des ménages propriétaires soutenus par une femme ou par un homme selon la taille du logement, au Québec, en 2006**



**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 21 (calculs et présentation de l'auteur).

Les taux d'effort médians des hommes propriétaires ne suivent pas la même tendance. Ils sont un peu plus stables lorsque le logement est petit (autour de 16 % à 18 % pour les 3 pièces et moins) et diminuent progressivement ensuite pour atteindre 13,5 % pour les logements de 6 pièces ou plus. Notons qu'il existe un écart marqué du taux d'effort médian de près de sept points entre les hommes et les femmes dans les logements d'une pièce. Malgré le faible nombre de ménages propriétaires dans cette catégorie (autour de 1 000 femmes et de 2 000 hommes), il apparaît difficile d'expliquer un tel écart.

Chez les ménages locataires, la tendance à la baisse du taux d'effort médian en fonction de l'augmentation de la taille du logement se confirme non seulement chez les femmes, mais aussi chez les hommes soutiens de ménage. Pour les femmes, nous observons un taux très élevé de 41,7 % (plus de 11 000 ménages) pour les logements de 1 pièce. Celui-ci diminue progressivement à 19,8 % pour les appartements de 6 pièces ou plus. Chez les hommes, le taux part de 33,9 % (plus de 15 000 ménages) pour les logements de 1 pièce et baisse progressivement à 17,3 % pour ceux de 6 pièces ou plus.

**Graphique 65 Taux d'effort médian des ménages locataires soutenus par une femme ou par un homme selon la taille du logement, au Québec, en 2006**

Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 21 (calculs et présentation de l'auteur).

Encore une fois, la différence la plus considérable est observée dans la catégorie des logements d'une pièce, où il y a un écart du taux d'effort médian de près de huit points qui défavorise les femmes.

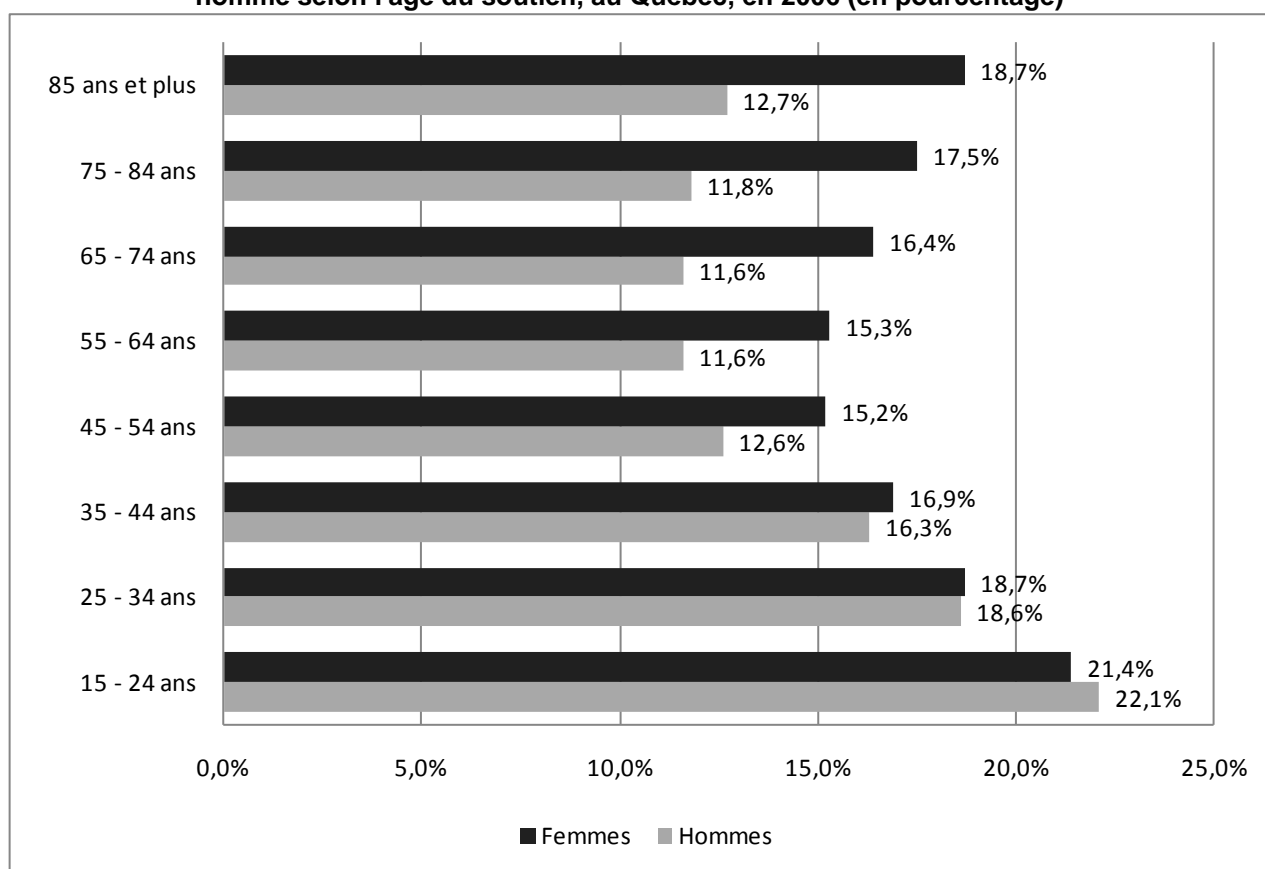
Enfin, il est important de noter le très grand écart entre les taux d'effort médians des femmes et des hommes locataires et ceux de leurs homologues propriétaires dans la catégorie des petits logements de trois pièces et moins. La différence atteint presque 20 points dans certains cas.

### 3.2.3.4 Taux d'effort différenciés selon l'âge du soutien de ménage

Voyons maintenant les taux d'effort médians des propriétaires et des locataires selon l'âge et le sexe du soutien. Les deux graphiques qui suivent montrent à peu près les mêmes tendances générales, à savoir des taux d'effort médians qui sont élevés au début du cycle de vie et qui s'atténuent par la suite pour augmenter à nouveau chez les ménages dont le soutien est une personne âgée. La tendance à la baisse au début du cycle de vie (moins de 55 ans) est plus accentuée chez les propriétaires que chez les locataires. Chez ces derniers, c'est à la fin du cycle de vie (55 ans et plus) que la tendance à la hausse du taux d'effort médian est plus prononcée.

Exception faite du groupe des propriétaires de 15 à 24 ans, dans lequel nous observons presque une égalité entre les hommes et femmes, le taux d'effort médian des ménages soutenus par une femme dépasse toujours celui des ménages soutenus par un homme dans tous les autres groupes, locataires ou propriétaires. Toutefois, les ménages propriétaires affichent des taux d'effort médians nettement inférieurs à ceux des locataires à la fin de leur parcours de vie, et ces écarts sont encore plus prononcés chez les femmes. Chez les propriétaires, tous sexes confondus, les taux d'effort médians les plus élevés sont tous inférieurs au seuil critique de 30 % (pour les 15-24 ans : 22,1 % chez les hommes soutiens et 21,4 % chez les femmes). Cette situation est plus enviable que celle des locataires.

**Graphique 66 Taux d'effort médian des ménages propriétaires soutenus par une femme ou par un homme selon l'âge du soutien, au Québec, en 2006 (en pourcentage)**

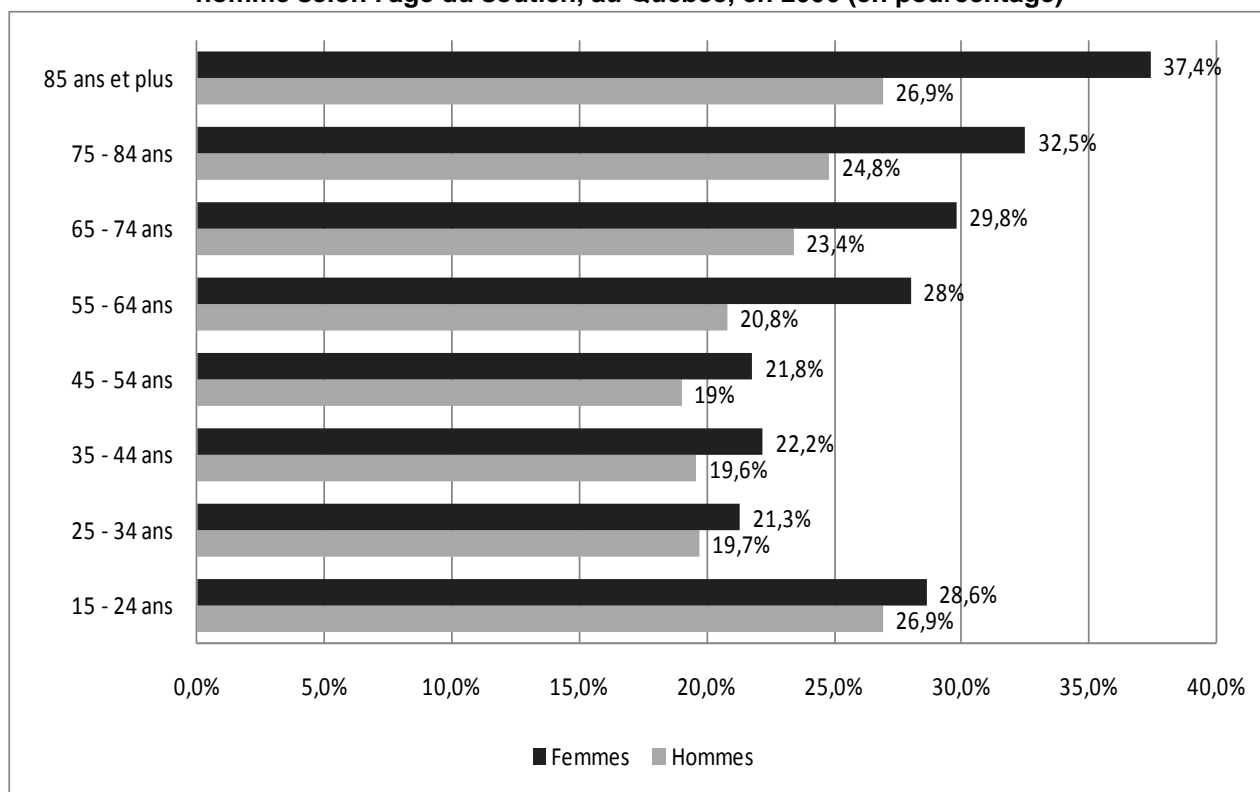


Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 21 (calculs et présentation de l'auteur).

Chez les ménages locataires soutenus par une femme, 5 groupes d'âge voient leur taux d'effort médian graviter autour du seuil critique de 30 % (15-24 ans, 55-64 ans et 65-74 ans) et même le dépasser (75-84 ans, et 85 ans et plus). La situation est différente pour les hommes. Également, plus la personne qui soutient le ménage est vieille, plus les écarts entre les hommes et les femmes sont prononcés. Ceux-ci atteignent parfois plus de dix points au détriment des femmes. On peut cependant penser que cette situation

va changer dans les décennies à venir, étant donné que les femmes sont de plus en plus instruites et qu'elles occupent de plus en plus des emplois qualifiés.

**Graphique 67 Taux d'effort médian des ménages locataires soutenus par une femme ou par un homme selon l'âge du soutien, au Québec, en 2006 (en pourcentage)**



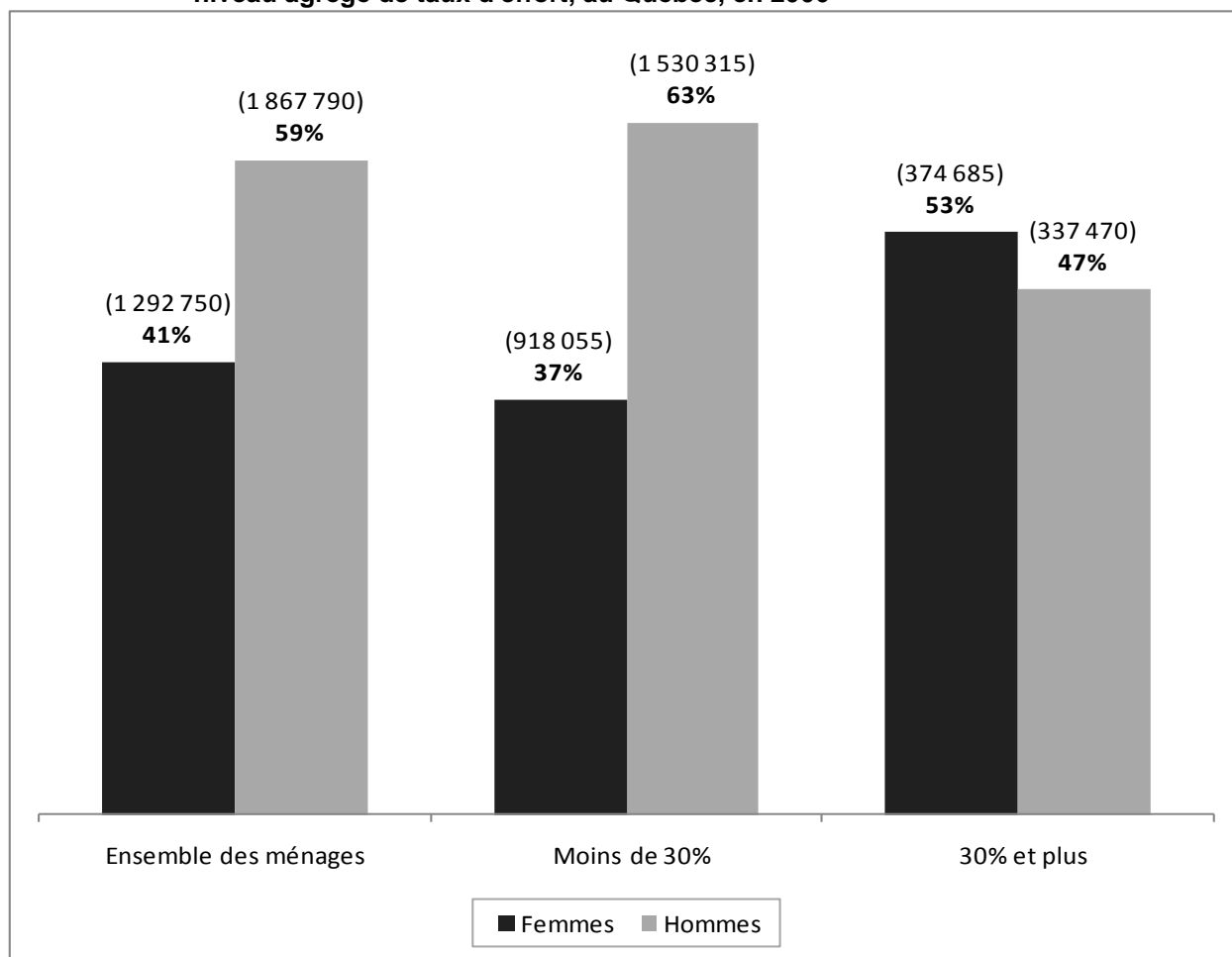
Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 21 (calculs et présentation de l'auteur).

### 3.2.3.5 Femmes et abordabilité du logement

Jetons maintenant un premier regard<sup>22</sup> sur les ménages ayant un problème d'abordabilité du logement, soit ceux qui doivent consacrer 30 % et plus de leur revenu au logement. Comme le démontre le graphique 68, on dénombrait (voir les chiffres entre parenthèses), en 2006, plus de 712 000 ménages ayant un problème d'abordabilité du logement. Ce nombre équivaut à 23 % de l'ensemble des ménages québécois (près de 1 ménage sur 4). Parmi ces ménages, près de 375 000 étaient soutenus par une femme (53 % des ménages ayant un taux d'effort supérieur ou égal à 30 %) et un peu plus de 337 000, par un homme (47 % des ménages ayant un taux d'effort supérieur ou égal à 30 %).

22. Nous allons examiner plus à fond l'abordabilité du logement un peu plus loin, dans la section traitant des besoins impérieux de logement.

**Graphique 68 Proportion de ménages soutenus par une femme ou par un homme selon leur niveau agrégé de taux d'effort, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

Les ménages n'ayant pas de problème d'abordabilité du logement (taux d'effort de moins de 30 %) sont beaucoup plus nombreux. Ils sont plus de 2 448 000 et représentent ainsi 77 % des ménages québécois. Toutefois, le nombre de ménages soutenus par une femme (918 000) est nettement inférieur à celui des ménages qui ont un homme comme soutien principal (1 530 000). De fait, seulement 37 % de ces ménages sont soutenus par une femme et 63 %, par un homme.

Cette différence relative entre les ménages qui ont un taux d'effort de moins de 30 % et ceux dont le taux d'effort est de 30 % et plus montre que le problème d'abordabilité du logement est beaucoup plus prononcé chez les ménages soutenus par des femmes.

Examinons maintenant la situation en fonction du mode d'occupation des ménages tout en faisant le décompte de ceux qui sont en plus grande difficulté et qui doivent allouer plus de la moitié de leur revenu au logement (taux d'effort supérieur ou égal à 50 %). Le graphique 69 permet de mesurer la répartition absolue (en nombre) et relative (en pourcentage) de ces ménages selon le sexe du soutien et le mode d'occupation.

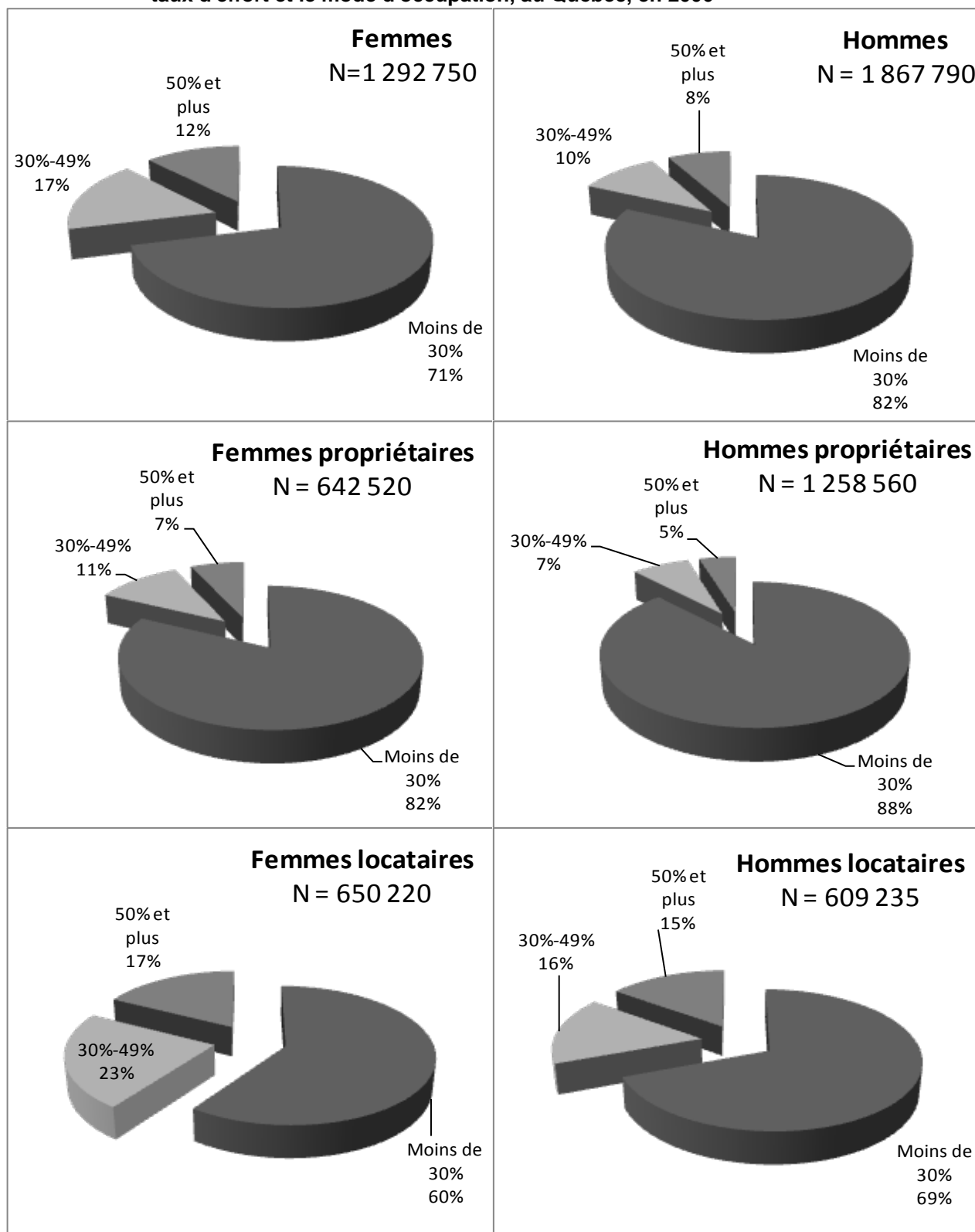
De façon générale, on constate que parmi les ménages soutenus par une femme, 3 ménages sur 10 (29 %) ont un taux d'effort supérieur ou égal à 30 %. De ce nombre, un peu plus de 156 000 ont un taux d'effort supérieur ou égal à 50 %. En comparaison, près de 337 000 ménages soutenus par un homme, soit 18 % des ménages dont le soutien est un homme, ont un taux d'effort supérieur ou égal à 30 % et parmi ceux-ci, près de 149 000 ont un taux d'effort qui atteint 50 % et plus. En nombre absolu, on trouve 38 000 ménages de plus chez les femmes affectées par un problème d'abordabilité du logement que chez les hommes. En termes relatifs, l'écart est de plus de 11 points de pourcentage chez les ménages qui ont une femme pour soutien par rapport à ceux qui ont un homme.

Chez les ménages propriétaires soutenus par une femme, 18 % présentent un taux d'effort de 30 % et plus, ce qui totalise près de 114 000 ménages. Parmi ceux-ci, près de 44 000 ont un taux supérieur ou égal à 50 %. Pour ce qui est des ménages propriétaires soutenus par un homme, on en dénombre près de 150 000, dont environ 58 000 avec un taux de 50 % et plus. Mais puisqu'il y a près de 2 fois plus de propriétaires chez les hommes, la proportion des ménages ayant un taux d'effort de 30 % et plus se situe à moins de 12 %. L'écart est donc de six points de moins que chez les femmes qui sont soutiens de ménage et propriétaires.

Chez les ménages locataires, la comparaison entre les hommes et les femmes donne des résultats très différents. Les ménages locataires dont le taux d'effort excède le seuil critique de 30 % représentent plus de 40 % des ménages locataires soutenus par une femme (2 ménages sur 5). En nombre, il s'agit de plus de 261 000 ménages, dont 113 000 affichent un taux d'effort supérieur à 50 %. Chez les hommes, les chiffres sont de moindre ampleur. On trouve près de 188 000 ménages avec un taux d'effort au-dessus du seuil de 30 %, dont 90 000 avec un taux supérieur à 50 %. Cela indique que 31 % des ménages locataires masculins (3 ménages sur 10) vivent un problème d'abordabilité du logement.

Mais ces nombreux ménages qui présentent un problème d'abordabilité, qui sont propriétaires ou locataires et qui sont soutenus soit par des femmes, soit par des hommes sont-ils tous en situation de besoins impérieux de logement? On verra que non à la section 3.4 plus loin.

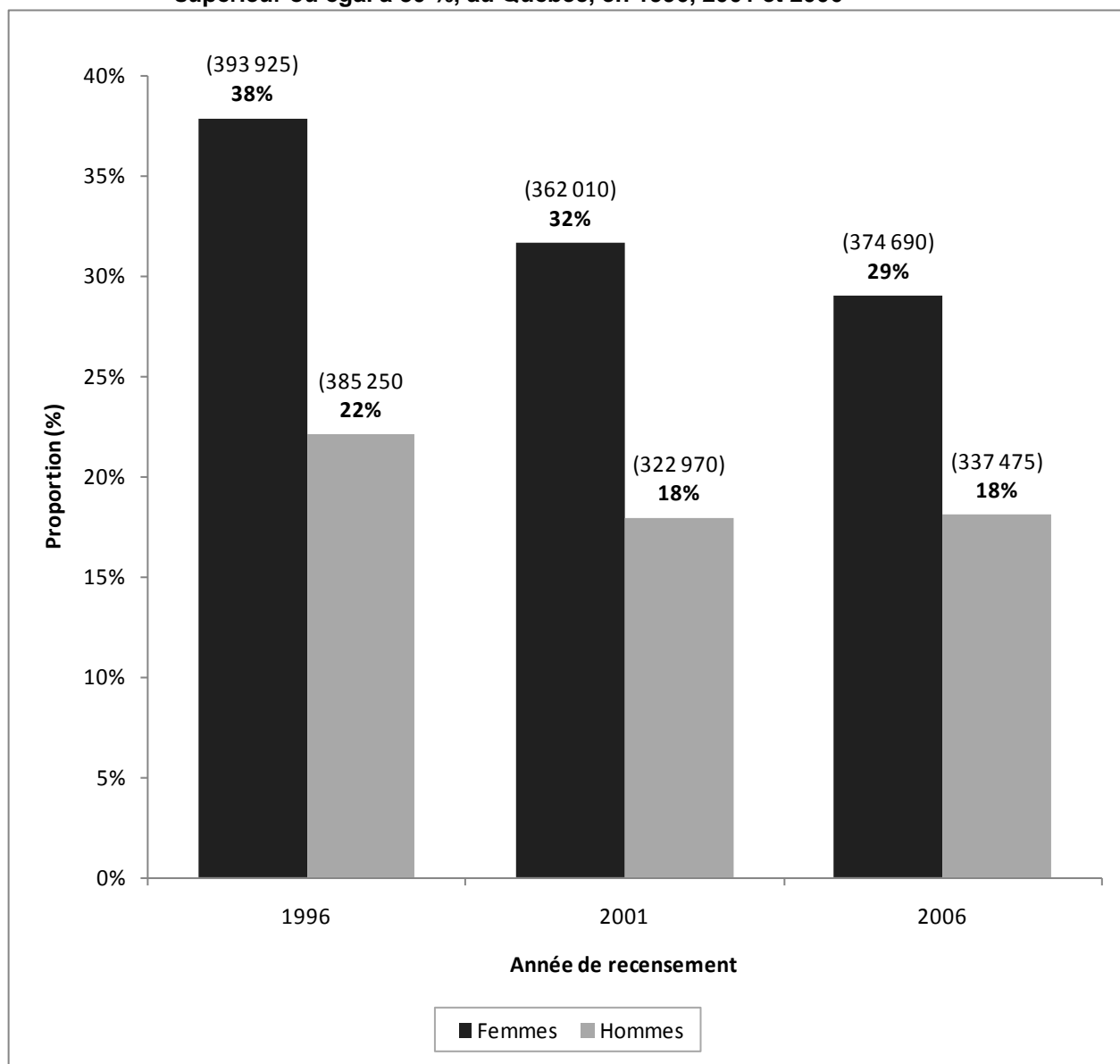
**Graphique 69 Répartition des ménages soutenus par des femmes ou par des hommes selon le taux d'effort et le mode d'occupation, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 13 (calculs et présentation de l'auteur).

Avant d'aborder la question des besoins impérieux de logement, il serait opportun de voir si la situation de l'abordabilité du logement des femmes soutiens de ménage s'est améliorée entre 1996 et 2006. Le graphique qui suit permet d'en juger. On y constate que la proportion de ménages qui ont un problème d'abordabilité et qui sont soutenus par des femmes ne cesse de décroître. Celle-ci est passée de 38 % en 1996 à 32 % en 2001 et à 29 % en 2006. Chez les ménages soutenus par des hommes, la situation est restée relativement stable : la proportion des ménages ayant un problème d'abordabilité était de 22 % en 1996 et a diminué à 18 % en 2001 et 2006.

**Graphique 70 Proportion des femmes et des hommes soutiens de ménage ayant un taux d'effort supérieur ou égal à 30 %, au Québec, en 1996, 2001 et 2006**



**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16, (CO-0612) tableau 8 et (SPE96) tableau 9 (calculs et présentation de l'auteur).

Le nombre de ménages affichant un taux d'effort supérieur ou égal à 30 % (chiffres entre parenthèses) a quant à lui diminué de 1996 à 2001 pour ensuite remonter en 2006.

### **3.3 État du logement**

Mis à part le problème d'abordabilité, les ménages doivent aussi parfois composer avec une mauvaise qualité de logements. Certains logements ont simplement besoin d'un entretien régulier (ex. : peinture, nettoyage). D'autres nécessitent des réparations mineures (ex. : escaliers défectueux, revêtement de plancher). Enfin, d'autres ont besoin de réparations majeures et doivent être remis à niveau pour répondre aux normes d'habitabilité d'aujourd'hui (fenestration, système électrique, système de chauffage, système de plomberie). Si on ne rend pas ces logements conformes aux normes de sécurité et de salubrité, les occupants peuvent subir des préjudices physiques ou mentaux.

Dans cette section, nous examinerons la qualité du logement des ménages ayant une femme comme soutien à partir de la variable « état du logement » utilisée lors du dernier recensement<sup>23</sup>. Nous nous attarderons plus précisément aux ménages dont le logement nécessite des réparations majeures. Nous verrons ensuite si ces femmes soutiens de ménage occupent de vieux logements ou des logements plus récents, si elles sont propriétaires ou locataires et à quel genre de ménages elles appartiennent. Dans chacun des cas, nous ferons la comparaison avec les ménages soutenus par des hommes.

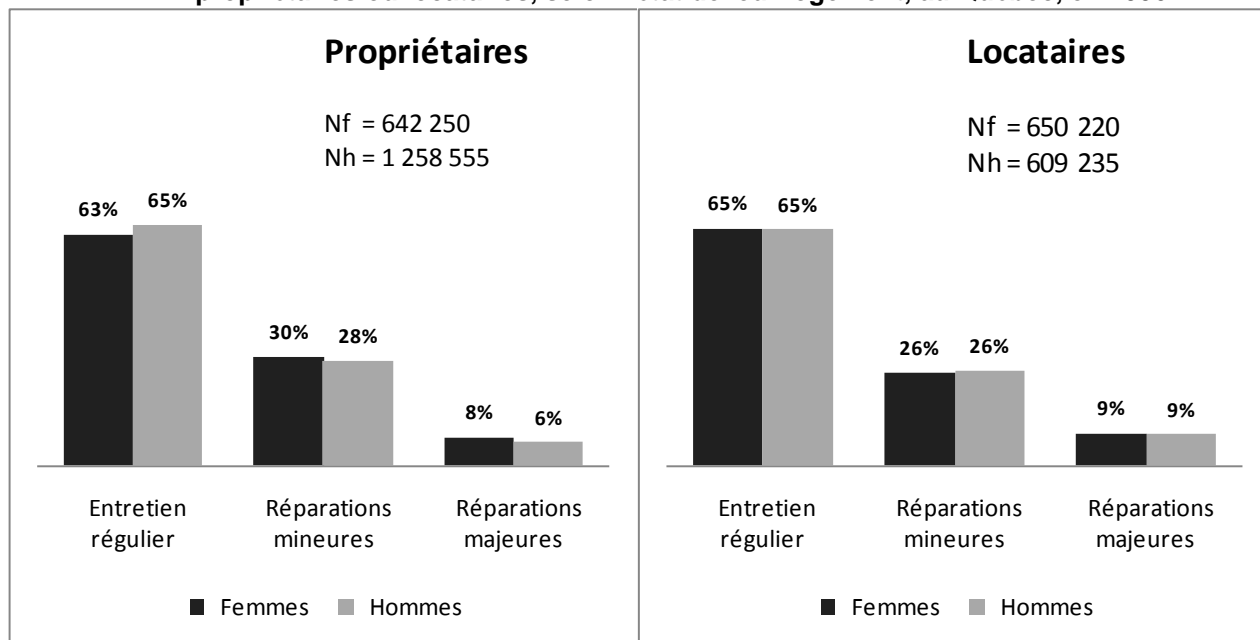
#### **3.3.1 État du logement des femmes propriétaires et locataires**

La figure qui suit permet de voir la répartition des ménages propriétaires ou locataires qui sont soutenus par une femme ou par un homme, en fonction de l'état de leur logement. Comme on peut le constater, il y a très peu de différence entre la perception des femmes et des hommes soutiens de ménage à l'égard de cette question, et ce, qu'ils soient propriétaires ou locataires. Dans chacun des cas, près des deux tiers des ménages occupent un logement ayant des besoins d'entretien régulier. Suivent ensuite, dans l'ordre, les besoins de réparations mineures et majeures.

---

23. Il faut relativiser les données recueillies étant donné que c'est le résident lui-même qui évalue sa situation en remplissant le questionnaire de Statistique Canada lors du recensement.

**Graphique 71 Répartition des ménages soutenus par des femmes ou par des hommes, propriétaires ou locataires, selon l'état de leur logement, au Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 13 (calculs et présentation de l'auteur).

En ce qui concerne les ménages locataires soutenus par des femmes ou par des hommes, leurs perceptions sur l'état des logements qu'ils occupent sont similaires : 65 % estiment que leur logement a de simples besoins d'entretien régulier; 26 % pensent que leur logement nécessite des réparations mineures et 9 %, des réparations majeures. Parmi ces derniers ménages dont le logement est susceptible de présenter un problème important de qualité, 59 000 ont une femme pour soutien et 53 000, un homme.

Chez les ménages propriétaires, les perceptions diffèrent légèrement. Parmi les ménages soutenus par une femme, 63 % pensent que leur logement n'a besoin que d'un entretien régulier. Cette proportion atteint 65 % chez les ménages soutenus par un homme. Aussi, 30 % des ménages soutenus par une femme estiment que leur logement nécessite des réparations mineures (28 % pour les ménages qui ont un homme comme soutien) et 8 % pensent que celui-ci a besoin de réparations majeures (6 % chez les ménages soutenus par un homme). En termes relatifs, chez les propriétaires, les femmes semblent donc éprouver plus de problèmes de qualité de logement que les hommes. Cependant, étant donné qu'il y a presque deux fois plus de ménages propriétaires soutenus par des hommes que par des femmes, la situation est tout autre en nombre absolu. Ainsi, on dénombre environ 50 000 ménages ayant besoin de réparations majeures chez les femmes propriétaires par rapport à 80 000 chez les hommes.

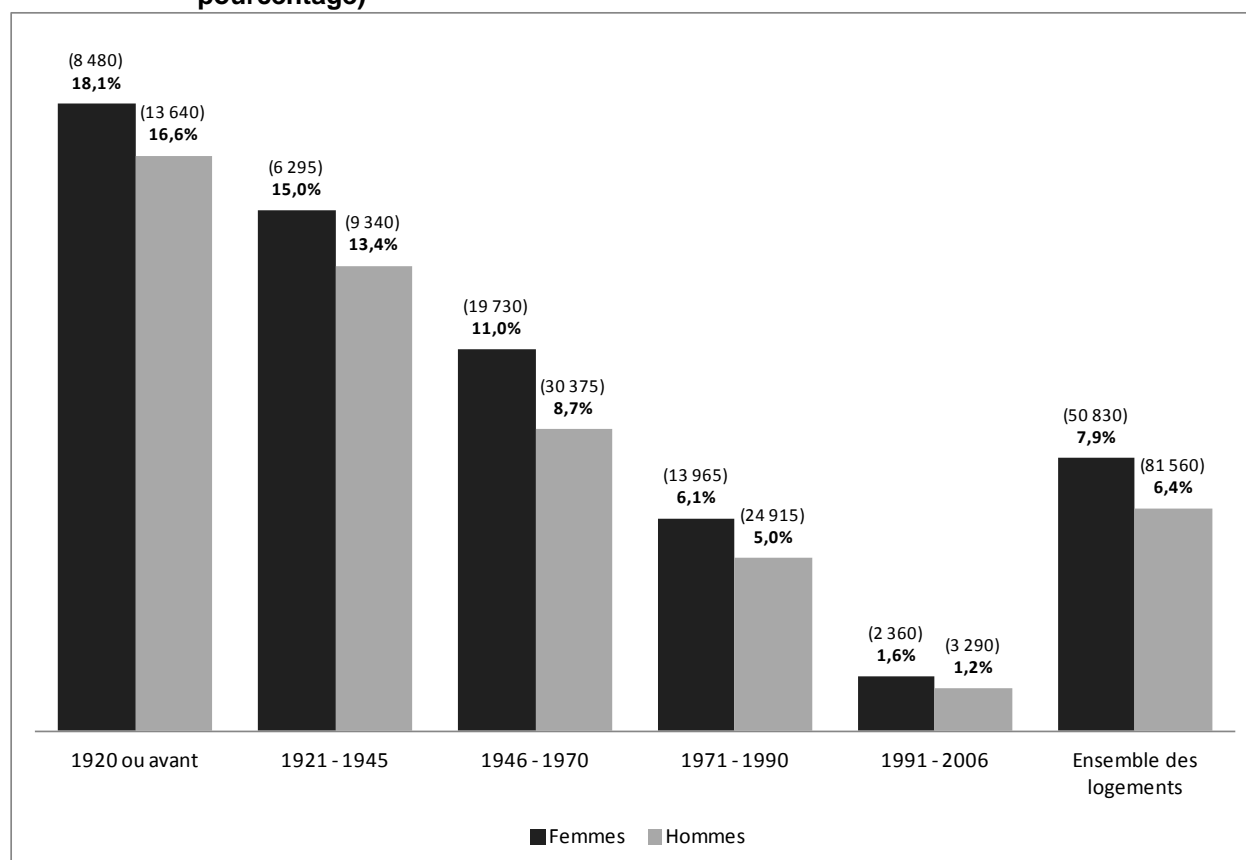
Donc, en termes quantitatifs, c'est un peu plus de 109 000 ménages soutenus par une femme qui ont un problème de qualité de logement et 133 000 ménages soutenus par

un homme, propriétaires et locataires confondus. Cela signifie que plus de 242 000 ménages québécois habitent dans un logement qui nécessite des travaux majeurs.

### 3.3.2 Périodes de construction et besoins de travaux majeurs

Qu'en est-il des besoins de réparations majeures selon l'âge des logements? Les ménages soutenus par des femmes ont-ils plus ou moins de problèmes de qualité de logement que les ménages soutenus par des hommes, selon la période de construction de leur logement? Le graphique qui suit tente de répondre à ces questions.

**Graphique 72 Logements nécessitant des réparations majeures, selon la période de construction et le sexe du soutien de ménage, au Québec, en 2006 (en milliers et en pourcentage)**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 35 (calculs et présentation de l'auteur).

Les résultats révèlent qu'il y a plus de ménages soutenus par des femmes, quelle que soit la période de construction du logement, qui estiment que leur logement a besoin de réparations majeures. Comme il fallait s'y attendre, plus les logements sont anciens, plus les besoins estimés sont grands, autant chez les femmes que chez les hommes. En gros, l'écart est d'environ un à deux points de pourcentage de plus chez les femmes selon la période de construction.

Signalons que ce sont les logements construits durant l'après-guerre (1946-1970) qui ont le plus besoin de réparations majeures : 48 000 des quelque 110 000 logements occupés par des ménages soutenus par des femmes (44 %) et plus de 56 000 des quelque 135 000 logements occupés par des ménages soutenus par des hommes (42 %). Suivent les logements de la période 1971-1990, dont 27 500 sont soutenus par des femmes (25 %) et 35 890 (27 %), par des hommes.

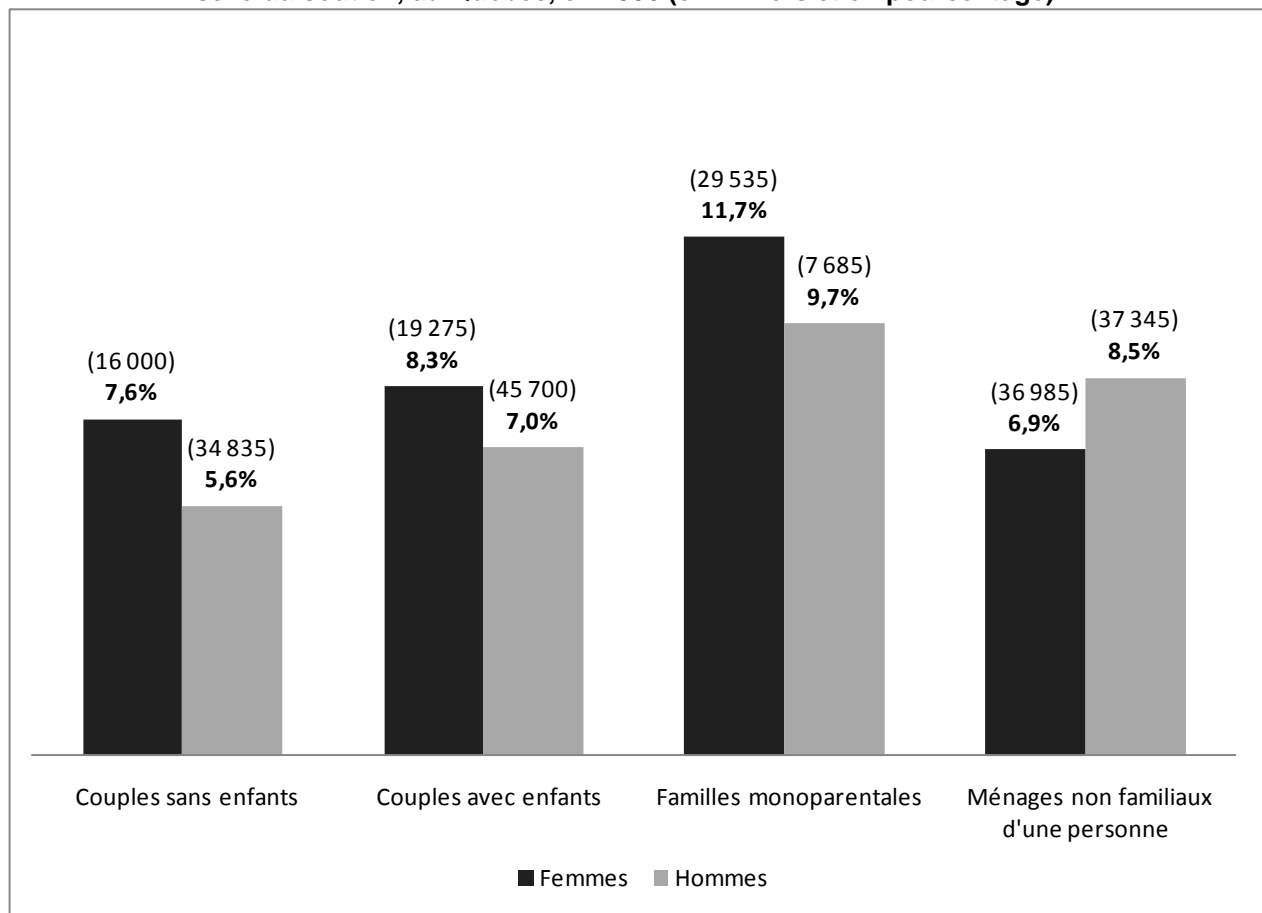
### **3.3.3 Besoins de réparations majeures selon le genre de ménages**

Voyons maintenant les besoins de réparations majeures du logement selon le genre de ménages soutenus par des femmes. La figure qui suit permet de mesurer le nombre et la proportion de ménages dont le logement nécessite de tels travaux, que ces ménages soient soutenus par des femmes ou par des hommes et qu'ils soient des couples avec ou sans enfants, des familles monoparentales ou des personnes vivant seules.

En termes relatifs, ce sont les familles monoparentales soutenues par une femme qui éprouvent les plus grands problèmes de qualité de logement (11,7 % versus 9,7 % pour les familles monoparentales soutenues par un homme). Elles sont suivies des couples avec enfants (8,3 % chez les ménages soutenus par des femmes versus 7,0 % du côté des hommes) et des couples sans enfants (7,6 % chez les ménages soutenus par des femmes comparativement à 5,6 % chez les hommes). Les femmes soutiens de ménages familiaux éprouvent donc, en termes relatifs, plus de problèmes de qualité de logement que leurs pendants masculins. Seuls les ménages composés de personnes vivant seules diffèrent. Dans ce groupe, les ménages soutenus par des hommes seraient plus en difficulté (6,9 % pour les ménages qui ont une femme comme soutien par rapport à 8,5 % chez les ménages masculins).

Parmi les ménages soutenus par des femmes, ce sont surtout les personnes vivant seules qui éprouvent des problèmes de qualité de logement, soit près de 37 000. Suivent ensuite, dans l'ordre, les familles monoparentales (près de 30 000), les couples avec enfants (plus de 19 000) et les couples sans enfants (16 000).

**Graphique 73 Logements nécessitant des réparations majeures, selon le genre de ménages et le sexe du soutien, au Québec, en 2006 (en milliers et en pourcentage)**

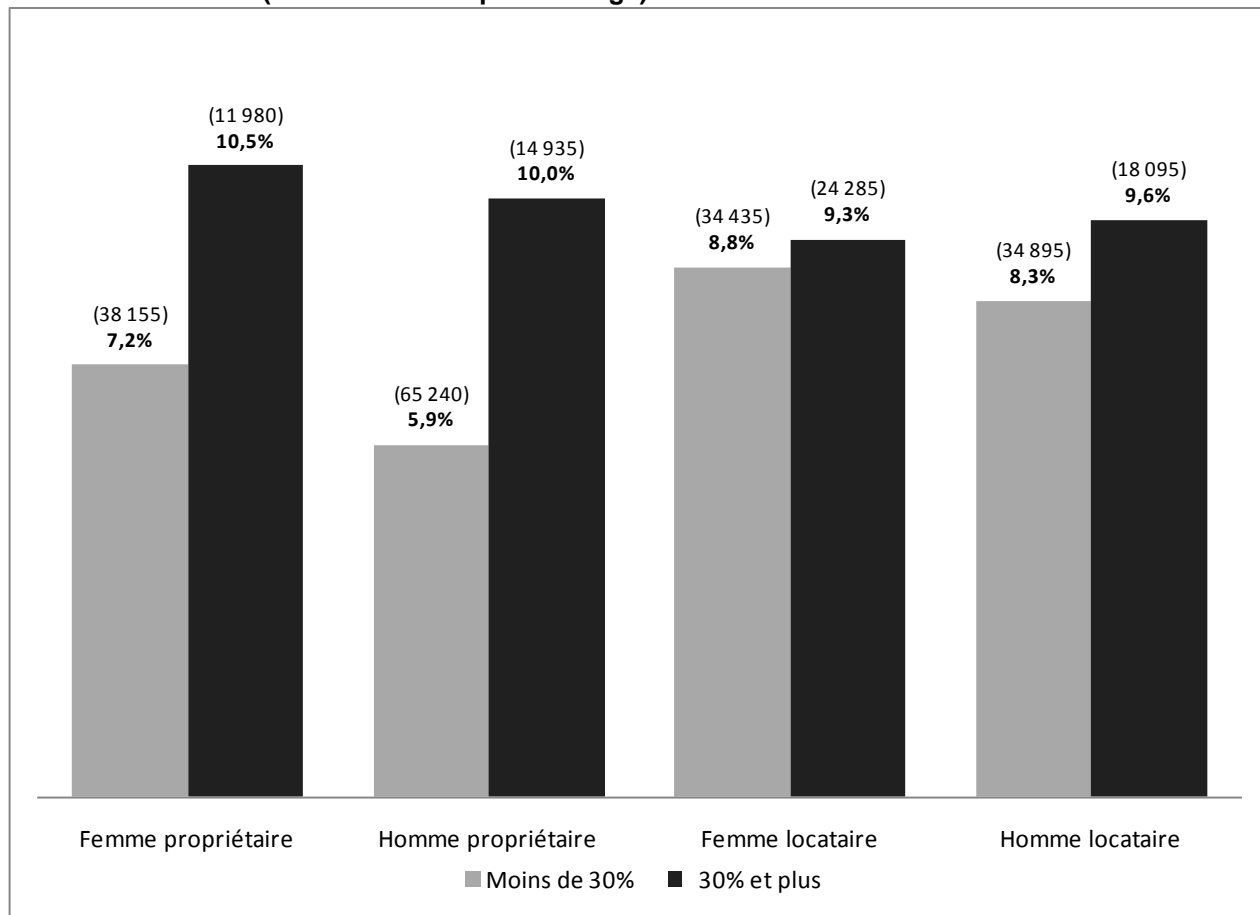


Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 13 (calculs et présentation de l'auteur).

### 3.3.4 Besoins de réparations majeures et taux d'effort

Voyons maintenant, parmi les ménages qui estiment que leur logement a besoin de réparations majeures, lesquels ont des taux d'effort supérieurs au seuil de 30 %. Lesquels sont propriétaires? Locataires? Y a-t-il plus de femmes que d'hommes soutiens de ménage dans cette situation qui sont aux prises avec cette double difficulté? Le graphique qui suit permet d'en juger.

**Graphique 74 Logements nécessitant des réparations majeures selon le sexe du soutien de ménage, le mode d'occupation et le niveau agrégé de taux d'effort, au Québec, en 2006 (en milliers et en pourcentage)**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).

En termes relatifs, la proportion des ménages ayant à la fois un problème de qualité et un problème d'abordabilité du logement (taux d'effort supérieur ou égal à 30 %) est de 10 %, peu importe le sexe du soutien et le mode d'occupation. On dénombre au total plus de 69 000 de ces ménages, dont 12 000 femmes propriétaires et 24 000 femmes locataires. Les hommes ayant cette double difficulté sont au nombre de 15 000 chez les propriétaires et de 18 000 chez les locataires.

On peut penser que les ménages propriétaires affichant des taux d'effort inférieurs à 30 % ont plus de facilité à répondre en tout ou en partie aux besoins de réparations majeures de leur logement puisqu'ils ont des revenus un peu plus élevés. Par contre, il y a plus de femmes que d'hommes soutiens de ménage qui sont aux prises avec ce besoin de réparations majeures (7,2 % versus 5,9 %) chez les propriétaires. Souvent, le financement de ces travaux nécessite de hausser l'hypothèque, ce qui peut fragiliser la situation financière de certains de ces ménages. Dans les ménages locataires, les proportions observées chez les femmes et les hommes sont de 8 % à 9 % chez les ménages dont le logement a seulement besoin de travaux majeurs. Cependant, même

si leur taux d'effort est inférieur à 30 %, certains de ces ménages pourraient basculer dans la catégorie « 30 % et plus » si le propriétaire exécute les travaux et augmente les loyers en conséquence.

### **3.4 Besoins impérieux en matière de logement**

En tenant compte des conditions de logement des ménages soutenus par une femme qui ont été analysées dans la section précédente, nous allons tenter d'estimer lesquels, parmi ces ménages, seraient dans une situation de besoins impérieux de logement. Nous comparerons également, toujours dans une perspective d'analyse différenciée selon le sexe, leur situation à celle des ménages soutenus par un homme.

Nous allons d'abord définir le concept de besoins impérieux en matière de logement élaboré par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Nous examinerons ensuite le nombre de ménages dans cette situation et certaines de leurs caractéristiques. Enfin, nous analyserons la part de ces ménages qui ont une femme comme soutien.

#### **3.4.1 Concept de besoins impérieux de logement<sup>24</sup>**

On dit d'un ménage qu'il éprouve des besoins impérieux en matière de logement si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt était insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes d'occupation) situés dans sa localité.

On dira alors qu'un logement est :

- de qualité convenable si, de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures;
- abordable si le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt;
- de taille convenable s'il compte suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage, étant donné sa taille et sa composition, d'après les prescriptions de la Norme nationale d'occupation (NNO) (voir la définition en annexe).

Un ménage n'éprouve pas de besoins impérieux de logement :

- si son habitation est conforme aux normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité);

---

24. Voir SCHL, *Le logement au Canada en ligne*, définitions.

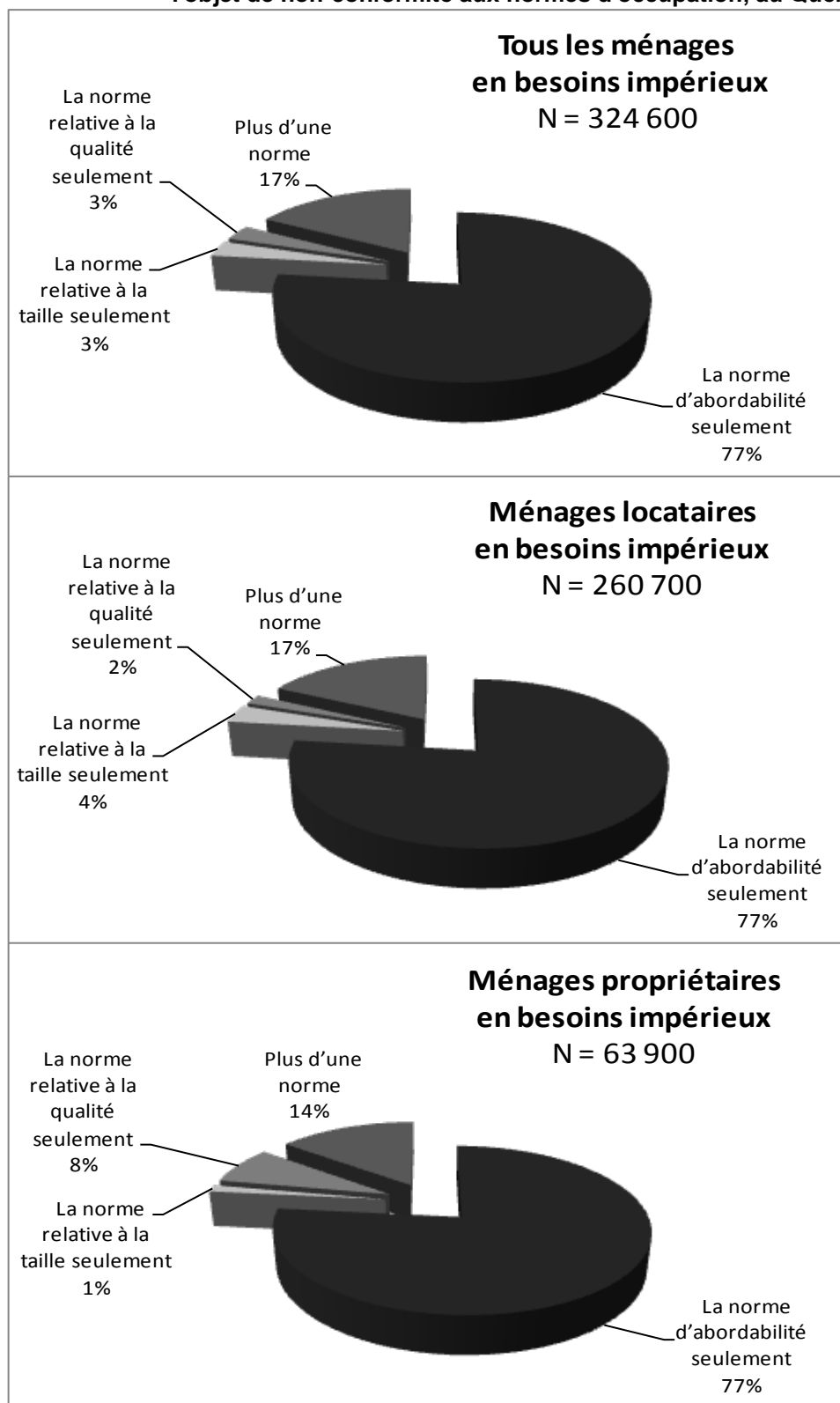
ou

- si son habitation n'est pas conforme à une ou plusieurs de ces normes, mais qu'il gagne un revenu suffisant pour se procurer un logement acceptable (répondant aux trois normes) dans sa localité

Un logement n'est pas conforme aux normes d'occupation s'il n'est pas de qualité convenable, de taille convenable et à un prix abordable. Cependant, le nombre total de ménages dont le logement n'est pas conforme aux normes ne correspond pas à la somme des totaux obtenus pour chaque norme, car certains logements ne sont pas conformes à plus d'une norme. Par exemple, un ménage vivant dans un logement qui n'est ni abordable, ni de qualité convenable sera compté une seule fois dans le calcul du total même s'il est comptabilisé à deux endroits dans les données ventilées par norme.

Au Québec, l'application du modèle des besoins impérieux en matière de logement sur la base des données du recensement de 2006 indique que 324 600 ménages sont dans cette situation, ce qui équivaut à 10,6 % de l'ensemble des ménages québécois (Dutil, SHQ, 2009). Le graphique qui suit permet de voir la répartition de ces ménages selon les normes d'occupation concernées (qualité, taille et abordabilité) et leur mode d'occupation.

**Graphique 75 Répartition des ménages éprouvant des besoins impérieux de logement selon l'objet de non-conformité aux normes d'occupation, au Québec, en 2006**



Source : SCHL/LANCEL en ligne (calculs et présentation de l'auteur).

Comme on pouvait s'y attendre, ce sont surtout les ménages locataires qui sont touchés. Ils sont près de 261 000 (80 % du total des ménages) comparativement à environ 64 000 chez les propriétaires. Et comme on peut le constater, dans la très grande majorité des cas (77 %), seule la norme liée à l'abordabilité du logement est en cause. Chez les propriétaires, la non-conformité de la qualité du logement est un peu plus fréquente que chez les locataires (8 % versus 2 %).

### **3.4.2 Caractéristiques des ménages en situation de besoins impérieux**

Voyons maintenant quelques caractéristiques des ménages qui ont des besoins impérieux de logement. La figure qui suit permet de voir que ce sont surtout les ménages non familiaux qui éprouvent ce genre de difficultés. Près d'un ménage sur cinq est affecté (19,6 % versus 6,1 % de ménages familiaux). On parle ici principalement des ménages composés de personnes vivant seules, comme on le verra plus loin. C'est près de 200 000 ménages sur un total de 325 000 ménages ayant des besoins impérieux de logement.

Chez les immigrants, 17,8 % ont de tels besoins (plus de 68 000 ménages) comparativement à 9,5 % chez les non-immigrants; il s'agit d'un écart plutôt significatif! Même chose chez les autochtones<sup>25</sup> : 16,3 % d'entre eux (6 400 ménages) éprouvent des besoins impérieux versus 10,5 % chez les non autochtones.

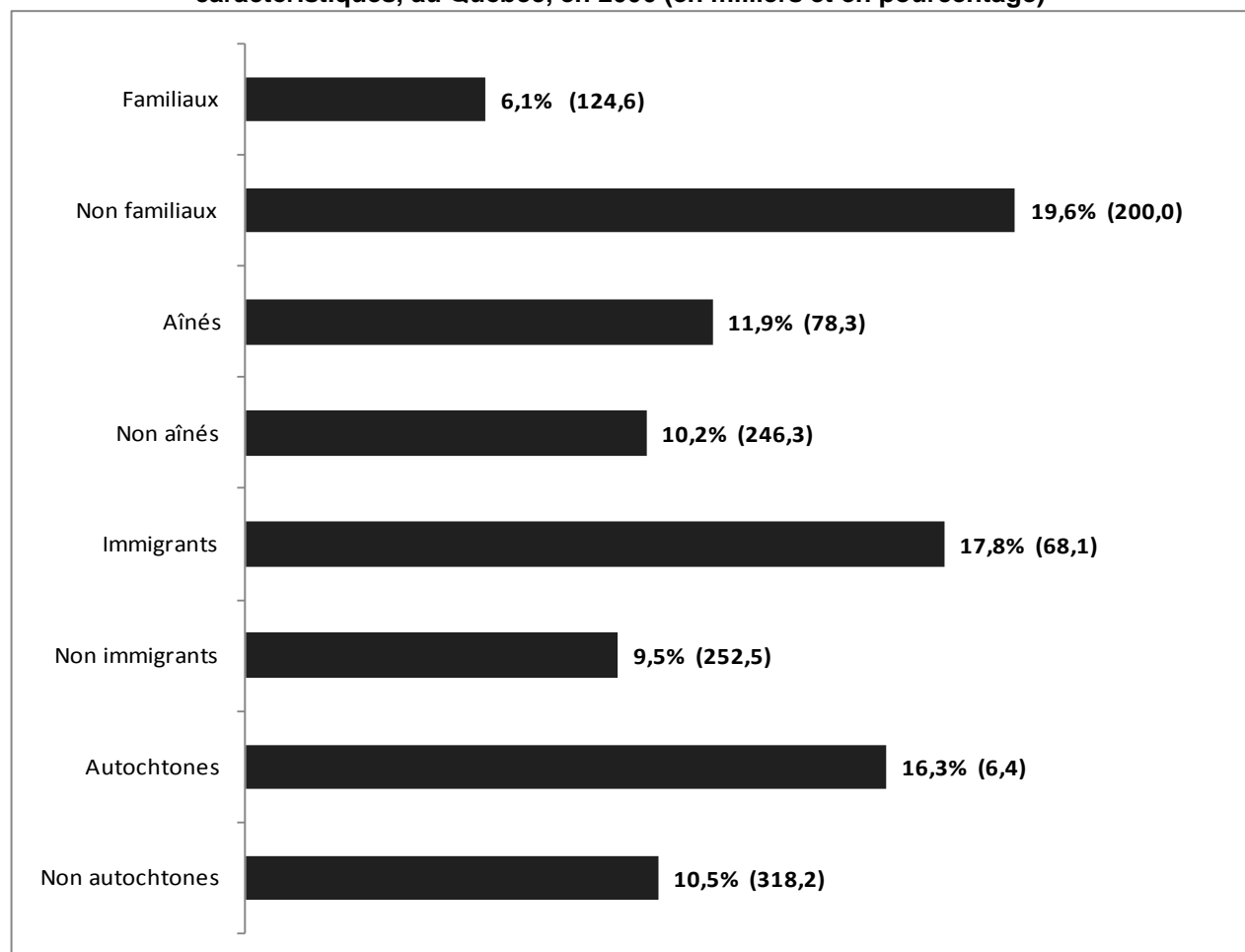
Chez les aînés et les non-aînés, la proportion des ménages en situation de besoins impérieux est similaire (11,9 % comparativement à 10,2 %). Toutefois, une analyse plus fine nous montrerait que parmi les 78 300 ménages soutenus par un aîné, ce sont les personnes vivant seules qui dominent, puisque 67 300 d'entre elles ont de tels besoins (22,5 % ou près de 1 ménage sur 4).

---

25. On parle ici des autochtones non membres d'une bande vivant en dehors d'une réserve. On y trouve des Indiens inscrits et non inscrits, des Métis et des Inuits.

Regardons maintenant la situation chez les ménages soutenus par des femmes.

**Graphique 76 Ménages ayant des besoins impérieux de logement selon certaines de leurs caractéristiques, au Québec, en 2006 (en milliers et en pourcentage)**



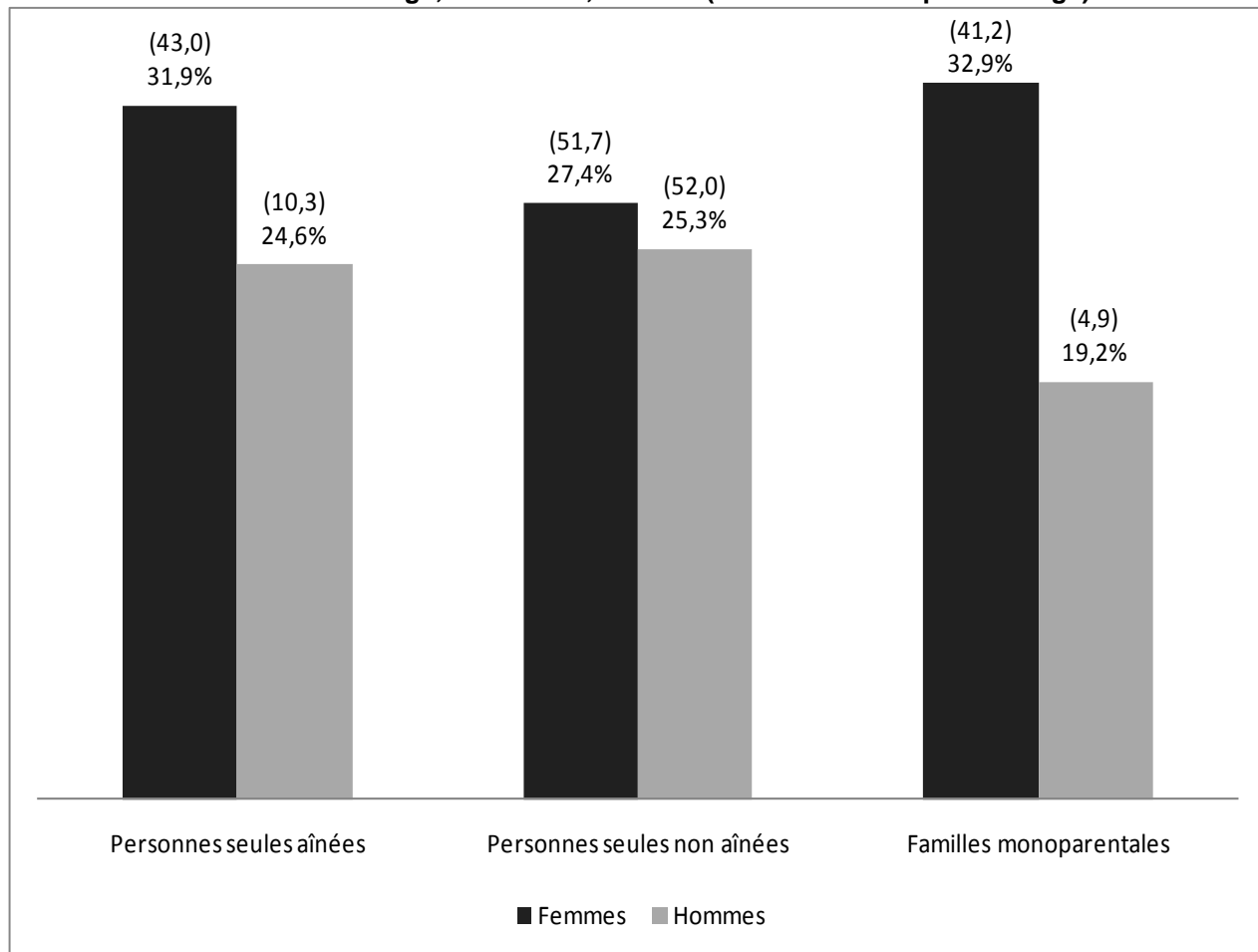
Source : SCHL/LANCEL en ligne (calculs et présentation de l'auteur).

### 3.4.3 Femmes en situation de besoins impérieux de logement

Malheureusement, le modèle des besoins impérieux en matière de logement n'a pas été conçu pour prendre en considération le sexe du principal soutien pour tous les genres de ménages. Nous ne pouvons donc pas établir clairement la part des ménages soutenus par des femmes parmi les quelque 325 000 ménages qui ont des besoins impérieux de logement au Québec. Par contre, les données existent pour les ménages non familiaux d'une personne et les familles monoparentales, locataires et propriétaires, aînés et non aînés. On dénombre, dans ces deux seules catégories (personnes seules et familles monoparentales), 163 600 ménages qui sont soutenus par une femme et qui ont des besoins impérieux de logement. C'est plus de la moitié des ménages québécois qui vivent cette situation difficile. Cela est sans compter les femmes qui sont en couple (avec ou sans enfants), qui éprouvent les mêmes besoins, mais dont on ne connaît pas le nombre.

Comme on peut le voir dans les graphiques 77 et 78, les ménages soutenus par une femme sont plus vulnérables. Chez les familles monoparentales et les aînés vivant seuls, c'est presque un ménage locataire féminin sur trois qui a des besoins impérieux. C'est énorme, lorsqu'on pense aux charges associées à ces ménages (enfants, frais de santé, etc.). L'écart est particulièrement imposant entre les femmes et les hommes locataires chez les familles monoparentales (32,9 % versus 19,2 %).

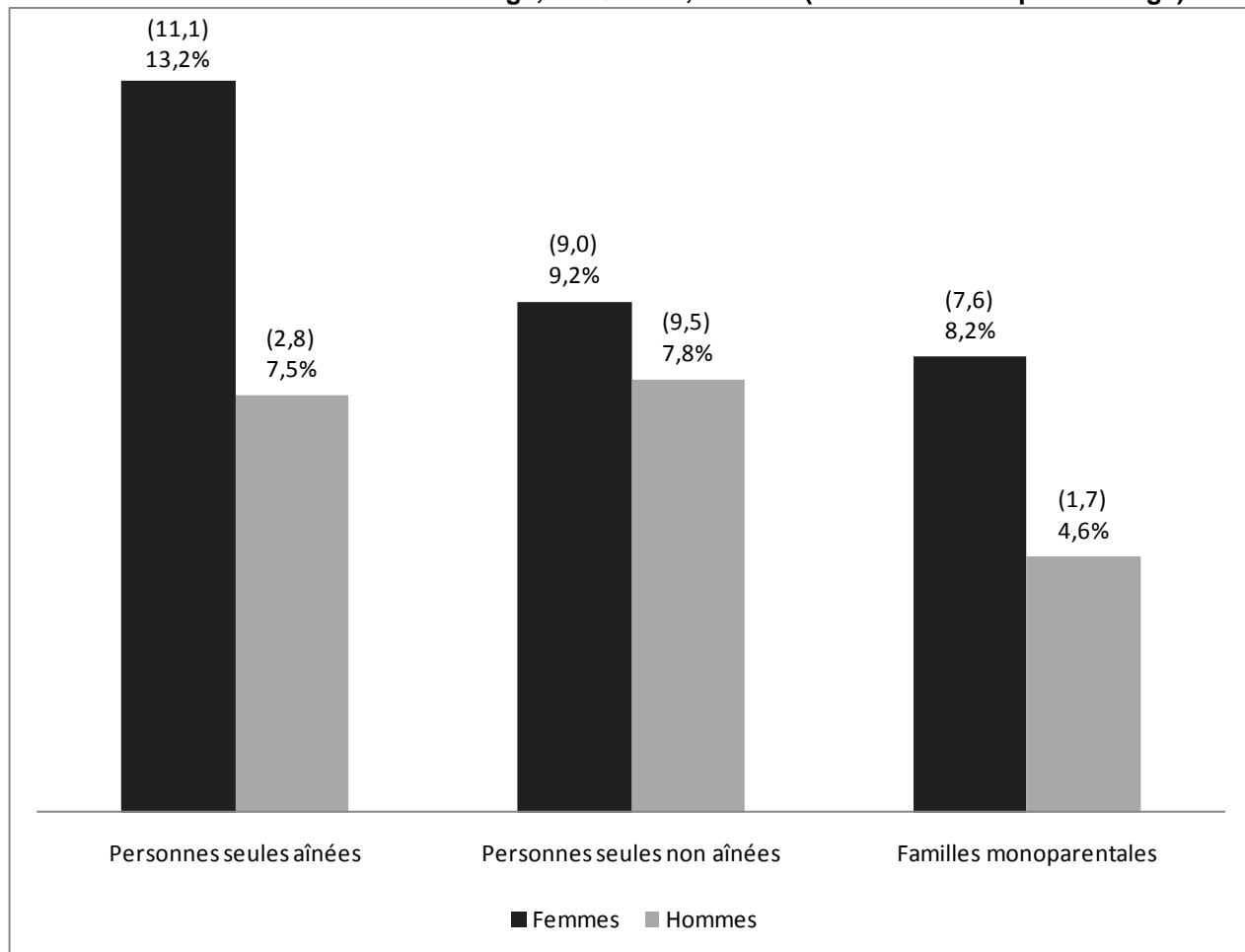
**Graphique 77 Ménages locataires composés d'une personne seule (aînée ou non aînée) ou d'une famille monoparentale ayant des besoins impérieux de logement, selon le sexe du soutien de ménage, au Québec, en 2006 (en milliers et en pourcentage)**



Source : SCHL/LANCEL en ligne (calculs et présentation de l'auteur).

Chez les personnes seules non aînées ayant des besoins impérieux, on dénombre presque autant de ménages soutenus par des femmes que par des hommes (60 700 femmes locataires ou propriétaires versus 61 500 hommes). Mais, du côté des propriétaires, les écarts persistent entre les hommes et les femmes. Parmi ceux-ci, 13,2 % des femmes aînées vivant seules ont des besoins impérieux, ce qui correspond à près du double des hommes aînés vivant seuls (7,5 %). La situation est semblable du côté des familles monoparentales (8,2 % des femmes sont en situation de besoins impérieux versus 4,6 % des hommes).

**Graphique 78 Ménages propriétaires composés d'une personne seule (aînée ou non aînée) ou d'une famille monoparentale ayant des besoins impérieux de logement, selon le sexe du soutien de ménage, au Québec, en 2006 (en milliers et en pourcentage)**



Source : SCHL/LANCEL en ligne (calculs et présentation de l'auteur).

On comprend mieux ici pourquoi tant de ménages soutenus par des femmes profitent des programmes de la SHQ.

## **4. FEMMES, LOGEMENTS ET RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE<sup>26</sup>**

Dans la section précédente, nous avons pu analyser diverses données sur le taux de propriété et le taux d'effort médian des femmes soutiens de ménage au Québec. Nous avons également pu évaluer les besoins impérieux en matière de logement de ces femmes. Mais comment ces résultats diffèrent-ils d'un territoire à l'autre? Les différences sont-elles importantes entre les provinces? Comment le Québec rural se distingue-t-il du Québec urbain? Qu'en est-il des différentes régions du Québec? C'est ce que nous connaissons dans la présente section.

### **4.1 Taux de propriété selon divers territoires**

Examinons d'abord le taux de propriété des ménages soutenus par une femme. Comme il est indiqué à la section précédente, ce taux était de 50 % en 2006 par rapport à 67 % pour les ménages soutenus par un homme. Voyons maintenant ce qu'est la situation sur différents territoires observés.

#### **4.1.1 Provinces canadiennes**

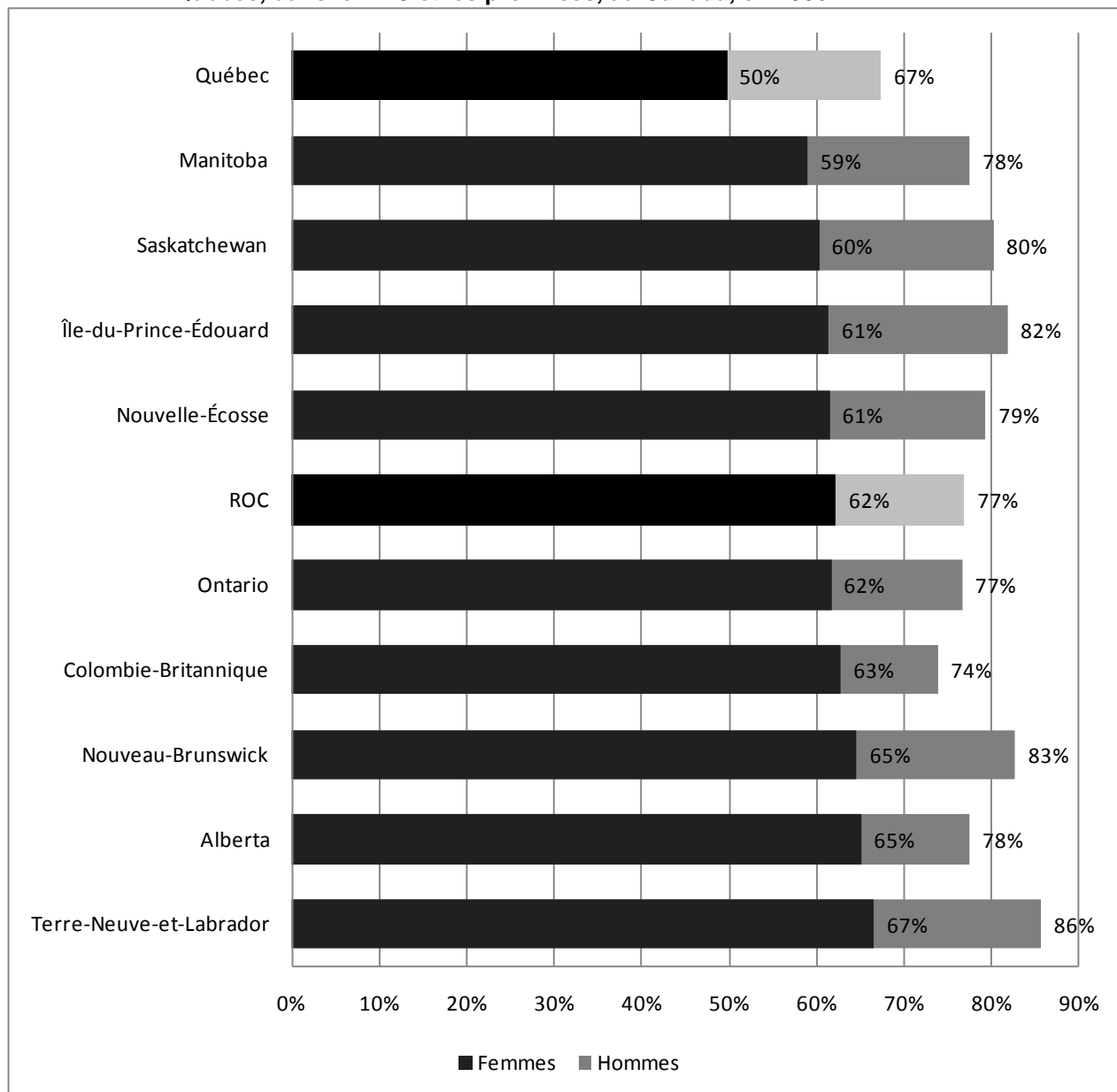
Comment le Québec se distingue-t-il des autres provinces canadiennes? Est-il en tête ou au milieu du peloton? La propriété étant une des plus importantes formes d'accumulation de richesse, quel est le comportement des femmes québécoises par rapport aux Ontariennes, aux Albertaines et aux Terre-Neuviennes?

Comme l'illustre le graphique qui suit et malgré les importants progrès réalisés en matière d'accession à la propriété depuis cinquante ans, le Québec reste encore aujourd'hui loin derrière les autres provinces canadiennes. Même avec un taux de propriété des femmes soutiens de ménage de 50 %, il demeure à la queue du peloton. Les autres provinces affichent toutes des taux supérieurs allant de 59 % (Manitoba), 62 % (Ontario) jusqu'à 67 % (Terre-Neuve). Pour rejoindre le RDC, qui enregistre un taux de 62 %, il manque 12 points de pourcentage aux Québécoises soutiens de ménage.

---

26. Dans la présente section, l'analyse ne va pas au-delà des régions métropolitaines de recensement (RMR) du Québec. Celles et ceux qui désirent pousser l'analyse plus loin pourront trouver en annexe d'autres résultats pour les principales villes du Québec et les arrondissements des villes de Montréal et de Québec.

**Graphique 79 Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme, au Québec, dans le RDC et les provinces, au Canada, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 5 (calculs et présentation de l'auteur).

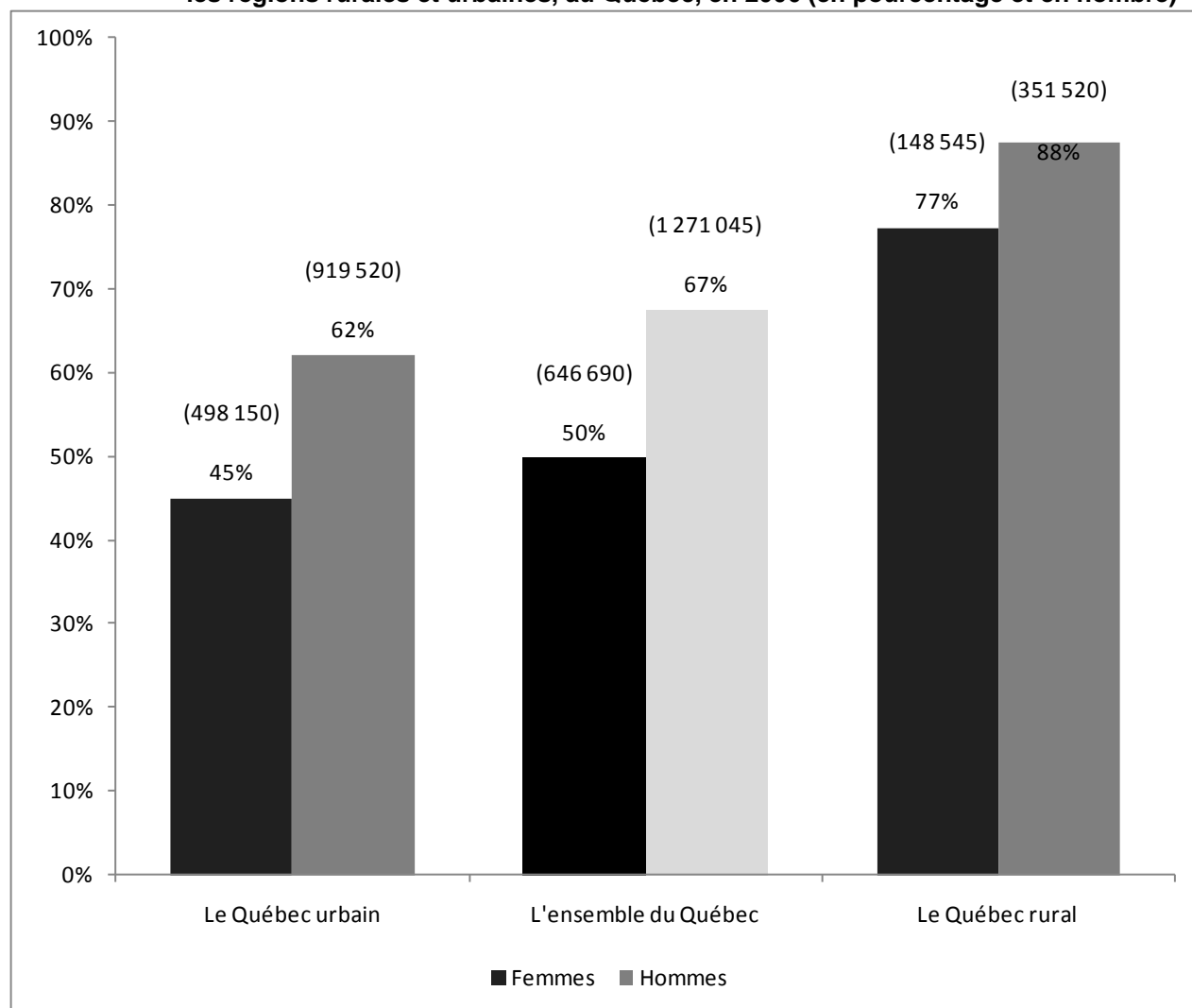
Les ménages québécois soutenus par des hommes affichent, quant à eux, un taux de propriété de 67 % (17 points de plus que les ménages québécois soutenus par des femmes). Malgré ce taux relativement élevé, le Québec reste derrière les provinces canadiennes. La Colombie-Britannique est celle qui s'en rapproche le plus avec un taux de 74 %. Terre-Neuve enregistre le taux le plus élevé chez les hommes (86 %). L'Ontario, quant à elle, présente le même taux que le RDC, à savoir 77 %, ce qui équivaut à 10 points d'écart avec le Québec.

Les Québécoises et Québécois : un peuple de locataires? Ce qualificatif des années 60 colle de moins en moins à la réalité québécoise. Toutefois, un fait demeure : le Québec a encore beaucoup de chemin à parcourir pour rattraper les autres provinces canadiennes quant aux taux de propriété.

#### 4.1.2 Québec rural et Québec urbain

Près de 20 % de la population vit en milieu rural au Québec. Qu'en est-il des taux de propriété du Québec urbain par rapport à ceux du Québec rural? Comme l'illustre le diagramme en barres ci-dessous, les taux de propriété sont nettement plus élevés dans les régions rurales, en raison notamment du plus bas prix des terrains. Ils dépassent d'ailleurs beaucoup les taux de propriété dans l'ensemble du Québec, autant chez les ménages soutenus par des femmes que par des hommes.

**Graphique 80 Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme, dans les régions rurales et urbaines, au Québec, en 2006 (en pourcentage et en nombre)**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 26 (calculs et présentation de l'auteur).

Chez les femmes soutiens de ménage, le taux de propriété est de 77 % en milieu rural comparativement à seulement 45 % en milieu urbain. Cela équivaut à un écart de 32 points de pourcentage. Chez les hommes, le taux atteint 88 % dans les régions rurales et 62 % dans les régions urbaines (26 points d'écart). L'écart hommes-femmes est moins important dans le milieu rural (11 points) que dans le milieu urbain (17 points), la propension à la propriété des femmes en milieu rural s'approchant davantage de celle des hommes.

Par ailleurs, l'écart du taux de propriété entre les femmes et les hommes en milieu urbain (17 points de plus pour les hommes) est plus important qu'en zone rurale (11 points à l'avantage des hommes).

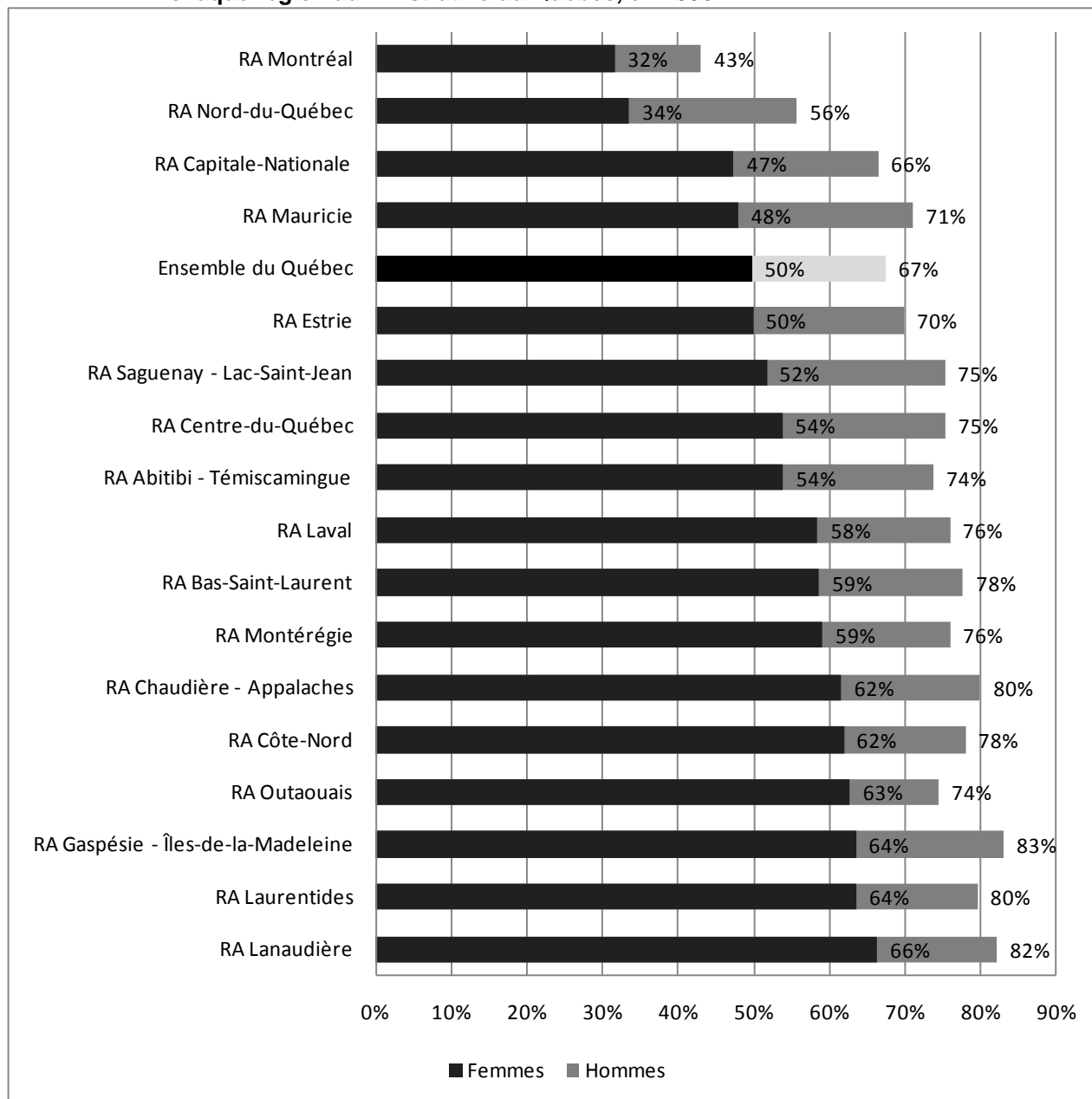
#### **4.1.3 Régions administratives du Québec**

Examinons maintenant le taux de propriété des ménages soutenus par une femme dans chacune des régions administratives (RA) du Québec. Le graphique qui suit permet d'établir une comparaison entre les régions du Québec. Pour faciliter l'analyse, le taux de propriété des femmes est présenté dans un ordre croissant qui permet de le comparer à celui des hommes. Ainsi, on peut aussi voir si ce taux s'éloigne ou se rapproche du taux de propriété dans l'ensemble du Québec.

Une première constatation s'impose : c'est dans la région administrative la plus peuplée, Montréal (le territoire de l'île de Montréal), que le taux de propriété des femmes soutiens de ménage est le plus faible au Québec (32 % par rapport à 43 % pour les hommes). C'est en effet à Montréal que l'on trouve la plus forte proportion de locataires et c'est la seule région administrative où les locataires, autant féminins que masculins, sont majoritaires par rapport aux propriétaires. Seule la région administrative du Nord-du-Québec, qui est la région la moins peuplée du Québec (8 700 ménages en 2006) et celle où on trouve la majorité des habitants des premières nations (Cris, Inuits...), affiche un taux de propriété comparable à Montréal chez les femmes (34 % par rapport à 56 % chez les hommes; 1 130 femmes propriétaires versus 3 450 hommes propriétaires). Cela dit, le taux de propriété chez les femmes de la RA de Montréal subit une hausse importante depuis 1996. Il se situait alors à 25 % comparativement à 32 % en 2006 (41 % en 1996 et 43 % en 2006 chez les hommes).

Autre constatation : le taux de propriété des ménages soutenus par une femme dépasse 50 % dans 13 régions administratives sur 17 et dans 6 d'entre elles, il dépasse les 60 %. Chez les hommes, ce taux excède le plus souvent les 70 % (dans 13 RA) et même les 80 % (dans 4 RA). L'écart varie de 11 points (Montréal, Outaouais) à 23 points (Mauricie, Saguenay–Lac-Saint-Jean) de pourcentage à l'avantage des hommes selon la région.

**Graphique 81 Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme pour chaque région administrative du Québec, en 2006**

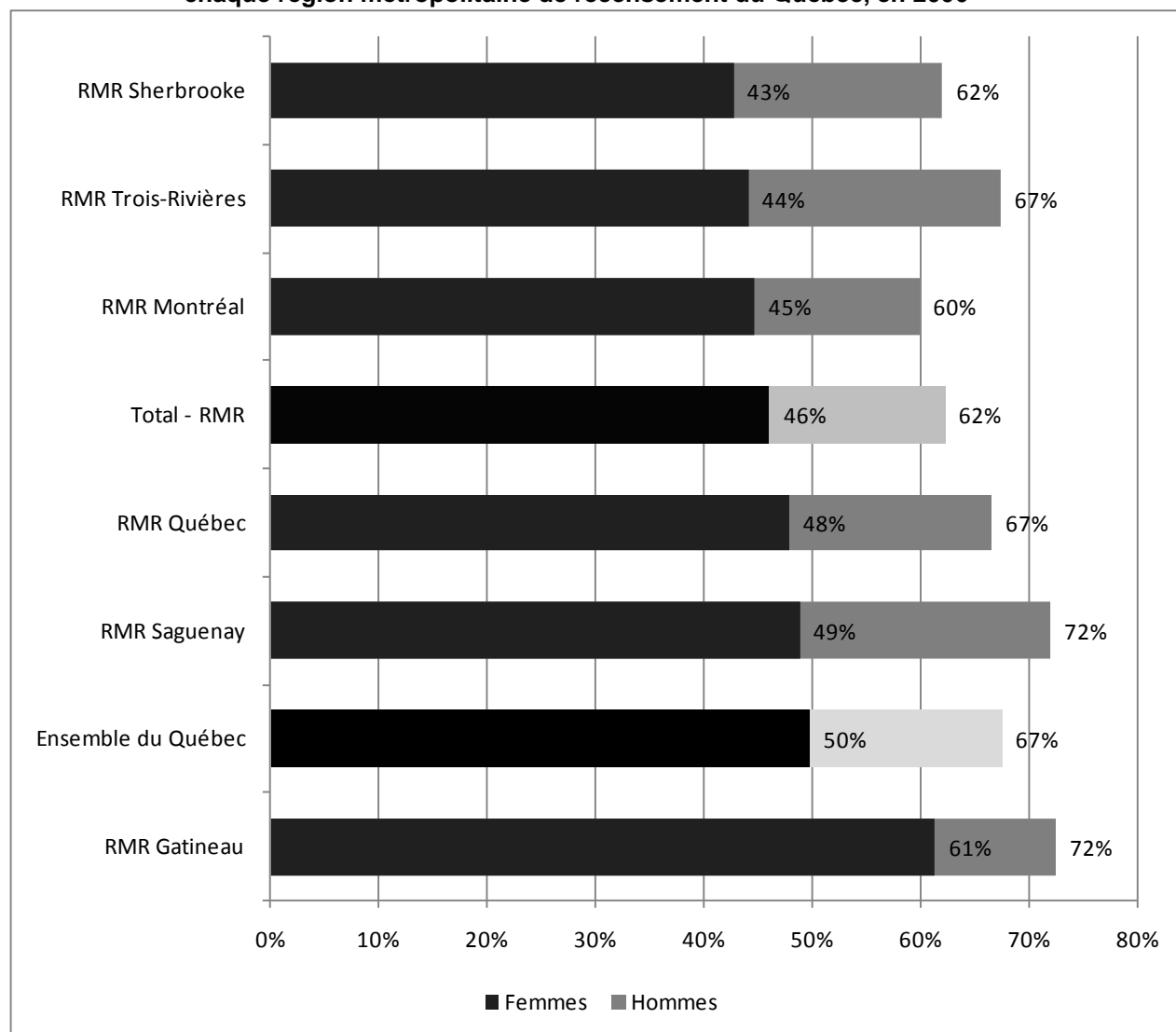


Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 26 (calculs et présentation de l'auteur).

#### 4.1.4 Régions métropolitaines de recensement du Québec

Examinons maintenant la situation dans les régions métropolitaines de recensement (RMR) du Québec. Celles-ci sont davantage associées au Québec urbanisé, qui regroupe près de 70 % des ménages du Québec. Le taux de propriété des ménages soutenus par des femmes est généralement inférieur à 50 %, sauf pour la RMR de Gatineau, où il dépasse 60 % (61 % plus précisément). C'est aussi dans cette RMR que l'écart entre les hommes et les femmes est le plus faible (11 points).

**Graphique 82 Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme pour chaque région métropolitaine de recensement du Québec, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 26 (calculs et présentation de l'auteur).

Dans la RMR de Montréal, qui inclut notamment, en plus des municipalités de l'île, les villes de Laval et de Longueuil, le taux de propriété des femmes soutiens de ménage est passé de 45 % à 32 %, si on ne considère que la région administrative. C'est la RMR de Sherbrooke qui présente le taux de propriété le plus faible chez les femmes (43 %), suivie de Trois-Rivières (44 %).

## 4.2 Abordabilité du logement dans divers territoires

Examinons maintenant les ménages qui sont soutenus par une femme et qui ont un problème d'abordabilité du logement dans ces mêmes territoires. On se rappellera, tel qu'il a été décrit précédemment, que 712 000 ménages étaient dans cette situation au Québec en 2006 et que 375 000 étaient soutenus par des femmes et 337 000, par des hommes. De tous les ménages soutenus par des femmes, 29 % (3 sur 10) doivent

consacrer 30 % et plus de leur revenu au logement comparativement à 18 % (2 sur 10) chez les hommes.

Mais voyons quelle est la situation concernant l'abordabilité des ménages soutenus par des femmes sur différents territoires observés, selon que celles-ci sont locataires ou propriétaires de leur logement.

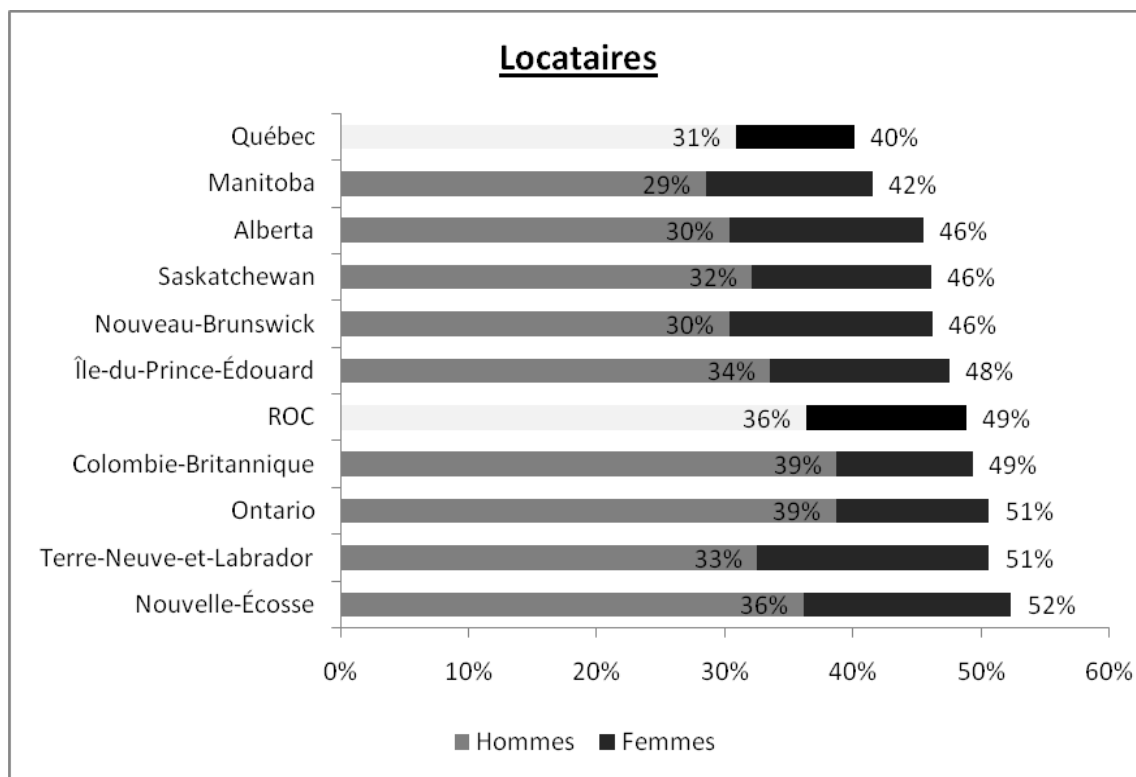
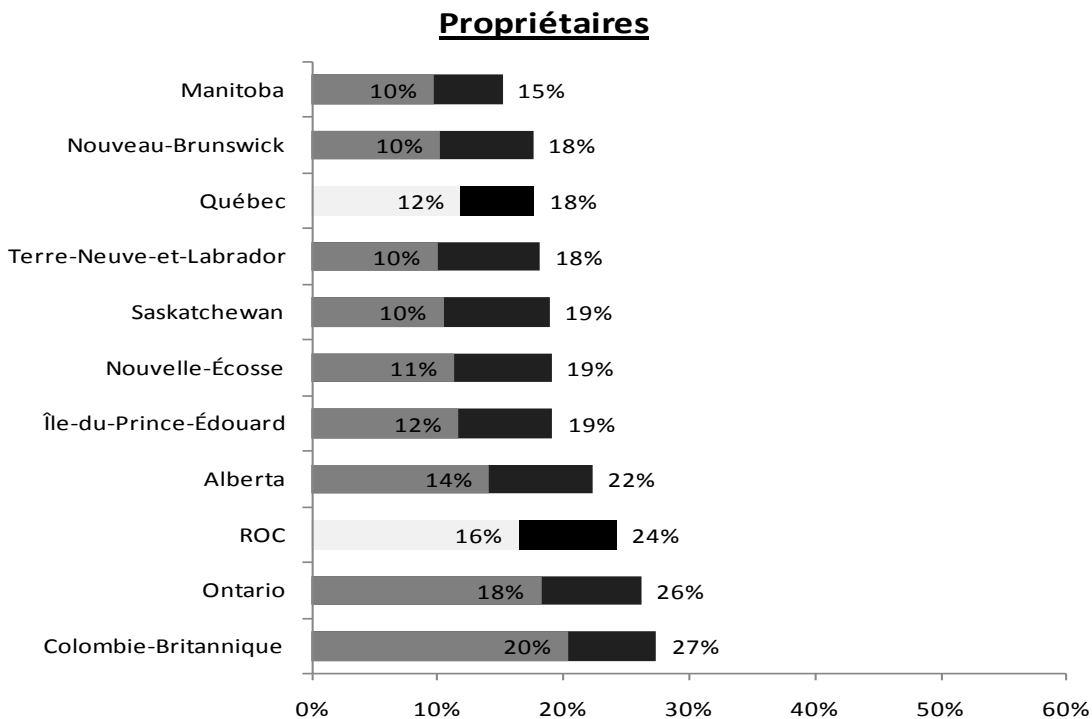
#### **4.2.1 Provinces canadiennes**

La figure qui suit permet de comparer la situation des ménages du Québec avec celle du RDC et des autres provinces canadiennes en ce qui a trait à l'abordabilité du logement. Elle montre la proportion des ménages soutenus par une femme ou par un homme qui doivent consacrer 30 % et plus de leur revenu au logement. Les résultats sont présentés selon le mode d'occupation (propriétaire ou locataire). Afin de faciliter la lecture du graphique, toutes les données sont présentées en ordre décroissant (à lire de bas en haut) de la proportion de femmes soutiens de ménage ayant un problème d'abordabilité du logement.

Comme on peut le constater, le Québec se trouve dans une meilleure situation que le RDC chez les ménages soutenus par des femmes propriétaires ou locataires. Chez les femmes propriétaires, moins de 1 ménage sur 5 (18 %) est confronté à un problème d'abordabilité au Québec, comparativement à environ 1 sur 4 (24 %) dans le RDC. Seul le Manitoba (15 %) est dans une meilleure situation que le Québec à ce chapitre. Ce sont l'Ontario (26 %) et la Colombie-Britannique (27 %) qui obtiennent les pires résultats au Canada. Les prix dans le secteur immobilier résidentiel dans ces provinces, qui sont parmi les plus élevés au Canada, expliquent en partie cet état de fait.

Chez les femmes locataires, malgré une proportion très élevée de ménages vivant ce problème (40 % ou 2 ménages sur 5), la situation du Québec demeure la plus enviable par rapport à celle de toutes les provinces canadiennes. Dans le RDC, il y a presque 1 ménage féminin sur 2 (49 %) qui fait face à un problème d'abordabilité. Les provinces affichant les pires résultats sont la Colombie-Britannique, l'Ontario, Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse. Les meilleurs résultats du Québec s'expliquent, en partie du moins, par le fait que celui-ci poursuit ses investissements dans divers programmes d'habitation sociale et communautaire. De plus, contrairement aux autres provinces, le Québec a toujours maintenu, par l'entremise de la Régie du logement, un système sur demande de fixation des loyers afin de contrôler les hausses de loyer abusives. Une autre explication réside également dans le fait que la structure de l'offre résidentielle locative est différente dans les provinces présentant les moins bons résultats (tours gérées par de gros propriétaires immobiliers comparativement à des immeubles « plex » souvent gérés par de petits propriétaires occupants au Québec).

**Graphique 83 Proportion de ménages ayant un problème d'abordabilité du logement, selon le sexe du soutien et le mode d'occupation, dans le RDC et les provinces canadiennes, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

Chez les hommes locataires ou propriétaires, les problèmes d'abordabilité sont moindres, autant au Québec que dans le RDC. Mais c'est au Québec que les écarts hommes-femmes sont les moins importants. Chez les locataires québécois, l'écart est de 9 points de pourcentage (31 % versus 40 %) par rapport à 13 points dans le RDC (36 % versus 49 %). Du côté des propriétaires québécois, l'écart s'établit à 6 points (12 % versus 18 %) par rapport à 8 points (16 % versus 24 %) pour le reste du Canada.

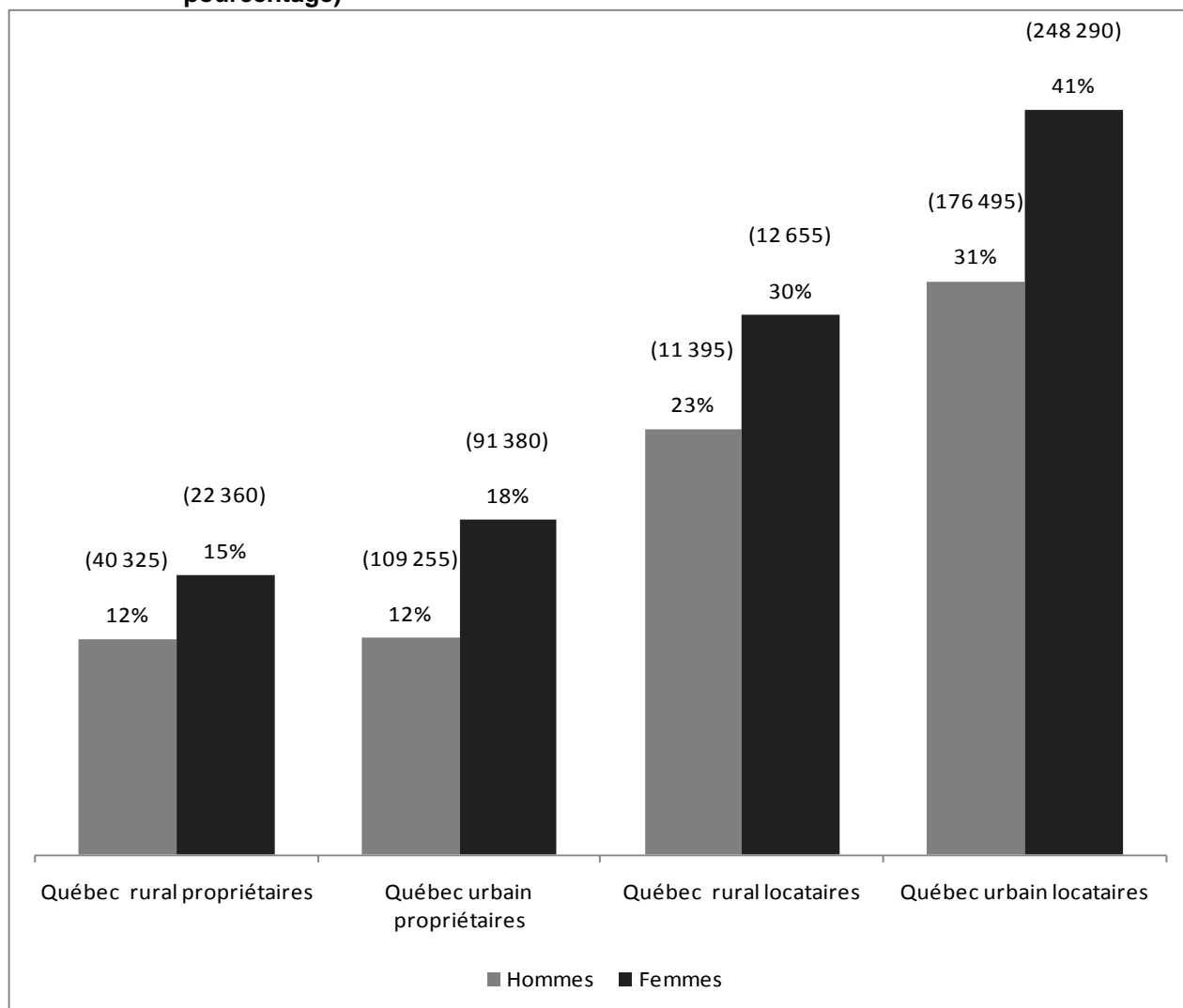
#### **4.2.2 Québec rural et Québec urbain**

Voyons maintenant comment le problème d'abordabilité du logement se présente dans divers territoires du Québec, notamment dans les régions urbaines et rurales. Le graphique qui suit illustre la situation selon le mode d'occupation du ménage et le sexe du soutien principal.

Comme on peut le constater, ce sont principalement les femmes locataires résidant dans les régions urbaines qui sont les plus affectées par ce problème. Celui-ci touche 2 femmes soutiens de ménage sur 5 (41 %) et 31 % des hommes locataires. En milieu rural, cette proportion baisse à 30 % chez les femmes locataires et à 23 % chez les hommes locataires. Le problème d'abordabilité du logement est donc beaucoup moins présent chez les locataires dans les zones rurales.

Chez les propriétaires, la proportion des ménages ayant à consacrer 30 % et plus de leur revenu au logement est beaucoup plus faible et les différences entre les zones rurales et urbaines sont ténues, quel que soit le sexe du soutien de ménage. Pour les hommes, cette proportion se situe à 12 %, autant en ville qu'en milieu rural. Le résultat est légèrement supérieur pour les femmes (15 % en zone rurale comparativement à 18 % [moins de 1 sur 5] en milieu urbain).

**Graphique 84 Ménages ayant un problème d'abordabilité du logement, selon le sexe du soutien, le mode d'occupation et le milieu de vie, au Québec, en 2006 (en nombre et en pourcentage)**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

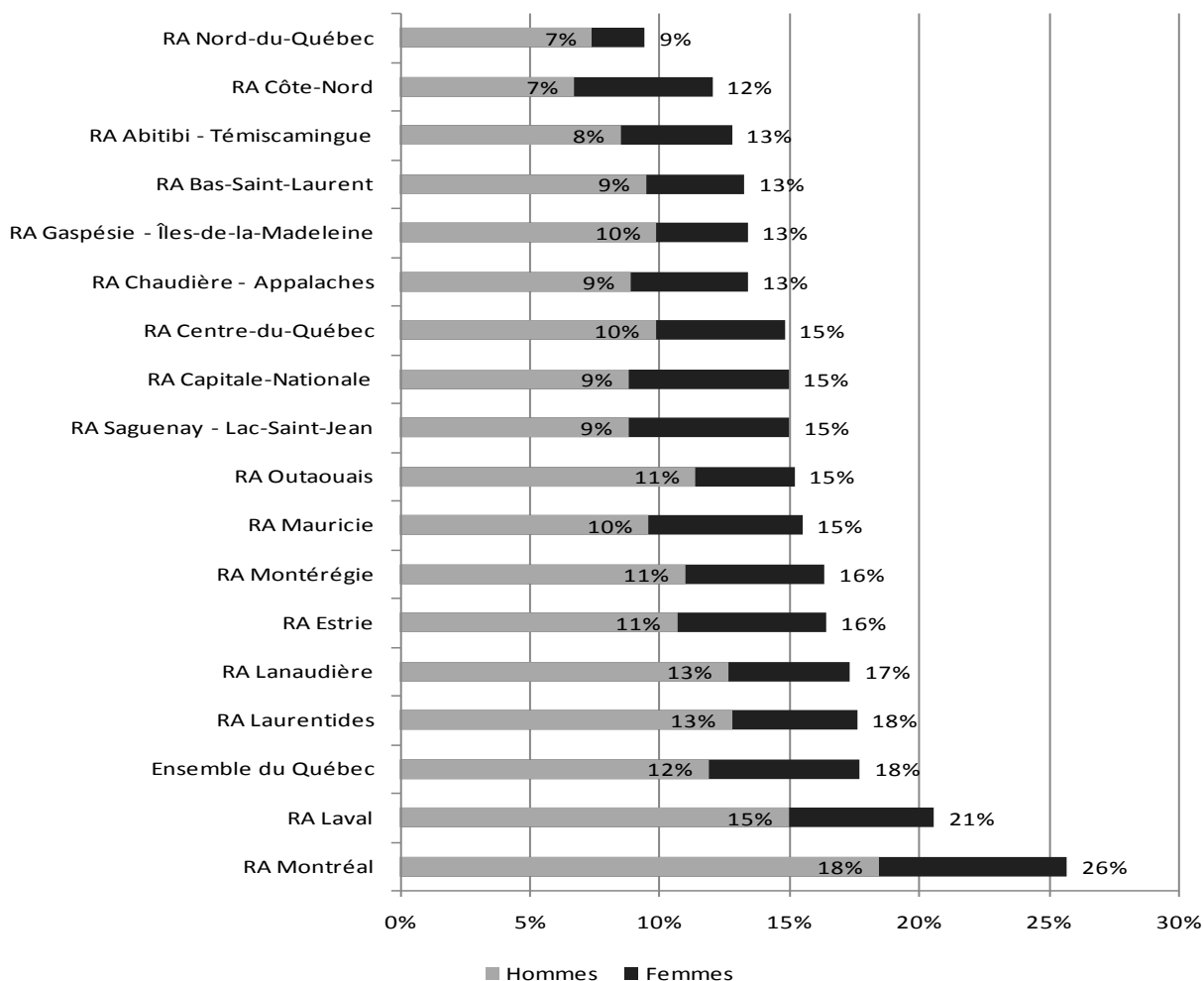
### 4.2.3 Régions administratives du Québec

Qu'en est-il maintenant de l'abordabilité du logement pour les femmes soutiens de ménage dans les différentes régions administratives du Québec? Comment leur situation se compare-t-elle à celle des hommes? Y a-t-il des différences importantes selon le mode d'occupation du logement? Les deux graphiques qui suivent présentent les résultats observés pour les ménages propriétaires et locataires selon le sexe du soutien. Il s'agit de la proportion de ces ménages devant faire face à un problème d'abordabilité du logement dans chacune des régions administratives du Québec.

Chez les propriétaires féminins ayant un problème d'abordabilité du logement, seulement deux RA présentent des proportions supérieures à l'ensemble du Québec (18 %), soit Laval, avec plus de 1 ménage sur 5 (21 %), et surtout Montréal, avec plus

de 1 ménage sur 4 (26 %). Pour la grande majorité des RA, la proportion se situe autour de 15 % et moins. Il s'agit d'une différence considérable avec Montréal. À ce chapitre, la situation des hommes propriétaires est meilleure que celle des ménages propriétaires soutenus par des femmes, et ce, toutes régions administratives confondues. La proportion d'hommes propriétaires soutiens de ménage tourne autour de 10 % (1 ménage sur 10). Seules les régions administratives de Montréal (18 %), de Laval (15 %), des Laurentides et de Lanaudière (13 %) se situent au-dessus de la moyenne québécoise en ce qui a trait aux hommes propriétaires soutiens de ménage présentant des problèmes d'abordabilité.

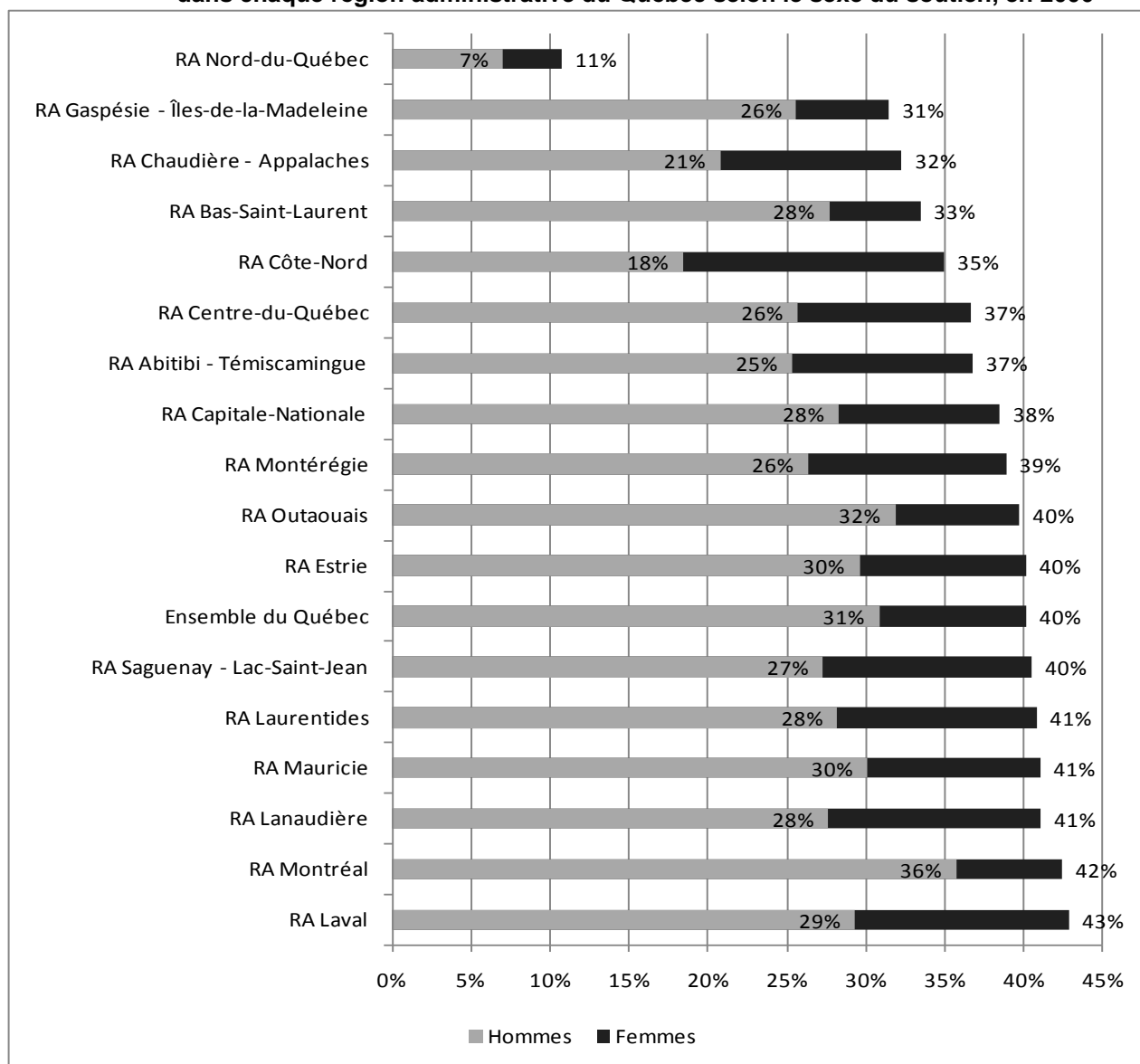
**Graphique 85 Proportion de ménages propriétaires ayant un problème d'abordabilité du logement dans chaque région administrative du Québec, selon le sexe du soutien, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

Chez les ménages locataires soutenus par une femme, les proportions de ménages qui ont un problème d'abordabilité sont presque deux fois plus importantes que chez les propriétaires d'une RA à l'autre. Exception faite de la RA du Nord-du-Québec<sup>27</sup>, les proportions varient de 31 % (Gaspésie–Île-de-la-Madeleine) à 43 % (Laval). Montréal est tout près avec 42 %. Cependant, pour la majorité des RA, environ deux ménages féminins sur cinq ont un problème d'abordabilité.

**Graphique 86** Proportion de ménages locataires ayant un problème d'abordabilité du logement dans chaque région administrative du Québec selon le sexe du soutien, en 2006



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

27. Cette région administrative composée majoritairement d'une population inuite et autochtone ne peut être comparée aux autres RA, car la majorité des logements qu'on y trouve sont subventionnés par l'État (logements sociaux : 25 % des revenus pour se loger).

Dans toutes les régions administratives, les hommes sont moins touchés par ce problème que les femmes. Ils affichent généralement un écart d'environ dix points de pourcentage avec ces dernières (les proportions se situent autour de 30 %, par rapport à 40 % pour les femmes soutiens). C'est sur la Côte-Nord et à Montréal que les écarts hommes-femmes sont les plus importants. Ils sont respectivement de 18 et 14 points à l'avantage des hommes. Les écarts les plus faibles se trouvent en Gaspésie–Île-de-la-Madeleine (cinq points), au Bas-Saint-Laurent (cinq points) et à Montréal (six points).

#### **4.2.4 Régions métropolitaines de recensement du Québec**

Qu'en est-il de l'abordabilité du logement dans les zones les plus urbanisées du Québec, les RMR? Tout comme pour les RA, nous avons examiné les proportions de femmes soutiens de ménage, locataires ou propriétaires, qui sont affectées par ce problème important. Sur le graphique qui suit, les données sont présentées dans un ordre croissant pour mieux comparer les résultats d'une RMR à l'autre. On peut également comparer les résultats avec l'ensemble du Québec et des six RMR. Les proportions sont aussi présentées pour les hommes soutiens de ménage.

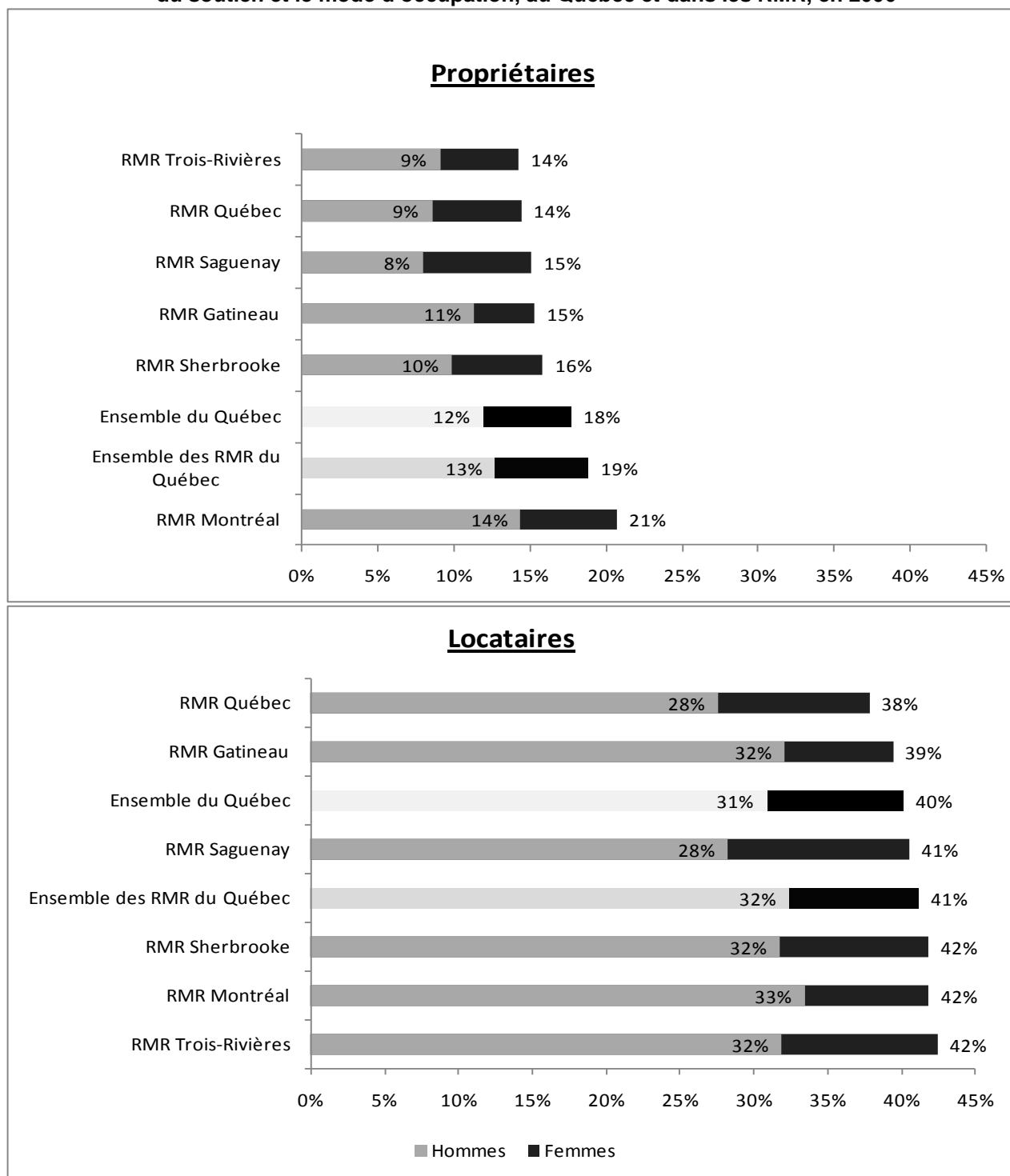
Encore une fois, Montréal se distingue pour ce qui est des femmes propriétaires, avec plus de 1 ménage sur 5 qui est affecté par un problème d'abordabilité (21 %). Rappelons que la RMR de Montréal inclut notamment, outre l'île de Montréal, les couronnes nord (dont Laval) et sud (dont Longueuil). Ici, l'écart avec les hommes propriétaires est de 7 points (14 %). Chez les femmes soutiens de ménage, la RMR de Sherbrooke est celle qui se rapproche le plus de Montréal, avec une proportion de 16 %. À l'opposé, la RMR de Trois-Rivières est celle qui en est la plus éloignée avec 14 %. Montréal est vraiment dans une classe à part dans ce contexte-ci.

Chez les femmes locataires soutiens de ménage, les proportions varient très peu d'une RMR à l'autre. Le plus faible pourcentage enregistré est celui de Québec (38 %) et ceux de Montréal et de Trois-Rivières (42 %) sont les plus élevés. *Grosso modo*, 2 ménages sur 5 ont un problème d'abordabilité chez les femmes dans l'ensemble des 5 RMR du Québec (41 %). Pour les hommes, cette proportion atteint 32 %.

Comme on a pu le constater dans cette section, Montréal se distingue des autres régions. Cela est essentiellement dû au poids de la ville de Montréal, où se concentrent environ 740 000 ménages. Au Québec, un ménage sur quatre est montréalais et deux ménages locataires sur cinq vivent dans la métropole. Plus du tiers des ménages québécois ayant un problème d'abordabilité du logement, notamment ceux qui sont soutenus par des femmes, résident dans la ville de Montréal. La situation particulière de Montréal justifierait la réalisation d'une étude complète. Le lecteur trouvera en annexe des données importantes sur la métropole et ses arrondissements qui pourront lui permettre d'approfondir l'analyse. Des données comparatives sur les principales villes

du Québec et sur les arrondissements de la Ville de Québec sont également disponibles.

**Graphique 87 Proportion de ménages ayant un problème d'abordabilité du logement selon le sexe du soutien et le mode d'occupation, au Québec et dans les RMR, en 2006**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

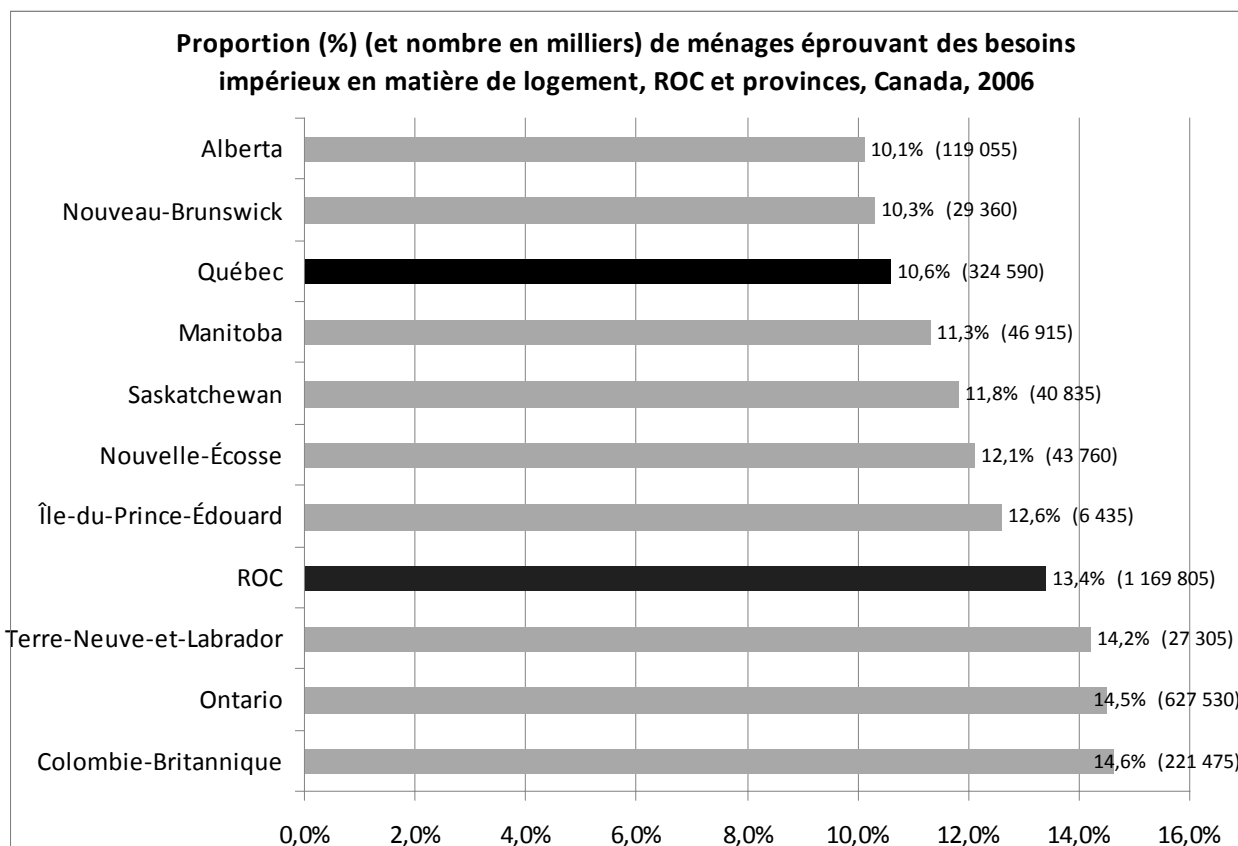
### 4.3 Besoins impérieux dans divers territoires

Examinons maintenant les ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement, un concept que nous avons défini au chapitre 3. Comme nous l'avons expliqué, le modèle comporte certaines limites. Il ne tient pas compte, notamment, de la totalité des ménages dans le besoin selon le sexe du principal soutien et il ne permet pas non plus de faire toutes les comparaisons territoriales. Pour les besoins de la présente étude, les comparaisons se limiteront aux provinces canadiennes et aux régions métropolitaines de recensement du Québec.

#### 4.3.1 Provinces canadiennes

Le Québec occupe le troisième rang parmi les provinces canadiennes comptant proportionnellement peu de ménages éprouvant des besoins impérieux de logement (10,6 %) . Il n'est devancé que par sa voisine, le Nouveau-Brunswick (10,3 %), et par la riche province albertaine (10,1 %).

**Graphique 88 Ménages éprouvant des besoins impérieux en matière de logement, dans le RDC et les provinces, en 2006 (en milliers et en pourcentage)**



Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

Dans le reste du Canada, la proportion de ménages ayant des besoins impérieux de logement se chiffre à 13,4 % à cause notamment de la populeuse province de l'Ontario (14,5 %) et de la Colombie-Britannique (14,6 %), qui occupent les derniers rangs en la matière parmi les provinces canadiennes. Bien sûr, les coûts élevés dans le secteur immobilier résidentiel et le secteur locatif privé dans ces provinces expliquent en grande partie la situation.

Au total, si on inclut les territoires, on compte 1 494 395 ménages qui ont des besoins impérieux de logement au Canada, dont 324 590 au Québec. Ce nombre représente 21,7 % de l'ensemble canadien, un pourcentage inférieur au poids démographique des ménages québécois, qui représentent près de 26 % des ménages canadiens. Plusieurs facteurs peuvent expliquer la bonne performance du Québec, notamment le fait que celui-ci n'a jamais cessé d'investir dans le logement social, communautaire ou abordable contrairement à la plupart des autres provinces canadiennes. De même, le Québec met à la disposition d'une partie des ménages plus vulnérables un programme d'allocation-logement qui vient alléger les dépenses des ménages en matière de logement.

#### **4.3.2 Régions métropolitaines de recensement du Québec**

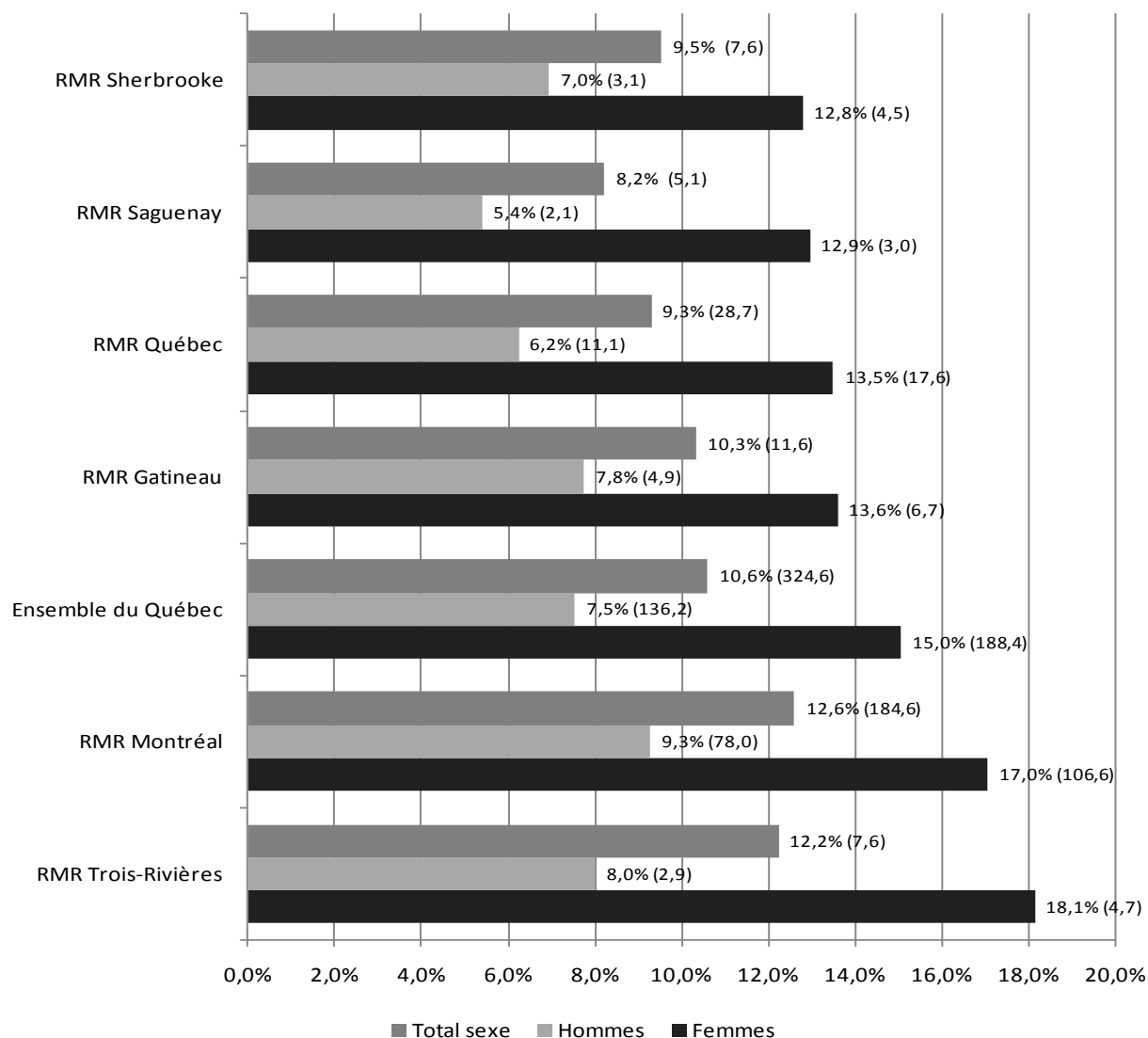
Comparons maintenant la situation de l'ensemble du Québec avec les six régions métropolitaines de recensement présentes sur le territoire de la province. Puisque cette étude porte sur les femmes et le logement, nous avons pris la liberté d'estimer, à partir d'informations connues<sup>28</sup>, le nombre et la proportion de ménages soutenus par des femmes qui ont des besoins impérieux en matière de logement.

Rappelons qu'en 2006, le Québec comptait 324 600 ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement (10,6 % de l'ensemble des ménages québécois). Selon notre estimation, parmi ces ménages, 188 400 étaient soutenus par des femmes (15 % de l'ensemble des ménages québécois soutenus par des femmes) et 136 200 avaient un homme comme soutien principal (7,5 % de l'ensemble des ménages québécois soutenus par un homme). En termes relatifs, les femmes soutiens de ménage sont donc deux fois plus affectées par le problème que leurs pendants masculins. Dans les différentes RMR du Québec, les proportions chez les femmes varient de 12,8 % (Sherbrooke) à 18,1 % (Trois-Rivières), où près de 1 ménage féminin sur 5 a des besoins impérieux de logement. Montréal suit de près (17 %) avec près de 1 ménage sur 6.

---

28. La SCHL produit déjà les données pour le Québec et ses RMR selon le sexe et le mode d'occupation du soutien pour les personnes seules et pour les familles monoparentales. Elle produit également des données pour les autres genres de ménages (couples avec ou sans enfants, ménages multifamiliaux, ménages de deux personnes et plus) selon le mode d'occupation, mais sans tenir compte du sexe du soutien. C'est cette partie que nous avons estimée en utilisant les données de la compilation spéciale fournie par la SHQ ayant trait aux ménages qui sont soutenus par une femme ou par un homme et qui ont un problème d'abordabilité du logement.

**Graphique 89 Ménages ayant des besoins impérieux de logement, au Québec et dans les RMR, selon le sexe du soutien en 2006 (en milliers et en pourcentage)**



**Sources :** Estimation de l'auteur à partir des données de la SCHL/LANCEL en ligne et Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

Les hommes soutiens de ménage, en étant davantage propriétaires de leur logement, sont beaucoup moins affectés que les femmes. Les proportions de ménages ayant des besoins impérieux varient de 5,4 % (environ 1 ménage sur 20) dans la RMR de Saguenay à 9,3 % (moins de 1 ménage sur 10) dans la RMR de Montréal. Il est important de souligner ici que cette dernière, qui regroupe 48,1 % des ménages québécois, doit supporter une part plus importante de ménages ayant des besoins impérieux en matière de logement sur son territoire, soit 56,9 % des ménages québécois faisant face à cette difficulté.

## 5. SOUTIEN DE L'ÉTAT EN MATIÈRE D'HABITATION POUR LES FEMMES

Comme nous venons de le voir, près de 324 600 ménages québécois avaient des besoins impérieux de logement en 2006. Parmi ceux-ci, 188 400 ménages (58 %) avaient une femme comme principal soutien. Pour combler ces besoins, ou à tout le moins pour atténuer le problème, l'État met à la disposition des ménages divers programmes d'aide au logement. Ceux-ci vont des HLM publics, destinés aux plus démunis, aux logements communautaires gérés par des coopératives (coops) ou par des organismes à but non lucratif (OBNL) d'habitation, pour les ménages à revenu faible ou modeste, en passant par l'allocation-logement, qui s'adresse aux familles avec des enfants et aux ménages de 55 ans et plus ayant un problème d'accessibilité financière au logement. D'autres programmes visent à répondre à des besoins particuliers des ménages (exemples : Programme d'adaptation de domicile pour les personnes handicapées [PAD] et Programme d'amélioration des maisons d'hébergement pour les femmes victimes de violence). Certains programmes visent à combler des besoins de rénovations (exemples : Rénovation Québec et RénoVillage). En 2010, la SHQ a aidé 241 412 ménages grâce à ses différents programmes (voir SHQ, *L'habitation en bref 2011*).

Dans ce chapitre, nous tenterons d'examiner comment les différents programmes mis en place par l'État<sup>29</sup> au fil des ans arrivent à combler les besoins des ménages soutenus par des femmes. Malheureusement, les données disponibles selon le sexe du soutien de ménage sont limitées et ne permettent pas de dresser un portrait complet de la situation. Ni la SHQ ni la SCHL ne semblent recueillir cette information auprès des bénéficiaires des programmes. C'est donc à partir d'enquêtes (internes et externes) effectuées dans le cadre des principaux programmes d'habitation que nous avons pu estimer des résultats pour connaître, en partie du moins, l'ampleur des besoins comblés pour les ménages soutenus par des femmes.

### 5.1 Logement social et communautaire : représentation des femmes

Le parc de logements sociaux et communautaires québécois est constitué de logements publics (HLM), dont la SHQ est généralement propriétaire, et de logements privés, qui appartiennent à des coopératives ou à des OBNL d'habitation. Les HLM publics sont destinés aux ménages les plus démunis de la société. Exception faite de certains frais accessoires (exemples : électricité, buanderie, stationnement, etc.), les bénéficiaires ne consacrent que 25 % de leur revenu brut au logement. Sauf exception, la clientèle des coops-OBNL n'est généralement composée qu'en partie des ménages les plus démunis,

---

29. Nous parlons ici des programmes québécois mis en œuvre et administrés par la Société d'habitation du Québec, des programmes fédéraux mis en œuvre et administrés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et des programmes dont les frais sont partagés entre le Québec et le Canada, et qui sont généralement mis en œuvre et administrés par la SHQ. Pour certains de ces programmes, une participation financière de la municipalité ou du milieu est généralement exigée.

selon le programme en vigueur à ce moment<sup>30</sup> (exemple : 20 % des logements sont réservés à des ménages démunis qui peuvent alors profiter des mêmes conditions que celles qui s'appliquent au logement social public). La majorité restante des ménages, qui a généralement des revenus faibles ou modestes, doit payer un loyer en fonction des coûts d'exploitation de l'immeuble réalisé à l'aide de subventions de l'État.

### **5.1.1 HLM publics : volet régulier**

Le volet régulier du programme de HLM publics s'est terminé en 1994, après que le gouvernement canadien a décidé de ne plus participer à la construction de nouveaux logements. Aucun nouveau logement n'a donc été construit depuis. En 2010, le Québec comptait 62 882 logements faisant partie du volet régulier du programme (SHQ, *Rapport annuel de gestion 2010-2011*). Une étude récente de la SHQ (Leduc, 2010) a établi le profil des locataires et des demandeurs de HLM en 2006. Selon cette étude, 72 % des ménages locataires avaient une femme comme soutien. Cette proportion équivaut à 45 275 ménages lorsqu'on l'applique aux données de 2010.

L'étude nous apprend également que 92 % des familles monoparentales qui vivent en HLM ont une femme comme soutien. C'est le cas de 58 % des couples avec enfants et de 39 % des couples sans enfants. Chez les personnes seules, la proportion de femmes atteint 64 %.

En 2006, parmi les quelque 40 000 ménages qui souhaitaient obtenir un HLM et qui étaient sur les listes d'attente des offices municipaux d'habitation (OMH), 64 % avaient une femme comme soutien (Leduc, 2010). L'étude nous apprend également que 92 % des familles monoparentales étaient soutenues par une femme (38 % des couples avec enfants et 38 % des couples sans enfants). Chez les personnes seules, 57 % des demandeurs sont des femmes.

### **5.1.2 HLM publics : volet Inuit**

Ce programme s'adresse aux Inuits du Nunavik, le territoire québécois situé au nord du 55<sup>e</sup> parallèle. Créé en 1981, il est administré depuis l'an 2000 par l'OMH Kativik. Selon le dernier rapport annuel de la SHQ, il y avait, en 2010, plus de 2 430 logements sociaux HLM publics répartis dans les 14 villages inuits de ce vaste territoire. En 2006, plus de 80 % des logements étaient des logements sociaux (Dutil, 2010). D'après les données de la compilation spéciale produite par la SHQ sur le recensement de 2006, plus de 46,4 % des logements étaient habités par un ménage ayant une femme comme soutien. Lorsque ces données sont appliquées aux logements sociaux, cela nous

---

30. Depuis la fin des années 60, de nombreux programmes ont été mis sur pied pour développer des projets de logements coops-OBNL. Certains de ces programmes étaient strictement fédéraux en vertu de la Loi nationale de l'habitation (ex. : article 56.1, article 61, article 95, etc.) ou *ad hoc* (ex. : Programme d'hypothèque inversée ou PHI). D'autres programmes à frais partagés étaient administrés et mis en œuvre par la SHQ, dont AccèsLogis et Logement abordable Québec, qui sont parmi les derniers en liste.

donne, comme résultat estimé, 1 128 femmes comme soutien de ménage dans les HLM publics du Nunavik.

### **5.1.3 Coopératives d'habitation : tous programmes confondus**

Selon les données de la Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH), il y aurait plus de 27 500 ménages vivant dans une des 1 250 coopératives d'habitation au Québec (CQCH, rapport annuel 2010). Au printemps 2007, la CQCH a réalisé une enquête auprès de plus de 3 041 résidents de coopératives d'habitation portant sur le profil socioéconomique de ces derniers (CQCH, 2008)<sup>31</sup>. Selon les résultats obtenus, 67 % des ménages (2 ménages sur 3) qui résident dans une coopérative d'habitation sont soutenus par une femme. En appliquant ce pourcentage au total des ménages qui habitaient dans une coopérative en 2010, nous obtenons 18 425 ménages soutenus par une femme.

L'enquête indique également que 87 % des familles monoparentales sont soutenues par une femme. C'est également le cas de 74 % des personnes seules, de 42 % des couples avec enfants et de 41 % des couples sans enfants.

### **5.1.4 OBNL d'habitation : tous programmes confondus**

Voyons maintenant ce qui en est des OBNL d'habitation. Selon les données du Réseau québécois des OSBL d'habitation (RQOH), près de 42 500 ménages vivaient dans un OSBL en 2010 (RQOH, *Rapport annuel 2009-2010*). Plus de la moitié de ces ménages habitaient un OSBL membre du réseau (569 au total).

Par ailleurs, une étude<sup>32</sup> financée par la SHQ et par l'ARUC-ÉS, et réalisée par le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales de l'Université du Québec à Montréal (Ducharme, 2008) auprès d'un échantillon d'OSBL d'habitation au Québec, indique que les ménages soutenus par une femme représentent 63 % de l'ensemble des ménages qui vivent dans un OSBL d'habitation. Ce pourcentage augmente à 72 % dans les ensembles d'habitation destinés aux aînés. Lorsqu'un pourcentage de 63 % est appliqué à tous les ménages qui habitaient dans un OSBL en 2010, le nombre de ménages vivant en OSBL d'habitation dont le soutien est une femme s'élève à 26 775.

---

31. Il s'agit d'une enquête postale avec relance qui s'est étalée sur trois mois (avril, mai et juin 2007). Le tout s'est fait au moyen d'un échantillon aléatoire simple constitué à partir d'un fichier de 23 715 adresses. Le questionnaire comportait 36 questions. Le taux de réponse a été de 35,6 % (1 082 répondants). Le questionnaire devait essentiellement être rempli par le principal soutien financier du ménage. La CQCH avait réalisé le même genre d'enquête en 1987, en 1996 et en 2002.

32. Pour connaître la méthodologie utilisée, voir DUCHARME, Marie-Noëlle et Lucie DUMAIS (2008). *Les OSBL d'habitation au Québec, l'offre et les besoins en soutien communautaire*. « Les cahiers du LAREPPS/UQAM », n° 08-06, 123 pages.

### **5.1.5 Programme AccèsLogis Québec**

Le programme AccèsLogis a été créé en 1997. Il permet à des coopératives, à des OBNL ou à des offices d'habitation de créer et d'offrir en location des logements à coûts abordables pour des ménages à revenu faible ou modeste. Il comporte trois volets. Le volet 1 est destiné aux familles, aux personnes seules ou aux personnes âgées autonomes. Le volet 2 est réservé aux personnes âgées en légère perte d'autonomie. Le volet 3 vise les personnes ayant des besoins particuliers de logement (sans-abri, jeunes en difficulté, femmes violentées, toxicomanes, etc.). Une partie des logements est réservée à des ménages démunis admissibles au supplément au loyer. Selon le projet, cette partie comprend de 20 à 50 % des unités dans les volets 1 et 2 et entre 20 et 100 % des unités dans le volet 3. Dans le dernier rapport annuel de la SHQ, 18 507 logements avaient été créés grâce à ce programme au 31 mars 2011<sup>33</sup>.

Encore une fois, aucune donnée officielle n'a été colligée selon le sexe du soutien de ménage. Nous devons nous appuyer sur une enquête qui a été réalisée pour le compte de la SHQ en 2005 et qui visait à établir le profil des locataires bénéficiaires de ce programme (Leduc, 2008). Selon cette étude, 74 % des ménages bénéficiaires étaient soutenus par des femmes. Si on applique ce pourcentage aux 18 507 logements réalisés, on obtient un nombre estimé de 13 695 ménages soutenus par des femmes.

De plus, l'enquête nous révèle que 65 % des ménages d'une personne étaient des femmes. Aussi, 91 % des familles monoparentales, 57 % des couples avec enfants et 65 % des couples sans enfants sont soutenus par une femme. Finalement, 71 % des personnes âgées vivant seules sont de sexe féminin.

### **5.1.6 Programme Logement abordable Québec**

Tel qu'il est décrit dans le rapport annuel de la SHQ, ce programme a été mis sur pied en 2001 à la suite d'une entente fédérale-provinciale. Il comporte quatre volets : le volet social et communautaire, destiné à des ménages à revenu faible ou modeste; le volet privé, qui s'adresse à une clientèle à revenu moyen; le volet Kativik, réservé aux résidents de l'un ou l'autre des 14 villages nordiques de cette région (située au nord du 55<sup>e</sup> parallèle) ou aux Inuits bénéficiaires de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois, et le volet Nord-du-Québec. Selon les volets du programme, celui-ci permet à des offices d'habitation, à des coopératives, à des organismes à but non lucratif, ainsi qu'à des propriétaires et à des promoteurs privés de réaliser et d'offrir en location des logements de qualité à coût abordable. Le volet Kativik permet aussi à un résident de devenir propriétaire.

---

33. Ce nombre comprend 6 070 logements dans la phase I et 12 437 dans la phase II du programme.

Au 31 mars 2011, la construction de 8 490 logements était terminée sur les 8 712 logements prévus. Comme il avait été prévu au départ, les volets « social et communautaire » et « privé » ont permis la réalisation de la plupart des unités (5 204 et 3 174 logements respectivement). Le volet « région Kativik » a permis la réalisation de 111 logements. Malheureusement, aucune donnée pour ce programme n'est disponible concernant le sexe du soutien de ménage.

## **5.2 Logement privé et aide aux ménages : représentation des femmes**

Mis à part les différents programmes d'amélioration de l'habitat dont nous parlerons un peu plus loin, deux programmes visant le secteur privé du logement offrent une aide financière aux ménages démunis et à faible revenu : le Programme de supplément au loyer (PSL) et le programme Allocation-logement. Comme on peut le constater, les femmes soutiens de ménage profitent de ces programmes de manière importante.

### **5.2.1 Programme de supplément au loyer**

Ce programme permet à des ménages financièrement démunis d'habiter des logements du marché locatif privé, ou des logements appartenant à des coopératives ou à des OBNL, tout en payant un loyer similaire à celui d'un HLM. La différence entre le loyer convenu avec le propriétaire et la contribution du ménage locataire (25 % de ses revenus bruts plus certains frais accessoires) est comblée par le supplément au loyer assumé par l'État. Ce programme à frais partagés entre le Québec et le Canada existe depuis 1978, mais depuis 1995, les nouvelles unités de supplément au loyer sont accordées exclusivement pour les logements des programmes Achat-rénovation et AccèsLogis Québec. Le volet « aide d'urgence », financé exclusivement par le Québec, ne fait pas partie du PSL.

En 2010 (SHQ, *L'habitation en bref 2011*), 21 472 ménages ont profité du supplément au loyer par le truchement de divers volets de programmes de la SHQ (coops-OBNL, marché locatif privé, AccèsLogis, Achat-rénovation, rénovation d'immeubles locatifs, aide d'urgence<sup>34</sup>). Toutefois, aucune donnée n'est colligée selon le sexe du soutien de ménage. Par contre, l'étude réalisée par la SHQ sur le profil des locataires de HLM (Leduc, 2010) s'est attardée sur les bénéficiaires du supplément au loyer pour les volets « marché locatif privé » et « aide d'urgence ». On y constate que 72 % de ces ménages sont soutenus par une femme. En appliquant ce pourcentage aux 8 656 bénéficiaires de ces deux volets en 2010 (SHQ, *Rapport annuel 2010-2011*), on obtient un nombre estimé de 6 232 ménages bénéficiaires soutenus par des femmes.

---

34. Financée à 100 % par le gouvernement du Québec depuis 2001, l'aide d'urgence s'adresse aux ménages à faible revenu qui se retrouvent sans logis le 1<sup>er</sup> juillet dans les municipalités connaissant une pénurie de logements locatifs.

L'étude indique de plus que 92 % des familles monoparentales ont une femme comme soutien, ce qui est le cas pour 75 % des personnes âgées, 62 % des personnes seules et 57 % des couples avec enfants.

### **5.2.2 Programme Allocation-logement**

Ce programme, administré conjointement par la SHQ et Revenu Québec, accorde une aide financière d'appoint aux ménages à faible revenu devant consacrer une part trop grande de leur revenu au logement. En 2010, cette aide ne pouvait dépasser la somme mensuelle de 80 \$, qui est la même depuis 1997. Le programme s'adresse aux personnes de 55 ans et plus ainsi qu'aux familles ayant au moins un enfant à charge. Au dernier budget, le gouvernement du Québec a annoncé que l'accessibilité serait élargie aux personnes de 54 ans et plus dès 2011-2012 et qu'elle serait réduite d'un an chaque année pour atteindre 50 ans et plus en 2015-2016. Le dernier rapport annuel de la SHQ mentionne que 106 444 ménages ont bénéficié de ce programme entre le 1<sup>er</sup> octobre 2009 et le 30 septembre 2010.

Selon des données internes produites antérieurement par la SHQ<sup>35</sup>, 75 % des ménages bénéficiaires de ce programme seraient soutenus par des femmes. L'application de ce pourcentage aux 106 444 bénéficiaires donne un nombre estimé de 79 833 femmes profitant de ce programme.

### **5.3 Programmes d'amélioration de l'habitat**

Nous n'entrerons pas dans le détail de tous ces programmes. Nous ne ferons que les énumérer ci-après avec le nombre de ménages aidés, car, exception faite du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement, aucune donnée selon le sexe du soutien (même approximative) n'est disponible.

Le PAHM offre une aide financière pour la construction ou la rénovation de maisons d'hébergement temporaire existantes, destinées notamment aux femmes victimes de violence familiale. L'aide financière accordée aux organismes à but non lucratif peut atteindre 100 % des coûts de réalisation admissibles, jusqu'à certains maximums applicables. Selon des données internes fournies par la SHQ, au 28 février 2011, un total de 4 843 logements ou places de lit avaient été créés ou rénovés depuis 1996 et mis à la disposition des ménages en difficulté. Le rapport annuel 2010-2011 indique que les logements ou places de lit du volet « rénovation » du PAHM ont aidé 114 ménages.

---

35. Fiches passées de l'étude des crédits.

Voici la liste des autres programmes d'amélioration de l'habitat pour lesquels aucune donnée n'existe selon le sexe du soutien de ménage. Le nombre de ménages aidés en 2010-2011 y est également précisé :

Rénovation Québec :	7 106
RénoVillage :	2 038
Réparations d'urgence :	405
Programme d'aide aux propriétaires de bâtiments résidentiels endommagés par la pyrite :	124
Programme d'adaptation de domicile :	1 171
Logements adaptés pour aînés autonomes :	926

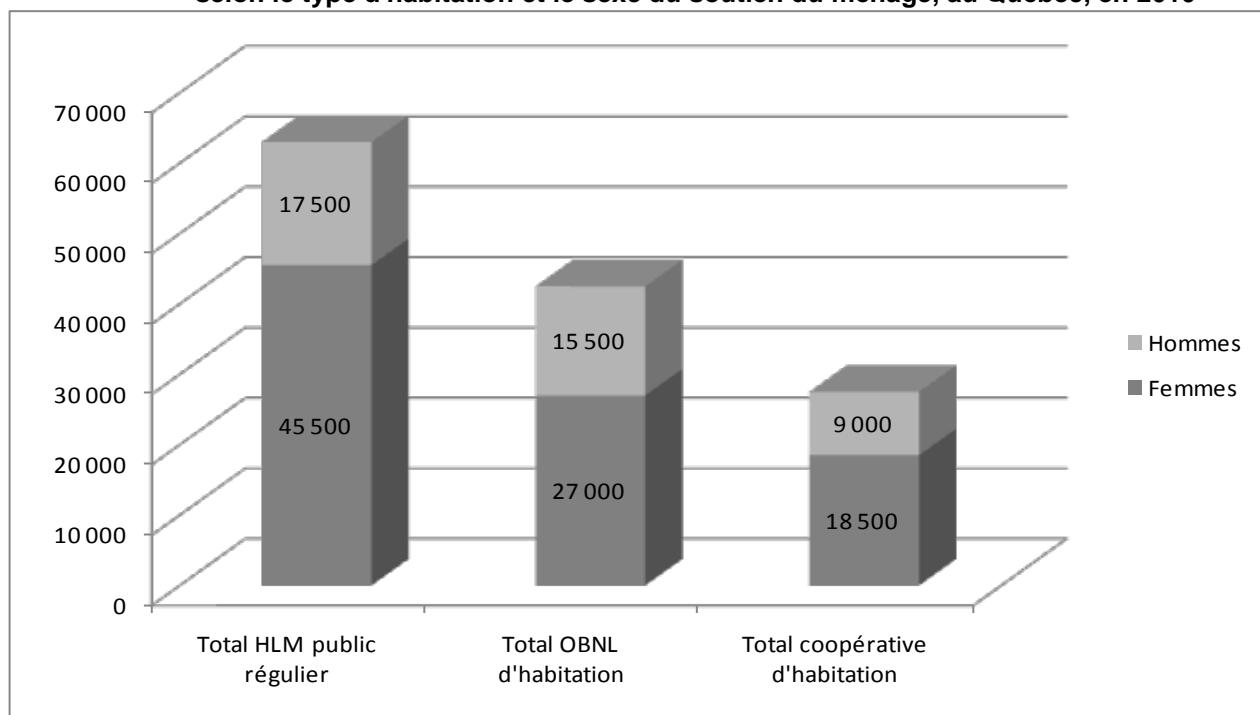
#### **5.4 Représentation des femmes et adéquation des besoins**

En regard des besoins dont nous avons parlé au chapitre 4, les femmes sont-elles adéquatement représentées dans les programmes? Qu'en est-il dans le parc de logements sociaux et communautaires (HLM, coops-OBNL)? Dans quelle mesure cette présence est-elle comparable à leurs besoins impérieux en matière de logement? Sur le plan de l'abordabilité du logement et du seuil de faible revenu? Voyons ce qui en est.

##### **5.4.1 Parc de logements sociaux et communautaires : besoins et réalité**

Le graphique qui suit permet de visualiser l'importance des ménages dans le parc de logements sociaux et communautaires du Québec, pour les programmes pour lesquels nous avons pu obtenir l'information fournie précédemment. Les nombres apparaissent selon le sexe du soutien de ménage et les données sont arrondies aux 500 unités près. Nous avons délibérément exclu le volet HLM public inuit de ce graphique, estimant qu'il s'agit d'un volet à part qui mérite une analyse particulière. Comme on peut le constater, on trouvait, au Québec en 2010, environ 133 000 logements sociaux ou communautaires, ce qui représente plus de 10 % du parc locatif de 2006. Parmi les ménages résidant dans ce parc de logement, 91 000 sont soutenus par des femmes (68 %). Les femmes prédominent partout, autant dans les HLM publics que dans les coopératives et les OBNL d'habitation.

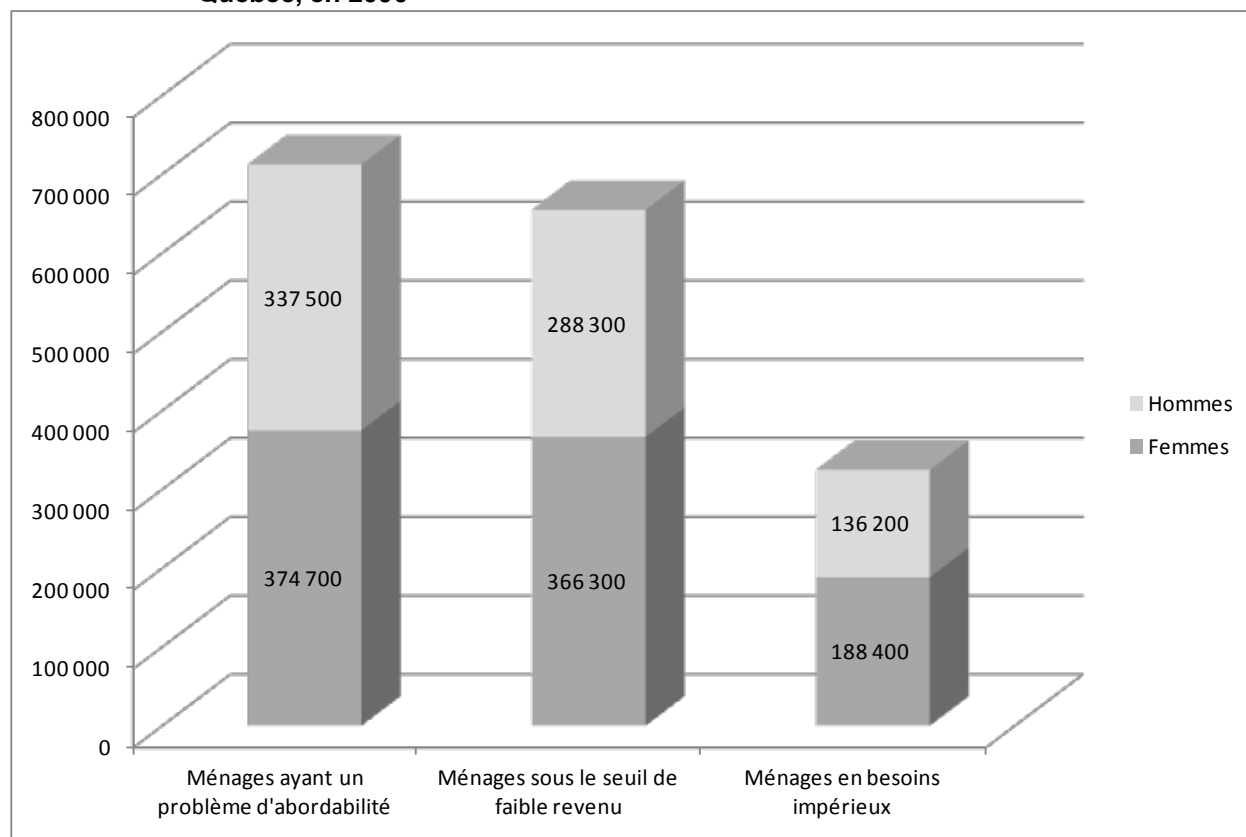
**Graphique 90** Nombre de ménages résidant dans des logements sociaux ou communautaires selon le type d'habitation et le sexe du soutien du ménage, au Québec, en 2010



Sources : données estimées tirées de la section 5.1 (calculs et présentation de l'auteur).

Or, ces ménages soutenus par des femmes sont-ils représentés comme il se doit dans cet ensemble de logements destinés aux ménages plus démunis, à revenu faible ou modeste, selon le cas? Quelle part des besoins reste-t-il à combler pour eux? Afin de mieux cerner les besoins, nous avons examiné l'univers des ménages ayant des besoins impérieux de logement en 2006, celui des ménages ayant un problème d'abordabilité du logement (taux d'effort de 30 % et plus) et enfin, l'univers des ménages sous les seuils de faible revenu. Le graphique qui suit montre les résultats de notre analyse.

**Graphique 91** Nombre de ménages selon le type de problème éprouvé et le sexe du soutien, au Québec, en 2006



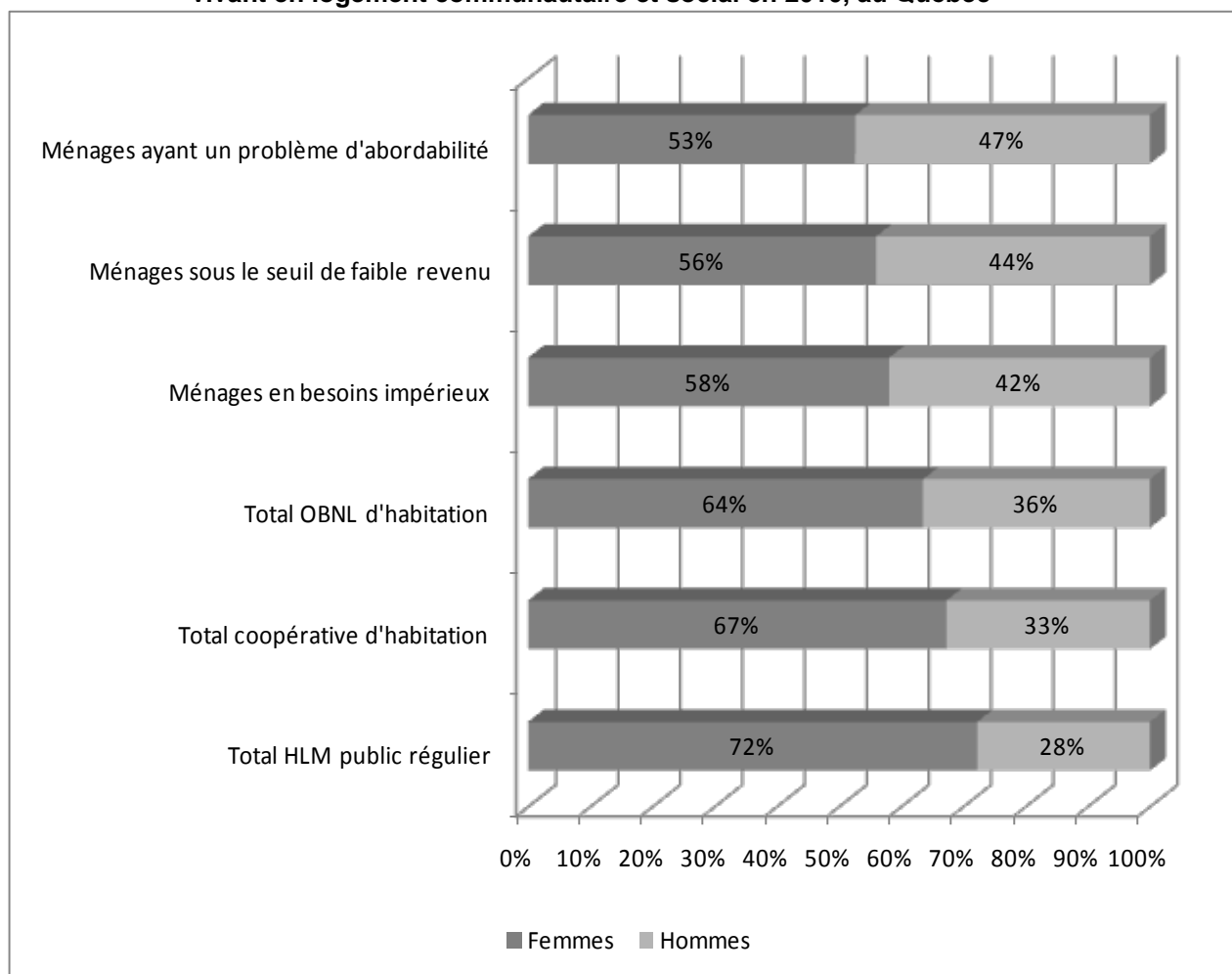
**Sources** : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 et graphique de la section 4.3.4 sur les besoins impérieux (calculs et présentation de l'auteur).

Comme on peut le constater, l'ampleur des besoins à combler apparaît particulièrement grande, même en ne s'attardant qu'aux ménages ayant des besoins impérieux de logement. Cela veut dire qu'en plus des 133 000 logements sociaux et communautaires dont nous venons de parler, qu'en plus des allocations-logements (106 444) et des suppléments au loyer sur le marché privé (8 656) versés aux ménages, qu'en plus des HLM publics inuits (2 430), les besoins à combler restent très importants. Mais un constat demeure. Sur le plan de la quantité, les besoins des femmes soutiens de ménage sont plus grands que ceux des hommes, quel que soit le type de problème éprouvé.

Le fait que plusieurs femmes habitent dans un logement social et communautaire est-il représentatif des besoins actuels de la société québécoise? Le graphique qui suit permet d'en douter. Étant donné que 58 % des ménages soutenus par des femmes ont des besoins impérieux de logement, la représentation des femmes dans le logement social et communautaire dépasse parfois largement ce pourcentage (72 % dans les HLM publics; 67 % dans les coopératives d'habitation et 64 % dans les OBNL d'habitation). C'est d'ailleurs ce dernier secteur qui tend le plus vers un meilleur équilibre

entre les hommes et les femmes, et qui semble le plus se développer depuis quelques années grâce au programme AccèsLogis.

**Graphique 92 Répartition, selon le sexe, des ménages éprouvant des problèmes en 2006 ou vivant en logement communautaire et social en 2010, au Québec**



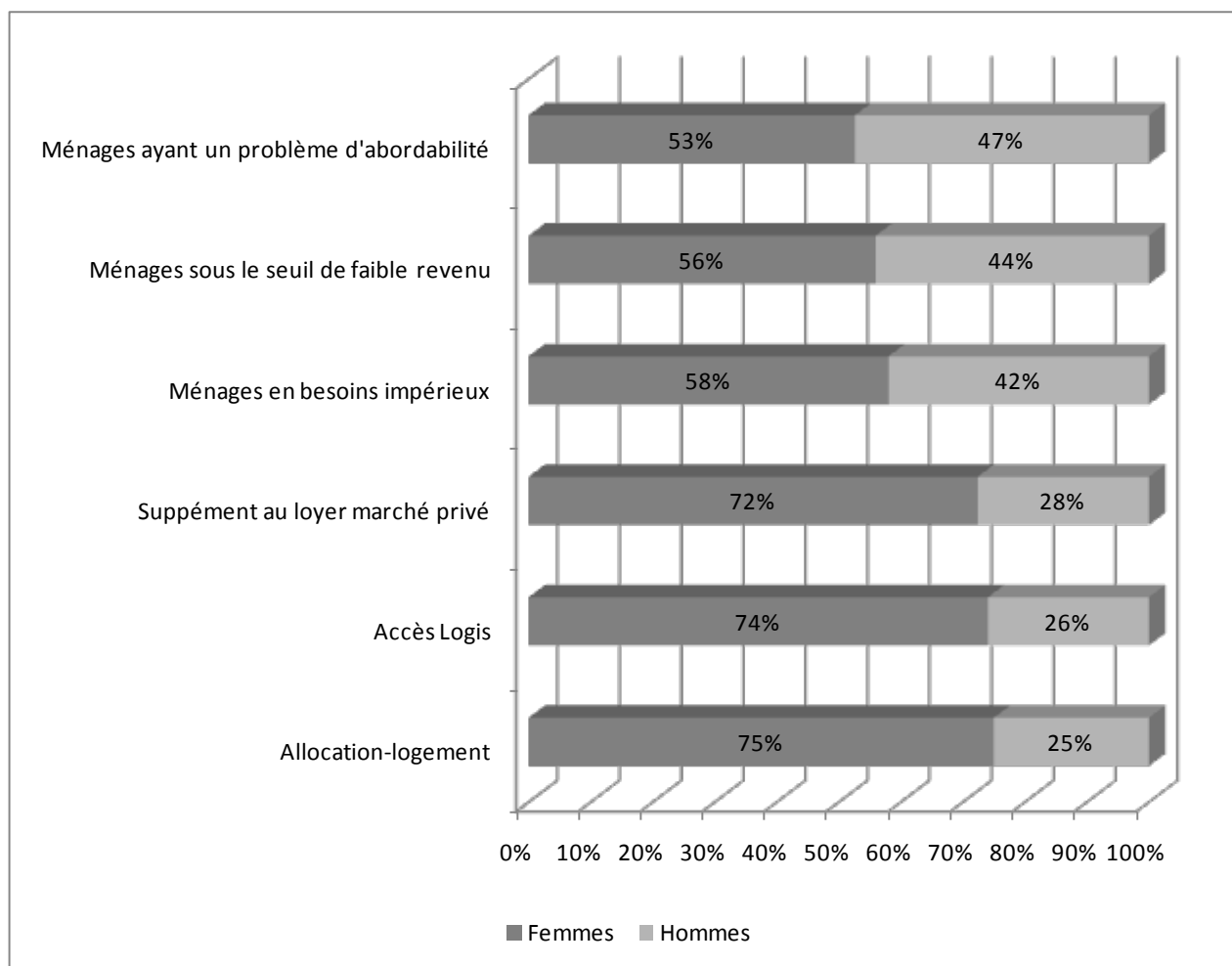
**Sources :** données tirées de la section 5.1 du présent document, de Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049), tableau 6 et du graphique de la section 4.3.4 sur les besoins impérieux (calculs et présentation de l'auteur).

Cela dit, il reste qu'il y a un grand écart entre les besoins en logement des ménages, quel que soit le sexe du soutien, et la disponibilité actuelle des logements sociaux et communautaires.

#### 5.4.2 Représentation des femmes dans les autres programmes

Attardons-nous maintenant à la représentation des femmes soutiens de ménage dans les autres programmes et comparons cette représentation aux besoins, comme nous venons de le faire pour le logement social et communautaire. Cela nous amène à la figure suivante.

**Graphique 93 Répartition, selon le sexe, des ménages éprouvant des problèmes en 2006 ou bénéficiant de certains programmes d'aide au logement en 2010, au Québec**



**Sources :** données tirées de la section 5.1 du présent document, de Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 et du graphique de la section 4.3.4 sur les besoins impérieux (calculs et présentation de l'auteur).

Comme on peut le voir, le même constat s'impose encore. Cependant, les écarts hommes-femmes sont plus importants que pour le logement communautaire (75 % de femmes soutiens de ménage pour l'allocation-logement; 74 % pour AccèsLogis et 72 % pour le supplément au loyer).

Enfin, ajoutons un dernier mot sur la représentation des femmes soutiens de ménage dans la région de Kativik au nord du 55<sup>e</sup> parallèle. Comme nous l'avons déjà indiqué précédemment, plus de 80 % des ménages sur ce territoire vivent dans un HLM. On y applique une échelle de loyer accessible, mais différente de celle du Sud, où le locataire consacre 25 % de ses revenus au logement. De plus, à cause de la rareté des logements, il est fréquent que plus d'un ménage occupe le même logis. Donc, très peu de ménages ont un problème d'abordabilité du logement. Sur les 2 590 ménages recensés en 2006, seulement 75 (à peine 3 %) avaient un taux d'effort supérieur ou égal à 30 % et, de ce nombre, 15 étaient soutenus par une femme. Au total, seulement 260 ménages étaient considérés comme à faible revenu (1 % des ménages de Kativik) et parmi ceux-ci, seulement 115 étaient soutenus par des femmes.

Les problèmes de cette région concernent davantage le surpeuplement des logements et les besoins de réparations majeures que l'accessibilité financière au logement. Rappelons tout de même qu'au Sud, on trouve 72 % des ménages soutenus par des femmes dans les HLM publics, tandis qu'un peu plus de 46 % de ces ménages occupent les HLM publics inuits, ce qui distingue beaucoup la région du reste du Québec.

## 6. FEMMES ET LOGEMENT : PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES ET DU MARCHÉ

Comme nous l'avons vu auparavant, les femmes ont accompli des progrès remarquables dans leur quête d'accès au logement depuis le milieu du siècle dernier. Le mouvement d'affirmation et la progression de leurs droits, la baisse de leur fécondité ainsi que leur participation accrue au marché du travail et à l'éducation ont contribué à améliorer leur autonomie financière par rapport aux hommes et, par conséquent, à intensifier plus que jamais leur présence sur le marché du logement<sup>36</sup>. Leur taux de propriété ne cesse de s'accroître pendant que celui des hommes, certes toujours plus élevé, tend à stagner<sup>37</sup>. Leur situation concernant l'abordabilité du logement reste plus difficile que celle des hommes, mais ne cesse de s'améliorer en termes relatifs<sup>38</sup>. Bien sûr, tout cela dépend à la fois de facteurs structurels et conjoncturels. Mais les conjonctures économiques ne touchent-elles pas autant les femmes que les hommes dans le domaine du logement?

Or, les progrès des femmes se poursuivront-ils au même rythme au cours des prochaines décennies? Quelles sont les perspectives de croissance des ménages soutenus par des femmes jusqu'au milieu du 21<sup>e</sup> siècle? Comment le vieillissement de la population va-t-il influencer le choix de celles-ci sur le marché du logement? La copropriété poursuivra-t-elle son expansion et deviendra-t-elle une niche importante pour les ménages féminins? L'accessibilité financière des femmes au logement va-t-elle continuer de s'améliorer comme c'est le cas actuellement? Quelle sera la situation des femmes par rapport à celle des hommes? Comment l'État devra-t-il intervenir pour mieux atteindre les ménages en situation de vulnérabilité en matière d'habitation? Voilà des questions que nous allons tenter d'éclaircir tout en étant bien conscients qu'aucune étude démographique au Québec ne permet de dégager directement des perspectives selon le sexe du soutien de ménage.

### 6.1 Perspectives de croissance des ménages

Selon une étude qui a été réalisée par Létourneau et Thibault de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour le compte de la SHQ en 2006 et qui reprend les prévisions démographiques basées sur les données du recensement de 2001 et publiées en 2003<sup>39</sup>, le nombre de ménages devait augmenter à 3,84 millions au milieu

36. Rappelons que 11 % des ménages avaient une femme comme soutien en 1951 et que cette proportion a augmenté à 41 % en 2006.

37. Selon les données provenant des compilations spéciales des données de recensement de la SHQ, le taux de propriété des femmes soutiens de ménage est passé de 41 % en 1996 à 45 % en 2001, puis à 50 % en 2006. Durant cette même période, celui des hommes soutiens de ménage a stagné autour de 66 %.

38. À partir des données provenant des compilations spéciales de la SHQ, la proportion des ménages soutenus par des femmes ayant un problème d'abordabilité du logement est passée de 38 % en 1996 à 32 % en 2001, puis à 29 % en 2006. Chez les hommes, cette proportion a atteint 22 % en 1996, avant de descendre à 18 % durant les années 2001 et 2006.

39. LÉTOURNEAU, E. et N. THIBAUT (2006). *L'évolution démographique et le logement au Québec : rétrospective 1991-2001 et perspectives 2001-2051*, étude réalisée pour la SHQ.

des années 2030 pour diminuer ensuite lentement à 3,73 millions en 2051 selon le scénario de référence. Or, les dernières prévisions de l'ISQ semblent maintenant plutôt indiquer une croissance simultanée et ininterrompue de la population et des ménages jusqu'en 2056<sup>40</sup> :

*« Avec le vieillissement de la population et la disparition graduelle de la génération du baby-boom (naissances entre 1946 et 1966), on prévoyait, dans toutes les éditions passées, une inversion de la tendance à la hausse de la population à un moment ou l'autre au cours des 50 années faisant l'objet des projections. Pour la première fois en 2009, le scénario de référence permet de prévoir une augmentation continue de la population totale du Québec. Ainsi, la décroissance démographique attendue à compter de 2031, dans l'édition de 2003, ne se matérialiserait pas. De même, le nombre total de ménages augmenterait continuellement durant les 50 années considérées, contrairement à la réduction que l'on entrevoyait auparavant après 2036. » (Légaré, 2010, page 3).*

Bien sûr, plusieurs facteurs amènent ces changements dans les prévisions : la hausse plus prononcée de l'espérance de vie (notamment celle des hommes), la hausse plus importante de l'indice de fécondité, l'augmentation plus forte de l'immigration, etc. Toutefois, vu l'importance de la cohorte des *baby-boomers*, les dernières prévisions de l'ISQ ont pour effet d'accentuer l'importance du vieillissement démographique et des ménages soutenus par des aînés (femmes ou hommes).

### **6.1.1 Croissance soutenue jusqu'en 2056**

L'ISQ prévoit donc une augmentation lente, mais soutenue de la population et des ménages d'ici 2056<sup>41</sup>. La population passera de 7,63 millions en 2006<sup>42</sup> à 8,84 millions en 2031 et à 9,21 millions en 2056. Le nombre de ménages, quant à lui, passera de 3,20 millions en 2006 à 4,04 millions en 2031 et à 4,24 millions en 2056. Ces résultats concernant la population vont dans le sens des projections démographiques publiées récemment par Statistique Canada<sup>43</sup>.

Lorsqu'on examine les données de l'ISQ par groupe d'âge, on constate que l'importance des ménages soutenus par un aîné (âgé de 65 ans ou plus) prendra de l'ampleur d'ici le milieu du 21<sup>e</sup> siècle. La proportion de ces ménages, qui était d'un sur cinq en 2006, sera de deux sur cinq en 2056. En 2031, ceux-ci seront 125 % plus nombreux qu'en 2006 (et 150 % en 2056). En contrepartie, les ménages non aînés (soutenus par une personne

---

40. LÉGARÉ, Odile (*Habitation Québec*, SHQ) (2010). *Perspectives démographiques 2006-2056 et logement : un aperçu*.

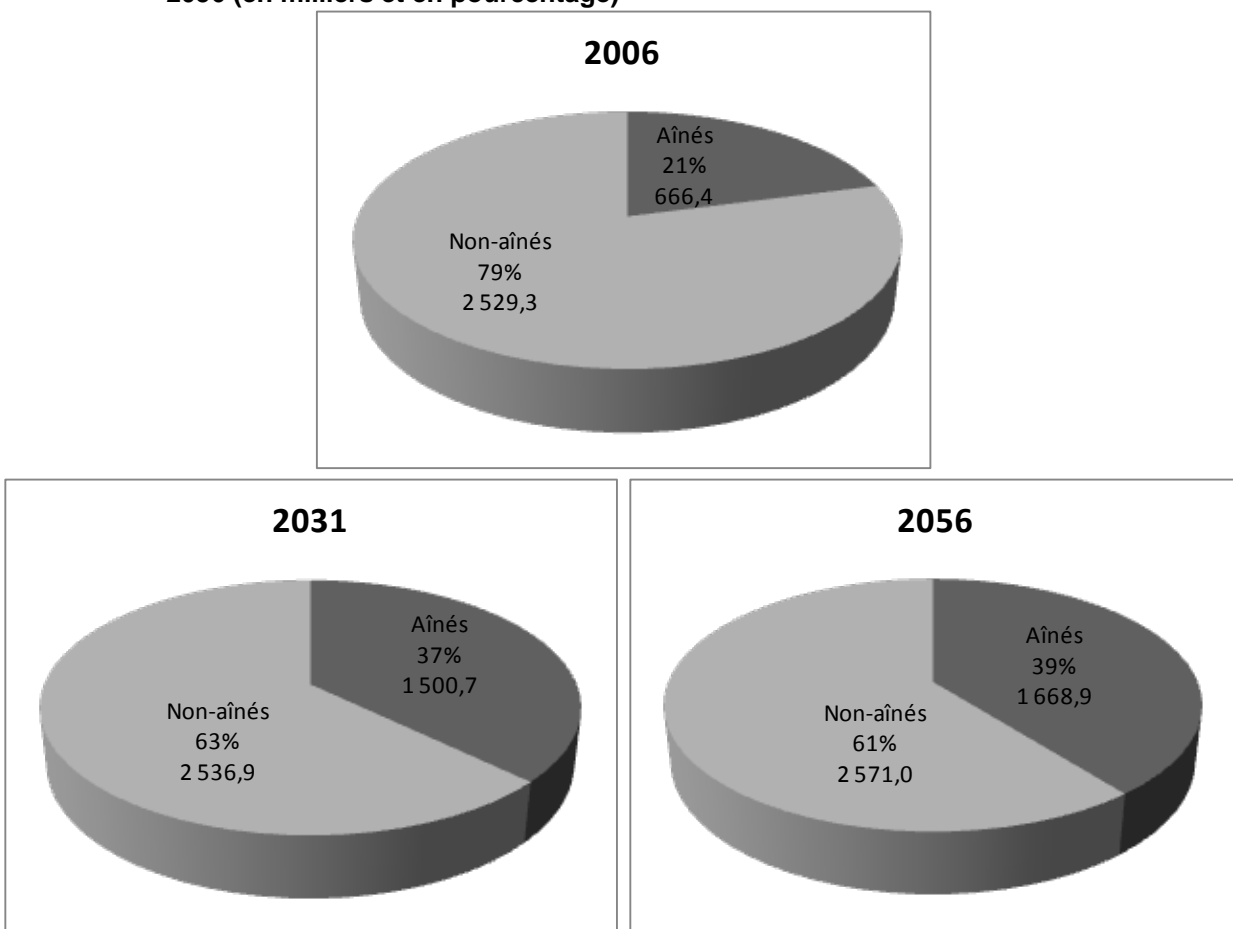
41. ANDRÉ, D., F. F. PAYEUR et J.-F. LACHANCE (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*.

42. Après correction du résultat du recensement en raison de son sous-dénombrement.

43. Statistique Canada (2010). *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires – 2009 à 2036*.

âgée de 15 à 64 ans) voient leur nombre rester relativement stable tout au long de cette période (un peu plus de 2,5 millions de ménages).

**Graphique 94 Répartition des ménages soutenus ou non par un aîné, au Québec, en 2006, 2031 et 2056 (en milliers et en pourcentage)**



Source : André, Payeur et Lachance. *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056*.

Avec près d'un million de ménages aînés de plus que maintenant et une politique gouvernementale de maintien à domicile des personnes âgées, les défis s'annoncent grands en matière de logement pour la société québécoise. L'offre de logement devra se diversifier et s'adapter aux besoins multiples de cette clientèle, dans laquelle les hommes seront plus présents que maintenant<sup>44</sup>.

44. Selon les données statistiques disponibles sur le site de l'ISQ, le pourcentage de femmes âgées de 65 ans et plus passera de 57,2 % en 2006 à 52,6 % en 2056.

### 6.1.2 Tendances pour les ménages soutenus par une femme

Dans ces prévisions, quelles sont les perspectives à long terme pour les ménages soutenus par des femmes? Malheureusement, aucune donnée n'est disponible à ce sujet dans les scénarios de projections de l'ISQ :

*« Bien que ces probabilités soient différentes pour les hommes et les femmes, le modèle utilise des taux de soutien pour les deux sexes réunis, la nature des données rendant précieuses les hypothèses d'évolution distinctes par sexe. » (André, Payeur et Lachance 2009, page 29).*

Voilà pourquoi nous ne parlerons ici que de tendances, sans être en mesure de quantifier l'importance de l'évolution des ménages féminins d'ici le milieu du siècle.

Chose certaine, plusieurs indicateurs révèlent que la proportion de femmes soutiens de ménage (41 % en 2006) s'accroîtra au cours des prochaines décennies pour atteindre la parité avec les hommes et peut-être même dépasser le pourcentage d'hommes soutiens de ménage. Comme nous l'avons expliqué au premier chapitre, plusieurs facteurs contribuent notamment à l'augmentation de l'autonomie financière des femmes :

- La progression des droits des femmes au Québec depuis plus de 50 ans a contribué à favoriser l'égalité avec les hommes dans de multiples domaines (emploi, éducation, logement, conciliation travail-famille, etc.).
- Le taux d'emploi des femmes est en constante augmentation depuis plus de 30 ans et devrait rejoindre, *ceteris paribus*, celui des hommes au cours de la prochaine décennie.
- Même s'il reste inférieur à celui des hommes, le revenu total moyen des femmes ne cesse de progresser depuis plus d'une décennie et il se rapproche de celui des hommes. Il représentait 61,3 % de celui des hommes en 1996; 65,8 % en 2002 et 71,8 % en 2008<sup>45</sup>, et rien ne laisse présager la fin de cette progression.
- Le taux de diplomation postsecondaire des femmes (39,4 % en 2006) est en constante augmentation depuis une trentaine d'années. Il dépasse celui des hommes depuis 1996 et les Québécoises de 25 à 34 ans se classent parmi les meilleures au monde en ce qui a trait à l'atteinte d'un niveau d'éducation universitaire.

Tous ces indicateurs annoncent une présence accrue des femmes sur le marché du logement. Mais comment les femmes se manifesteront-elles sur ce marché? Accéderont-elles davantage à la propriété ou resteront-elles plus dans le secteur locatif?

---

45. Compilation de l'auteur tirée des données statistiques de l'ISQ, qui sont à leur tour tirées de Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu*. Les données sont comparées en dollars constants de 2008.

La copropriété deviendra-t-elle une option de plus en plus alléchante pour elles? Les aînées choisiront-elles plutôt des résidences pour personnes âgées avec services?

## 6.2 Perspectives de croissance du marché du logement

Cette croissance soutenue des ménages que l'ISQ prévoit aura une incidence sur le marché du logement au cours des prochaines décennies, notamment dans un contexte de vieillissement démographique. Le taux de propriété des ménages va-t-il progresser? La copropriété prendra-t-elle plus d'expansion que maintenant? Qu'advient-il des « boomers » et de leur maison individuelle en banlieue dans un contexte de vieillissement? Et le secteur locatif dans tout ça?

### 6.2.1 Hausse du taux de propriété des ménages

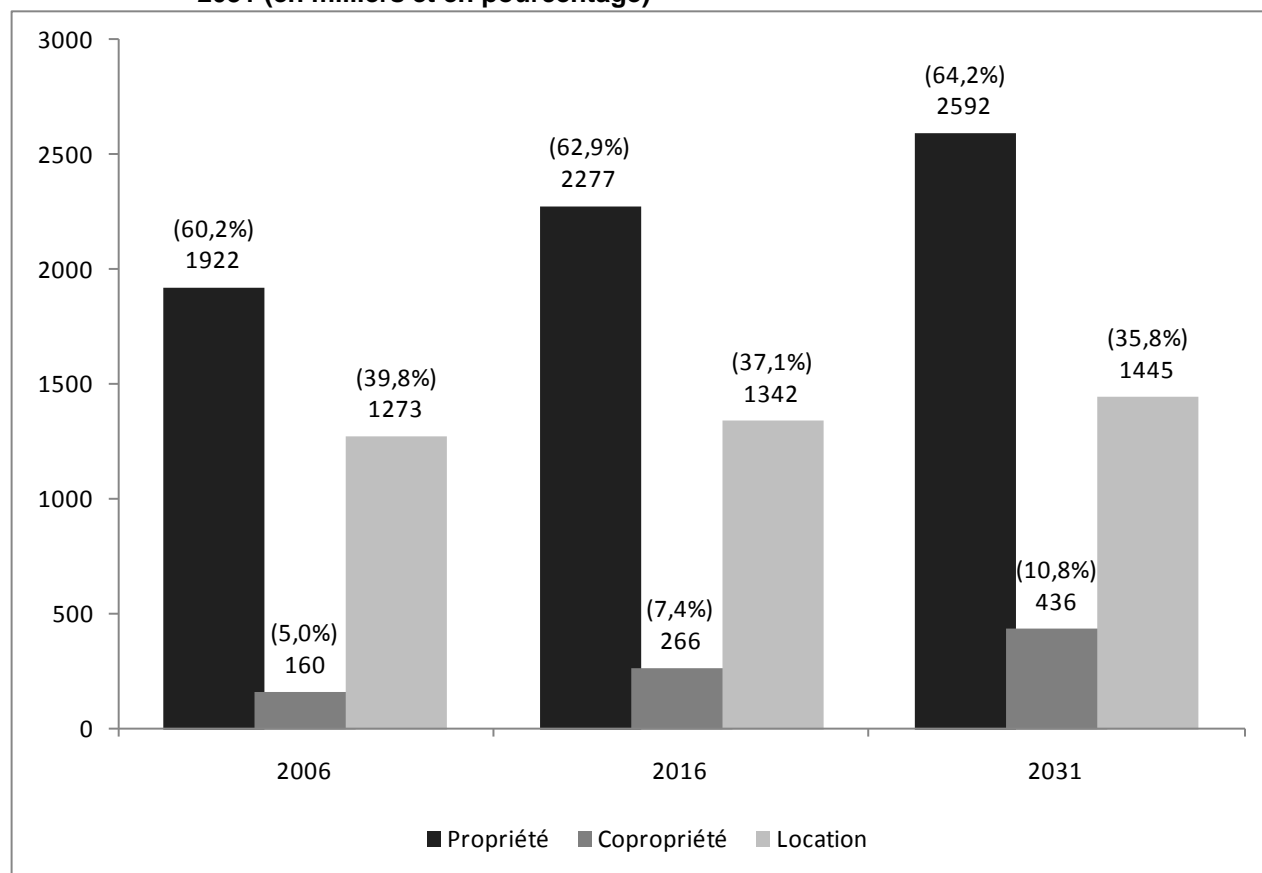
Le graphique reproduit ci-après (*Habitation Québec* (SHQ), Légaré, 2010) permet de voir la répartition projetée des ménages d'ici 2031. Comme on peut le constater, les démographes de l'ISQ anticipent une augmentation de la part des ménages qui sont propriétaires de leur logement. Cette part, qui était de 60,2 % en 2006, pourrait augmenter à 62,9 % en 2016 et à 64,2 % en 2031. Au cours de la période 2006-2031, le nombre de locataires pourrait croître de 172 000 comparativement à 276 000 pour les copropriétaires. Pour les autres ménages propriétaires, une hausse de 394 000 pourrait se produire au cours de cette période.

Le marché de la copropriété, tout en restant modeste, est celui qui prendra le plus d'expansion à cause notamment du besoin de densification des villes. Le nombre de copropriétaires devrait presque tripler de 2006 à 2031. Si l'offre est en mesure de s'adapter et de diversifier ses produits pour répondre aux besoins des différents ménages, notamment ceux qui sont soutenus par des femmes, la copropriété pourrait même devenir plus populaire que ce que l'on prédit<sup>46</sup>. On sait qu'elle attire les moins de 35 ans et les personnes âgées de plus de 55 ans, et que par rapport aux propriétaires de maisons individuelles<sup>47</sup>, ces ménages sont prêts à consentir une plus grande part de leur revenu au logement même s'ils ont un revenu médian plus faible.

---

46. Kern, Leslie (Population, space and place) (2010). *Gendering reurbanisation: Women and new-build gentrification in Toronto*, Mount Allison University, 16, 363-379.

47. Dutil, Dany (*Habitation Québec*, SHQ) (2009). *Un portrait de la copropriété au Québec*, vol. 3, n° 4, été 2009, pages 1 à 6.

**Graphique 95 Répartition des ménages selon le mode d'occupation, au Québec, en 2006, 2016 et 2031 (en milliers et en pourcentage)**


Source : André, Payeur et Lachance. *L'Évolution démographique et le logement au Québec – Rétrospective 1991-2006 et perspectives 2006-2056* (version préliminaire, juin 2010).

En raison du vieillissement de la population et de l'arrivée des premiers *baby-boomers* à l'âge de la retraite, la copropriété pourrait devenir une solution de remplacement intéressante à la location ou à la maison individuelle de banlieue. Devenus des *empty nesters*, certains d'entre eux voudront sans doute se rapprocher des services de la ville-centre et quitter une banlieue, parfois éloignée et située dans un environnement bâti pour de jeunes familles (Légaré, 2011)<sup>48</sup>. Il faudrait toutefois que certains correctifs soient apportés à ce mode d'habitation afin de mieux protéger l'investissement des acquéreurs. L'expérience de la copropriété est encore jeune au Québec (1969) et les promoteurs se sont beaucoup plus attardés jusqu'ici aux produits physiques qu'ils offrent. Ceux-ci se sont très peu penchés sur les aspects juridiques de la formule de copropriété et du « vivre ensemble ». Peu de gens se préoccupent du fameux « fonds de prévoyance », qui est pourtant obligatoire en vertu du Code civil et qui permet la survie à long terme de la copropriété<sup>49</sup>. De nouveaux problèmes découlent de cette négligence et des solutions devraient être mises en place afin d'assurer une meilleure

48. Légaré, Odile (*Habitation Québec*, SHQ) (2011). *Le vieillissement de la population et le logement : Exploration en banlieue*, vol. 5, n° 2, printemps 2011, pages 1 à 10.

49. SHQ (2009). Entretiens sur l'habitat. *Le développement de la copropriété au Québec*.

protection des acheteurs. Sinon, le nombre de gens intéressés par cette forme de propriété pourrait chuter.

### 6.2.2 Transformation du marché locatif

Selon Daniel Gill de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, qui analyse depuis quelques années les effets du vieillissement de la population sur le marché québécois de l'habitation, ce dernier sera conditionné par l'offre au cours des décennies à venir<sup>50</sup>. Les *baby-boomers*, qui avaient créé de fortes pressions sur la demande de logements dans les années 70 et 80, notamment dans les couronnes proches et éloignées des grandes villes comme Montréal et Québec, devront à l'avenir sacrifier peu à peu leur maison individuelle pour se loger dans des immeubles à plus forte densité. On pense surtout ici aux multiplex ou, bien sûr, aux résidences locatives avec services pour personnes âgées.

Selon Gill, on pourrait s'attendre, au cours des décennies à venir, à une hausse marquée dans le marché de la revente des maisons individuelles de banlieue, ce qui entraînera une offre excédentaire sur ce marché. Il pourrait aussi y avoir une forte demande pour des formules densifiées de logements locatifs, possiblement près des services de la ville-centre, alors que les taux d'inoccupation sont relativement bas dans le marché locatif depuis une dizaine d'années déjà. D'autres sont d'avis (Leduc, 2010) que cela se fera de façon beaucoup plus lente et que le nombre de propriétaires ne baissera pas ni à court terme ni à long terme. Il y aurait, selon ce scénario, un ralentissement de la croissance seulement lorsque tous les *baby-boomers* auront atteint 65 ans en 2031, et ce ne serait qu'à partir de 75 ans que les ménages deviendraient plus susceptibles de vendre leur propriété pour louer un logement. Une chose apparaît cependant certaine : le vieillissement des *baby-boomers* exigera des changements majeurs et relativement rapides de la part des différents acteurs du marché de l'habitation. Les pressions risquent d'être fortes sur un marché locatif déjà tendu.

Or, on sait qu'un marché locatif sous pression n'apporte rien de bon aux ménages vulnérables et plus démunis : la pression se fera alors inévitablement sentir sur l'État, qui doit aider ces ménages à trouver des solutions aux déséquilibres du marché. Même si le Québec dispose d'un système permettant la fixation du loyer lorsqu'une hausse est jugée abusive par le locataire, la réglementation ne peut s'appliquer qu'après les cinq premières années d'existence de l'ensemble locatif selon la Loi sur la Régie du logement. Cependant, il est impensable que l'État puisse offrir aux exclus des solutions mur-à-mur au moyen de coûteux programmes de logements sociaux. Il faudra donc que celui-ci trouve des solutions originales et qu'il s'assure que les programmes mis en place s'adressent le plus possible aux ménages les plus fragiles.

---

50. GILL, Daniel (2010). *Les effets probables du vieillissement de la population sur le marché de l'habitation*. Présentation faite au Comité national de recherche sur le logement le 15 novembre 2010.

### 6.2.3 Tendances du marché pour les ménages soutenus par une femme

Examinons maintenant ce que pourrait être le comportement des femmes dans ce marché de l'habitation en transformation. Comment se positionneront-elles dans cet univers en mouvance? Comme nous l'avons précisé auparavant, tous les indicateurs révèlent que le nombre de ménages soutenus par des femmes augmentera au cours des prochaines décennies et qu'il pourrait même y avoir une parité hommes-femmes. Voici notre vision des grandes tendances concernant les femmes sur le marché de l'habitation :

- Le niveau d'éducation des femmes, supérieur à celui des hommes, et l'amélioration relative de leur situation financière font que leur taux de propriété, qui est passé de 41 % en 1996 à 50 % en 2006, continuera de progresser pour se rapprocher de plus en plus de celui des hommes au cours des prochaines décennies.
- Le marché de la copropriété<sup>51</sup>, qui attire déjà plusieurs personnes seules dont une majorité de femmes (Dutil, *Habitation Québec*, SHQ, 2009), s'élargira et s'adaptera aux besoins des femmes, qui peuvent avoir la charge d'autres types de ménages, notamment les familles monoparentales et les personnes âgées.
- En ce qui concerne le logement locatif privé, les aînées seront de plus en plus présentes dans les résidences privées pour personnes âgées qui offrent des logements avec services afin de demeurer à domicile le plus longtemps possible.
- Les ménages soutenus par des femmes continueront d'être très présents dans le parc de logements sociaux et communautaires. Toutefois, leur surreprésentation actuelle devrait s'atténuer avec une plus grande arrivée de ménages soutenus par des hommes, ce qui assurera un rééquilibrage par rapport aux besoins de chacun et chacune.

Malheureusement, nous ne pouvons parler ici que de « tendances générales » puisqu'aucune étude prospective ne permet d'obtenir des données projetées sur les ménages soutenus par les femmes québécoises. Dans la mesure où celles-ci sont appelées à jouer un rôle de plus en plus grand dans les différents segments du marché du logement, il serait très utile de détailler les hypothèses qui sont à la base des scénarios de prévisions démographiques afin d'obtenir des projections selon le sexe du principal soutien de ménage.

---

51. Compte tenu de l'importance grandissante du marché de la copropriété au Québec, il serait intéressant que la SHQ, dans le cadre de sa demande de compilation spéciale des données du recensement 2011 à Statistique Canada, puisse, à des fins d'analyse, croiser la variable du mode d'occupation avec des variables comme le sexe et l'âge du soutien de ménage, et le genre de ménage.

## CONCLUSION

La présente étude avait pour but de réaliser un portrait de la situation des femmes soutiens de ménage au Québec, de comparer leur situation à celle des hommes, d'analyser l'évolution de leurs conditions de vie qui peuvent influencer sur le logement et de déterminer les enjeux et perspectives auxquels ces ménages sont confrontés.

### Principaux constats

Depuis le début des années 1960, les femmes québécoises ont vu, grâce à leurs nombreuses luttes et revendications, leurs droits progresser considérablement, ce qui leur a permis de devenir de plus en plus indépendantes, libres de leurs choix et financièrement autonomes. Au chapitre du logement, cette progression des droits a été consolidée par la création de trois organismes importants : la Société d'habitation du Québec en 1967, dont les différents programmes d'habitation mis en œuvre au fil du temps (ex. : logement social HLM) ont largement profité aux ménages démunis soutenus par des femmes; la Commission des droits et des libertés de la personne en 1975, qui voit à la promotion et au respect des droits de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne et qui vient, entre autres choses, interdire toutes formes de discrimination fondée sur le sexe, notamment dans le secteur du logement, et la Régie du logement en 1980, qui a notamment pour rôle de protéger les locataires plus vulnérables, femmes ou hommes, contre les évictions arbitraires et les hausses abusives de loyer. Grâce à ces gains, obtenus dans la foulée des principaux courants féministes américains et européens militant pour l'accès à l'égalité, les Québécoises ont pu investir plusieurs secteurs d'activité jusque-là plutôt réservés aux hommes et contribuer au développement de ces secteurs pour le mieux-être de toute la société. Le Québec peut s'enorgueillir de leur réussite dans de nombreux domaines, où les indicateurs observés placent aujourd'hui les femmes québécoises dans le peloton de tête mondial.

La baisse considérable de la fécondité des Québécoises après le *baby-boom* d'après-guerre (l'indice synthétique de fécondité est passé d'environ 4 enfants par femme au tournant des années 1960 à un peu plus de 1,70 aujourd'hui) a facilité la présence et l'implication de celles-ci dans des champs variés autres que la famille et la maison. Sans ce facteur important de changement social, les femmes québécoises n'auraient pas parcouru tout ce chemin. Leur taux d'emploi relatif est rendu presque égal à celui des hommes (0,95 femme pour 1 homme en emploi). Il dépasse celui de l'Ontario et la moyenne canadienne et est un des plus élevés parmi les pays de l'OCDE. Les Québécoises sont également parmi les plus scolarisées au monde et leur taux de diplomation postsecondaire dépasse celui des hommes depuis le début des années 1990. De plus, leur espérance de vie à la naissance, qui atteint aujourd'hui près de 84 ans, fait l'envie de plusieurs pays industrialisés. La proportion de femmes soutiens

de ménage est en hausse continue depuis plus de 50 ans et représentait, en 2006, plus de 41 % de l'ensemble des ménages québécois (2 ménages sur 5), un sommet inégalé dans le RDC. Tout indique que cette progression s'accélère puisque le nombre de ménages soutenus par des femmes a augmenté de 24 % entre 1996 et 2006. Il atteint maintenant 1,3 million, comparativement à 1,9 million de ménages soutenus par des hommes (augmentation d'à peine 6 %). Il est bon de signaler que les femmes soutiens de ménage sont maintenant majoritaires chez les jeunes de moins de 30 ans et chez les aînés de 75 ans et plus.

En 2006, les ménages soutenus par des femmes sont plus petits que les ménages qui ont un homme comme soutien principal (moyenne de 2,1 personnes par ménage versus 2,5 chez les hommes) et leur taille moyenne est une des plus faibles parmi les provinces canadiennes. Ces ménages sont surtout formés de personnes seules (41 %) et de familles monoparentales (20 %), alors que les couples avec enfants (35 %) et les couples sans enfants (33 %) prédominent chez les ménages soutenus par des hommes. Soulignons cependant que la proportion de femmes soutiens de familles monoparentales a diminué, même si elle reste élevée. Celle-ci est passée de 80 % (4 femmes pour 1 homme) à 76 % (3 femmes pour 1 homme) entre 1996 et 2006. Cette proportion est maintenant une des plus faibles parmi les principaux pays d'Europe et d'Amérique du Nord. La diminution relative de la monoparentalité féminine s'est faite au profit des couples avec ou sans enfants, dont la proportion est passée de 19 % (1 femme pour 4 hommes) à 26 % (1 femme pour 3 hommes) au cours de cette décennie. Il sera intéressant de voir si cette tendance se maintiendra lors des prochains recensements, c'est-à-dire si les hommes continueront à être un peu plus présents dans les familles monoparentales et les femmes, dans les soutiens de couple. Toutefois, il demeure qu'en nombre absolu, les femmes sont majoritaires chez les familles monoparentales (plus de 252 000 versus près de 79 000 chez les hommes) et chez les personnes seules (plus de 536 000 versus près de 438 000 chez les hommes). Il est à noter que chez ces ménages « solos », les femmes dominent dans tous les groupes d'âge de 50 ans et plus et les hommes, dans tous ceux de moins de 50 ans.

La situation est différente chez les immigrants, où les soutiens de ménage féminins sont plus faiblement représentés. Dans ce groupe, 35 % des ménages sont soutenus par des femmes, comparativement à 42 % pour les ménages dont le soutien est né au Canada. À noter que, chez les immigrants natifs des Caraïbes, la part des femmes est de plus de 55 %. D'autre part, chez les soutiens de ménage appartenant à une minorité visible, 50 % sont des femmes de la communauté noire et 32 %, des femmes d'autres communautés.

Un mot sur les ménages dans lesquels au moins un des membres est atteint d'une incapacité (physique ou mentale). On en dénombrait plus de 730 000 en 2006, ce qui équivaut à presque 1 ménage québécois sur 4. Parmi ceux-ci, plus de

320 000 ménages avaient une femme comme soutien. En termes relatifs, ces dernières dominent chez les moins de 35 ans et les 75 ans et plus.

Un des faits les plus marquants tirés de l'analyse est assurément l'augmentation considérable du taux de propriété des femmes soutiens de ménage. Celui-ci a atteint, en 2006, le niveau symbolique de 50 % et il se rapproche peu à peu du taux de propriété des ménages soutenus par des hommes, qui plafonne à 67 % depuis 1996. Ces taux de propriété restent malgré tout plus faibles que ceux dans le RDC (62 % chez les femmes et 77 % chez les hommes). De 1996 à 2006, la hausse du nombre de femmes propriétaires au Québec a été de 215 000, ce qui représente une augmentation de plus de 50 %. On constate que plus les soutiens féminins sont jeunes, plus leur taux de propriété se compare à celui des hommes, mais que plus celles-ci sont âgées, plus leur taux reste inférieur à celui des hommes et tend à s'en distancer. Il sera intéressant de voir évoluer la situation dans le contexte du vieillissement de l'imposante cohorte du *baby-boom*, dont les premiers membres ont atteint 65 ans en 2011.

C'est en milieu rural que le taux de propriété des femmes soutiens de ménage est le plus élevé (77 % versus 83 % chez les hommes). Dans les milieux urbains, celui-ci est beaucoup plus faible (45 % versus 62 %) et l'écart avec celui des hommes est nettement plus grand. Notons que c'est dans la RA de Montréal, où habitent plus du quart des ménages québécois, que le taux de propriété des soutiens féminins est le plus faible (32 %). Soulignons que l'accès à la propriété y exige un effort financier plus grand pour les femmes. Ici, l'égalité entre les femmes et les hommes est loin d'être atteinte. Le revenu médian des Québécois propriétaires est de 20 % supérieur à celui des Québécoises propriétaires, qui est de 55 000 \$. Quant au coût mensuel médian du logement des hommes propriétaires, il est légèrement inférieur à celui de leurs pendants féminins (708 \$ comparativement à 735 \$).

Dans le secteur locatif, tous les indicateurs montrent que les ménages locataires soutenus par des femmes sont plus vulnérables. Le revenu médian des hommes locataires est de 29 % supérieur à celui des locataires féminins, qui atteint environ 26 000 \$, alors que les coûts médians de logement sont comparables (563 \$ pour les femmes et 570 \$ pour les hommes). Environ 43 % des ménages locataires soutenus par des femmes sont considérés comme à faible revenu comparativement à 33 % chez les locataires masculins. Toujours chez les locataires, plus de 375 000 ménages soutenus par des femmes doivent consentir un taux d'effort supérieur ou égal à 30 % pour se loger comparativement à 337 000 chez les hommes soutiens de ménage. Malgré le taux élevé de femmes locataires ayant un problème d'abordabilité du logement (40 %), le Québec demeure la province où ce taux est le plus faible au Canada (RDC : 49 %). Notons également que ce sont les femmes locataires vivant en milieu urbain qui sont les plus exposées à ce problème d'abordabilité (41 %). Celles qui habitent dans un milieu rural sont moins touchées (30 %).

Cependant, qu'elles soient locataires ou propriétaires, qu'elles occupent de grands ou de petits logements, qu'elles vivent seules ou en famille et qu'elles habitent dans un milieu rural ou urbain, les femmes soutiens de ménage ont un taux d'effort médian qui dépasse presque toujours celui des hommes et l'écart s'élargit au fur et à mesure qu'elles avancent en âge. Lorsqu'on applique au Québec le modèle des besoins impérieux en matière de logement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, on estime que, sur les 325 000 ménages (10,6 % des ménages québécois) ayant de tels besoins en 2006, environ 188 400 seraient soutenus par une femme (58 %). Parmi ces ménages, 115 000 sont des femmes vivant seules et 49 000, des familles monoparentales. Malgré ces nombres élevés, le Québec se compare avantageusement aux autres provinces canadiennes en matière de besoins impérieux de logement. L'une des raisons à cela est probablement que le Québec n'a jamais cessé d'investir, année après année, dans le logement social et communautaire et que les loyers sur le marché privé y sont généralement plus bas qu'ailleurs au Canada.

Pour les femmes québécoises, le soutien de l'État a été et demeure très présent pour répondre à leurs besoins de logement. Ainsi, selon diverses études, 72 % des logements HLM publics (volet régulier) sont occupés par des ménages soutenus par des femmes. C'est également le cas de 67 % des logements qui se trouvent dans des coopératives d'habitation et de 64 % de ceux des OSBL d'habitation subventionnés par l'État. Même chose pour le Programme de supplément au loyer sur le marché privé, dont 72 % des bénéficiaires sont des femmes soutiens de ménage. Pour les programmes Allocation-logement et AccèsLogis, cette proportion atteint respectivement 75 % et 74 % (à noter les chevauchements possibles avec les portraits des coopératives et des OBNL mentionnés ci-dessus). Les ménages féminins semblent donc relativement bien servis par les programmes de l'État, si l'on fait une comparaison avec les besoins actuels au Québec. En effet, 53 % des ménages ayant un problème d'abordabilité du logement, 56 % des ménages à faible revenu et 58 % des ménages ayant des besoins impérieux de logement sont soutenus par des femmes. Y a-t-il une surreprésentation des femmes soutiens de ménage dans les programmes actuels par rapport aux hommes? La question mérite sans doute d'être posée. Toutefois, l'amélioration progressive de la situation financière des femmes pourrait faire diminuer leur présence relative dans les programmes d'habitation sociale et faire augmenter celle des hommes au cours des années à venir. D'ailleurs, les ménages soutenus par une femme occupent un peu moins de place sur les listes d'attente d'un logement public (64 % des demandeurs) que dans la clientèle des programmes.

### **Perspectives et pistes de réflexion**

Quels sont les enjeux des femmes en matière de logement? Quelles sont les perspectives de développement pour les ménages soutenus par des femmes au cours des décennies à venir? Selon les dernières prévisions démographiques de l'Institut de la statistique du Québec produites à la demande de la SHQ (scénario de référence), le

nombre de ménages passera de 3,20 millions en 2006 à 4,04 millions en 2031 et à 4,24 millions en 2056. Ces hausses successives seront causées presque exclusivement par l'augmentation fulgurante du nombre d'aînés, dont la proportion passera de 21 % des ménages en 2006 à 37 % en 2031 et à 39 % en 2056. En ce qui concerne les ménages de moins de 45 ans, leur nombre estimé pour 2006 (1,2 million) demeurera relativement stable au cours de la période 2006-2056. Tous les indicateurs (amélioration de la scolarité, de l'emploi, de l'autonomie financière, etc.) pointent vers un accroissement de la proportion de ménages soutenus par des femmes. Celle-ci pourrait atteindre, si la tendance se maintient, la moitié de l'ensemble des ménages au cours des prochaines décennies.

Une hausse du taux de propriété est à prévoir au Québec. Ce taux, qui était de 60,2 % en 2006, devrait passer à 62,9 % en 2016 et à 64,2 % en 2031. En se basant sur l'important accroissement du nombre de propriétaires féminins de 1996 à 2006 (augmentation de 50 %), on pourrait anticiper une augmentation du taux de propriété des femmes soutiens de ménage et un plus grand rapprochement avec celui des hommes. La mise en marché de logements en copropriété, un mode de gestion et d'occupation sécuritaire, dont l'entretien est moins exigeant pour les propriétaires et mieux adapté aux besoins d'une population vieillissante contribuera à ce changement de situation. L'ISQ prévoit que le nombre de copropriétaires triplera d'ici 2031, alors que les ménages habitant une maison individuelle n'augmenteront que de 14 % (Leduc, 2010).

Tout cela dépendra en bonne partie des comportements des *baby-boomers* (nés entre 1946 et 1966), dont les premiers ont atteint 65 ans en 2011. Les avis divergent à ce sujet. Certains pensent que ceux qui vivent dans les couronnes proches et éloignées des grandes villes comme Montréal et Québec devront progressivement quitter leur maison individuelle de banlieue pour se loger dans des immeubles à plus forte densité que l'on trouve généralement dans la ville-centre (Gill, 2010). Il y aurait, selon cette hypothèse, une explosion du marché de la revente des maisons unifamiliales de banlieue, ce qui pourrait perturber passablement les marchés locaux du logement, autant dans le secteur locatif que dans celui de la propriété. D'autres sont plutôt d'avis que le nombre de propriétaires ne baissera pas ni à court terme ni à long terme et qu'il y aura un ralentissement de la croissance seulement lorsque tous les *baby-boomers* auront atteint 65 ans en 2031. Ce ne serait qu'à partir de 75 ans que les ménages seraient plus susceptibles de vendre leur propriété pour louer un logement (Leduc, 2010). Il sera intéressant de suivre l'évolution de ces comportements et de voir comment ils diffèrent selon le sexe du soutien des ménages issus du *baby-boom*.

Malheureusement, il manque parfois des données pour mieux évaluer les besoins des ménages soutenus par les femmes et les tendances qui caractérisent ces ménages pour les prochaines décennies. Pour la suite des choses, il nous semble qu'il serait

intéressant de poursuivre la recherche sur les ménages qui ont une femme comme soutien. Nous suggérons quelques pistes de réflexion à ce sujet :

- Puisque l'on sait que la copropriété est et deviendra de plus en plus un mode d'habitation recherché par les femmes, il serait vraiment utile pour la SHQ de croiser la variable « sexe du soutien de ménage » avec le mode d'occupation « logement occupé par un copropriétaire » et d'autres variables importantes (âge, taille et genre de ménages, taille du logement, etc.) pour les compilations spéciales de données des recensements et enquêtes à venir.
- La copropriété existe au Québec depuis 1969 et sera de plus en plus populaire au cours des prochaines décennies. Est-ce que cette forme de propriété vieillit bien? Est-elle financièrement sécuritaire pour les femmes qui ont fait ce choix? Combien d'immeubles en copropriété ont un fonds de prévoyance conforme aux exigences du Code civil? Une étude sur ce sujet serait des plus utiles.
- Dans le contexte du vieillissement de la population et de la politique de maintien à domicile de l'État, il serait intéressant de faire l'inventaire des formules d'habitat existantes et novatrices et de voir si elles correspondent aux besoins des femmes.

Ce ne sont là que quelques éléments pouvant alimenter la réflexion concernant les femmes et leurs modes d'habitation dans l'avenir, puisque celles-ci sont et seront de plus en plus présentes dans le secteur du logement et qu'elles influenceront de plus en plus les manières de se loger.

## BIBLIOGRAPHIE

ANDRÉ, Dominique, Frédéric F., PAYEUR et Jean-François LACHANCE (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2006-2056 – Édition 2009*, Institut de la statistique du Québec, juillet 2009, 132 pages.

BELLEAU, Marie-Claire (2003). GAGNON, Rachel et Andréanne MARTIN (mise à jour en 2009). *Les femmes et les lois du Québec depuis 1970*, Secrétariat à la condition féminine, 2009, 221 pages.

CHARBONNEAU, Johanne, Annick GERMAIN et Marc MOLGAT (2009). *Habiter seul : un nouveau mode de vie?* Les Presses de l'Université Laval, collection Société et population, 4<sup>e</sup> trimestre 2009, 269 pages.

CONFÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION (CQCH) (2011). *Rapport annuel 2010*, CQCH, 33 pages.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2004). *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité entre les femmes et les hommes*, septembre 2004, 174 pages.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2008). *La constante progression des femmes : historique des droits des femmes*, janvier 2008, 20 pages.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2008). *La constante progression des femmes – Édition spéciale 35<sup>e</sup> anniversaire*, 27 pages.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2011). *Des nouvelles d'Elles – Les femmes handicapées du Québec*, Direction des communications, 76 pages.

DESAULNIERS, Annie et Marie-Hélène LABELLE (2010). *Portrait statistique – Égalité femmes/hommes : où en sommes-nous au Québec?* Un portrait national et dix-sept portraits régionaux, Conseil du statut de la femme, février 2010, 91 pages (portrait national).

DAGENAIS, Hélène (2006). *Les ménages d'une seule personne et le logement au Québec*, Société d'habitation du Québec, mai 2006, 106 pages.

DANDURAND, Renée B. (1992). « La famille n'est pas une île. Changements de société et parcours de vie familiale », dans Gérard Daigle et Guy Rocher (sous la direction de), *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, 812 pages.

DESCHÊNES, Claude-Rodrigue et Paul FOREST (2000). *Étude temporelle de la distribution géographique des ménages au Québec 1976-1996*, Société d'habitation du Québec, Direction de la planification, de l'évaluation et de la recherche, 56 pages.

DESCHÊNES, Claude-Rodrigue et Paul FOREST (2001). *Évolution socio-économique des ménages locataires et propriétaires au Québec entre 1981 et 1996*, Société d'habitation du Québec, Direction de la planification, de l'évaluation et de la recherche, 78 pages.

DESCHÊNES, Claude-Rodrigue et Yvon CHOUINARD et Barbara MAASS (2004). *Tableaux croisés spéciaux du recensement 2001 : description et mode d'accès*, édition révisée, Société d'habitation du Québec, juin 2004.

DUCHARME, Marie-Noëlle (2007). *Enquêtes auprès des OSBL d'habitation : de la vulnérabilité à l'autonomie — 3. Les locataires*. Troisième de six fascicules sur l'enquête, Réseau québécois d'habitation communautaire, juin 2007, 12 pages.

DUTIL, Dany, Diane LABROSSE, Barbara MAASS et Claude-Rodrigue DESCHÊNES (2008). *Tableaux croisés spéciaux du recensement 2006 : description et informations à l'intention de l'utilisateur*, Société d'habitation du Québec, décembre 2008, 62 pages.

DUTIL, Dany (2009). *Un portrait de la copropriété au Québec*. Société d'habitation du Québec. « Habitation Québec », vol. 3, n° 4, été 2009, pages 1 à 6.

DUTIL, Dany (2010). *La situation du logement et des ménages dans la région administrative du Nord-du-Québec*, bulletin d'information de la Société d'habitation du Québec, vol. 4, n° 3, printemps 2010, pages 1 à 8.

EUROSTAT (2007). *Transition des femmes et des hommes de la vie active à la retraite*, « Statistiques en bref », série Population et conditions sociales, n° 97.

EUROSTAT (2008). *La vie des femmes et des hommes en Europe : un portrait statistique*, « Livres statistiques », édition 2008, 244 pages.

FOREST, Paul (1998). *Tableaux croisés spéciaux du recensement 1996 : description et mode d'accès*, Société d'habitation du Québec, août 1998.

FOREST, Paul et Claude-Rodrigue DESCHÊNES (2001). *Évolution socio-économique des ménages locataires et propriétaires au Québec entre 1981 et 1996*, Société d'habitation du Québec, mars 2001, 78 pages.

FRAPRU (2004). *Femmes et logement au Québec*, mars 2004, 7 pages.

FRAPRU (2010). *Femmes, logement et pauvreté : sortir du privé, un enjeu de société*, Comité femmes, septembre 2010, 16 pages.

GAUDET, Édith (2010). *Relations interculturelles — Comprendre pour mieux agir*, 2<sup>e</sup> édition, Modulo, 276 pages.

GAUTHIER, Hervé, Sylvie JEAN, Georges LANDRIS, Yves NOBERT et Madeleine ROCHON (2004). *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain*, vol. I, Conditions de vie, Institut de la statistique du Québec, 303 pages.

GAUTHIER, Hervé (sous la direction de) (2007). *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain*, vol. II, Conditions de vie, Institut de la statistique du Québec, 402 pages.

GILL, Daniel (2010). *Les effets probables du vieillissement de la population sur le marché de l'habitation*, présentation faite au Comité national de recherche sur le logement le 15 novembre 2010.

GIRARD, Chantal (2008). *Le bilan démographique du Québec – Édition 2009*, Institut de la statistique du Québec, décembre 2009, 83 pages.

GOTTELY-FAYET, Jacqueline et Hervé GAUTHIER (2009). *Vers l'égalité entre les hommes et les femmes? Comparaison Europe – Amérique du Nord*, Conditions de vie, Institut de la statistique du Québec, mai 2009, 109 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2003). *Perspectives démographiques du Québec et des régions, 2001-2051 – Édition 2003*, 132 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2009). *Données sociales du Québec – Édition 2009*, Conditions de vie, janvier 2009, 233 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (ISQ) (2009). *Le Québec, chiffres en main*, mars 2009, 59 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2009). *Perspectives démographiques du Québec et des régions 2006-2056*, édition 2009, juillet 2009, 132 pages.

KAUFMANN, Jean-Claude (1999). *La femme seule et le prince charmant*, Éditions Nathan, Paris, 282 pages.

KERN, Leslie (2010). *Gendering reurbanisation: Women and new-build gentrification in Toronto*, Mount Allison University, « Population, space and place », 16, pages 363 à 379.

LABROSSE, Diane et Dany DUTIL (2009). *Tableaux normalisés du recensement 2006 : description et mode d'accès*, Société d'habitation du Québec, janvier 2009, 55 pages.

LEDUC, Stéphane (2008). *Profil des locataires du programme AccèsLogis Québec en 2005*, Société d'habitation du Québec, avril 2008, 57 pages.

LEDUC, Stéphane (2010). *Profil des locataires et des ménages en attente d'un logement social*. Société d'habitation du Québec, 182 pages.

LÉGARÉ, Odile (2010). *Perspectives démographiques 2006-2056 et logement : un aperçu*, Société d'habitation du Québec, « Habitation Québec », vol. 4, n° 4, été 2010, pages 1 à 10.

LÉGARÉ, Odile (2011). *Le vieillissement de la population et le logement : exploration en banlieue*, Société d'habitation du Québec, « Habitation Québec », vol. 5, n° 2, printemps 2011, pages 1 à 10.

LELOUP, Xavier et Virginie FERREIRA (2005). *Conditions de logement des ménages immigrants au Québec : une réalité contrastée*, INRS – Centre Urbanisation Culture Société, mars 2005, 184 pages.

LEMONNIER, Marie (2004). « Les nouveaux célibataires », dossier Les nouveaux célibataires, *Le Nouvel Observateur*, avril 2004.

LÉTOURNEAU, Esther et Normand THIBEAULT (2006). *Évolution démographique – Petits ménages et grands logements : projections 2001-2021*, « L'habitat en bref », Société d'habitation du Québec, mai 2006.

LÉTOURNEAU, Esther et Normand THIBEAULT (2006). *L'évolution démographique et le logement au Québec : rétrospective 1991-2001 et perspectives 2001-2051*, Institut de la statistique du Québec, étude réalisée pour la Société d'habitation du Québec, 138 pages.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES DU QUÉBEC (2010). *Portrait statistique de la population des différents groupes ethnoculturels recensés au Québec en 2006*, 9 pages pour chaque groupe.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (2002). *Les femmes dans le monde 2000 : des chiffres et des idées*, New York, 207 pages.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (2008). *Annuaire statistique*, 52<sup>e</sup> édition, Département des affaires économiques et sociales, juin 2008, 850 pages.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES (2009). *Annuaire démographique 2007*, 59<sup>e</sup> édition, Département des affaires économiques et sociales, 2009, 850 pages.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION (2007). *Parce que l'avenir nous habite : les actes du colloque du jeudi 9 novembre 2006*, janvier 2007, 64 pages.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION (RQOH) (2007). *Les organismes d'habitation sans but lucratif : de la précarité à la dignité*, consultation publique sur les conditions de vie des aînés, mémoire du RQOH, octobre 2007, 9 pages.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES OSBL D'HABITATION (RQOH) (2010). *Rapport annuel 2009-2010*, RQOH, 15 pages.

ROBERT, René (2008). *Enquête sur le profil socioéconomique des résidents des coopératives d'habitation – 2007*, Confédération québécoise des coopératives d'habitation, mai 2008, 92 pages.

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE (1993). *Sommaire des principales lois québécoises ayant des incidences sur la condition féminine*, automne 1993, 77 pages.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (révision 2007). *Le Point en recherche – Les Canadiennes et leur logement : 1997*, série socio-économique 72, janvier 2007, 4 pages.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2009). *Le Point en recherche – Série sur le logement selon les données du recensement de 2006 : numéro 5 – Régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada*, série socio-économique 09-022, septembre 2009, 14 pages.

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT (2009). *L'observateur du logement au Canada 2009*, périodique annuel depuis 2003, 116 pages et annexes.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2005). *L'habitation au Québec : profil statistique ensemble des régions*, 1<sup>er</sup> trimestre 2005, 102 pages.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2007). *L'habitation au Québec comparée à 17 pays*, décembre 2007, 75 pages.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2008). *Entretiens sur l'habitat – Les personnes seules et le logement : vers un nouveau mode de vie?* Montréal, mars 2008, 125 pages.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2009). *Entretiens sur l'habitat : le développement de la copropriété au Québec*, Montréal, 13 novembre 2009, 38 pages.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2009). *Rapport annuel de gestion 2008-2009*, septembre 2009, 107 pages.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2011). *L'habitation en bref 2011*, dépliant.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2011). *Rapport annuel de gestion 2009-2010*, septembre 2010, 113 pages.

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011*, septembre 2010, 95 pages.

STATISTIQUE CANADA (2006). *Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe*, 5<sup>e</sup> édition, n<sup>o</sup> 89-503-XPF au catalogue, mars 2006, 323 pages.

STATISTIQUE CANADA (2010). *Dictionnaire du recensement 2006*, n° 92-566-X au catalogue, 623 pages.

STATISTIQUE CANADA (2010). *Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2009 à 2036*, n° 91-520-X au catalogue, 247 pages.

TESSIER-PARENT, Louis-Philippe et Raphael VARGAS-BENAVENTE (2011). *Information sur le marché du travail – Les chiffres clés de l'emploi au Québec*, ministère de la Main-d'œuvre et de la Solidarité sociale, 45 pages.

TRUDEL, Sylvie (2006). *Les femmes et le logement à Montréal : portrait de la situation*, Conseil des Montréalaises, Ville de Montréal, novembre 2006, 55 pages.

UNITED NATIONS (2009). *World Statistics Pocketbook 2008*, ser. V, n° 33, Department of economic and social affairs, mai 2009, 256 pages (en ligne : <http://data.un.org/unsd/demographic/products/dyb>).

US DEPARTMENT OF HOUSING AND URBAN DEVELOPMENT and US CENSUS BUREAU (2007). *American Housing Survey for the United States: 2007*, « Current housing reports », septembre 2007, 518 pages et annexes.

VIANNAY, Patricia (2000). *Les femmes et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des femmes au Québec*, Société d'habitation du Québec, mai 2000, 79 pages.

VIANNAY, Patricia (2002). *Les familles et le logement : un profil quantitatif de la situation résidentielle des familles au Québec*, Société d'habitation du Québec, septembre 2002, 85 pages.

## **ANNEXES**

## ANNEXE I

### Tableaux complémentaires des régions

---

Tableau 1.A	Localisation des ménages privés selon le sexe du soutien, au Québec, en 1996 et 2006.....	III
Tableau 1.B	Localisation des ménages privés selon le sexe et l'âge du soutien, au Québec, en 2006.....	IV
Tableau 1.C	Localisation des ménages privés selon le genre et le sexe du soutien, au Québec, en 2006.....	VI
Tableau 1.D	Localisation des ménages privés selon le sexe et la région de naissance du soutien, au Québec, en 2006.....	VIII
Tableau 1.E	Localisation des ménages privés selon le sexe et le mode d'occupation du soutien, au Québec, en 2006.....	X
Tableau 1.F	Localisation des ménages privés selon le seuil de faible revenu et le sexe du soutien, au Québec, en 2006.....	XI
Tableau 1.G	Localisation des ménages privés selon le sexe du soutien et le niveau agrégé de taux d'effort, au Québec, en 2006.....	XII
Tableau 1.H	Localisation des ménages privés selon l'état du logement et le sexe du soutien, au Québec, en 2006.....	XIII
Tableau 1.I	Localisation des ménages privés selon leur taille et le sexe du soutien, au Québec, en 2006.....	XIV
Tableau 1.J	Ménages privés des MRC et des TÉ selon le sexe du soutien et diverses caractéristiques des ménages, au Québec, en 2006.....	XVI

**Tableau 1.A Localisation des ménages privés selon le sexe du soutien, au Québec, en 1996 et 2006**

LOCALISATION	HOMMES		FEMMES	
	1996	2006	1996	2006
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 772 385	1 885 365	1 046 525	1 300 315
RA Abitibi-Témiscamingue	39 845	37 675	18 635	22 890
RA Bas-Saint-Laurent	52 655	53 105	25 710	32 635
RA Capitale-Nationale	160 065	170 980	102 230	125 170
RA Centre-du-Québec	55 570	59 480	26 610	34 485
RA Chaudière-Appalaches	96 515	104 195	43 690	56 835
RA Côte-Nord	26 105	25 080	10 405	13 500
RA Estrie	71 450	76 425	40 055	53 245
RA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	26 030	24 210	12 185	15 110
RA Lanaudière	92 315	104 280	44 055	65 175
RA Laurentides	107 725	124 970	56 655	81 840
RA Laval	79 235	86 145	44 420	58 050
RA Mauricie	69 100	69 405	38 240	46 340
RA Montérégie	307 605	330 780	166 090	216 940
RA Montréal	435 215	458 290	338 180	373 265
RA Nord-du-Québec	7 275	6 565	2 635	3 770
RA Outaouais	73 430	80 120	44 765	60 355
RA Saguenay-Lac-Saint-Jean	72 235	73 655	31 950	40 695
Régions rurales du Québec	402 930	401 680	146 820	192 115
Régions urbaines du Québec	1 369 460	1 483 680	899 705	1 108 195
RMR Gatineau	57 215	65 170	37 370	50 800
RMR Montréal	803 235	874 970	538 035	650 770
RMR Québec	167 440	182 785	108 495	133 865
RMR Saguenay	40 430	40 355	19 505	23 980
RMR Sherbrooke	36 440	46 335	24 420	36 425
RMR Trois-Rivières	35 885	37 265	21 780	26 600
Couronne Nord de Montréal	195 955	223 055	103 400	147 165
Couronne Sud de Montréal	172 060	193 630	96 450	130 335

**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableaux 29 et (SPE96) tableau 26 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés et de la population vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 1.B Localisation des ménages privés selon le sexe et l'âge du soutien, au Québec, en 2006**

LOCALISATION	HOMMES				
	TOTAL	15-34 ANS	35-54 ANS	55-64 ANS	65 ANS ET PLUS
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 885 365	305 150	843 855	373 595	362 770
RA Abitibi-Témiscamingue	37 675	5 910	17 485	7 685	6 595
RA Bas-Saint-Laurent	53 105	7 260	22 795	11 745	11 310
RA Capitale-Nationale	170 980	28 850	72 820	35 615	33 695
RA Centre-du-Québec	59 480	9 620	25 925	12 510	11 430
RA Chaudière-Appalaches	104 195	15 335	46 330	22 815	19 710
RA Côte-Nord	25 080	3 615	11 735	5 270	4 465
RA Estrie	76 430	12 815	32 440	15 920	15 250
RA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	24 215	1 935	10 590	5 825	5 850
RA Lanaudière	104 280	14 135	49 590	21 915	18 630
RA Laurentides	124 970	17 215	59 410	25 785	22 555
RA Laval	86 150	11 385	40 695	15 840	18 225
RA Mauricie	69 400	9 475	29 455	15 130	15 330
RA Montérégie	330 780	47 450	153 135	69 200	60 995
RA Montréal	458 290	95 400	196 910	75 740	90 240
RA Nord-du-Québec	6 565	1 295	3 410	1 130	725
RA Outaouais	80 120	13 080	37 565	16 085	13 385
RA Saguenay-Lac-Saint-Jean	73 655	10 365	33 550	15 375	14 365
Régions rurales du Québec	401 685	47 670	183 060	92 635	78 315
Régions urbaines du Québec	1 483 680	257 475	660 790	280 960	284 455
RMR Gatineau	65 170	11 590	31 595	12 340	9 650
RMR Montréal	874 970	155 065	400 045	157 470	162 390
RMR Québec	182 785	32 125	79 415	37 935	33 300
RMR Saguenay	40 355	5 755	18 440	8 455	7 700
RMR Sherbrooke	46 335	9 280	19 585	8 770	8 700
RMR Trois-Rivières	37 265	5 880	16 025	7 885	7 465
Couronne Nord de Montréal	223 050	31 970	110 490	42 070	38 525
Couronne Sud de Montréal	193 630	27 700	92 645	39 660	33 620

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 30 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés et de la population vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 1.B Localisation des ménages privés selon le sexe et l'âge du soutien, au Québec, en 2006 (suite)**

LOCALISATION	FEMMES				
	TOTAL	15-34 ANS	35-54 ANS	55-64 ANS	65 ANS ET PLUS
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 300 315	283 630	510 775	201 465	304 440
RA Abitibi-Témiscamingue	22 890	5 250	9 010	3 485	5 140
RA Bas-Saint-Laurent	32 635	6 250	12 270	5 750	8 355
RA Capitale-Nationale	125 170	27 205	46 285	20 365	31 310
RA Centre-du-Québec	34 480	7 525	13 150	5 460	8 350
RA Chaudière-Appalaches	56 840	12 160	21 550	9 150	13 970
RA Côte-Nord	13 500	3 110	5 790	1 910	2 685
RA Estrie	53 245	12 610	19 310	8 545	12 780
RA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	15 110	2 345	6 025	2 645	4 105
RA Lanaudière	65 175	13 650	28 905	10 105	12 520
RA Laurentides	81 845	16 475	36 330	13 175	15 865
RA Laval	58 055	10 750	24 560	8 785	13 960
RA Mauricie	46 340	8 375	16 980	7 620	13 365
RA Montérégie	216 940	45 355	91 220	34 975	45 380
RA Montréal	373 265	89 835	135 040	54 310	94 075
RA Nord-du-Québec	3 770	1 210	1 745	420	390
RA Outaouais	60 355	13 695	27 480	8 190	10 990
RA Saguenay-Lac-Saint-Jean	40 700	7 825	15 125	6 575	11 180
Régions rurales du Québec	192 120	37 810	80 335	32 400	41 565
Régions urbaines du Québec	1 108 195	245 820	430 440	169 065	262 875
RMR Gatineau	50 805	12 205	23 665	6 630	8 300
RMR Montréal	650 770	147 640	257 975	96 970	148 185
RMR Québec	133 865	30 585	50 645	21 680	30 950
RMR Saguenay	23 980	4 685	8 890	3 935	6 470
RMR Sherbrooke	36 425	9 270	13 295	5 675	8 185
RMR Trois-Rivières	26 600	5 460	9 545	4 335	7 255
Couronne Nord de Montréal	147 170	30 590	66 100	21 495	28 980
Couronne Sud de Montréal	130 340	27 215	56 830	21 160	25 140

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 30 (calculs et présentation de l'auteur).  
**Note :** univers des ménages privés et de la population vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 1.C Localisation des ménages privés selon le genre et le sexe du soutien, au Québec, en 2006**

	HOMMES					
LOCALISATION	TOTAL	COUPLES SANS ENFANTS	COUPLES AVEC ENFANTS	FAMILLES MONOPARENTALES	MÉNAGES D'UNE PERSONNE	AUTRES MÉNAGES
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 885 365	622 390	665 530	79 610	441 490	76 340
RA Abitibi-Témiscamingue	37 675	13 505	12 670	1 660	9 045	790
RA Bas-Saint-Laurent	53 105	20 205	17 715	1 995	11 905	1 280
RA Capitale-Nationale	170 980	60 025	54 620	7 330	41 930	7 065
RA Centre-du-Québec	59 485	21 600	20 050	2 525	13 780	1 520
RA Chaudière-Appalaches	104 190	36 945	39 410	4 200	21 135	2 500
RA Côte-Nord	25 080	8 615	8 785	1 010	5 840	840
RA Estrie	76 430	27 780	23 870	3 520	18 515	2 745
RA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	24 215	9 020	8 405	1 230	4 700	855
RA Lanaudière	104 280	36 265	40 530	4 640	19 590	3 260
RA Laurentides	124 965	43 830	46 350	5 985	24 785	4 020
RA Laval	86 150	27 365	37 045	3 585	14 950	3 205
RA Mauricie	69 400	25 695	21 310	2 685	17 705	2 010
RA Montérégie	330 780	114 545	127 035	14 575	63 885	10 745
RA Montréal	458 290	122 015	148 625	17 535	140 255	29 855
RA Nord-du-Québec	6 565	1 710	2 685	330	1 400	435
RA Outaouais	80 120	26 110	29 460	4 040	17 105	3 405
RA Saguenay-Lac-Saint-Jean	73 655	27 165	26 965	2 755	14 965	1 805
Régions rurales du Québec	401 685	148 400	144 360	16 675	81 810	10 430
Régions urbaines du Québec	1 483 685	473 990	521 170	62 935	359 675	65 910
RMR Gatineau	65 175	20 165	25 160	3 375	13 700	2 770
RMR Montréal	874 970	257 515	325 690	36 545	210 900	44 315
RMR Québec	182 785	63 325	60 640	7 870	43 485	7 465
RMR Saguenay	40 355	14 810	14 570	1 545	8 265	1 150
RMR Sherbrooke	46 335	15 850	14 305	2 320	11 835	2 030
RMR Trois-Rivières	37 265	13 210	11 740	1 385	9 620	1 310
Couronne Nord de Montréal	223 055	71 405	96 605	10 225	37 170	7 645
Couronne Sud de Montréal	193 630	64 095	80 465	8 785	33 480	6 810

**Source** : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 29 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note** : univers des ménages privés et de la population vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 1.C Localisation des ménages privés selon le genre et le sexe du soutien, au Québec, en 2006 (suite)**

LOCALISATION	FEMMES					
	TOTAL	COUPLES SANS ENFANTS	COUPLES AVEC ENFANTS	FAMILLES MONOPARENTALES	MÉNAGES D'UNE PERSONNE	AUTRES MÉNAGES
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 300 315	211 485	233 680	253 825	538 420	62 905
RA Abitibi-Témiscamingue	22 890	3 905	4 780	4 320	9 330	555
RA Bas-Saint-Laurent	32 635	5 570	6 025	5 600	14 075	1 360
RA Capitale-Nationale	125 170	20 975	18 935	20 755	58 170	6 330
RA Centre-du-Québec	34 480	5 695	6 590	6 730	14 375	1 090
RA Chaudière-Appalaches	56 840	9 935	11 755	10 425	22 680	2 045
RA Côte-Nord	13 505	2 330	2 875	3 060	4 620	610
RA Estrie	53 245	9 740	9 640	8 720	22 775	2 365
RA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	15 110	2 615	2 825	3 350	5 700	620
RA Lanaudière	65 175	12 515	16 080	13 285	20 670	2 630
RA Laurentides	81 845	15 625	18 930	16 165	27 885	3 240
RA Laval	58 055	9 355	12 075	12 440	21 575	2 605
RA Mauricie	46 340	7 140	6 320	9 070	21 715	2 095
RA Montérégie	216 940	38 345	48 375	43 320	78 620	8 280
RA Montréal	373 265	49 745	46 590	75 130	177 095	24 705
RA Nord-du-Québec	3 770	525	1 180	910	850	305
RA Outaouais	60 355	10 745	13 290	12 510	21 130	2 680
RA Saguenay-Lac-Saint-Jean	40 695	6 720	7 410	8 040	17 145	1 380
Régions rurales du Québec	192 115	44 435	49 765	31 665	59 175	7 075
Régions urbaines du Québec	1 108 195	167 050	183 910	222 155	479 245	55 830
RMR Gatineau	50 805	8 700	11 380	10 780	17 600	2 345
RMR Montréal	650 770	97 890	113 245	133 245	270 525	35 860
RMR Québec	133 865	22 435	21 485	22 530	60 710	6 700
RMR Saguenay	23 980	3 930	4 100	4 850	10 225	885
RMR Sherbrooke	36 425	6 215	6 050	6 035	16 295	1 830
RMR Trois-Rivières	26 600	4 005	3 630	5 145	12 570	1 255
Couronne Nord de Montréal	147 165	25 470	35 790	31 495	48 340	6 065
Couronne Sud de Montréal	130 335	22 670	30 865	26 620	45 085	5 095

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 29 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés et de la population vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 1.D Localisation des ménages privés selon le sexe et la région de naissance du soutien, au Québec, en 2006**

LOCALISATION	CANADA		EXTÉRIEUR DU CANADA		ÉTATS-UNIS ET OCÉANIE		EUROPE DU NORD-OUEST		EUROPE DU SUD		EUROPE DE L'EST	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 606 620	1 149 350	278 740	150 960	8 235	6 835	41 085	25 465	46 815	18 495	26 485	16 315
RA Abitibi-Témiscamingue	37 175	22 565	500	325	110	55	150	130	50	25	40	55
RA Bas-Saint-Laurent	52 440	32 440	665	195	90	65	280	60	25	10	45	10
RA Capitale-Nationale	163 220	121 130	7 760	4 040	445	250	2 710	1 550	550	120	740	370
RA Centre-du-Québec	58 005	33 820	1 475	660	145	205	615	235	100	0	120	25
RA Chaudière-Appalaches	102 855	56 185	1 340	655	280	285	560	220	105	15	55	10
RA Côte-Nord	24 800	13 400	285	100	10	15	105	25	80	20	10	0
RA Estrie	71 970	51 025	4 455	2 220	835	585	1 280	640	215	20	430	220
RA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	23 960	14 980	255	125	30	50	100	45	15	10	10	15
RA Lanaudière	100 250	63 315	4 030	1 860	155	185	1 355	595	850	195	280	130
RA Laurentides	118 240	79 035	6 725	2 805	390	220	2 815	1 370	1 160	305	465	235
RA Laval	62 340	48 260	23 805	9 795	205	170	1 905	1 100	6 975	2 045	1 975	865
RA Mauricie	68 035	45 670	1 370	670	55	155	570	295	85	35	55	25
RA Montérégie	298 815	202 465	31 965	14 470	1 220	1 160	8 150	4 315	3 785	1 080	2 805	1 225
RA Montréal	271 975	264 455	186 315	108 805	3 805	3 180	18 785	13 790	31 935	14 265	18 565	12 665
RA Nord-du-Québec	6 440	3 710	120	55	10	0	55	30	0	0	10	10
RA Outaouais	73 040	56 460	7 080	3 895	375	230	1 415	955	830	345	835	440
RA Saguenay-Lac-Saint-Jean	73 065	40 430	590	270	50	30	245	95	45	15	45	0
Régions rurales du Québec	390 140	187 125	11 545	4 995	1 425	1 040	6 620	2 775	1 105	170	795	295
Régions urbaines du Québec	1 216 485	962 230	267 200	145 970	6 815	5 795	34 465	22 690	45 715	18 330	25 685	16 020
RMR Gatineau	58 470	47 075	6 705	3 730	285	165	1 210	870	805	345	805	425
RMR Montréal	631 215	517 445	243 755	133 330	5 055	4 150	28 355	19 010	43 610	17 600	23 425	14 845
RMR Québec	174 700	129 625	8 085	4 235	490	340	2 775	1 635	590	135	765	385
RMR Saguenay	39 940	23 765	405	210	25	25	175	70	25	10	45	10
RMR Sherbrooke	43 155	34 725	3 185	1 700	345	300	735	475	165	20	375	190
RMR Trois-Rivières	36 230	26 120	1 035	485	40	75	405	220	40	25	45	10
Couronne Nord de Montréal	191 870	134 450	31 180	12 720	555	400	4 205	2 160	8 535	2 410	2 410	1 075
Couronne Sud de Montréal	167 375	118 540	26 255	11 800	695	580	5 375	3 060	3 140	925	2 450	1 100

Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 29 (calculs et présentation de l'auteur).

Note : univers des ménages privés et de la population vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 1.D Localisation des ménages privés selon le sexe et la région de naissance du soutien, au Québec, en 2006 (suite)**

LOCALISATION	AMÉRIQUE LATINE		CARAÏBES		ASIE		MAGHREB/MOYEN-ORIENT		AFRIQUE SUBSAHARIENNE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
ENSEMBLE DU QUÉBEC	21 585	14 370	19 085	23 050	45 005	20 110	5 675	19 230	13 465	7 085
RA Abitibi-Témiscamingue	0	10	0	0	65	25	40	10	30	10
RA Bas-Saint-Laurent	55	20	25	0	20	20	75	0	55	10
RA Capitale-Nationale	670	580	175	175	505	240	1 240	335	725	415
RA Centre-du-Québec	280	140	35	10	80	30	55	10	55	10
RA Chaudière-Appalaches	70	35	20	20	65	35	125	20	50	0
RA Côte-Nord	0	10	0	10	0	10	50	0	25	10
RA Estrie	425	355	80	45	395	90	465	165	325	105
RA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10	10	10	0	10	0	55	0	20	0
RA Lanaudière	305	195	375	370	105	85	485	85	120	20
RA Laurentides	390	195	235	80	350	180	735	160	185	50
RA Laval	1 445	690	2 040	1 925	2 115	730	6 650	2 085	490	180
RA Mauricie	120	50	15	0	105	20	235	45	120	50
RA Montérégie	2 630	1 355	2 040	1 705	5 300	1 885	4 295	1 195	1 745	545
RA Montréal	14 580	10 260	13 675	18 390	35 230	16 395	40 840	14 585	8 895	5 275
RA Nord-du-Québec	0	10	0	10	15	10	20	10	0	0
RA Outaouais	580	405	330	330	580	325	1 520	480	610	380
RA Saguenay-Lac-Saint-Jean	25	45	15	0	55	25	85	30	15	20
Régions rurales du Québec	315	230	190	75	265	175	625	165	195	70
Régions urbaines du Québec	21 265	14 140	18 895	22 980	44 745	19 930	56 350	19 065	13 270	7 015
RMR Gatineau	570	405	330	325	575	330	1 515	485	595	380
RMR Montréal	18 910	12 405	18 205	22 320	42 750	19 065	52 285	17 940	11 150	6 005
RMR Québec	680	570	175	185	530	260	1 320	335	750	390
RMR Saguenay	20	40	0	0	40	15	60	30	10	20
RMR Sherbrooke	395	325	60	35	365	90	415	165	320	105
RMR Trois-Rivières	120	45	10	0	80	15	195	30	95	50
Couronne Nord de Montréal	2 070	965	2 590	2 320	2 480	910	7 635	2 265	700	225
Couronne Sud de Montréal	2 255	1 180	1 935	1 610	5 040	1 755	3 810	1 085	1 560	505

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 29 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés et de la population vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 1.E Localisation des ménages privés selon le sexe et le mode d'occupation du soutien, au Québec, en 2006**

LOCALISATION	HOMMES		FEMMES	
	PROPRIÉTAIRES	LOCATAIRES	PROPRIÉTAIRES	LOCATAIRES
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 271 045	614 320	646 695	653 620
RA Abitibi-Témiscamingue	27 785	9 890	12 335	10 555
RA Bas-Saint-Laurent	41 265	11 840	19 145	13 490
RA Capitale-Nationale	113 585	57 395	59 305	65 865
RA Centre-du-Québec	44 810	14 670	18 550	15 930
RA Chaudière-Appalaches	83 325	20 870	34 995	21 845
RA Côte-Nord	19 555	5 530	8 355	5 145
RA Estrie	53 405	23 020	26 555	26 685
RA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20 105	4 105	9 595	5 515
RA Lanaudière	85 670	18 610	43 225	21 950
RA Laurentides	99 450	25 515	52 015	29 825
RA Laval	65 390	20 755	33 945	24 110
RA Mauricie	49 330	20 075	22 210	24 130
RA Montérégie	251 250	79 530	128 245	88 690
RA Montréal	197 375	260 910	118 045	255 225
RA Nord-du-Québec	3 660	2 900	1 265	2 505
RA Outaouais	59 655	20 465	37 855	22 500
RA Saguenay-Lac-Saint-Jean	55 425	18 225	21 040	19 655
Régions rurales du Québec	351 525	50 160	148 545	43 570
Régions urbaines du Québec	919 520	564 160	498 150	610 050
RMR Gatineau	47 195	17 975	31 130	19 675
RMR Montréal	523 610	351 360	290 700	360 075
RMR Québec	121 575	61 215	64 025	69 845
RMR Saguenay	29 020	11 325	11 695	12 285
RMR Sherbrooke	28 715	17 620	15 550	20 875
RMR Trois-Rivières	25 085	12 180	11 720	14 880
Couronne Nord de Montréal	175 935	47 120	91 880	55 285
Couronne Sud de Montréal	150 300	43 330	80 775	49 565

**Source** : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 29 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note** : univers des ménages privés et de la population vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 1.F Localisation des ménages privés selon le seuil de faible revenu et le sexe du soutien, au Québec, en 2006**

LOCALISATION	HOMMES		FEMMES	
	MÉNAGES À FAIBLE REVENU	MÉNAGES À REVENU NON FAIBLE	MÉNAGES À FAIBLE REVENU	MÉNAGES À REVENU NON FAIBLE
ENSEMBLE DU QUÉBEC	288 285	1 579 505	366 295	926 450
RA Abitibi-Témiscamingue	4 235	32 930	5 615	16 905
RA Bas-Saint-Laurent	6 530	45 740	8 040	24 420
RA Capitale-Nationale	24 945	145 515	36 400	88 645
RA Centre-du-Québec	6 775	51 290	9 275	24 785
RA Chaudière-Appalaches	10 000	92 520	12 610	43 975
RA Côte-Nord	1 845	22 655	2 675	9 820
RA Estrie	10 280	65 025	14 005	39 065
RA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 610	21 280	3 210	11 530
RA Lanaudière	11 475	91 920	14 530	50 425
RA Laurentides	14 020	110 180	18 980	62 615
RA Laval	11 600	74 385	14 940	43 050
RA Mauricie	10 630	58 250	15 735	30 490
RA Montérégie	36 570	291 080	51 605	164 640
RA Montréal	119 055	336 375	134 820	236 600
RA Nord-du-Québec	475	5 185	420	2 615
RA Outaouais	9 210	70 170	11 340	48 600
RA Saguenay-Lac-Saint-Jean	8 015	64 990	12 075	28 285
Régions rurales du Québec	37 905	351 415	29 460	158 860
Régions urbaines du Québec	250 385	1 228 090	336 830	767 595
RMR Gatineau	7 165	57 760	9 320	41 390
RMR Montréal	167 830	702 960	201 775	446 730
RMR Québec	27 005	155 365	38 750	95 025
RMR Saguenay	5 025	35 180	7 925	16 015
RMR Sherbrooke	7 170	38 930	10 795	25 590
RMR Trois-Rivières	6 005	31 045	9 215	17 285
Couronne Nord de Montréal	26 750	195 555	35 870	111 060
Couronne Sud de Montréal	22 020	171 025	31 085	99 070

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande.

**Tableau 1.G Localisation des ménages privés selon le sexe du soutien et le niveau agrégé de taux d'effort, au Québec, en 2006**

LOCALISATION	HOMMES		FEMMES	
	MOINS DE 30 %	30 % ET PLUS	MOINS DE 30 %	30 % ET PLUS
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 530 315	337 475	918 055	374 690
RA Abitibi-Témiscamingue	32 360	4 805	17 135	5 385
RA Bas-Saint-Laurent	45 195	7 070	25 440	7 020
RA Capitale-Nationale	144 320	26 145	90 875	34 170
RA Centre-du-Québec	50 055	8 015	25 550	8 510
RA Chaudière-Appalaches	90 980	11 540	44 900	11 685
RA Côte-Nord	22 220	2 275	9 850	2 645
RA Estrie	62 945	12 360	38 050	15 025
RA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	20 895	2 995	11 790	2 950
RA Lanaudière	87 550	15 850	48 505	16 450
RA Laurentides	104 420	19 785	60 345	21 245
RA Laval	70 150	15 840	40 695	17 295
RA Mauricie	58 180	10 700	32 915	13 305
RA Montérégie	279 540	48 105	160 980	55 265
RA Montréal	326 820	128 610	233 610	137 815
RA Nord-du-Québec	5 250	415	2 720	310
RA Outaouais	66 180	13 200	45 355	14 585
RA Saguenay-Lac-Saint-Jean	63 250	9 755	29 325	11 040
Régions rurales du Québec	337 595	51 720	153 300	35 015
Régions urbaines du Québec	1 192 720	285 750	764 750	339 675
RMR Gatineau	53 865	11 060	38 235	12 480
RMR Montréal	679 165	191 625	438 520	209 985
RMR Québec	155 155	27 215	98 155	35 620
RMR Saguenay	34 695	5 510	17 205	6 740
RMR Sherbrooke	37 720	8 385	25 205	11 175
RMR Trois-Rivières	30 915	6 135	18 535	7 975
Couronne Nord de Montréal	187 000	35 305	107 410	39 520
Couronne Sud de Montréal	165 345	27 705	97 500	32 655

**Source** : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note** : univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande.

**Tableau 1.H Localisation des ménages privés selon l'état du logement et le sexe du soutien, au Québec, en 2006**

LOCALISATION	HOMMES			FEMMES		
	ENTRETIEN RÉGULIER	RÉPARATIONS MINEURES	RÉPARATIONS MAJEURES	ENTRETIEN RÉGULIER	RÉPARATIONS MINEURES	RÉPARATIONS MAJEURES
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 217 220	517 400	133 165	827 570	356 320	108 850
RA Abitibi-Témiscamingue	22 380	11 660	3 125	13 835	6 545	2 140
RA Bas-Saint-Laurent	32 220	15 475	4 575	20 685	8 935	2 835
RA Capitale-Nationale	115 010	45 085	10 375	84 090	31 955	9 005
RA Centre-du-Québec	39 575	14 540	3 950	23 490	8 190	2 380
RA Chaudière-Appalaches	69 330	26 470	6 730	37 945	14 740	3 900
RA Côte-Nord	14 835	7 165	2 490	7 085	4 010	1 400
RA Estrie	50 560	19 500	5 250	36 030	13 505	3 535
RA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	13 650	7 505	2 735	8 180	4 615	1 945
RA Lanaudière	70 745	26 790	5 860	44 035	16 290	4 635
RA Laurentides	84 355	32 490	7 360	53 205	22 155	6 235
RA Laval	59 205	22 605	4 190	38 455	15 470	4 055
RA Mauricie	45 465	18 610	4 805	29 970	12 500	3 745
RA Montérégie	217 490	90 125	20 030	140 980	59 165	16 095
RA Montréal	278 035	137 560	39 840	223 290	110 365	37 765
RA Nord-du-Québec	2 980	1 770	910	1 465	895	670
RA Outaouais	51 010	22 460	5 915	37 090	17 280	5 570
RA Saguenay-Lac-Saint-Jean	50 370	17 600	5 030	27 730	9 700	2 930
Régions rurales du Québec	241 515	112 420	35 380	111 450	56 280	20 585
Régions urbaines du Québec	975 705	404 980	97 785	716 115	300 045	88 270
RMR Gatineau	42 425	18 125	4 375	32 080	14 430	4 205
RMR Montréal	560 900	248 755	61 135	406 920	185 315	56 270
RMR Québec	123 810	48 025	10 530	90 965	33 760	9 050
RMR Saguenay	27 665	9 960	2 585	16 530	5 700	1 715
RMR Sherbrooke	32 115	11 510	2 480	25 540	8 720	2 120
RMR Trois-Rivières	24 900	9 830	2 315	17 740	6 920	1 840
Couronne Nord de Montréal	154 500	57 285	10 520	99 530	38 140	9 255
Couronne Sud de Montréal	128 360	53 910	10 775	84 095	36 815	9 245

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 9 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande.

**Tableau 1.1 Localisation des ménages privés selon leur taille et le sexe du soutien, au Québec, en 2006**

LOCALISATION	HOMMES				
	TAILLE MOYENNE	1 PERSONNE	2 PERSONNES	3 PERSONNES	4 PERSONNES ET PLUS
Ensemble du Québec	2,5	441 490	704 075	308 140	431 660
RA Abitibi-Témiscamingue	2,4	9 045	14 765	5 700	8 155
RA Bas-Saint-Laurent	2,4	11 905	21 880	8 765	10 550
RA Capitale-Nationale	2,4	41 930	68 590	27 530	32 930
RA Centre-du-Québec	2,4	13 785	23 840	8 975	12 880
RA Chaudière-Appalaches	2,5	21 135	40 675	17 320	25 065
RA Côte-Nord	2,4	5 835	9 490	4 480	5 270
RA Estrie	2,4	18 515	31 430	11 065	15 415
RA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,5	4 695	9 925	4 595	4 990
RA Lanaudière	2,6	19 590	39 665	18 735	26 285
RA Laurentides	2,6	24 785	48 360	21 190	30 625
RA Laval	2,7	14 950	30 430	15 150	25 615
RA Mauricie	2,3	17 705	28 385	10 885	12 430
RA Montérégie	2,6	63 885	126 490	56 530	83 865
RA Montréal	2,4	140 255	148 970	69 625	99 445
RA Nord-du-Québec	3,1	1 400	1 920	925	2 310
RA Outaouais	2,5	17 105	29 870	13 770	19 375
RA Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,5	14 965	29 375	12 895	16 425
Régions rurales du Québec	2,5	81 815	160 805	66 020	93 050
Régions urbaines du Québec	2,5	359 675	543 265	242 125	338 605
RMR Gatineau	2,6	13 700	23 370	11 595	16 505
RMR Montréal	2,5	210 900	299 285	145 925	218 860
RMR Québec	2,4	43 485	72 465	29 785	37 050
RMR Saguenay	2,5	8 270	16 065	7 160	8 860
RMR Sherbrooke	2,4	11 835	18 490	6 685	9 325
RMR Trois-Rivières	2,3	9 615	14 820	5 745	7 080
Couronnes Nord et Sud de Montréal	2,7	70 645	150 315	76 300	119 415

**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableaux 3 et 31 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés et de la population vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 1.1 Localisation des ménages privés selon leur taille et le sexe du soutien, au Québec, en 2006 (suite)**

LOCALISATION	FEMMES				
	TAILLE MOYENNE	1 PERSONNE	2 PERSONNES	3 PERSONNES	4 PERSONNES ET PLUS
Ensemble du Québec	2,1	538 415	393 930	186 295	181 660
RA Abitibi-Témiscamingue	2,1	9 330	6 775	3 145	3 640
RA Bas-Saint-Laurent	2,0	14 075	10 010	4 290	4 255
RA Capitale-Nationale	1,9	58 170	38 015	15 710	13 260
RA Centre-du-Québec	2,1	14 375	10 050	4 780	5 275
RA Chaudière-Appalaches	2,1	22 680	17 375	8 160	8 625
RA Côte-Nord	2,3	4 625	4 245	2 295	2 335
RA Estrie	2,0	22 780	16 290	6 720	7 450
RA Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2,1	5 700	4 765	2 645	2 000
RA Lanaudière	2,3	20 665	21 305	11 030	12 170
RA Laurentides	2,2	27 880	26 125	13 630	14 200
RA Laval	2,2	21 570	17 215	9 185	10 080
RA Mauricie	1,9	21 715	14 005	5 890	4 735
RA Montérégie	2,2	78 615	66 965	34 860	36 490
RA Montréal	1,9	177 095	108 285	47 225	40 650
RA Nord-du-Québec	3,2	855	885	635	1 400
RA Outaouais	2,2	21 130	19 160	10 280	9 785
RA Saguenay-Lac-Saint-Jean	2,0	17 145	12 465	5 800	5 290
Régions rurales du Québec	2,3	59 175	65 385	30 655	36 895
Régions urbaines du Québec	2,0	479 245	328 545	155 635	144 770
RMR Gatineau	2,2	17 600	15 980	8 860	8 360
RMR Montréal	2,1	270 520	193 625	94 640	91 975
RMR Québec	1,9	60 710	40 775	17 435	14 940
RMR Saguenay	2,0	10 225	7 490	3 375	2 885
RMR Sherbrooke	2,0	16 295	10 885	4 605	4 640
RMR Trois-Rivières	1,9	12 570	7 920	3 395	2 710
Couronnes Nord et Sud de Montréal	2,3	93 425	85 340	47 415	51 325

**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableaux 3 et 31 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés et de la population vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 1.J Ménages privés des MRC et des TÉ\* selon le sexe du soutien et diverses caractéristiques des ménages, au Québec, en 2006**

MRC ET TÉ	MÉNAGES		TAILLE MOYENNE DU MÉNAGE		PROPRIÉTAIRES		SOUTIEN DU MÉNAGE ÂGÉ DE 65 ANS ET PLUS		LOGEMENTS AYANT BESOIN DE RÉPARATIONS MAJEURES		TAUX D'EFFORT ≥ 30 %	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Ensemble du Québec	1 885 365	1 300 315	2,5	2,1	1 271 045	646 690	362 775	304 445	135 120	110 020	337 470	374 685
Abitibi	6 345	3 535	2,5	2,2	4 980	2 140	1 030	815	545	435	745	730
Abitibi-Ouest	5 940	2 815	2,5	2,1	4 805	1 765	1 160	830	510	270	640	565
Acton	4 170	2 115	2,5	2,2	3 215	1 240	830	450	340	145	560	475
Antoine-Labelle	9 625	5 675	2,3	2,1	7 730	3 615	2 195	1 350	850	485	1 490	1 460
Argenteuil	7 795	5 060	2,4	2,1	6 305	2 990	1 810	1 300	780	595	1 245	1 380
Arthabaska	17 510	10 070	2,5	2,1	13 450	5 525	3 285	2 290	1 115	650	2 335	2 585
Asbestos	4 055	2 350	2,3	2,0	3 185	1 365	1 040	775	440	235	475	680
Avignon	3 650	2 480	2,4	2,2	2 950	1 510	870	635	350	390	410	435
Basse-Côte-Nord	1 070	735	2,9	2,7	975	555	240	165	130	115	70	75
Beauce-Sartigan	13 405	7 035	2,5	2,1	10 060	4 070	2 220	1 715	685	430	1 740	1 665
Beauharnois-Salaberry	15 515	10 665	2,4	2,0	11 045	5 335	3 560	2 780	1 155	1 085	2 390	3 245
Bécancour	5 260	2 570	2,5	2,1	4 465	1 700	1 060	710	420	235	670	450
Bellechasse	9 185	4 135	2,6	2,2	7 805	3 015	2 060	1 210	755	305	1 130	640
Bonaventure	4 710	2 810	2,5	2,1	4 045	1 825	1 300	725	470	365	600	515
Brome-Missisquoi	11 835	7 845	2,4	2,1	9 020	4 670	2 670	2 160	1 015	610	1 855	1 895
Caniapiscau	1 140	130	2,3	2,6	715	50	20	10	75	15	25	0
Charlevoix	3 225	2 195	2,5	2,0	2 615	1 485	755	740	195	265	410	470
Charlevoix-Est	4 275	2 515	2,5	2,1	3 425	1 535	1 025	760	360	280	490	565
Coaticook	4 780	2 505	2,6	2,3	3 720	1 520	1 010	645	385	160	660	710
D'Autray	10 350	6 180	2,5	2,2	8 465	4 200	2 245	1 410	750	550	1 540	1 695
Deux-Montagnes	20 250	13 795	2,7	2,3	16 645	9 505	3 295	2 420	1 220	910	3 015	3 270
Drummond	24 365	15 145	2,4	2,1	17 075	7 235	4 360	3 530	1 655	940	3 515	4 145
Joliette	14 475	10 715	2,4	2,0	9 985	4 920	3 070	2 765	605	740	2 420	3 300
Kamouraska	5 905	3 065	2,5	2,1	4 795	2 050	1 235	910	440	220	570	490
La Côte-de-Beaupré	6 060	3 325	2,5	2,2	5 180	2 340	1 260	825	430	265	705	660
La Côte-de-Gaspé	4 620	2 675	2,5	2,1	3 850	1 675	1 030	725	475	310	395	480
La Haute-Côte-Nord	3 265	1 905	2,5	2,1	2 560	1 265	715	425	380	285	345	435
La Haute-Gaspésie	3 240	2 045	2,4	2,1	2 725	1 320	795	605	410	265	545	445

**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableaux 3, 6, 9 et 26 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés vivant en dehors des logements de bande, sauf pour le taux d'effort, car les revenus des ménages doivent être supérieurs à zéro.

\* Connus sous le sigle TÉ, les « territoires équivalents » ont été établis à des fins statistiques pour compléter la couverture territoriale du Québec où il n'existe pas de MRC.

**Tableau 1.J Ménages privés des MRC et des TÉ\* selon le sexe du soutien et diverses caractéristiques des ménages, au Québec, en 2006 (suite)**

MRC ET TÉ	MÉNAGES		TAILLE MOYENNE DU MÉNAGE		PROPRIÉTAIRES		SOUTIEN DU MÉNAGE ÂGÉ DE 65 ANS ET PLUS		LOGEMENTS AYANT BESOIN DE RÉPARATIONS MAJEURES		TAUX D'EFFORT ≥ 30 %	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
La Haute-Yamaska	21 545	14 290	2,5	2,1	14 875	6 845	3 915	3 125	1 100	850	3 135	3 920
La Jacques-Cartier	7 660	3 570	2,6	2,5	6 600	3 055	905	415	605	345	905	510
La Matapédia	5 150	2 820	2,5	2,1	4 130	1 605	1 160	795	495	320	685	700
La Mitis	4 990	3 215	2,4	2,0	4 115	2 065	1 180	885	590	375	595	735
La Nouvelle-Beauce	8 385	3 795	2,7	2,3	6 910	2 615	1 415	930	545	250	755	685
La Rivière-du-Nord	24 915	17 535	2,4	2,2	18 160	9 730	4 410	3 500	1 405	1 300	4 285	5 110
La Vallée-de-la-Gatineau	5 280	3 660	2,3	2,2	4 360	2 620	1 315	915	575	590	850	795
La Vallée-de-l'Or	10 685	6 815	2,4	2,2	7 390	3 365	1 750	1 275	880	645	1 400	1 745
La Vallée-du-Richelieu	24 905	15 685	2,7	2,3	21 570	11 315	3 770	2 665	1 265	1 050	2 995	3 360
Lac-Saint-Jean-Est	13 760	7 295	2,5	2,1	10 760	4 080	2 850	1 890	950	450	1 865	1 930
Lajemmerais	16 060	9 625	2,8	2,5	13 860	7 185	1 890	1 175	750	430	1 700	1 790
L'Amiante	12 315	6 645	2,4	1,9	10 170	3 920	2 985	2 140	815	510	1 510	1 620
L'Assomption	25 520	16 920	2,7	2,3	20 990	11 230	4 235	3 185	1 205	865	3 175	4 045
Le Bas-Richelieu	14 120	7 955	2,3	2,0	10 685	4 275	3 235	2 250	940	660	1 810	2 020
Le Domaine-du-Roy	8 455	4 755	2,5	2,1	6 665	2 695	1 705	1 210	670	435	985	1 245
Le Fjord-du-Saguenay	5 890	2 035	2,6	2,2	4 980	1 450	990	495	470	200	640	355
Le Granit	6 150	3 215	2,4	2,1	5 085	2 230	1 285	825	500	215	920	675
Le Haut-Richelieu	27 070	18 070	2,5	2,2	19 330	10 035	5 035	3 795	1 660	1 410	4 460	4 560
Le Haut-Saint-François	5 565	3 260	2,5	2,3	4 780	2 335	1 105	755	625	320	780	590
Le Haut-Saint-Laurent	5 950	3 095	2,4	2,3	5 070	2 205	1 360	880	730	415	910	770
Le Rocher-Percé	4 615	3 285	2,4	2,1	3 700	2 000	1 125	1 005	665	440	710	745
Le Val-Saint-François	7 675	4 200	2,5	2,2	6 100	2 510	1 305	1 025	615	415	820	835
L'Érable	6 240	3 360	2,5	2,1	4 945	2 000	1 340	960	440	300	725	705
Les Basques	2 695	1 405	2,4	1,9	2 230	890	735	475	235	145	395	360
Les Chenaux	4 800	2 375	2,4	2,1	4 105	1 750	940	715	395	310	560	470
Les Collines-de-l'Outaouais	10 010	5 785	2,7	2,5	9 015	5 005	1 405	740	985	680	1 555	1 050
Les Etchemins	5 075	2 160	2,5	1,9	4 340	1 425	1 270	755	345	165	580	495

**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableaux 3, 6, 9 et 26 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés vivant en dehors des logements de bande, sauf pour le taux d'effort, car les revenus des ménages doivent être supérieurs à zéro.

\* Connus sous le sigle TÉ, les « territoires équivalents » ont été établis à des fins statistiques pour compléter la couverture territoriale du Québec où il n'existe pas de MRC.

**Tableau 1.J Ménages privés des MRC et des TÉ\* selon le sexe du soutien et diverses caractéristiques des ménages, au Québec, en 2006 (suite)**

MRC ET TÉ	MÉNAGES		TAILLE MOYENNE DU MÉNAGE		PROPRIÉTAIRES		SOUTIEN DU MÉNAGE ÂGÉ DE 65 ANS ET PLUS		LOGEMENTS AYANT BESOIN DE RÉPARATIONS MAJEURES		TAUX D'EFFORT ≥ 30 %	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Les Jardins-de-Napierville	6 120	3 035	2,7	2,3	4 980	2 090	1 185	700	565	270	890	720
Les Laurentides	11 275	7 790	2,3	2,1	9 195	5 170	2 710	1 850	955	805	2 185	2 045
Les Maskoutains	20 125	13 820	2,5	2,1	13 700	6 555	3 860	3 085	1 085	850	2 850	3 795
Les Moulins	29 235	17 660	2,9	2,5	25 355	12 925	3 475	2 250	1 285	900	4 240	3 920
Les Pays-d'en-Haut	10 385	6 745	2,2	2,0	8 585	4 690	2 760	1 505	630	675	2 110	1 785
L'Île-d'Orléans	1 920	940	2,4	2,2	1 675	730	495	210	70	80	215	145
L'Islet	5 170	2 730	2,5	2,1	4 365	1 895	1 275	940	560	295	525	490
Lotbinière	7 345	3 500	2,6	2,2	6 215	2 290	1 500	780	585	255	720	680
Manicouagan	8 980	4 645	2,4	2,2	7 235	2 960	1 575	995	935	385	820	940
Maria-Chapdelaine	7 465	3 415	2,5	2,0	5 930	1 695	1 435	1 205	565	215	990	920
Maskinongé	9 775	5 465	2,4	2,1	8 040	3 520	2 155	1 430	790	545	1 270	1 225
Matane	6 085	3 960	2,3	2,0	4 710	2 455	1 320	1 075	670	505	985	860
Matawinie	13 795	7 675	2,2	2,1	11 760	5 715	3 560	1 770	1 120	885	2 445	1 795
Mékinac	3 885	1 925	2,3	1,9	3 350	1 210	1 095	590	330	130	430	400
Memphrémagog	12 335	7 600	2,3	2,0	9 795	4 700	3 050	1 915	875	620	1 880	2 050
Minganie	1 455	830	2,6	2,3	1 260	610	255	180	220	130	100	100
Montcalm	10 910	6 030	2,5	2,4	9 105	4 235	2 025	1 150	985	725	2 030	1 695
Montmagny	6 310	3 700	2,4	2,0	5 005	2 045	1 450	1 270	475	300	720	910
Nicolet-Yamaska	6 100	3 330	2,4	2,2	4 880	2 090	1 375	850	480	320	765	620
Papineau	5 910	3 600	2,3	2,1	4 870	2 525	1 560	930	575	500	845	870
Pontiac	3 720	2 250	2,6	2,1	3 190	1 555	895	835	460	320	485	455
Portneuf	12 705	6 960	2,4	2,1	10 680	4 560	2 925	2 120	1 000	535	1 275	1 335

**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableaux 3, 6, 9 et 26 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés vivant en dehors des logements de bande, sauf pour le taux d'effort, car les revenus des ménages doivent être supérieurs à zéro.

\* Connus sous le sigle TÉ, les « territoires équivalents » ont été établis à des fins statistiques pour compléter la couverture territoriale du Québec où il n'existe pas de MRC.

**Tableau 1.J Ménages privés des MRC et des TÉ\* selon le sexe du soutien et diverses caractéristiques des ménages, au Québec, en 2006 (suite)**

MRC ET TÉ	MÉNAGES		TAILLE MOYENNE DU MÉNAGE		PROPRIÉTAIRES		SOUTIEN DU MÉNAGE ÂGÉ DE 65 ANS ET PLUS		LOGEMENTS AYANT BESOIN DE RÉPARATIONS MAJEURES		TAUX D'EFFORT ≥ 30 %	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Rimouski-Neigette	13 470	9 720	2,4	2,0	9 855	5 310	2 625	1 935	845	615	2 090	2 175
Rivière-du-Loup	8 710	5 435	2,4	2,0	6 450	2 940	1 675	1 240	605	365	1 045	1 110
Robert-Cliche	4 945	2 525	2,6	2,1	3 950	1 565	970	690	360	275	530	555
Roussillon	34 085	22 080	2,7	2,5	28 690	15 895	5 605	3 640	1 735	1 140	4 515	4 715
Rouville	7 800	4 485	2,6	2,3	5 995	2 795	1 325	985	495	345	1 080	1 070
Sept-Rivières	9 175	5 255	2,4	2,2	6 800	2 920	1 660	895	870	700	920	1 085
Témiscamingue	4 375	2 635	2,5	2,2	3 590	1 650	835	660	475	255	560	525
Témiscouata	6 095	3 015	2,4	2,1	4 970	1 825	1 345	1 010	760	315	715	580
Thérèse-De Blainville	32 710	20 540	2,8	2,4	26 330	13 130	4 440	3 340	1 280	1 250	4 425	5 105
Vaudreuil-Soulanges	28 435	17 400	2,7	2,4	24 675	13 020	4 200	2 875	1 645	1 255	4 050	3 895
TÉ Eeyou Istchee	890	740	4,3	3,9	210	145	105	75	230	210	0	0
TÉ Gatineau	55 200	45 060	2,6	2,2	38 215	26 145	8 205	7 555	3 425	3 560	9 470	11 415
TÉ Jamésie	4 265	1 845	2,5	2,3	3 395	1 100	520	260	430	245	360	290
TÉ Kativik	1 400	1 190	4,1	4,1	60	25	120	85	485	425	50	15
TÉ La Tuque	3 890	1 850	2,3	2,0	2 895	1 020	940	520	305	155	465	495
TÉ Laval	86 150	58 050	2,7	2,2	65 390	33 945	18 230	13 955	4 195	4 060	15 840	17 290
TÉ Les Îles-de-la-Madeleine	3 375	1 810	2,6	2,2	2 835	1 255	715	405	420	265	345	335
TÉ Lévis	32 045	20 615	2,6	2,1	24 500	12 140	4 550	3 540	1 750	1 135	3 330	3 930
TÉ Longueuil	93 045	66 765	2,6	2,1	64 545	34 790	18 540	14 770	5 875	5 620	14 900	19 030
TÉ Mirabel	8 010	4 700	2,8	2,6	6 500	3 180	925	580	275	240	1 025	1 100
TÉ Montréal	458 285	373 265	2,4	1,9	197 380	118 045	90 235	94 075	40 080	37 940	128 610	137 815
TÉ Québec	135 130	105 660	2,3	1,9	83 405	45 600	26 310	26 205	7 740	7 250	22 135	30 490
TÉ Rouyn-Noranda	10 320	7 090	2,4	2,1	7 020	3 415	1 800	1 560	845	615	1 460	1 820
TÉ Saguenay	38 090	23 195	2,5	2,0	27 095	11 125	7 380	6 365	2 425	1 665	5 275	6 580
TÉ Shawinigan	14 020	10 195	2,3	1,8	9 345	4 320	3 460	3 380	1 035	910	2 410	3 080
TÉ Sherbrooke	35 875	30 115	2,4	2,0	20 735	11 885	6 435	6 815	1 945	1 610	6 815	9 480
TÉ Trois-Rivières	33 030	24 520	2,3	1,9	21 585	10 385	6 720	6 720	1 985	1 705	5 565	7 635

**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableaux 3, 6, 9 et 26 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés vivant en dehors des logements de bande, sauf pour le taux d'effort, car les revenus des ménages doivent être supérieurs à zéro.

\* Connus sous le sigle TÉ, les « territoires équivalents » ont été établis à des fins statistiques pour compléter la couverture territoriale du Québec où il n'existe pas de MRC.

## ANNEXE II

### Tableaux complémentaires des grandes villes et des arrondissements de Montréal et Québec

---

Tableau 2.A	Ménages privés dans les arrondissements de Montréal et Québec selon le sexe du soutien et le genre de ménages, au Québec, en 2006 .....	XXI
Tableau 2.B	Ménages privés dans les arrondissements de Montréal et Québec selon le sexe et le mode d'occupation du soutien, au Québec, en 2006 .....	XXIII
Tableau 2.C	Ménages privés dans les arrondissements de Montréal et Québec selon le sexe du soutien et le taux d'effort du ménage, au Québec, en 2006 .....	XXIV
Tableau 2.D	Ménages privés dans les arrondissements de Montréal et Québec selon le sexe du soutien et l'état du logement, au Québec, en 2006 .....	XXV
Tableau 2.E	Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe du soutien de ménage et le mode d'occupation du logement, au Québec, en 2006 .....	XXVI
Tableau 2.F	Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe et l'âge du soutien de ménage, au Québec, en 2006 .....	XXVII
Tableau 2.G	Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe du soutien et le genre de ménages, au Québec, en 2006 .....	XXIX
Tableau 2.H	Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe et la région de naissance du soutien, au Québec, en 2006 .....	XXXI
Tableau 2.I	Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe du soutien et la taille du ménage, au Québec, en 2006 .....	XXXIII
Tableau 2.J	Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe du soutien et le niveau agrégé de taux d'effort, au Québec, en 2006 .....	XXXV
Tableau 2.K	Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe du soutien et l'état du logement, au Québec, en 2006 .....	XXXVI

**Tableau 2.A Ménages privés dans les arrondissements de Montréal et Québec selon le sexe du soutien et le genre de ménages, au Québec, en 2006**

ARRONDISSEMENTS	HOMMES					
	TOTAL	COUPLES SANS ENFANTS	COUPLES AVEC ENFANTS	FAMILLES MONOPARENTALES	MÉNAGES D'UNE PERSONNE	AUTRES MÉNAGES
<b>ENSEMBLE DU QUÉBEC</b>	1 867 790	618 295	657 470	78 835	437 785	75 405
<b>ARRONDISSEMENTS DE MONTRÉAL</b>	401 225	105 450	121 290	15 835	130 580	28 070
Ahuntsic-Cartierville	31 450	8 500	10 380	1 260	9 675	1 635
Anjou	10 015	3 720	3 170	390	2 430	305
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	38 845	8 745	13 295	1 400	12 295	3 110
L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève	3 940	1 030	2 045	130	670	65
Lachine	10 050	2 715	2 995	590	3 285	465
LaSalle	17 960	5 345	6 340	775	4 640	860
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	32 720	8 840	7 540	1 430	12 120	2 790
Montréal-Nord	18 575	5 110	6 305	990	5 045	1 125
Outremont	4 995	1 350	2 080	175	1 160	230
Pierrefonds-Roxboro	14 675	3 905	7 210	655	2 395	510
Plateau Mont-Royal	29 360	6 135	4 220	885	14 950	3 170
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	22 945	6 940	9 765	965	4 265	1 010
Rosemont-La Petite-Patrie	34 530	8 855	6 955	1 525	14 395	2 800
Saint-Laurent	19 970	5 365	8 995	630	3 970	1 010
Saint-Léonard	17 125	5 720	6 985	610	3 125	685
Sud-Ouest	17 410	4 360	4 145	820	6 645	1 440
Verdun	16 695	5 225	4 075	630	5 630	1 135
Ville-Marie	25 245	5 595	3 195	505	13 020	2 930
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	34 725	7 995	11 595	1 445	10 845	2 845
<b>ARRONDISSEMENTS DE QUÉBEC</b>	126 640	43 785	37 700	5 510	33 665	5 980
La Cité	18 065	4 955	2 100	570	9 220	1 220
Les Rivières	16 130	6 020	4 840	770	3 830	670
Sainte-Foy-Sillery	18 845	7 415	4 355	760	4 955	1 360
Charlesbourg	18 645	7 320	6 070	775	3 805	675
Beauport	18 465	6 360	7 370	845	3 435	455
Limoulu	12 055	3 450	1 960	600	5 045	1 000
La Haute-Saint-Charles	11 700	4 130	4 950	620	1 650	350
Laurentien	12 735	4 130	6 050	565	1 735	255

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.A Ménages privés dans les arrondissements de Montréal et Québec selon le sexe du soutien et le genre de ménages, au Québec, en 2006 (suite)**

ARRONDISSEMENTS	FEMMES					
	TOTAL	COUPLES SANS ENFANTS	COUPLES AVEC ENFANTS	FAMILLES MONOPARENTALES	MÉNAGES D'UNE PERSONNE	AUTRES MÉNAGES
<b>ENSEMBLE DU QUÉBEC</b>	1 292 745	210 590	231 360	252 225	536 140	62 430
<b>ARRONDISSEMENTS DE MONTRÉAL</b>	337 590	45 175	39 865	68 370	160 975	23 205
Ahuntsic-Cartierville	25 630	3 095	2 990	4 735	13 520	1 290
Anjou	8 935	1 190	1 090	1 785	4 435	435
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	33 900	3 970	3 860	6 780	16 095	3 195
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	2 475	360	640	505	810	160
Lachine	8 615	1 260	1 240	1 950	3 800	365
LaSalle	15 200	2 040	1 950	3 505	7 030	675
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	29 840	4 230	3 045	6 100	14 265	2 200
Montréal-Nord	17 790	1 785	1 975	4 905	8 150	975
Outremont	4 660	580	680	780	2 330	290
Pierrefonds-Roxboro	9 010	1 270	1 960	2 215	3 165	400
Plateau Mont-Royal	26 075	4 335	2 125	2 790	13 940	2 885
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	17 650	2 650	3 515	4 390	6 330	765
Rosemont-La Petite-Patrie	35 270	4 915	3 430	5 570	18 865	2 490
Saint-Laurent	13 300	1 560	1 855	2 990	6 215	680
Saint-Léonard	12 800	1 600	1 955	3 170	5 480	595
Sud-Ouest	15 710	2 050	1 650	3 760	7 090	1 160
Verdun	15 465	2 375	1 725	3 030	7 480	855
Ville-Marie	17 475	2 600	1 010	2 270	9 830	1 765
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	27 780	3 310	3 160	7 140	12 135	2 035
<b>ARRONDISSEMENTS DE QUÉBEC</b>	101 255	16 210	13 205	16 580	49 685	5 575
La Cité	18 375	2 540	965	2 090	11 455	1 325
Les Rivières	12 485	2 195	1 785	2 305	5 660	540
Sainte-Foy-Sillery	16 675	2 530	1 290	2 015	9 610	1 230
Charlesbourg	14 000	2 485	2 025	2 595	6 295	600
Beauport	12 195	2 025	2 150	2 450	5 105	465
Limoilou	12 615	1 735	960	2 050	6 935	935
La Haute-Saint-Charles	7 510	1 300	2 085	1 370	2 500	255
Laurentien	7 395	1 410	1 950	1 705	2 120	210

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.B Ménages privés dans les arrondissements de Montréal et Québec selon le sexe et le mode d'occupation du soutien, au Québec, en 2006**

ARRONDISSEMENTS	HOMMES		FEMMES	
	PROPRIÉTAIRES	LOCATAIRES	PROPRIÉTAIRES	LOCATAIRES
<b>ENSEMBLE DU QUÉBEC</b>	1 258 560	609 230	642 520	650 225
<b>ARRONDISSEMENTS DE MONTRÉAL</b>	156 645	244 580	98 580	239 010
Ahuntsic-Cartierville	13 310	18 135	8 885	16 745
Anjou	4 875	5 140	3 560	5 375
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	10 475	28 370	7 595	26 305
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	3 180	760	1 615	865
Lachine	4 505	5 540	3 080	5 535
LaSalle	8 230	9 730	5 010	10 185
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	11 930	20 785	7 470	22 370
Montréal-Nord	6 440	12 130	3 490	14 295
Outremont	2 780	2 210	2 150	2 510
Pierrefonds-Roxboro	11 325	3 350	5 450	3 555
Plateau Mont-Royal	7 770	21 590	6 595	19 480
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	15 910	7 040	8 960	8 685
Rosemont–La Petite-Patrie	10 520	24 005	8 490	26 780
Saint-Laurent	9 565	10 400	5 205	8 095
Saint-Léonard	7 125	9 995	3 050	9 755
Sud-Ouest	5 430	11 985	3 865	11 845
Verdun	6 160	10 530	4 395	11 065
Ville-Marie	6 490	18 760	3 515	13 960
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	10 615	24 115	6 185	21 590
<b>ARRONDISSEMENTS DE QUÉBEC</b>	76 175	50 470	42 710	58 545
La Cité	5 740	12 325	4 565	13 815
Les Rivières	9 440	6 690	5 380	7 100
Sainte-Foy–Sillery	10 180	8 665	6 645	10 030
Charlesbourg	13 070	5 575	7 210	6 790
Beauport	13 715	4 755	6 410	5 785
Limoilou	2 970	9 090	1 955	10 660
La Haute-Saint-Charles	9 795	1 900	4 960	2 550
Laurentien	11 265	1 465	5 580	1 815

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.C Ménages privés dans les arrondissements de Montréal et Québec selon le sexe du soutien et le taux d'effort du ménage, au Québec, en 2006**

ARRONDISSEMENTS	HOMMES		FEMMES	
	MOINS DE 30 %	30 % ET PLUS	MOINS DE 30 %	30 % ET PLUS
<b>ENSEMBLE DU QUÉBEC</b>	1 530 320	337 475	918 055	374 690
<b>ARRONDISSEMENTS DE MONTRÉAL</b>	283 470	117 750	211 405	126 190
Ahuntsic-Cartierville	22 585	8 860	16 575	9 055
Anjou	7 980	2 035	5 825	3 115
Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	24 835	14 010	19 800	14 100
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	3 320	625	1 815	660
Lachine	7 845	2 200	6 025	2 585
LaSalle	13 415	4 545	9 900	5 300
Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	24 120	8 595	19 470	10 370
Montréal-Nord	12 945	5 630	9 520	8 270
Outremont	3 710	1 280	2 965	1 700
Pierrefonds-Roxboro	11 930	2 745	6 315	2 695
Plateau Mont-Royal	18 440	10 920	16 035	10 045
Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles	18 815	4 135	12 220	5 420
Rosemont–La Petite-Patrie	24 080	10 450	22 525	12 750
Saint-Laurent	14 100	5 865	7 980	5 325
Saint-Léonard	12 770	4 350	7 725	5 070
Sud-Ouest	12 305	5 105	10 310	5 400
Verdun	11 820	4 875	9 925	5 535
Ville-Marie	14 720	10 520	9 380	8 100
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	23 730	11 000	17 090	10 690
<b>ARRONDISSEMENTS DE QUÉBEC</b>	105 175	21 465	71 615	29 640
La Cité	12 745	5 320	11 795	6 585
Les Rivières	13 900	2 225	9 060	3 425
Sainte-Foy–Sillery	15 400	3 445	11 325	5 350
Charlesbourg	16 385	2 260	10 175	3 830
Beauport	16 255	2 210	9 165	3 025
Limoulou	8 475	3 585	8 055	4 560
La Haute-Saint-Charles	10 350	1 345	5 830	1 680
Laurentien	11 660	1 075	6 215	1 185

Source : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).

Note : univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.D Ménages privés dans les arrondissements de Montréal et Québec selon le sexe du soutien et l'état du logement, au Québec, en 2006**

ARRONDISSEMENTS	HOMMES			FEMMES		
	ENTRETIEN RÉGULIER	RÉPARATIONS MINEURES	RÉPARATIONS MAJEURES	ENTRETIEN RÉGULIER	RÉPARATIONS MINEURES	RÉPARATIONS MAJEURES
<b>ENSEMBLE DU QUÉBEC</b>	1 217 220	517 400	133 170	827 570	356 320	108 850
<b>ARRONDISSEMENTS DE MONTRÉAL</b>	244 680	120 395	36 150	203 360	99 745	34 485
Ahuntsic-Cartierville	19 685	9 205	2 555	16 585	6 880	2 165
Anjou	6 940	2 480	600	6 335	2 075	530
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	21 225	12 880	4 740	17 795	11 460	4 645
L'Île-Bizard-Sainte-Genève	2 610	1 135	195	1 540	735	200
Lachine	5 650	3 305	1 090	4 755	2 875	985
LaSalle	11 170	5 405	1 385	9 465	4 435	1 295
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	19 785	9 850	3 085	18 205	8 535	3 100
Montréal-Nord	11 635	5 345	1 595	11 495	4 695	1 600
Outremont	2 915	1 600	480	2 770	1 535	350
Pierrefonds-Roxboro	9 320	4 515	835	5 465	2 780	765
Plateau Mont-Royal	16 430	9 495	3 430	13 785	8 765	3 520
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	15 770	5 975	1 200	12 075	4 555	1 015
Rosemont-La Petite-Patrie	20 280	10 810	3 440	20 570	10 895	3 810
Saint-Laurent	13 150	5 455	1 360	9 000	3 305	995
Saint-Léonard	11 515	4 590	1 020	8 755	3 170	880
Sud-Ouest	10 330	5 420	1 660	9 185	4 715	1 805
Verdun	10 320	4 820	1 555	9 320	4 495	1 645
Ville-Marie	16 165	6 785	2 295	10 750	4 935	1 790
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension	19 785	11 310	3 625	15 505	8 905	3 370
<b>ARRONDISSEMENTS DE QUÉBEC</b>	85 625	33 525	7 495	68 710	25 510	7 035
La Cité	11 445	4 980	1 640	11 810	4 930	1 640
Les Rivières	11 780	3 655	690	8 895	2 895	690
Sainte-Foy-Sillery	12 575	5 160	1 105	11 125	4 430	1 120
Charlesbourg	13 140	4 650	850	9 980	3 155	865
Beauport	12 860	4 720	885	8 690	2 840	665
Limoilou	7 070	3 740	1 245	7 945	3 450	1 220
La Haute-Saint-Charles	8 020	3 120	560	5 350	1 740	415
Laurentien	8 730	3 495	515	4 905	2 065	420

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.E Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe du soutien de ménage et le mode d'occupation du logement, au Québec, en 2006**

GRANDES VILLES DU QUÉBEC	HOMMES			FEMMES		
	TOTAL	PROPRIÉTAIRES	LOCATAIRES	TOTAL	PROPRIÉTAIRES	LOCATAIRES
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 885 365	1 271 045	614 320	1 300 310	646 690	653 620
Gatineau, V	55 205	38 220	16 985	45 055	26 140	18 915
Laval, V	86 150	65 395	20 755	58 055	33 945	24 110
Lévis, V	32 045	24 500	7 545	20 615	12 140	8 475
Longueuil, V	55 020	33 075	21 945	43 720	19 120	24 600
Montréal, V	403 925	156 880	247 045	339 310	98 755	240 555
Québec, V	126 790	76 220	50 570	101 305	42 710	58 595
Saguenay, V	38 085	27 095	10 990	23 190	11 125	12 065
Sherbrooke, V	35 870	20 735	15 135	30 115	11 885	18 230
Trois-Rivières, V	33 030	21 585	11 445	24 520	10 385	14 135
TOTAL DES GRANDES VILLES	866 120	463 705	402 415	685 885	266 205	419 680
PART DES GRANDES VILLES	46 %	36 %	66 %	53 %	41 %	64 %

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 26 (calculs et présentation de l'auteur).  
**Note :** univers des ménages privés vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.F Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe et l'âge du soutien de ménage, au Québec, en 2006**

GRANDES VILLES DU QUÉBEC	HOMMES				
	TOTAL	15-34 ANS	35-54 ANS	55-64 ANS	65 ANS ET PLUS
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 885 365	305 145	843 850	373 590	362 780
Gatineau, V	55 200	10 335	26 525	10 140	8 200
Laval, V	86 145	11 385	40 700	15 840	18 220
Lévis, V	32 045	5 275	15 170	7 055	4 545
Longueuil, V	55 020	9 165	24 820	11 100	9 935
Montréal, V	403 925	90 595	172 585	64 025	76 720
Québec, V	126 785	23 530	52 565	25 560	25 130
Saguenay, V	38 090	5 410	17 430	7 870	7 380
Sherbrooke, V	35 875	8 055	14 875	6 505	6 440
Trois-Rivières, V	33 030	5 290	14 120	6 895	6 725
TOTAL DES GRANDES VILLES	866 115	169 040	378 790	154 990	163 295
PART DES GRANDES VILLES	46 %	55 %	45 %	41 %	45 %

**Source** : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 26 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note** : univers des ménages privés vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.F Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe et l'âge du soutien de ménage, au Québec, en 2006 (suite)**

GRANDES VILLES DU QUÉBEC	FEMMES				
	TOTAL	15-34 ANS	35-54 ANS	55-64 ANS	65 ANS ET PLUS
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 300 315	283 630	510 775	201 460	304 450
Gatineau, V	45 060	11 055	20 590	5 850	7 565
Laval, V	58 050	10 750	24 550	8 785	13 965
Lévis, V	20 615	5 100	8 625	3 350	3 540
Longueuil, V	43 725	9 765	17 430	7 500	9 030
Montréal, V	339 310	85 870	122 325	48 845	82 270
Québec, V	101 305	22 890	36 285	16 700	25 430
Saguenay, V	23 190	4 470	8 560	3 800	6 360
Sherbrooke, V	30 120	7 940	10 890	4 470	6 820
Trois-Rivières, V	24 520	5 050	8 760	3 985	6 725
TOTAL DES GRANDES VILLES	685 895	162 890	258 015	103 285	161 705
PART DES GRANDES VILLES	53 %	57 %	51 %	51 %	53 %

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 26 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.G Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe du soutien et le genre de ménages, au Québec, en 2006**

GRANDES VILLES DU QUÉBEC	HOMMES					
	TOTAL	COUPLES SANS ENFANTS	COUPLES AVEC ENFANTS	FAMILLES MONOPARENTALES	MÉNAGES D'UNE PERSONNE	AUTRES MÉNAGES
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 885 365	622 390	665 530	79 610	441 490	76 345
Gatineau, V	55 205	16 835	21 105	2 925	11 970	2 370
Laval, V	86 150	27 365	37 045	3 590	14 950	3 200
Lévis, V	32 045	11 130	12 895	1 295	5 835	890
Longueuil, V	55 020	17 270	18 750	2 695	13 550	2 755
Montréal, V	403 925	105 790	121 885	15 870	132 040	28 340
Québec, V	126 790	43 820	37 750	5 510	33 730	5 980
Saguenay, V	38 090	14 055	13 590	1 455	7 870	1 120
Sherbrooke, V	35 875	11 815	10 945	1 715	9 610	1 790
Trois-Rivières, V	33 030	11 795	10 170	1 190	8 650	1 225
TOTAL DES GRANDES VILLES	866 130	259 875	284 135	36 245	238 205	47 670
PART DES GRANDES VILLES	46 %	42 %	43 %	46 %	54 %	62 %

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 29 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.G Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe du soutien et le genre de ménages, au Québec, en 2006 (suite)**

GRANDES VILLES DU QUÉBEC	FEMMES					
	TOTAL	COUPLES SANS ENFANTS	COUPLES AVEC ENFANTS	FAMILLES MONOPARENTALES	MÉNAGES D'UNE PERSONNE	AUTRES MÉNAGES
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 300 315	211 485	233 675	253 825	538 415	62 915
Gatineau, V	45 065	7 310	9 415	9 890	16 285	2 165
Laval, V	58 055	9 355	12 075	12 435	21 570	2 620
Lévis, V	20 615	3 730	4 520	3 975	7 600	790
Longueuil, V	43 725	6 635	7 565	9 850	17 495	2 180
Montréal, V	339 310	45 275	40 065	68 630	162 045	23 295
Québec, V	101 305	16 210	13 225	16 585	49 715	5 570
Saguenay, V	23 195	3 720	3 905	4 675	10 015	880
Sherbrooke, V	30 120	4 940	4 770	5 005	13 770	1 635
Trois-Rivières, V	24 525	3 585	3 215	4 750	11 780	1 195
TOTAL DES GRANDES VILLES	685 915	100 760	98 755	135 795	310 275	40 330
PART DES GRANDES VILLES	53 %	48 %	42 %	53 %	58 %	64 %

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 29 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.H Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe et la région de naissance du soutien, au Québec, en 2006**

GRANDES VILLES DU QUÉBEC	CANADA		EXTÉRIEUR DU CANADA		ÉTATS-UNIS ET OCÉANIE		EUROPE DU NORD-OUEST		EUROPE DU SUD		EUROPE DE L'EST	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 606 620	1 149 350	278 740	150 960	8 235	6 835	41 085	25 465	46 815	18 495	26 485	16 315
Gatineau, V	49 100	41 695	6 100	3 365	210	110	910	635	755	335	695	410
Laval, V	62 340	48 260	23 805	9 795	205	170	1 905	1 100	6 975	2 045	1 975	865
Lévis, V	31 470	20 290	575	325	65	100	240	130	55	15	15	10
Longueuil, V	46 410	39 315	8 610	4 415	140	140	1 110	905	900	315	870	355
Montréal, V	240 385	242 410	163 535	96 905	2 880	2 530	14 935	11 320	29 855	13 675	14 680	10 055
Québec, V	119 845	97 635	6 945	3 675	385	225	2 190	1 370	515	120	720	350
Saguenay, V	37 690	22 985	400	205	25	25	175	70	25	10	50	0
Sherbrooke, V	33 095	28 655	2 780	1 460	240	220	555	340	135	20	360	190
Trois-Rivières, V	32 140	24 075	890	445	30	70	285	190	40	25	45	10
TOTAL DES GRANDES VILLES	652 475	565 320	213 640	120 590	4 180	3 590	22 305	16 060	39 255	16 560	19 410	12 245
PART DES GRANDES VILLES	41 %	49 %	77 %	80 %	51 %	53 %	54 %	63 %	84 %	90 %	73 %	75 %

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 29 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.H Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe et la région de naissance du soutien, au Québec, en 2006 (suite)**

GRANDES VILLES DU QUÉBEC	AMÉRIQUE LATINE		CARAÏBES		ASIE		MAGHREB/MOYEN- ORIENT		AFRIQUE SUBSAHARIENNE	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
ENSEMBLE DU QUÉBEC	21 585	14 370	19 085	23 050	45 005	20 110	56 975	19 230	13 465	7 085
Gatineau, V	560	380	325	330	560	325	1 485	470	590	375
Laval, V	1 445	690	2 040	1 925	2 115	730	6 650	2 085	490	180
Lévis, V	25	20	0	10	50	35	80	0	30	0
Longueuil, V	1 030	550	910	780	1 500	615	1 470	455	685	300
Montréal, V	13 710	9 855	12 680	17 350	31 190	14 870	35 390	12 250	8 220	4 990
Québec, V	630	525	160	165	475	230	1 165	305	700	375
Saguenay, V	20	40	10	0	40	15	50	25	10	20
Sherbrooke, V	380	310	50	30	350	80	395	165	315	100
Trois-Rivières, V	105	45	10	0	70	15	195	35	100	50
TOTAL DES GRANDES VILLES	17 905	12 415	16 185	20 590	36 350	16 915	46 880	15 790	11 140	6 390
PART DES GRANDES VILLES	83 %	86 %	85 %	89 %	81 %	84 %	82 %	82 %	83 %	90 %

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 29 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.1 Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe du soutien et la taille du ménage, au Québec, en 2006**

GRANDES VILLES DU QUÉBEC	HOMMES				
	TAILLE MOYENNE	1 PERSONNE	2 PERSONNES	3 PERSONNES	4 PERSONNES ET PLUS
ENSEMBLE DU QUÉBEC	2,5	441 490	704 075	308 145	431 655
Gatineau, V	2,6	11 965	19 795	9 810	13 630
Laval, V	2,7	14 950	30 430	15 150	25 615
Lévis, V	2,6	5 835	12 360	5 725	8 125
Longueuil, V	2,5	13 550	19 970	9 040	12 460
Montréal, V	2,3	132 045	131 400	60 570	79 910
Québec, V	2,3	33 730	50 930	19 580	22 545
Saguenay, V	2,5	7 865	15 260	6 725	8 240
Sherbrooke, V	2,4	9 610	13 970	5 195	7 100
Trois-Rivières, V	2,3	8 650	13 220	4 995	6 165
TOTAL DES GRANDES VILLES	2,4	238 200	307 335	136 790	183 790
PART DES GRANDES VILLES		54 %	44 %	44 %	43 %

**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableaux 3 et 26 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.1 Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe du soutien et la taille du ménage, au Québec, en 2006 (suite)**

GRANDES VILLES DU QUÉBEC	FEMMES				
	TAILLE MOYENNE	1 PERSONNE	2 PERSONNES	3 PERSONNES	4 PERSONNES ET PLUS
ENSEMBLE DU QUÉBEC	2,1	538 420	393 930	186 295	181 670
Gatineau, V	2,2	16 285	14 065	7 730	6 980
Laval, V	2,2	21 575	17 215	9 185	10 075
Lévis, V	2,1	7 600	6 550	3 260	3 205
Longueuil, V	2,1	17 495	13 680	6 750	5 800
Montréal, V	1,9	162 045	99 540	42 690	35 035
Québec, V	1,8	49 715	30 460	12 030	9 100
Saguenay, V	2,0	10 015	7 180	3 245	2 750
Sherbrooke, V	2,0	13 775	8 925	3 705	3 715
Trois-Rivières, V	1,9	11 785	7 200	3 145	2 390
TOTAL DES GRANDES VILLES	2,0	310 290	204 815	91 740	79 050
PART DES GRANDES VILLES		58 %	52 %	49 %	44 %

**Sources :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableaux 3 et 26 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés vivant en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.J Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe du soutien et le niveau agrégé de taux d'effort, au Québec, en 2006**

GRANDES VILLES DU QUÉBEC	HOMMES			FEMMES		
	TOTAL	MOINS DE 30 %	30 % ET PLUS	TOTAL	MOINS DE 30 %	30 % ET PLUS
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 867 790	1 530 320	337 475	1 292 745	918 055	374 690
Gatineau, V	55 115	45 650	9 470	44 990	33 575	11 415
Laval, V	85 990	70 150	15 840	57 990	40 700	17 290
Lévis, V	31 990	28 655	3 330	20 605	16 675	3 925
Longueuil, V	54 890	44 925	9 970	43 650	30 385	13 270
Montréal, V	401 225	283 470	117 750	337 590	211 405	126 190
Québec, V	126 640	105 175	21 465	101 255	71 615	29 640
Saguenay, V	37 970	32 695	5 275	23 155	16 570	6 580
Sherbrooke, V	35 775	28 960	6 815	30 075	20 595	9 480
Trois-Rivières, V	32 965	27 400	5 565	24 495	16 865	7 635
TOTAL DES GRANDES VILLES	862 560	667 080	195 480	683 805	458 385	225 425
PART DES GRANDES VILLES	46 %	44 %	58 %	53 %	50 %	60 %

**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 6 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande.

**Tableau 2.K Ménages privés dans les grandes villes selon le sexe du soutien et l'état du logement, au Québec, en 2006**

GRANDES VILLES DU QUÉBEC	HOMMES			FEMMES		
	ENTRETIEN RÉGULIER	RÉPARATIONS MINEURES	RÉPARATIONS MAJEURES	ENTRETIEN RÉGULIER	RÉPARATIONS MINEURES	RÉPARATIONS MAJEURES
ENSEMBLE DU QUÉBEC	1 217 220	517 400	133 170	827 570	356 320	108 850
Gatineau, V	36 410	15 290	3 420	28 700	12 740	3 550
Laval, V	28 700	12 740	3 550	38 455	15 470	4 055
Lévis, V	22 050	8 190	1 740	14 235	5 240	1 130
Longueuil, V	34 440	16 630	3 825	26 795	12 905	3 950
Montréal, V	244 680	120 395	36 150	203 360	99 745	34 485
Québec, V	85 625	33 525	7 495	68 710	25 510	7 035
Saguenay, V	26 175	9 370	2 420	15 990	5 495	1 665
Sherbrooke, V	25 015	8 815	1 945	21 280	7 190	1 600
Trois-Rivières, V	22 210	8 770	1 985	16 445	6 345	1 710
TOTAL DES GRANDES VILLES	525 305	233 725	62 530	433 970	190 640	59 180
PART DES GRANDES VILLES	43 %	45 %	47 %	52 %	54 %	54 %

**Source** : Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 9 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note** : univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande.

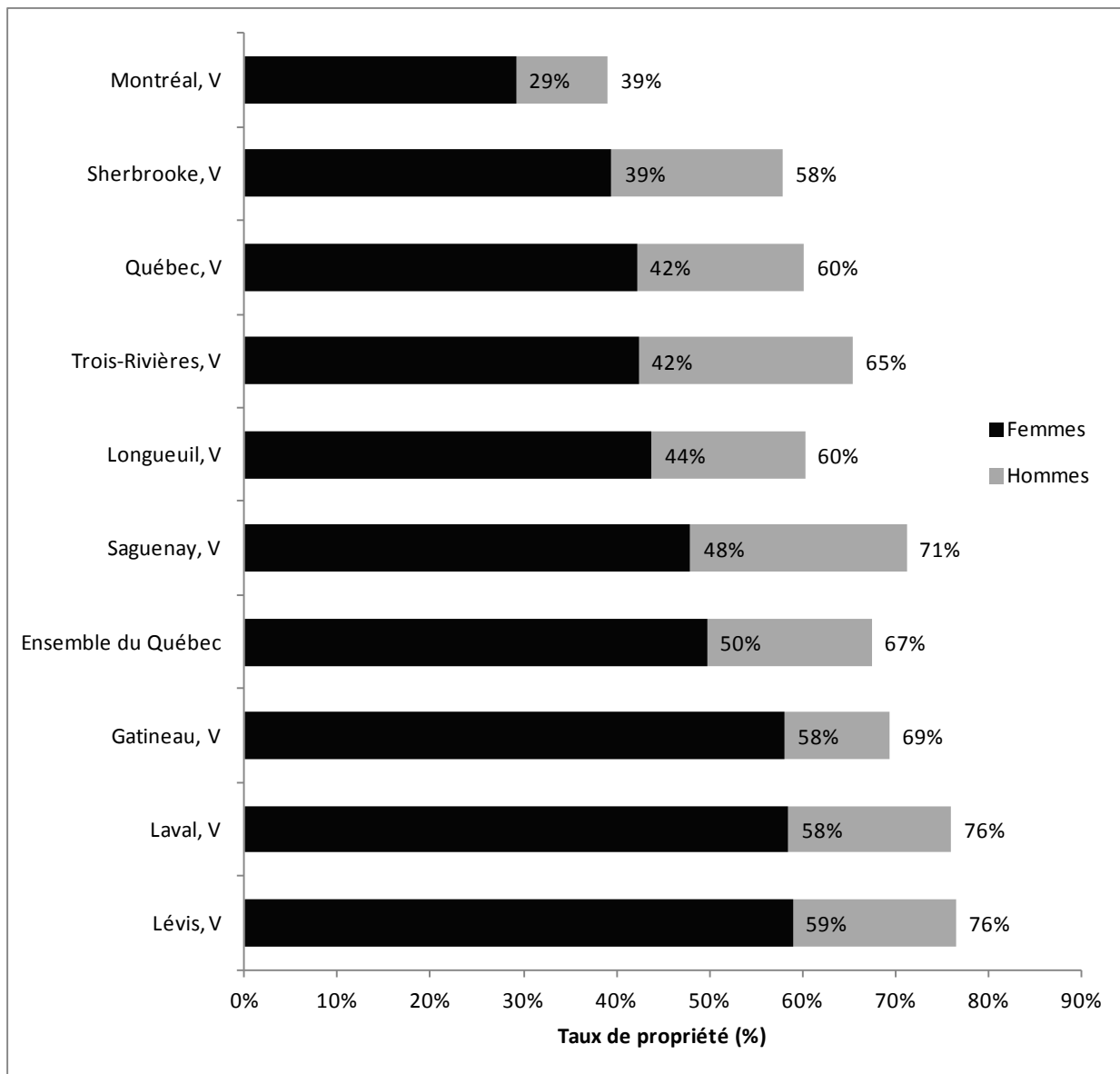
### **ANNEXE III**

#### **Graphiques complémentaires des grandes villes et des arrondissements de Montréal et Québec**

---

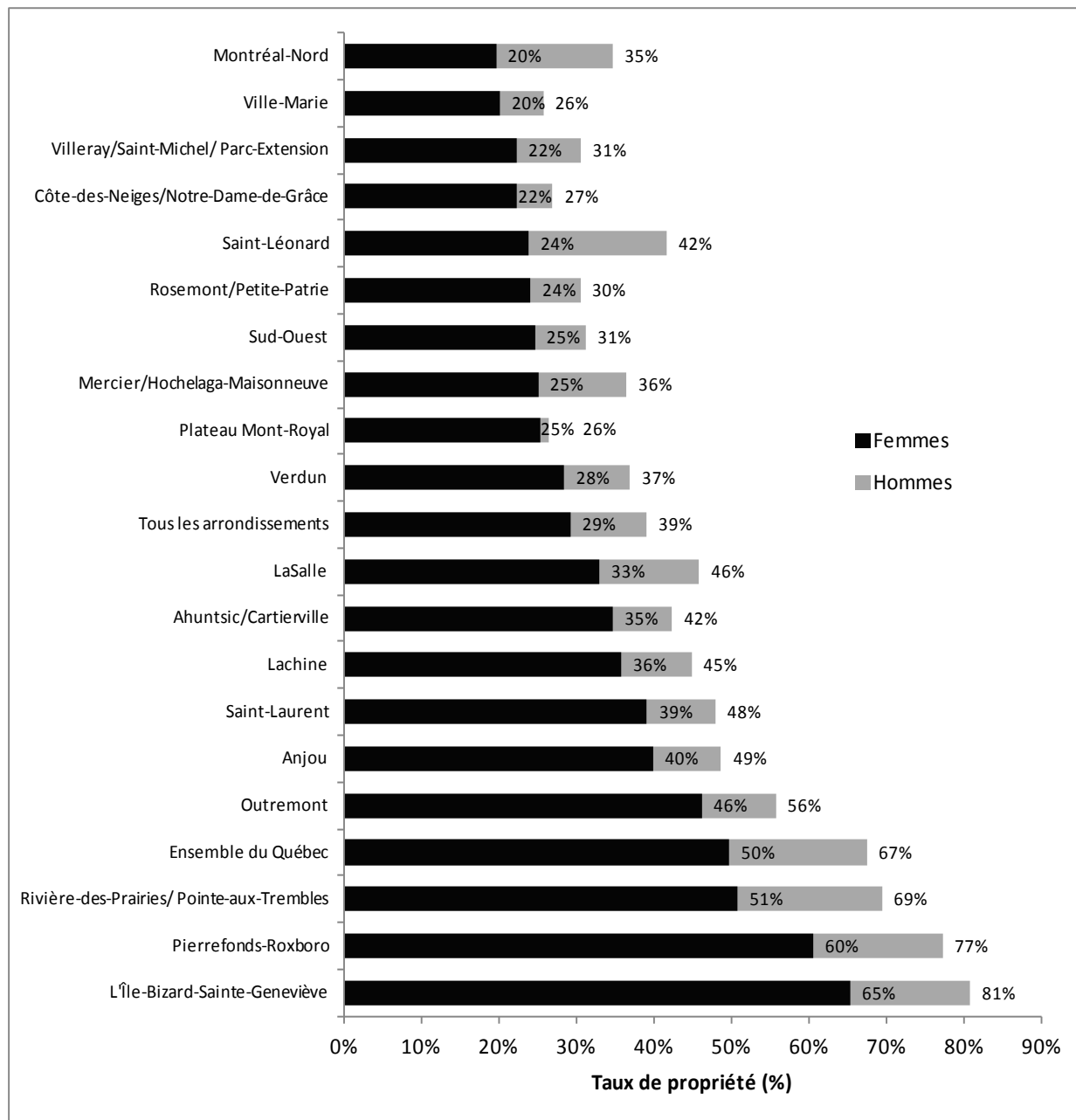
Graphique 3.A Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme dans les grandes villes, au Québec, en 2006.....	XXXVIII
Graphique 3.B Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme dans les arrondissements de la Ville de Montréal, au Québec, en 2006 ..	XXXIX
Graphique 3.C Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme dans les arrondissements de la Ville de Québec, au Québec, en 2006.....	XL
Graphique 3.D Proportion de ménages propriétaires soutenus par une femme ou par un homme ayant un problème d'abordabilité du logement dans les grandes villes, au Québec, en 2006 .....	XLI
Graphique 3.E Proportion de ménages propriétaires soutenus par une femme ou par un homme ayant un problème d'abordabilité du logement dans les arrondissements de la Ville de Montréal, au Québec, en 2006 .....	XLII
Graphique 3.F Proportion de ménages propriétaires soutenus par une femme ou par un homme ayant un problème d'abordabilité du logement dans les arrondissements de la Ville de Québec, au Québec, en 2006.....	XLIII
Graphique 3.G Proportion de ménages locataires soutenus par une femme ou par un homme ayant un problème d'abordabilité du logement dans les grandes villes, au Québec, en 2006 .....	XLIV
Graphique 3.H Proportion de ménages locataires soutenus par une femme ou par un homme ayant un problème d'abordabilité du logement dans les arrondissements de la Ville de Montréal, au Québec, en 2006 .....	XLV
Graphique 3.I Proportion de ménages locataires soutenus par une femme ou par un homme ayant un problème d'abordabilité du logement dans les arrondissements de la Ville de Québec, au Québec, en 2006.....	XLVI

**Graphique 3.A Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme dans les grandes villes, au Québec, en 2006 (en pourcentage)**



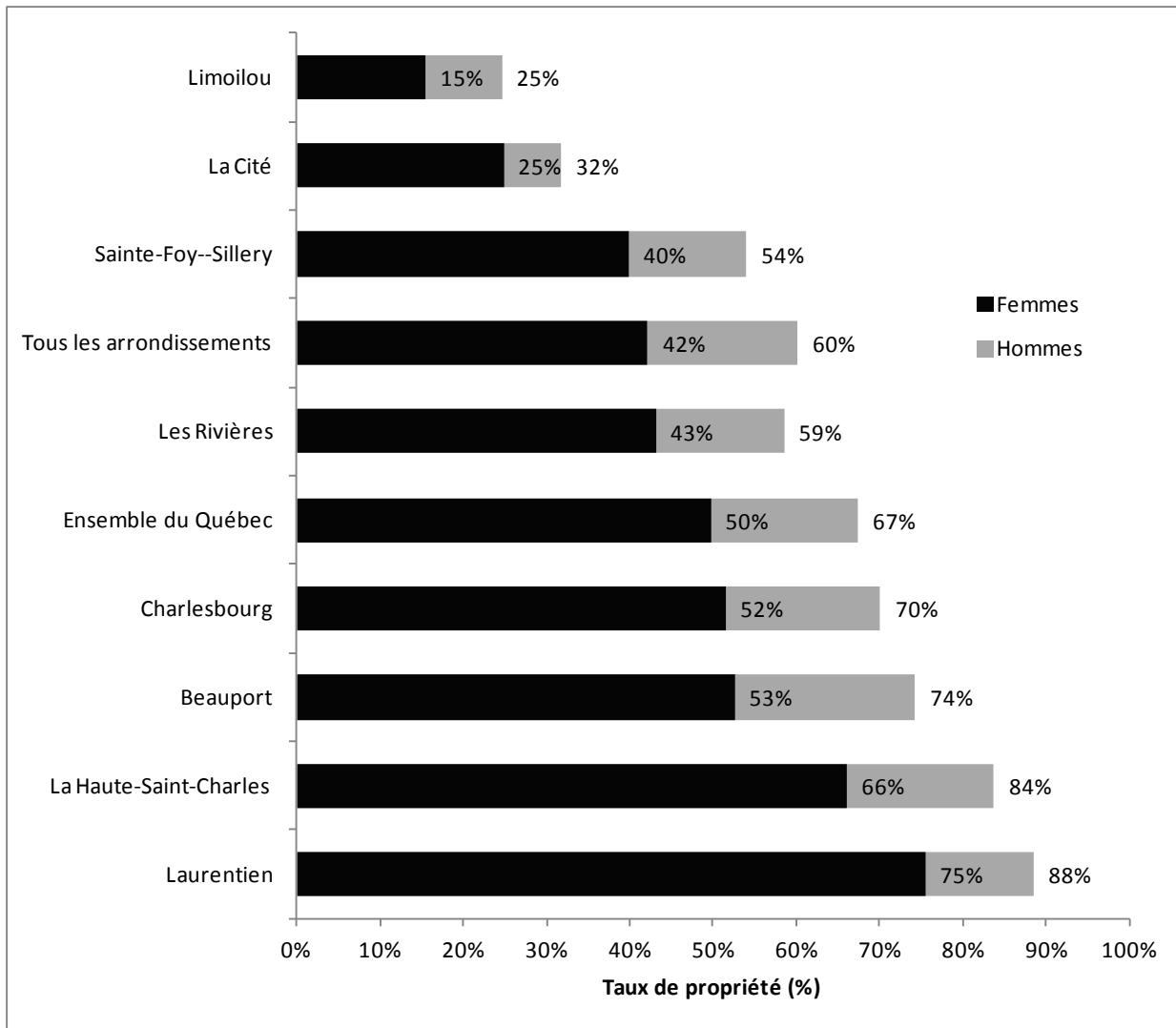
**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).  
**Note :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande (les données sont en ordre décroissant de taux de propriété des femmes).

**Graphique 3.B Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme dans les arrondissements de la Ville de Montréal, au Québec, en 2006**



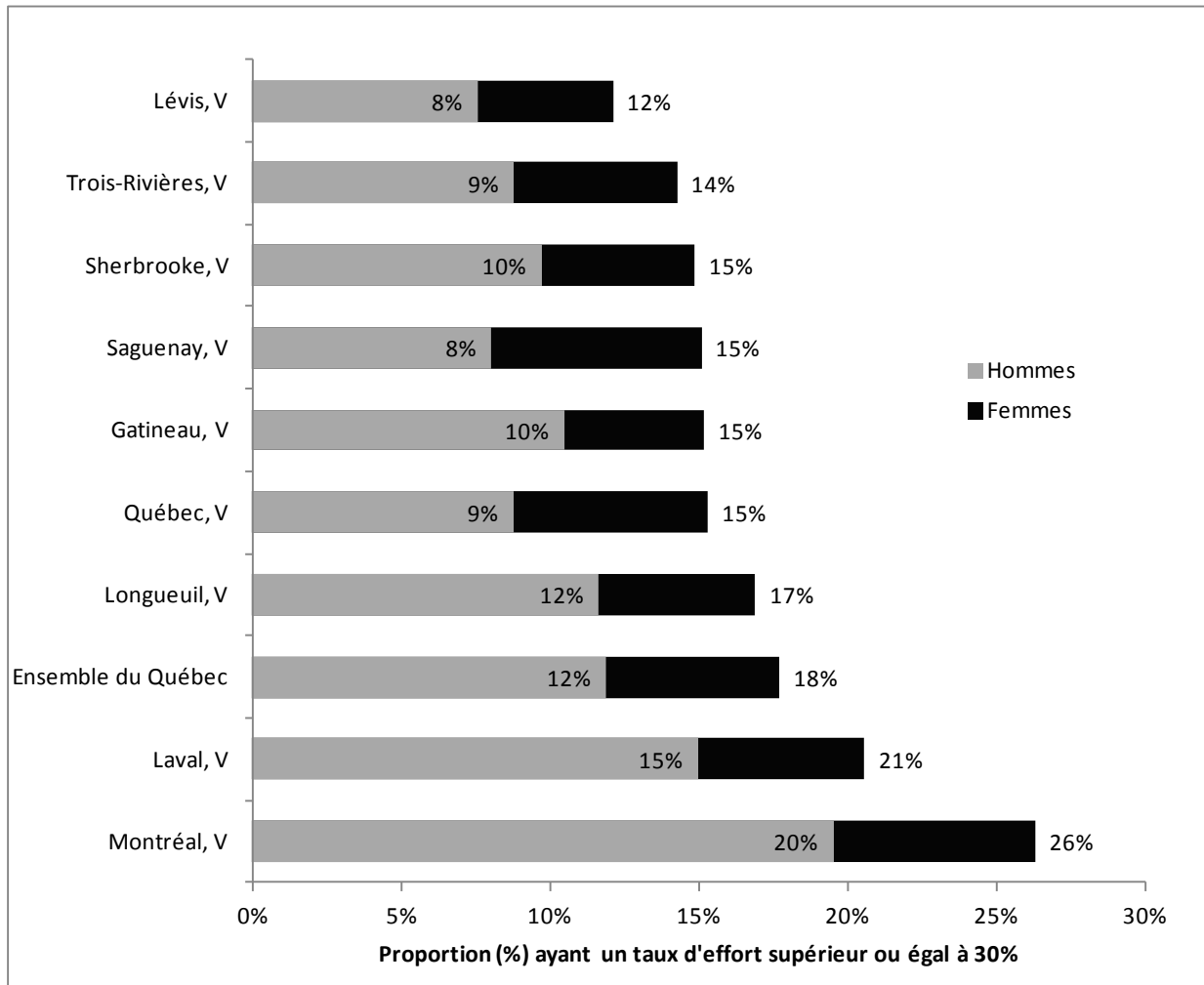
**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).  
**Note :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande (les données sont en ordre décroissant de taux de propriété des femmes).

**Graphique 3.C Taux de propriété des ménages soutenus par une femme ou par un homme dans les arrondissements de la Ville de Québec, au Québec, en 2006**



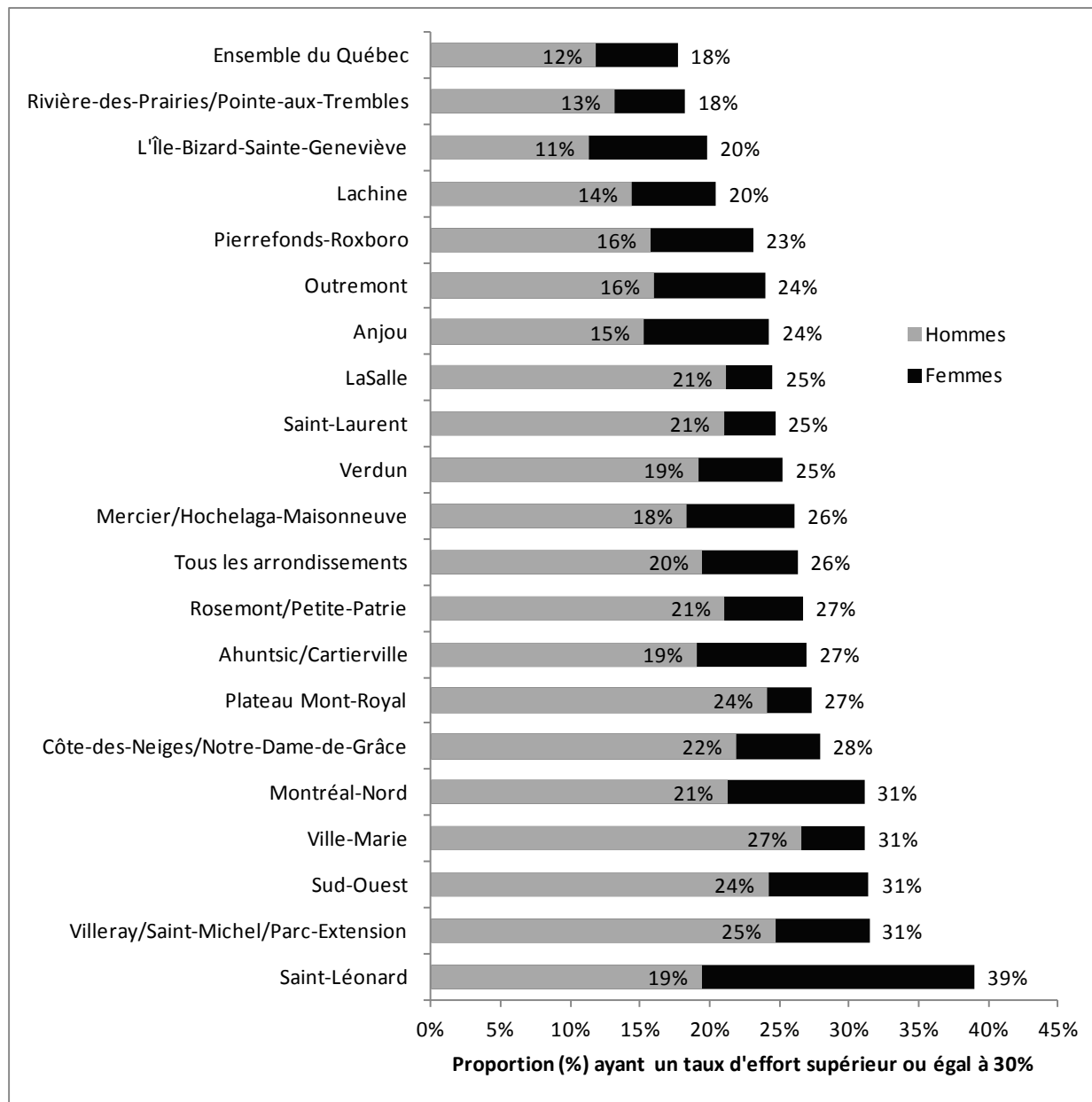
**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).  
**Note :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande (les données sont en ordre décroissant de taux de propriété des femmes).

**Graphique 3.D Proportion de ménages propriétaires soutenus par une femme ou par un homme ayant un problème d'abordabilité du logement dans les grandes villes, au Québec, en 2006**



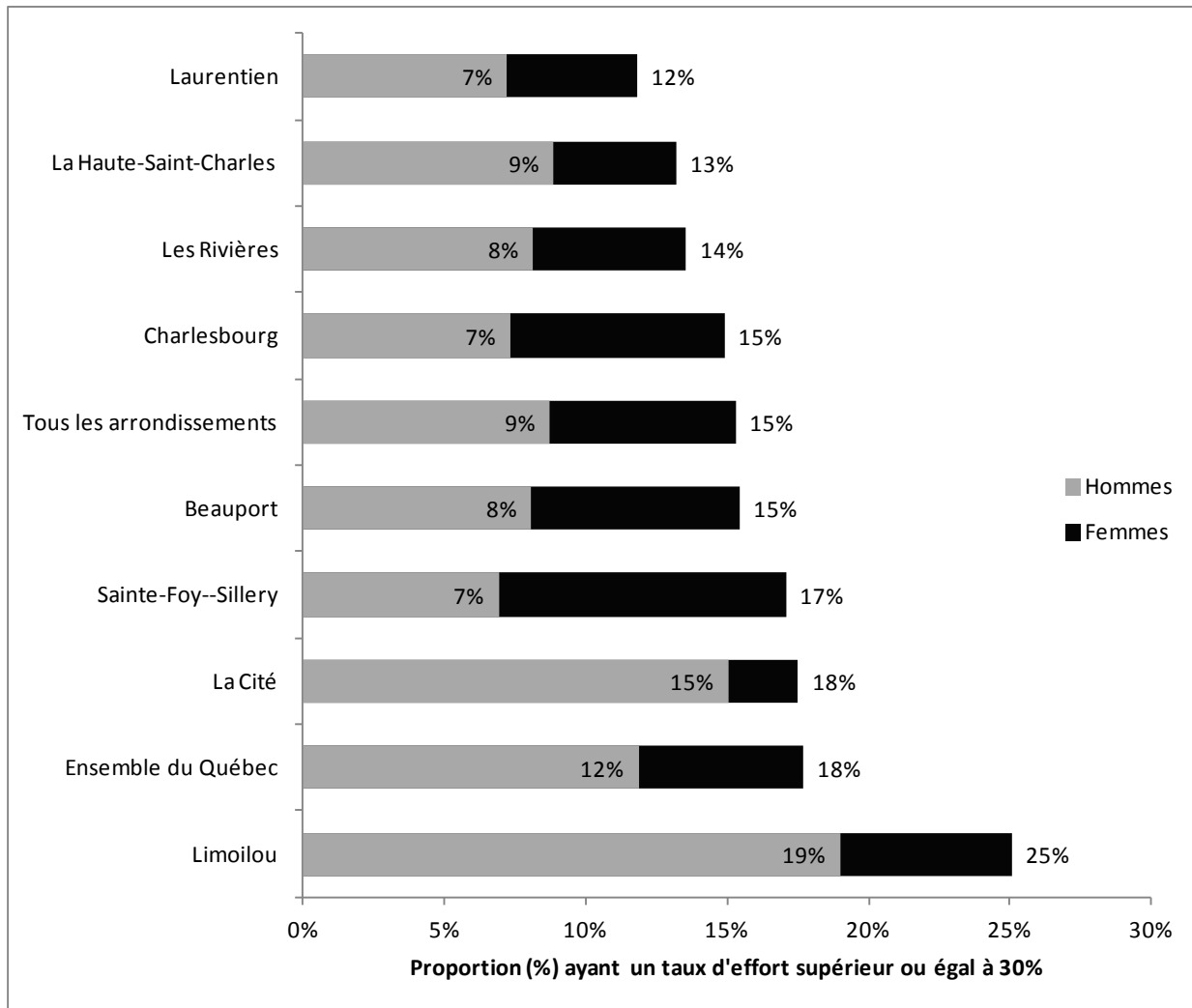
**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).  
**Note 1 :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande (les données sont en ordre décroissant de proportion de femmes ayant un problème d'abordabilité).  
**Note 2 :** selon la définition, un ménage devant consacrer 30 % et plus de ses revenus au logement (taux d'effort égal ou supérieur à 30 %) a un problème d'abordabilité du logement.

**Graphique 3.E Proportion de ménages propriétaires soutenus par une femme ou par un homme ayant un problème d'abordabilité du logement dans les arrondissements de la Ville de Montréal, au Québec, en 2006**



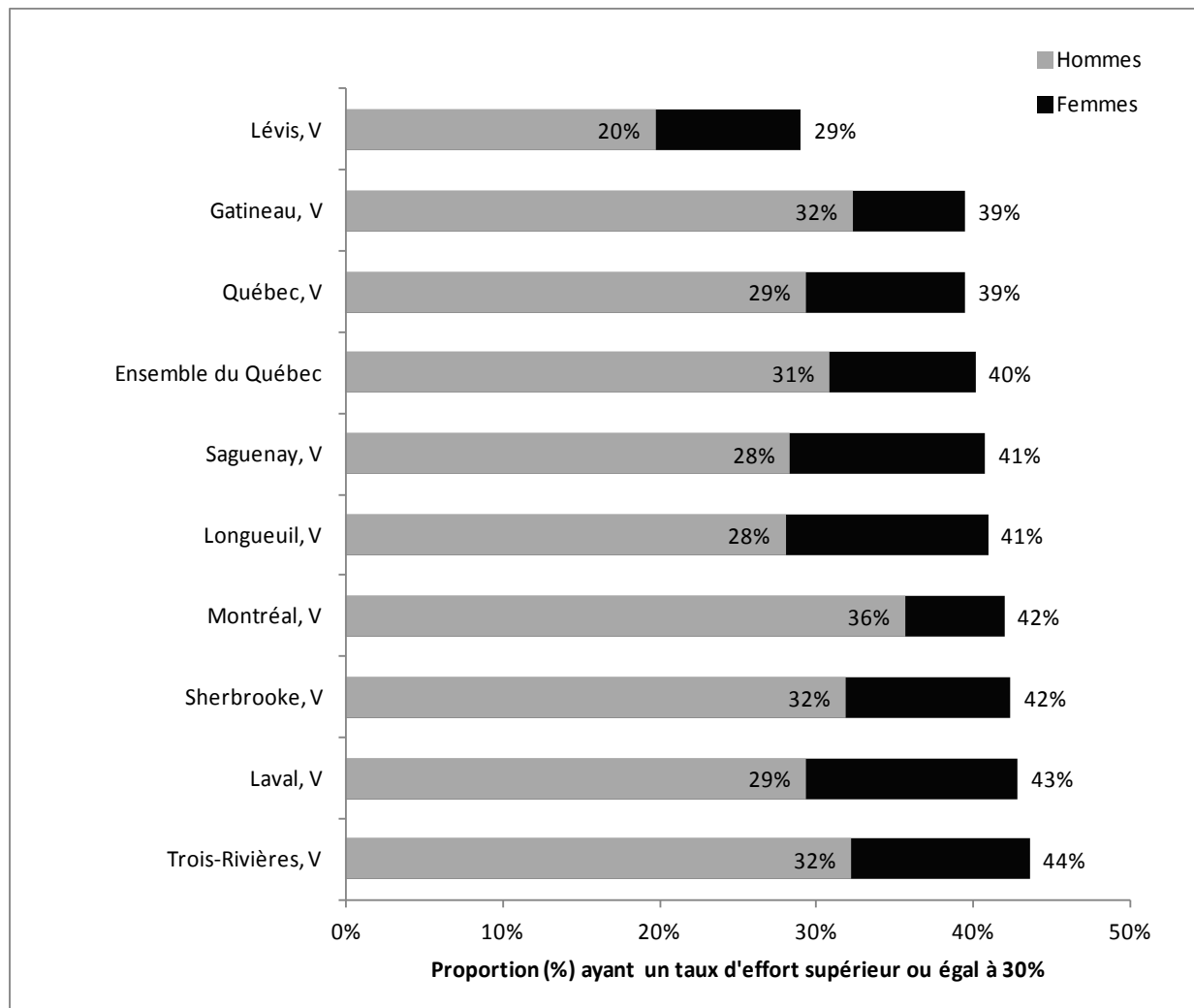
**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).  
**Note 1 :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande (les données sont en ordre décroissant de proportion de femmes ayant un problème d'abordabilité).  
**Note 2 :** selon la définition, un ménage devant consacrer 30 % et plus de ses revenus au logement (taux d'effort égal ou supérieur à 30 %) a un problème d'abordabilité du logement.

**Graphique 3.F Proportion de ménages propriétaires soutenus par une femme ou par un homme ayant un problème d'abordabilité du logement dans les arrondissements de la Ville de Québec, au Québec, en 2006**



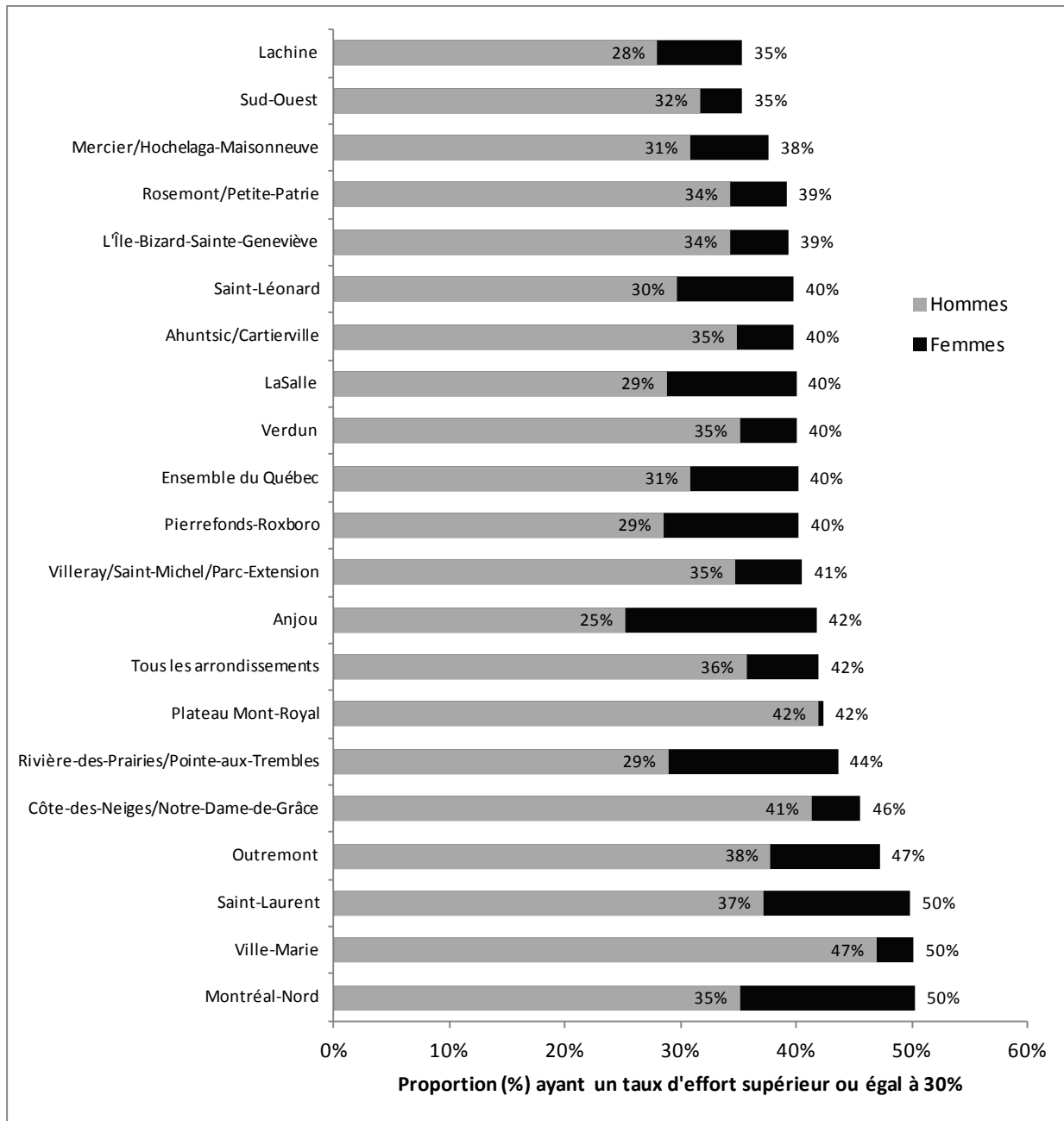
**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).  
**Note 1 :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande (les données sont en ordre décroissant de proportion de femmes ayant un problème d'abordabilité).  
**Note 2 :** selon la définition, un ménage devant consacrer 30 % et plus de ses revenus au logement (taux d'effort égal ou supérieur à 30 %) a un problème d'abordabilité du logement.

**Graphique 3.G Proportion de ménages locataires soutenus par une femme ou par un homme ayant un problème d'abordabilité du logement dans les grandes villes, au Québec, en 2006**



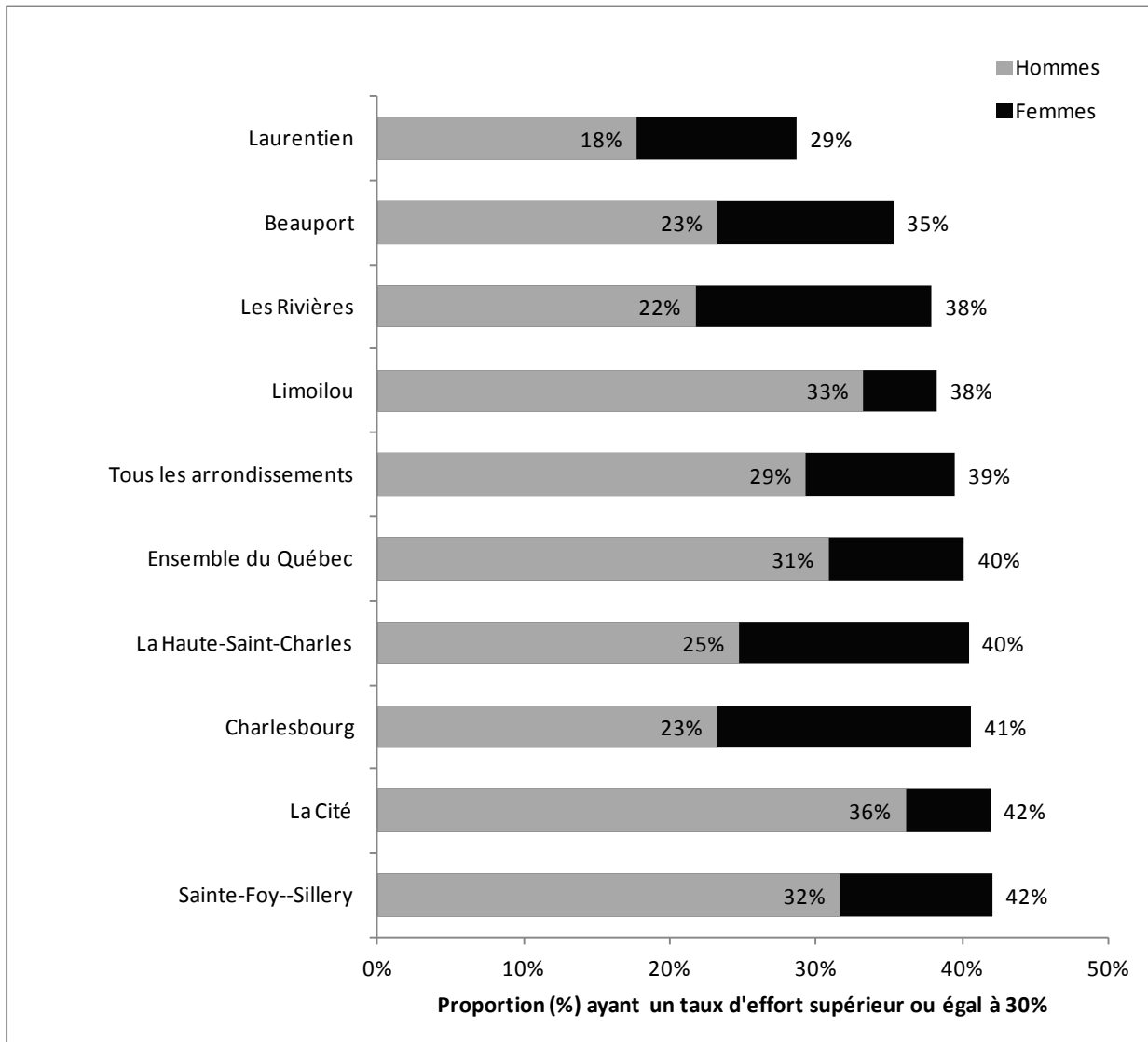
**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).  
**Note 1 :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande (les données sont en ordre décroissant de proportion de femmes ayant un problème d'abordabilité).  
**Note 2 :** selon la définition, un ménage devant consacrer 30 % et plus de ses revenus au logement (taux d'effort égal ou supérieur à 30 %) a un problème d'abordabilité du logement.

**Graphique 3.H Proportion de ménages locataires soutenus par une femme ou par un homme ayant un problème d'abordabilité du logement dans les arrondissements de la Ville de Montréal, au Québec, en 2006**



**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).  
**Note 1 :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande (les données sont en ordre décroissant de proportion de femmes ayant un problème d'abordabilité).  
**Note 2 :** selon la définition, un ménage devant consacrer 30 % et plus de ses revenus au logement (taux d'effort égal ou supérieur à 30 %) a un problème d'abordabilité du logement.

**Graphique 3.1** Proportion de ménages locataires soutenus par une femme ou par un homme ayant un problème d'abordabilité du logement dans les arrondissements de la Ville de Québec, au Québec, en 2006



**Source :** Statistique Canada, compilation spéciale préparée pour la SHQ, (CO-1049) tableau 16 (calculs et présentation de l'auteur).

**Note 1 :** univers des ménages privés non agricoles qui ont un revenu supérieur à zéro et qui vivent en dehors des logements de bande (les données sont en ordre décroissant de proportion de femmes ayant un problème d'abordabilité).

**Note 2 :** selon la définition, un ménage devant consacrer 30 % et plus de ses revenus au logement (taux d'effort égal ou supérieur à 30 %) a un problème d'abordabilité du logement.

## ANNEXE IV

### Description des principales variables

---

#### Zones géographiques

#### Canada et provinces (10)

##### Ensemble du Québec

**Ensemble des régions urbaines :** une région urbaine a une concentration démographique d'au moins 1 000 habitants et une densité de population d'au moins 400 habitants au kilomètre carré, selon les chiffres de la population du recensement de 2006.

**Ensemble des régions rurales :** les régions rurales comprennent tout le territoire situé à l'extérieur des régions urbaines.

**Région métropolitaine de recensement (RMR) :** il s'agit d'un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres qui sont situées autour d'un grand noyau urbain. Une région métropolitaine de recensement doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et le noyau urbain doit compter au moins 50 000 habitants. Le Québec compte six RMR.

**Région administrative (RA) :** le Québec est divisé en 17 régions administratives.

**Municipalités régionales de comtés (MRC) :** en 2006, le Québec comptait 87 municipalités régionales de comté.

**Territoires équivalents (TÉ) :** en 2006, le Québec comptait 17 territoires équivalant à une MRC. Connus sous le sigle TÉ, ces territoires ont été établis à des fins statistiques pour compléter la couverture territoriale du Québec où il n'existe pas de MRC.

#### Caractéristiques des ménages privés

**Ménage privé :** personne ou groupe de personnes (autres que des résidents étrangers) occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (par opposition au « ménage collectif »). On utilise le plus souvent le terme « ménage » pour désigner un ménage privé.

**Soutien de ménage :** personne dans le ménage qui fait les principaux paiements relatifs au logement (loyer ou hypothèque, taxes, électricité, etc.).

**Âge du soutien de ménage** : données par groupes d'âge du soutien.

**Autochtone** : personne ayant indiqué au moins une ascendance autochtone (Indien de l'Amérique du Nord, Métis ou Inuit) à la question du recensement sur l'origine ethnique. « Origine ethnique » fait référence aux origines ethniques ou culturelles des ancêtres du répondant. Les autochtones vivent soit dans les logements de bande (réserves indiennes), soit en dehors des logements de bande (hors réserves).

**Genre de ménage** : on distingue trois groupes de genres de ménages, soit les **ménages familiaux**, qui comprennent les couples avec enfants, les couples sans enfants et les familles monoparentales; les **ménages multifamiliaux**, qui représentent les ménages de deux familles de recensement ou plus et les **ménages non familiaux**, qui comprennent les ménages d'une personne et les ménages de deux personnes ou plus qui vivent sous le même toit, mais qui n'ont pas de liens familiaux.

**Incapacité** : caractéristique des personnes ayant des difficultés avec les activités de la vie quotidienne ou subissant une réduction de la qualité ou du genre d'activités en raison d'un état physique ou mental ou encore de problèmes de santé.

**Minorité visible** : groupe de minorités visibles auquel le recensé appartient. Selon la Loi sur l'équité en matière d'emploi, font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Selon le dictionnaire du recensement 2006, sont associés aux minorités visibles les groupes suivants : Chinois, Sud-Asiatiques, Noirs, Philippins, Latino-Américains, Asiatiques du Sud-Est, Arabe, Asiatiques occidentaux, Coréens, Japonais, minorités visibles non incluses ailleurs et minorités visibles multiples.

**Région de naissance du soutien** : endroit où le soutien de ménage est né au Canada (au Québec ou dans une autre province ou territoire) ou à l'extérieur du Canada, soit aux États-Unis ou en Océanie, en Europe du Nord-Ouest, en Europe du Sud, en Europe de l'Est, en Asie orientale ou Asie du Sud-Est, en Amérique latine, dans les Caraïbes, au Moyen-Orient ou au Maghreb ou encore en Afrique subsaharienne (sans le Maghreb et le Moyen-Orient).

**Résident permanent au Canada** : personne qui est citoyenne canadienne de naissance ou qui est une immigrante reçue ou l'a été. Les immigrants reçus sont les personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence.

**Résident non permanent au Canada** : personne née à l'étranger qui est titulaire d'un permis d'étude ou de travail au Canada, ou qui revendique le statut de réfugié au moment du recensement, ainsi que les membres de sa famille vivant avec elle.

**Sexe du soutien de ménage** : données indiquant si le soutien est une femme ou un homme.

**Taille du ménage** : nombre de personnes occupant un logement privé.

## **Caractéristiques des logements privés**

---

**Logement privé** : ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. De plus, un logement privé doit être doté d'une source de chauffage ou d'énergie et doit fournir un espace clos qui permet de se protéger des intempéries et qui est muni de murs d'enceinte et d'un toit ainsi que de portes et de fenêtres offrant une protection contre le vent, la pluie et la neige.

**Mode d'occupation** : indique si l'occupant est propriétaire, locataire ou s'il vit dans un logement de bande. On trouve ici les catégories suivantes : **logement possédé**, soit un logement considéré comme possédé même s'il n'est pas entièrement payé, tel un logement grevé d'une hypothèque ou d'une autre créance (le logement peut être situé sur un terrain pris en location ou à bail, ou faire partie d'un ensemble de copropriétés [copropriété divise] enregistré ou non); **logement loué**, soit un logement classé comme loué même s'il est donné en location sans loyer en argent ou à un loyer réduit, ou s'il fait partie d'une coopérative; **logement de bande**, soit un logement privé situé dans un établissement amérindien qui, pour des raisons historiques et légales, ne peut être classé comme logement possédé ni loué.

**Période de construction** : période au cours de laquelle l'immeuble ou le logement a été construit.

**État du logement (besoins de réparations)** : variable qui indique, selon le répondant, si le logement nécessite un entretien régulier, des réparations mineures (nécessaires dans les cas suivants : carreaux de planchers détachés ou manquants, briques descellées, bardeaux arrachés, marches, rampes ou revêtements extérieurs défectueux), des réparations majeures (nécessaires lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse ou encore que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée).

**Taille du logement** : nombre de pièces dans un logement. Une pièce est un espace fermé à l'intérieur d'un logement, fini et habitable toute l'année. Ne sont pas considérés comme des pièces, les salles de bain, les corridors, les vestibules et les pièces servant exclusivement à des fins commerciales.

## **Économie du logement**

---

**Coût du logement** : total des montants mensuels moyens versés par les ménages pour leurs besoins d'habitation; il comprend les frais d'électricité, d'huile (mazout), de gaz, de charbon, de bois et de tout autre combustible, les paiements pour l'eau et les autres services municipaux, le loyer mensuel pour les locataires de même que, pour les propriétaires, le cas échéant, les paiements hypothécaires mensuels, l'impôt foncier (taxes municipales et scolaires) et les charges de copropriété.

**Revenu du ménage :** somme des revenus annuels totaux de tous les membres du ménage.

**Seuil de faible revenu :** niveaux de revenu à partir desquels on estime que les ménages consacrent 20 % de plus que la moyenne générale de leur revenu avant impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu varie en fonction de la taille du ménage et de la taille du secteur de résidence (pour la détermination des seuils de faible revenu des ménages au Québec en 2005, voir Dany Dutil et coll., 2008 : 51).

**Taux d'effort :** part, en pourcentage, du revenu que les ménages consacrent à leur logement (rapport entre le coût du logement et le revenu total du ménage). Lorsque ce taux d'effort est supérieur ou égal à 30 %, on dit que le ménage a un problème d'abordabilité du logement.

**Taux de propriété :** part, en pourcentage, des ménages qui sont propriétaires de leur logement.

### Autres variables

**Espérance de vie à la naissance :** donnée statistique exprimant le nombre moyen d'années que peut espérer vivre un nouveau-né, si les conditions de mortalité qui avaient cours durant la période étudiée demeurent inchangées durant toute la vie de celui-ci. L'espérance de vie à la naissance est un indicateur de l'état de santé général d'une population et permet des comparaisons fiables au fil du temps et entre différents pays.

**Indice synthétique de fécondité :** nombre d'enfants qu'une femme aurait hypothétiquement au cours de sa vie reproductive si elle connaissait les taux de fécondité par âge observés au cours d'une année civile donnée.

**Logement collectif :** établissement commercial, institutionnel ou communautaire que le recenseur peut identifier comme tel grâce à une enseigne ou en s'adressant à la personne qui en a la charge, à un résident, à un voisin, etc. Sont inclus dans cette catégorie les pensions et maisons de chambres, les hôtels, motels et maisons de chambres pour touristes, les maisons de repos, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les camps de chantier, les prisons, les centres d'accueil, les foyers collectifs, etc.

**Ménage collectif :** groupe de personnes occupant un logement collectif (par exemple : centres d'hébergement pour personnes non autonomes, centres de détention, etc.) et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada.

**Norme nationale d'occupation :** norme permettant de déterminer notamment si un logement est de taille convenable, c'est-à-dire si le nombre de chambres suffit, compte

tenu de la taille et de la composition du ménage. Établie à partir d'éléments communs des normes provinciales et territoriales, elle précise que « suffisamment de chambres » signifie une chambre par couple d'adultes, par personne seule de 18 ans et plus faisant partie du ménage, par couple d'enfants de même sexe âgés de moins de 18 ans, par fille ou garçon additionnel dans la famille, sauf s'il y a deux enfants de sexe opposé âgés de moins de cinq ans, qui peuvent alors partager la même chambre. Un ménage composé d'une personne seule peut occuper un studio (un logement sans chambre distincte).

**Taux d'emploi** : proportion, en pourcentage, de personnes qui ont un emploi parmi celles qui sont en âge de travailler (de 15 à 64 ans). Le taux d'emploi reflète la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre.

**Taux de diplomation** : pourcentage d'élèves ayant obtenu leur diplôme pour un niveau d'enseignement donné (ex. : diplômes d'enseignement secondaire, collégial ou universitaire).



**BÂTISSONS**  
*ENSEMBLE*  
**DU MIEUX-VIVRE**  
[www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca)